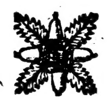
VOYAGE
DU SIEUR
PAUL LUCAS,
FAIT
PAR ORDRE DU ROY
DANS
LA GRECE, L'ASIE MINEURE, LA MACEDOINE ET L'AFRIQUE.

TOME II.

Contenant la Description de Jerusalem, de l'Egypte, & du Fioume : avec un Memoire pour servir à l'Histoire de Tunis, depuis l'année 1684.



A PARIS,
Chez NICOLAS SIMART, Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, ruë Saint Jacques, au Dauphin Couronné.

M. DCC. XII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce second Volume.

MEMOIRE POUR SERVIR à l'histoire de Tunis depuis l'année 1684.

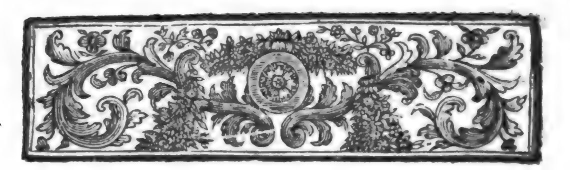
Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *ce dernier Voyage de M. Paul Lucas*, & je l'ay trouvé si rempli de choses curieuses, que j'ay crû que l'impression en plairoit beaucoup au public. Fait à Paris ce 19. Avril 1712.

RAGUET.

SUITE



SUITE DU VOYAGE DU SIEUR PAUL LUCAS

DANS L'ASIE MINEURE, l'Afrique & autres lieux.

CHAPITRE PREMIER.

Difficultez d'aller à Jerusalem. Description de Rame. Vallée de Therebinthe. Desert de saint Jean. Siloé. Distance de Jaffa à Jerusalem.



NOUS partîmes de Jaffa le 16. Avril 1707. à six heures du soir, escortez de six Janissaires de la connoissance de M. Reverend : ils avoient tous des

fusils, & marchoient à pied; pour nous nous étions sur des bouriques, monture ordinaire dans la Palestine. Nous entrâmes d'abord dans de grandes plaines, dont la terre est par tout blancheâtre. En plusieurs endroits les chemins sont bordez d'oliviers, & les champs semez de cotton. Nous laissâmes à main droite les ruines d'une ou même de plusieurs Villes, que l'on me dit passer dans le païs pour des Eglises où saint Pierre prêchoit dans les commencemens du Christianisme. Proche de ces ruines, est encore un Château; mais qui se détruit tous les jours. Nous mîmes quatre heures à traverser la plaine dont je parle; & ce ne fut pas sans une crainte continuelle des Arabes. Enfin nous arrivâmes à *Rame*, où nous fûmes loger chez M. Inar V. C. Il étoit fort embarassé; & il se preparoit lui & toute la nation Françoise à quitter cette Ville, à cause des avanies qu'elle avoit reçuës.

Le 16. les Arabes, apprenant nôtre arrivée avec les Janissaires, crurent que nous étions des personnes de grande consequence; & vinrent nous demander cent écus de caffar. Je leur dis que j'étois un Medecin; que je ne

voïageois que pour découvrir de nouvelles plantes, qui pussent servir dans la Medecine ; & que j'avois eu du Grand Seigneur un ordre, qui deffendoit de me faire rien païer. Ils me répondirent nettement, que le Grand Seigneur commandoit à Constantinople ; que pour eux ils commandoient à Rame & dans la Province ; & qu'ils m'empêcheroient bien de passer. M. Reverend prit d'abord son parti, & ne parut plus songer au voïage de Jerusalem : cela les fit retirer ; mais ils revinrent, & nous demanderent, jusqu'à nous rebuter, si nous ne voulions point partir. Pour surcroit de peine le Cadi m'envoïa dire que je lui devois aussi un droit. Cela me donna occasion de l'aller voir : je lui fis lire mon firment ; il ne me demanda plus rien. Pendant ces retardemens j'écrivis à Jerusalem, que l'on eût à m'envoïer un Droguement, pour me faire partir. C'est une chose à laquelle les Turcs sont obligez, lorsqu'on leur païe le caffar : mais à present cette grande Ville est assez mal policée ; & les pelerins ont extremement à souffrir dans la route.

En attendant la reponse je cherchai

des Medailles, & me promenai dans la Ville. Elle est située dans une plaine, qui tient depuis la Marine jusqu'aux montagnes de la Judée. Autrefois elle étoit considerable ; mais à present ce n'est à proprement parler qu'une Bourgade, où l'on voit plus de ruines que de maisons. Il y a encore de très belles citernes de l'ancien tems. Les Peres de la Terre Sainte y ont une maison que l'on appelle Hospice : on croit, ou on fait croire, qu'elle a été bâtie sur les fondemens de celle de Nicodême. Cet Hospice est une maison spatieuse ; il la falloit telle pour recevoir les pelerins de Jerusalem. Toute la Ville boit de l'eau de citerne : c'est pour cela que toutes les maisons sont faites en terrasse, & de maniere, qu'elles puissent recevoir l'eau qui tombe du Ciel, & remplir les citernes. Les Habitans de Rame sont ou Mores ou Chrêtiens ; mais les premiers y sont en plus grand nombre. Il y avoit deux belles Eglises, l'une sous l'invocation de S. Jean, l'autre dediée à la Sainte Vierge: mais les Turcs les ont prises, & en ont fait des Mosquées.

Je reçûs de Jerusalem une Lettre du Droguement, dont je n'avois pas lieu

de me contenter. Cela me fit prendre la resolution de partir avec une Caravanne qui y alloit : elle étoit accompagnée de Janiſſaires.

Nous partimes le 20. à onze heures du ſoir. Nous marchâmes environ trois heures dans la même plaine : enſuite nous rencontrâmes quelques petites collines. A ſcôté d'une eſt un Château, qu'on dit être le lieu où ſe retiroit le bon Larron. Il eſt à l'entrée d'une vallée ; & ſa ſituation eſt avantageuſe pour en deffendre le paſſage. Dans tout ce païs de montagnes on eſt obligé de tems en tems de païer de petits caffars ; c'eſt-à-dire tantôt cinq ſols, tantôt dix : nous en païâmes quatre ; & en montant toûjours inſenſiblement, nous nous trouvâmes à *Jeremie*. C'eſt une ancienne Egliſe, qui ſert maintenant d'étables aux beſtiaux. Nous y arrivâmes à la pointe du jour ; & après nous être repoſez quelque tems, continuant nôtre chemin entre deux collines, nous traverſâmes la vallée du *Therebinthe*. Elle eſt étroite ; & à peine y a-t-il plus d'eſpace qu'il ne faut pour le torrent qui l'arroſe. On dit que c'eſt le lieu où David tua Goliath. J'y vis encore des ruines d'une Egliſe

& de quelques autres bâtimens. Au reste ce n'étoit pas à tort qu'on disoit autrefois *monter à Jerusalem*; car nous allions de colline en colline, & toûjours de plus haute en plus haute. On me fit remarquer à main gauche un lieu qu'on disoit être le desert de saint Jean-Baptiste. Nous laissâmes aussi à gauche la montagne de *Silo*: c'est la plus élevée de toutes; & l'on voit encore dessus les ruines de la Ville qui portoit le même nom. De-là à Jerusalem nous rencontrâmes encore de côté & d'autre plusieurs Eglises ruinées. Enfin nous arrivâmes où nous souhaittions après onze lieuës de marche: ces onze jointes aux quatre de Jaffa à Rame, font quinze de la Mer à Jerusalem. J'y entrai par la porte de Damas, qui est la seule par où peuvent entrer les Francs: encore fallut-il attendre que l'on eût averti & demandé permission aux Officiers.

CHAPITRE II.

Voïe douloureuse. L'endroit par où Mahomet alla au Ciel. Temple de la Presentation. Piscine probatique. Ecce homo. Simon le Cirenéen. Pierre d'onction. Pierre de l'Ange. Sepulchre de Godefroy de Boüillon & de Baudouin : leurs Inscriptions.

JE me fis conduire au Couvent de *saint Sauveur*, chez les R. P. de la Terre Sainte. Ils me reçûrent avec de grandes marques d'amitié, particulierement le Pere Raphaël & le R. P. Provincial : l'un est Italien, & l'autre François. Ils m'y firent donner une chambre fort propre. Le Pere Raphaël avoit presque perdu la vûë ; & on lui avoit mandé de plusieurs endroits, que j'avois de fort bons remedes, & que je pourrois lui être d'un très grand secours : la reconnoissance m'engagea à emploïer toute ma science à lui rendre service.

Lorsque j'eus pris un peu de repos, la premiere chose que j'entrepris, fut le chemin que l'on appelle la voïe douloureuse. Pour le commencer, je fus d'a-

bord à la maison de *Pilate* : c'est encore aujourd'hui la demeure de celui qui gouverne & rend la justice à Jerusalem. Nous montâmes par le lieu où étoient autrefois les dix-huit degrez que l'on voit à present à Rome ; & par où Nôtre Seigneur descendit chargé de sa Croix. Cette grande maison est bâtie sur les murailles qui enferment le parvis du Temple de Salomon, où les Turcs ont à present leur principale Mosquée. Nous eûmes le contentement de voir ce parvis à nôtre loisir, en nous mettant à differentes fenêtres de la maison. Il est pavé d'un beau Marbre blanc & noir ; & fait la premiere cour, qui est bien de cinq cens pas de long sur quatre cens de large : on y entre par plusieurs portes. Au milieu est une autre cour plus élevée d'environ huit ou neuf pieds, & qui a près de deux cens pas de long sur cent cinquante de large ; où l'on monte aussi par differens escaliers. Le Temple ou la Mosquée qui est au milieu de cette seconde cour, est (si l'on en croit la tradition du païs) bâti sur les fondemens du *sancta sanctorum* du Temple de Salomon. Sa forme est octogone ; & chacun de ses côtez est bien de vingt-cinq pas. Il a un grand

Dôme qui par dedans eſt porté par deux rangs de colonnes de Marbre. Au milieu de ce Dôme eſt une groſſe pierre, ſur laquelle les Turcs croient que Mahomet monta lorſqu'il fit le voïage du Ciel : auſſi eſt-elle un des principaux objets de leurs devotions ; & les riches qui ont de la pieté, fondent ordinairement quelque annuel pour la pierre ; c'eſt-à-dire, laiſſent dequoi entretenir un homme, qui autour de cette pierre faſſe la lecture de l'Alcoran. On me dit que le dedans de la Moſquée étoit blanchi par tout, excepté en quelques endroits où le nom de Dieu eſt écrit en gros caracteres Arabes. Par le dehors elle eſt revêtuë de Marbre, & de carreaux de pluſieurs couleurs, qui reſſemblent à la fayance. Le Dôme eſt couvert de plomb, & entourré de colonnes de porphyre.

Aſſez près, c'eſt à dire, à dix pas de cette Moſquée, il y en a une autre, qu'on dit avoir été bâtie au lieu où la Vierge fut preſentée au Temple à l'âge de trois ans : on l'appelle encore aujourd'hui le Temple de la Preſentation de Nôtre-Dame. Il a plus de cens pas de long ſur quatre-vingt de large ; & eſt orné de ſix rangs de colonnes. L'on

y voit encore la Piſcine probatique : elle eſt auprès de la muraille qui enferme le parvis du côté du Nord. C'eſt ce me ſemble ce qu'il y a de plus ancien & de plus entier. Les cinq porches par où l'on y deſcendoit, ſubſiſtent comme ils étoient : mais au lieu d'eau, elle n'eſt remplie que d'immondices. Elle a plus de cent pas de long, & environ trente-cinq de large. Voilà ce que je pus remarquer de ce Temple. On en fait à Jeruſalem mille hiſtoires ſemblables à celles de la pierre ; mais je n'en veux point ennuïer mon Lecteur.

Après cette premiere ſtation, cinquante pas de marche nous mirent ſous une ancienne arcade, de deſſus laquelle on dit que Nôtre Seigneur fut montré au peuple par Pilate, lorſqu'il dit *Voila L'homme*. Nous avançâmes cinq cent vingt autres pas ; & nous nous trouvâmes au lieu où la Sainte Vierge ſe pâma, lorſqu'elle vit Nôtre Seigneur chargé de la Croix. Plus loin eſt l'endroit où Symon le Cyreneen fut obligé de la prendre. De-là on va à la maiſon du mauvais riche. On continuë cent pas juſqu'au lieu où la ſainte femme eſſuïa le viſage de nôtre

Seigneur. Ensuite on se rend à la porte judiciaire éloignée de quatre vingt autres pas. Ce fut par cette porte que Jesus-Christ sortit de la Ville : & elle s'appelloit judiciaire, parce que l'on avoit coûtume d'y faire la lecture de l'Arrêt des coupables condamnez. Celui qui fut rendu pour la crucifixion de Nôtre Seigneur fut appliqué par les Juifs contre une colonne que l'on y voit encore. De-là au Calvaire l'on conte deux cens pas.

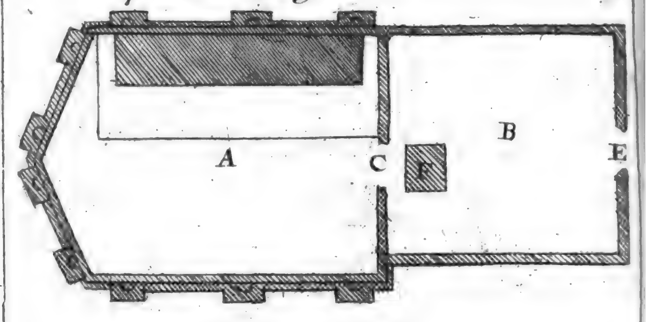
Enfin nous arrivâmes à l'Eglise du Saint Sepulchre : elle étoit fermée ; & il y avoit beaucoup de monde devant la porte, qui étoit obsedée par un Cadi & une garde de Turcs. Le R.P. Vicaire, qui étoit avec moi, la fit ouvrir ; & j'y entrai avec lui. A l'entrée l'on trouve la pierre de l'onction, sur laquelle on dit que le corps de Nôtre Seigneur fut oint de myrre & d'aloés, avant que d'être mis dans le Tombeau. Cette pierre est couverte de Marbre blanc ; & entourrée d'un petit balustre de fer ; de peur que l'on ne marche dessus, elle a sept pieds neuf pouces de long, & un pied onze pouces de large. Au dessus l'on voit douze lampes, que l'on entretient toûjours allu-

mées. Le Saint Sepulchre n'en eſt éloi-gné que de trente pas : c'eſt une eſpe-ce de petite chambre creuſée dans le roc vif : elle eſt couverte d'un grand Dôme. La porte qui regarde l'Orient, n'a que quatre pieds de haut ſur deux & quatre pouces de large : de ſorte que l'on n'y peut entrer qu'en ſe baiſſant. Le dedans eſt preſque quarré : il a ſix pieds un pouce de long, & quinze pieds dix pouces de large ; mais la hauteur depuis le bas juſqu'à la voute n'eſt que de huit pieds un pouce. On y voit une table ſolide, d'une pierre qu'on pre-tend être la même que celle ſur laquel-le fut mis Nôtre Seigneur. Cette pier-re eſt à preſent revêtuë d'un Marbre blanc : elle a deux pieds quatre pouces de haut, cinq pieds onze pouces de long, & deux pieds huit pouces de large : elle ſert d'Autel pour dire la Meſſe. Dans ce Saint lieu, qui par là devient aſſez étroit, demeurent con-tinuellement allumées trente lampes magnifiques, dont la fumée ſort par trois trous que l'on a laiſſez à la vou-te. A l'entrée de la porte eſt une pier-re haute d'un pied, mais d'un pied & demi de large en quarré. C'eſt là qu'é-toit l'Ange, dont la ſplendeur frappa

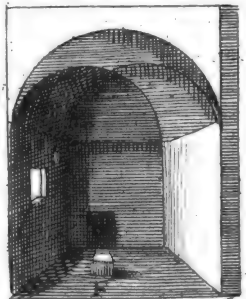
pag. 13.

Ange

Plan du St. Sepulcre et de la Chapelle de l'Ange.



Dedans de la Chapelle de l'Ange, veu de la porte.



les Lettres de renvoy sont expliquées dans la figure precedente.

la garde des Pharisiens, & qui parla aux deux Maries, lorsqu'elles furent pour voir le Corps de Jesus-Christ. Cette pierre est du même roc que celle du Tombeau : & en memoire de l'apparition, l'on a bâti devant la porte même du Sepulchre une petite Chapelle, que l'on nomme la Chapelle de l'Ange : Voici le dessein de l'un & de l'autre.

A douze pas du saint Sepulchre vers le Nord, on trouve une pierre de Marbre gris de quatre pieds de diametre, mise là pour marquer le lieu où Nôtre Seigneur se montra à la Magdelaine sous l'habit de Jardinier. Plus avant est une Chapelle que l'on appelle la Chapelle de l'Apparition : les Chrêtiens de Jerusalem disent que ce fut en cet endroit que Jesus-Christ se fit voir à la Sainte Vierge après sa Resurrection. C'est là que les R. P. font leur Office : & cette Chapelle est l'entrée & l'issuë de leurs appartemens. Nous continuâmes nôtre chemin, en faisant le tour de l'Eglise ; d'où nous entrâmes dans une petite Chapelle voutée, de sept pieds de long & de six de large. On l'appelle la prison du Seigneur ; parce que, selon les traditions, Jesus-

Christ fut mis là pendant que les Soldats creusoient un trou pour planter la Croix. Assez proche est une autre Chapelle de cinq pas de long sur trois de large, au lieu où Nôtre Seigneur fut depoüillé par les mêmes Soldats, & où ses vetêmens furent tirez au sort & partagez. En sortant de-là nous tournâmes à gauche, pour descendre un escalier qui perce la muraille, & conduit dans une cave assez profonde, taillée dans le roc. A la trentiéme marche, & sur la gauche encore, est la Chapelle de sainte Helene : c'est là que cette Imperatrice se tint en priere tout le tems qu'on chercha la vraïe Croix. Nous descendîmes onze autres marches pour nous rendre au lieu où la Croix fut trouvée avec les Cloux, la Couronne d'Epines & le Fer de la Lance dont on avoit percé le côté de Jesus-Christ. A côté de cet escalier est une autre Chapelle de quatre pas de long, & deux & demi de large. Sous son Autel se trouve un morceau de colonne de Marbre gris, marqueté de taches noires : ce marbre a encore deux pieds de haut & un de diametre; & on le nomme la colonne *d'Impropere*. Ce fut dessus que l'on fit asseoir Nô-

tre Seigneur, pour le couronner d'épines. Nous avançâmes environ dix pas; & nous montâmes par un petit degré fort étroit, dont les premieres marches sont de bois, & les dernieres de pierre : il n'y en a que vingt : elles menent à ce qu'on appelle le *Mont de Calvaire.* Ce qui est vers le Nord passe pour le lieu où nôtre Seigneur fut attaché à la Croix : il y a trente-deux lampes qui restent allumées nuit & jour, & que les Peres entretiennent avec grand soin : ils y disent aussi tous les jours la Messe. L'autre partie, qui est au Midi, est la place où fut plantée la Croix : on y en voit le trou creusé dans le roc d'environ un pied & demi de profondeur. Tout proche est le lieu des croix des deux larrons qu'on crucifia avec Nôtre Seigneur : celle du bon larron étoit au Nord, & l'autre du côté du Midi. De la maniere que ces bâtimens sont tournez, il fallut que le bon larron fût à la droite. Il y a toûjours quarante lampes ardentes dans cette Chapelle. On montre dessous, les Tombeaux des deux illustres Freres Godefroi de Boüillon & Baudoüin. Voyez leurs Epitaphes parmi les Inscriptions, nombre 1. & 2. Enfin à vingt

pas de là est la pierre de l'Onction où nous retournâmes une seconde fois.

Toutes ces choses composent l'Eglise du saint Sepulcre, qui est comme l'on voit des plus irregulieres, à cause du grand nombre des lieux que l'on a voulu y renfermer. Elle est bâtie en Croix, & à soixante dix pieds de large, & cent vingt de long ; sans compter le lieu où la vraïe Croix fut deterrée. Elle a trois Dômes : celui qui couvre le saint Sepulcre est le plus grand ; il a trente pas de diametre, & est ouvert par le haut : ce n'est pas une voute ; mais un composé de grandes pieces de bois qu'on dit être des cedres du Liban, & qui soutiennent sa couverture. L'on entroit autrefois dans l'Eglise du saint Sepulcre par trois differentes portes : les Turcs en ont condamné deux, & ont même la clef de celle qui reste, & la gardent de maniere qu'aucun Chrêtien n'y sçauroit entrer, sans avoir païé un droit qu'ils exigent. Ils prennent dix écus des Chrêtiens Francs : ceux du païs n'en donnent que cinq.

CHAPITRE III.

Nations qui desservent le Saint Sepulcre. Predications en differentes langues. Tradition & ceremonie des Grecs ; autres traditions de Jerusalem. Torrent de Cedron.

CE qui se fait dans l'Eglise du saint Sepulcre, est quelque chose d'aussi curieux que la description de son bâtiment. Cette Eglise n'est jamais abandonnée d'un moment : & la pieté des Chrêtiens leur a inspiré d'y rendre à Dieu des actions de graces continuelles. Il y a même de huit sortes de nations, qui y ont chacune leur Eglise & des lieux particuliers sur les voutes pour se retirer : & ce qu'il y a d'admirable, c'est de voir que ces differentes sectes du Christianisme, qui se persecutent ailleurs, soient là comme réünies à leur centre & vivent dans une parfaite societé. On pourroit dire que cette Eglise n'est qu'une, & en contient cependant huit autres. Les huit peuples, qui la deservent, ne different que dans les dogmes speculatifs & au dessus de

la portée du commun : pour leur morale, c'est absolument la même doctrine.

La premiere nation ou secte, est des Francs, qui sont tous des Religieux de l'ordre de saint François : ce sont eux qui ont le saint Sepulcre, le Mont de Calvaire, l'endroit où Nôtre Seineur fut attâché à la Croix, le lieu où elle fut trouvée, la pierre de l'onction, & la Chapelle où Jesus-Christ après la Resurrection apparut à la Sainte Vierge.

Les Grecs, qui sont la seconde, possedent le Chœur de l'Eglise, où ils font leur Office. Ce Chœur a au milieu un petit cercle de Marbre : ils le montrent comme une rareté ; & font croire aux simples, que ce cercle est justement le milieu de la terre.

La troisiéme nation est celle des Abyssins : ils ont la Chapelle où est la colonne d'Impropere.

La quatriéme sont les Coptes ; c'est-à-dire les Chrêtiens d'Egypte : ils ont un oratoire proche le saint Sepulcre fait en Chapelle, mais fort petit.

Les Armeniens composent la cinquiéme ; & tiennent la Chapelle de sainte Helene, & celle où les vête-

mens de Nôtre Seigneur furent partagez.

La sixiéme secte, est des Chrêtiens Nestoriens & Jacobites : leur Chapelle, assez étroite, est proche du lieu où Jesus-Christ se montra à Magdeleine sous la figure d'un Jardinier.

Les Georgiens, qui sont la septiéme, ont eu pour eux le lieu du Calvaire où fut dressée la Croix, & la prison où demeura Nôtre Seigneur pendant qu'on creusoit un trou pour la planter.

Enfin la huitiéme nation, est celle des Maronites, qui comme nous reconnoissent le Pape pour chef de l'Eglise : ils s'attribuent les mêmes lieux que les Francs.

Mais outre les endroits du bas, chaque nation ou secte a encore, comme je le vis, des lieux qui lui sont particuliers ; soit sur les voutes, soit dans les coins de cette Eglise : ces endroits leur servent de retraite. On fait dans chacun le service dans la langue de la secte à laquelle il appartient ; & les mêmes Prêtres y demeurent quelquefois deux mois de suite : c'est à peu près la durée de leur station, après laquelle d'autres viennent les relever,

afin que l'adoration soit perpetuelle en ce saint lieu. Il y a beaucoup de Religieux qui n'y sçauroient rester pendant un si long-tems : en effet il est difficile de ne pas tomber malade dans une Eglise fermée, où il y a fort peu d'air, & dont les murailles & les voutes mêmes engendrent par tout une fraîcheur mal saine. Mais comme l'on se fait à tout & qu'il y a des corps extremement robustes, il s'est trouvé des Religieux qui y sont restez l'espace de trois années entieres sans en être incommodez.

Comme j'étois à Jerusalem dans la Semaine Sainte ; j'eus occasion d'assister aux ceremonies ; & de remarquer la maniere dont elle s'y font. La nuit du Jeudi au Vendredi Saint, il se fait une belle procession, qui commence à sept heures du soir, & dure jusqu'à plus de deux heures. L'on y fait sept predications en sept endroits differents, & en differentes langues. Il y en a deux en Italien ; deux en François ; deux en Espagnol ; & une en Arabe, apparemment parce qu'on suppose que les Grecs, les Armeniens, les Coptes, & les autres Chrêtiens qui sont en Turquie entendent tous cette langue. Le plus tou-

chant de tous ces Sermons eſt celui qui ſe fait au Calvaire : il s'y prononce devant le Crucifix : on le deſcend même de la Croix où il eſt attaché, & les paroles, dont on accompagne cette action, ſont capables d'ébranler les cœurs les plus durs.

Ce Crucifix eſt de la grandeur d'un enfant : tous ſes membres ſont ſeulement liez les uns avec les autres : de ſorte qu'ils ſont mobiles, & s'en vont comme des membres qu'une paralyſie rendroit languiſſants, ou que quelque rupture auroit abſolument diſloquez. Lors donc qu'en parlant le Predicateur ôte un des cloux, par exemple, des mains du Crucifix, vous voïez tout ſon bras tomber de lui même, & prendre la figure d'un bras malade ou rompu. On en fait autant ſur chacune des plaïes du Crucifix ; & cette ceremonie tire ordinairement des larmes de tous les aſſiſtans. On met enſuite ce Crucifix dans un Suaire : on l'emporte à la pierre de l'onction, comme ſi on l'alloit veritablement embaumer. De-là on le va mettre dans le ſaint Sepulcre, où l'on fait la derniere predication, qui eſt la predication Arabe.

L'Office du Samedi Saint dura juſ-

qu'à midi ; & se fit avec toute la pieté & toute la magnificence imaginable. Au reste quoiqu'il soit libre à chaque nation ou secte d'assister aux ceremonies des autres , je dois avertir ici, que c'est des ceremonies à la Romaine que je viens de parler. Celles des Grecs sont d'une autre espece : & comme chaque peuple est ordinairement l'artisan du culte qu'il rend à la Divinité , dans les choses dont il n'a point eu de precepte ; les Grecs ont ces jours là , comme dans toutes les autres fêtes de l'année , des ceremonies qui tiennent assez de la superstition.

A deux heures après midi l'Evêque Grec de Jerusalem se fait donner la clef du saint Sepulcre ; y entre , & s'y enferme. Les Grecs , du moins la populace , croient que pendant l'intervalle qu'il y reste , il descend sur lui un feu du Ciel qu'il reçoit. De cette idée ils conçoivent des joïes inexprimables , qu'ils tachent de marquer par toutes sortes de follies. On les voit courir autour du saint Sepulcre , & les uns sur les autres comme des insensez : ils font même souvent des choses qui paroîtroient indecentes dans des

actions purement civiles. Enfin l'Evêque ſort & tient à la main un paquet de petites bougies allumées : alors le ſilence revient, mais on s'empreſſe d'avoir de ce feu celeſte ; & ceux qui ont pû s'en faire donner des premiers, s'eſtiment fort heureux. Enſuite on fait l'Office à l'ordinaire, mais d'une façon qui n'a rien d'édifiant ; & s'il y a quelque ferveur, la modeſtie aſſuremment ne s'y trouve point.

Je paſſai le jour de Pâques en devotion dans cette Egliſe du ſaint Sepulcre : la proceſſion y eſt encore magnifique. Le Lundi je fus viſiter le tombeau de la Sainte Vierge : nous fîmes encore tout le chemin de la voïe douloureuſe. On me montra une petite maiſon où demeurent des Tiſſerans & devant laquelle on pretendoit que s'étoit faite la flagellation. Ceux qui y logent n'y laiſſent entrer aucun Chrêtien ; & eux mêmes, à ce qu'on m'aſſura, ils n'y ſçauroient demeurer la nuit. Quelques-uns qui ont eu la hardieſſe de s'y expoſer, ont été trouvez morts. De-là paſſant auprès de la Piſcine probatique, nous nous rendîmes à la porte *de ſaint Eſtienne* : elle n'eſt pas éloignée du lieu où il fut lapidé

par les Juifs. Enfin nous arrivâmes à un lieu à demi ruiné, qui paroît avoir été autrefois quelque Temple ou Eglise considerable. Il y en est resté encore une, mais faite à la pointe du ciseau & toute souterraine : de sorte que pour la voir, il faut descendre quantité de marches. A moitié de l'escalier est le Tombeau de sainte Anne & de saint Joachim. Tout au bas se voient deux petits caveaux ; dans un on trouve le Tombeau de la Vierge. On y dit la Messe & nous l'y entendîmes.

Au sortir de cette Eglise on entre dans la vallée de Josaphat : elle est fort étroite ; & c'est le tout si elle à cent pas d'étenduë. Plus loin est le Jardin des Olives, où je ne vis rien de remarquable, que sept Oliviers que l'on dit être du tems de Nôtre Seigneur. J'en demandai la preuve à celui qui nous le montroit : il me la tira de la difference des impôts qu'ont mis les Turcs sur les Oliviers de ce jardin. Ceux qui ont été plantez depuis leur domination, doivent au Domaine la moitié de leur fruit, c'est-à-dire, le revenu de la moitié : au lieu que les Oliviers, qui étoient déja du tems des Romains,

ne

ne doivent & n'ont été taxés qu'à un medin. On y montre la grotte où Nôtre Seigneur ſua ſang & eau ; le lieu où les Apôtres s'endormirent ; celui où Jeſus-Chriſt fut pris ; celui où ſaint Pierre coupa l'oreille à Malchus. Plus avant eſt l'endroit où ſaint Thomas reçut la ceinture de la Sainte Vierge. A quelque pas encore eſt le chemin où Jeſus-Chriſt pleura les malheurs futurs de Jeruſalem. Enfin au ſommet du Mont Olivet ſe voit le lieu d'où Jeſus-Chriſt monta au Ciel. Sainte Helene y a fait bâtir autrefois une belle Chapelle : mais les Turcs s'en ſont auſſi emparez. Ils exigent deux medins de tous les Chrêtiens qui y veulent entrer. Nous y vîmes ſur une pierre l'empreinte d'un pied, qu'on dit être celui de Nôtre Seigneur. Il y avoit autrefois deux empreintes ſemblables : mais les Turcs en ont emporté une dans la Moſquée du Temple de Salomon, où il la conſervent encore aujourd'hui. Ce pied me parut extrémement grand : de la maniere dont il eſt tourné, Jeſus-Chriſt avoit le viſage du côté du Nord, lorſqu'il fut enlevé au Ciel en preſence de ſes Apôtres. Pour venir juſques là nous avions tra-

versé le torrent de Cedron, où l'on voit aussi sur une roche les marques des pieds & des mains de Nôtre Seigneur : Elles s'y imprimerent, lorsque mené trop rudement par les Soldats qui s'étoient saisi de lui dans le jardin des Olives, il tomba dessus la nuit de la Passion. Dans ce torrent, comme dans la plûpart des autres, il ne passe de l'eau que quand il pleut. A quelques pas de-là est ce qu'on appelle le Tombeau d'Absalom : c'est une Tour ronde, dont la voute finit en pointe.

Je pourrois marquer un plus grand nombre de stations, soit de Jerusalem, soit des lieux circonvoisins ; & désigner plusieurs autres endroits de ce païs., considerables par quelque évenement de l'antiquité : mais l'Ecriture, les interprêtes ; & (pour les tems qui ont suivi la prise de Jerusalem) les Histoires,. soit de l'Eglise, soit des Croisades, jointes à tant de relations nouvelles, en apprennent sans doute beaucoup plus que je n'en pourrois dire. J'ajoûterai seulement une remarque ; que quoique Jerusalem & toute la Terre-Sainte soient pleines de traditions, qui ne paroissent pas fondées ; c'est pourtant de presque tous les lieux ou

de toutes les Villes anciennes, le païs ou la Ville dont nous aïons les connoiſſances les plus aſſurées : parce que de tous tems la devotion des Chrêtiens les a portez à frequenter ces lieux; & que d'ailleurs ils ont toûjours été des plus peuplez : choſes que l'on ne trouve aſſurement point à l'égard des autres provinces, même les plus fameuſes ; comme prouve la ſuite de tous mes voïages.

Pendant mon ſejour à Jeruſalem, pour faire plaiſir au R. P. Raphaël, qui m'avoit fait recevoir ſi honnêtement dans ſa maiſon, je lui donnai de mon remede pour les yeux: je le lui avois appliqué dès le Jeudi-ſaint; & en peu de jours ſa vûë en fut fort éclaircie. Comme je devois bien-tôt le quitter, je lui en donnai même pour la ſuite : il m'en fit de grands remercimens ; & eut ſoin de me faire expedier lui-même l'atteſtation que l'on donne aux pelerins, d'avoir été à Jeruſalem & dans la Paleſtine viſiter les Saints lieux, & faire les ſtations que la pieté a fait preſcrire aux Fideles. La voici traduite en François:on la peut voir, ſi l'on veut,en Latin parmi les Inſcriptions, nombre 3.

ATTESTATION d'avoir été à Jerusalem.

NOus soussigné Frere Caietan de Panorme, Religieux de l'Observance de l'Ordre de S. François, Professeur Jubilé, Commissaire Apostolique dans l'Orient, Docteur de la sainte Congregation de la Propagande, Recteur des Missions de l'Egypte & de Chypre, Garde de toute la Terre sainte & de la Sacrée Montagne de Sion, & Gardien du Couvent du saint Sepulcre de Jesus-Christ Nôtre Seigneur,

A tous & chacun en particulier qui ces Lettres verront & entendront: SALUT *éternel de par le Seigneur.*

De tous les pelerinages, que l'on a coûtume d'entreprendre, & dont on a parlé dans tous les siecles & chez les differents peuples; n'y aïant point qui soit plus saint ny qui demande une devotion plus fervente, que celui qui se fait dans ces lieux venerables, où a éclaté la grandeur des Mysteres du nouveau & de l'ancien Testament: & persuadez que la pieté, qui est capable d'avoir amené jusqu'ici, est plus digne qu'aucune autre des temoignages

que nous pouvons lui rendre : NOUS *sommes bien aises de faire connoître & d'attester à tous qu'il appartiendra, que le Sieur* PAUL LUCAS *natif de Roüen en Normandie, & Antiquaire de SA MAJESTE' TRE'S CHRE'TIENNE, est venu à Jerusalem ; & qu'il a visité, avec une devotion & une humilité qui nous ont édifié, les Saints lieux où les Pelerins fideles ont coûtume de se transporter ; tant ceux de cette Ville, que les autres de la Judée & de la Galilée ; & en outre, qu'il s'y est confessé, & y a reçû le Sacrement de la Sainte Eucharistie. En foi dequoi nous lui avons octroïé ces Lettres signées de nôtre main & scellées du Sceau de nôtre Office. Donné à Jerusalem dans nôtre Couvent du saint Sepulcre ce jourd'hui 29. Avril* 1707.

Signé FRERE CAIETAN Garde de la Sacrée Montagne de Sion & de Toute la terre sainte.

Et plus bas :

Par l'ordre de la Paternité Reverendissime, Frere MARIE DE SAINT JOSEPH Prosecretaire de la Terre Sainte.

CHAPITRE IV.

Saint Jean d'Acre. Sour ou Tyr. Sidon. Barut. Druses : leurs mœurs : leur region.

JE reçûs à Jerusalem une nouvelle chagrinante, & qui rompit toutes les mesures que j'avois prises pour aller en Egypte par terre. On me dit que les Arabes étoient en guerre entre-eux ; & je compris qu'il me seroit inutile & dangereux de tenter ce passage. Ainsi n'aïant trouvé aucunes medailles dans cette grande Ville, je resolus de m'en retourner à Jaffa. Je me mis le 29. avec un *Taffe Tardar*, c'est-à-dire un Tresorier du Grand Seigneur, qui pour sureté menoit avec lui une Banniere*. Nous arrivâmes le soir à Rame, où je fus loger à l'Hospice, parce qu'il n'y avoit plus aucun marchand François. Le lendemain nous gagnâmes *Jaffa*, où je m'embarquai le 4. de Mai. Nôtre bâteau alla toute la nuit avec un bon petit vent. Le 5. nous nous trouvâmes à *Acre* sur les deux heures de l'après-dîné.

* Compagnie de Soldats.

PITRE IV.

re. Sour ou Tyr. Sidon.
s : leurs mœurs : leur re-

erusalem une nouvelle
& qui rompit toutes
j'avois prises pour al-
par terre. On me dit
étoient en guerre en-
compris qu'il me seroit
reux de tenter ce paf-
ant trouvé aucunes me-
te grande Ville, je re-
retourner à Jaffa. Je
avec un *Taffe Tardar*,
Treforier du Grand Sei-
fureté menoit avec lui
Nous arrivâmes le foir
fus loger à l'Hofpice,
voit plus aucun mar.
Le lendemain nous
où je m'embarquai le
e bâteau alla toute la
petit vent. Le 5. nous
à *Acre* fur les deux
dîné.

On sçait que les Chevaliers de saint Jean de Jerusalem ont été obligez de quitter cette Ville. Depuis cet évenement, elle a toûjours porté le nom de saint Jean d'Acre. Il s'y voit encore assez de ruines, pour montrer qu'elle a été autrefois un lieu considerable: mais à present il n'y a proprement que deux ruës habitées, & le camp où logent les marchands François. Voici une Inscription que j'y trouvai sur un Marbre parmi les pierres des fondements d'une maison.

Nous partîmes de saint Jean d'Acre à minuit: Nous passâmes devant *Sour*, qui est l'ancienne Tyr, si fameuse dans tous les Auteurs. Le 6. à midi nous arrivâmes à la Ville de *Seide*, dont j'ai déja parlé. L'on m'y conta un trait de la negligence de la plûpart de nos Marchands, & de la grossiereté des gens du païs. Il y avoit environ un an, qu'en creusant un jardin, on avoit deterré un Tombeau de Marbre blanc magnifique, sur lequel étoient les figures d'un homme & d'une femme, avec un bas-relief tout autour, qui representoit l'histoire de ces personnes, (sans doute illustres) dont les corps y avoient été enfermez. On l'auroit eu à très bon

marché, mais nos François le mepriserent ; & ceux du païs le mirent en piece. Seide est une Ville où il arrive tous les jours quelque chose de semblable ; parce que le mont Sidon, au pied duquel elle est située, & en general tous ses environs sont pleins de monuments antiques : il ne faut presque que creuser au hazard pour en découvrir. Je fus me promener à une colline voisine du mont Sidon, sous laquelle il y a des antres & des ouvrages faits de main d'homme, semblables à ceux d'Egypte, où l'on mettoit les momies.

Le Bacha de Seide avoit été au devant de la Caravanne de la Meque : il revint le 24. & campa hors la Ville. Le Château le salua de plusieurs coups de Canon : un Vaisseau François en tira sept autres pour le même sujet ; & le Consul de la nation envoïa aussi au devant de lui deux Droguemens, pour le feliciter sur son heureux retour. Le 27. l'on celebra à Seide la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne ; & tout le Camp où logent les François fut illuminé.

Le 28. j'appris qu'on avoit trouvé des Medailles à *Barut*, je partis aussi-

tôt pour m'y rendre, & voir si je les pourrois acheter. J'y arrivai en six heures de tems ; & je fus loger chez les R. P. Capucins. On m'y montra à la verité des Medailles ; mais elles étoient toutes fort communes.

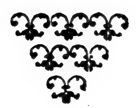
Le 31. je sortis de Barut accompagné du R. P. Adrien. Ce Pere alloit à un Bourg nommé *Solyma*, où l'on établit une nouvelle mission dont il est Superieur : & moi j'avois dessein d'examiner les montagnes du Caservant, que l'on trouve sur cette route. A une demie lieuë de Barut nous vîmes un beau bois de Cyprés, que l'Emir Phacredin avoit fait aligner, & qui a bien une lieuë de tour. De là nous entrâmes dans une plaine de deux lieuës. Ensuite nous commençâmes à monter une haute montagne, au sommet de laquelle est la residence d'un des Princes des Druses, dans un gros Village nommé *Aroana*. Nous y passâmes ; & après une marche de deux autres heures & demie, nous arrivâmes à *Abeie*, lieu situé dans des montagnes du Caservant.

Les R. P. Capucins ont là une assez belle maison ; ils sont les Curez du lieu ; & leur Eglise, quoique dans une pro-

vince toute ſauvage, a quelque choſe de magnifique. Abeie étoit, il y a environ 60. ans, la demeure de ſept Emirs Druſes, qui y avoient chacun un beau Palais. Ces Palais étoient bâtis de groſſes pierres de taille, & en partie de Marbre ; ils ſentoient tout-à-fait leur grandeur, ſervant dans l'occaſion de fortereſſes aux ſept Emirs à qui ils appartenoient. On les voit encore en leur entier, quoique quelques-uns ſemblent extrémement negligez, & demander de promptes reparations. Ces ſept Emirs jaloux de la puiſſance l'un de l'autre ne purent reſter long tems en repos. Ils ſe firent des partis & des guerres civiles ; & le Grand Seigneur fut obligé d'envoïer ſes Bachas avec des Armées, pour les faire retirer dans leurs montagnes : parce que chacun voulant interreſſer dans ſa querelle les Villes circonvoiſines, ils avoient porté la guerre dans ces campagnes, & ravagé au loin toutes ces provinces.

Sur une montagne, qui n'eſt pas éloignée d'Abeie, on voit les ruines d'une ancienne Abbaie, qu'on pretend avoir appartenu à l'Ordre de ſaint Benoît. On ne le ſçait que par tradition : mais on veut, (& cela n'eſt pas hors d'appa-

rence) que de-là soit venu le nom de ce Village. Les environs sont remplis de grands conduits souterrains, bien travaillez, & bâtis de bonnes pierres de taille : il y a lieu de croire qu'ils servoient autrefois à conduire les eaux dans les jardins des Princes dont j'ai parlé. Au reste les Druses sont d'une espece toute particuliere. Quoiqu'ils aïent sur la Religion des idées peu communes, ils s'accommodent de tout le monde ; & l'on peut dire que ce sont de veritables tolerans ; puisque les Turcs & les Chrêtiens vivent avec eux sans rien craindre, & en pleine liberté d'accomplir les devoirs de leur religion. Comme le R. P. Adrien les a frequentez, & les connoît mieux que ne peut faire un voïageur comme moi, qui n'y alloit qu'en passant, on sera peut-être bien aise d'en voir ici une relation de sa main. La voici telle qu'il m'a fait l'honneur de me l'écrire.



RELATION SUR LA Religion des Druses, & principalement sur un endroit de l'Antiliban, nommé Solyma, où un Prince Druse fait bâtir à ses frais un nouvel Hospice aux R. P. Capucins Missionnaires de la Province de Bretagne.

MONSIEUR,

» Les Druses passent chez les Turcs pour
» hérétiques ; & leur secte est si particu-
» liere & si cachée qu'on n'a jamais pû
» découvrir au vrai leur Religion. Le
» Prophete, je veux dire, Mahomet que les
» Turcs respectent & honorent tant,
» n'est pas reconnu chez eux pour tel.
» Ils ne prient point ; ils ne jeunent ja-
» mais ; & il ne leur est pas permis d'al-
» ler à la Meque en pelerinage, ni de
» faire aumône ni charité : ainsi le sen-
» timent le plus commun, c'est qu'ils
» sont Idolâtres.
» Ceux qui professent leur Religion,
» sont divisez comme en deux classes.
» Les premiers s'appellent les *Spiri-*

tuels ; & sont les Religieux & les « Docteurs de leur Loi. Ils la tiennent, « & sont obligez de la tenir si cachée, « que si l'on étoit assuré qu'un d'entr'- « eux eût fait voir leurs livres aux « Chrêtiens, ils ne feroient aucune dif- « ficulté de tuer & le Drusè qui les « auroit montrez, & le Chrêtien qui « les auroit vûs. Ces sortes de Spiri- « tuels s'assemblent de tems en tems « dans des lieux retirez, pour lire ces « livres : & leur lecture, jointe à leur « obstination naturelle, ou du moins « accruë par la coûtume, est sans dou- « te la cause qui les entretient si par- « ticuliers. «

Les autres se nomment les *Igno-* « *rans*. Ceux-ci n'ont jamais la per- « mission d'entrer dans leurs assemblées: « on craint qu'ils ne decouvrent les « secrets de la religion, qui n'est pas « differente d'une idolâtrie dissimulée. « Au reste ces ignorans sont les privi- « legiez de la secte : car ils ont pou- « voir de faire tout indifferemment ; « & l'on ne témoigne aucune indigna- « tion, ni même aucune surprise, lors « qu'ils commettent quelque crime. On « les excuse au contraire : pour toute « punition l'on dit qu'ils sont des Igno- «

» rans. Il eſt deffendu aux Spirituels » de manger du bien des Ignorans ; » parce qu'ils pretendent que les richeſ- » ſes de ces derniers ſont un bien mal » acquis, ſoit qu'il ſoit un fruit de leur » rapine ou de leurs travaux : l'igno- » rance eſt une tache, qui ſe répand » juſque ſur ce qu'ils poſſedent ; & les » Spirituels ne ſçauroient ſelon leur » doctrine, en uſer ſans pêcher. Voi- » la en peu de mots toute la religion » de ces peuples, ou plûtôt tout ce » qu'on en a ſçu juſqu'à preſent. Il me » reſte à vous expliquer la ſituation de » *Solyma*, comme je vous l'ai pro- » mis.

» Solyma, ſelon quelques-uns, tire » ſon nom du plus ſage de tous les » Rois ; je veux dire de Salomon. D'au- » tres diſent que ſa veritable étymolo- » gie eſt le mot Arabe litteral *Ma*, qui » veut dire *l'eau* ; & en effet il y a plu- » ſieurs ſources d'eaux, de la meilleure » & de la plus belle qu'on puiſſe jamais » boire.

» C'eſt un grand Village, qui de tems » immemorial a été le ſiege & la reſi- » dence des Princes : & quoique ceux » de Solyma ne ſoient pas les premiers » des Princes Druſes ; cependant ils

ſont leurs alliez, & ils ont pris les « deux filles l'un de l'autre. Ce Vil- « lage eſt ſitué ſur la pente d'une mon- « tagne. Il a du côté du Nord le païs « de Caſervant, où il n'y a que des « Chrêtiens Maronites : du côté du Mi- « di tout celui des Druſes : au Levant « la montagne du Liban, qui n'eſt « éloignée que de deux lieuës : & enfin « à l'Occident, & dans la plaine, « la petite Ville de Barut, d'où « il n'y a que pour ſix heures de che- « min. «

Le Caſervant eſt plein d'Egliſes « & de Monaſteres d'hommes & de fem- « mes ; & la Religion Catholique y « eſt toûjours très floriſſante, les Ma- « ronites étant tous attachez au Saint « Siege, pluſieurs aïant même verſé « leur ſang, plûtôt que de renoncer « à la croïance Romaine. De l'Antili- « ban l'on voit avec plaiſir la plaine de « *Beijeka*, ſi belle par ſon étenduë, & « ſi admirable par ſa fertilité : elle eſt « traverſée d'une Riviere aſſez groſſe ; « & a pour voiſine l'illuſtre Ville de « *Balbek*, autrefois *Heliopolis* ; parce « que ſes Habitans adoroient le Soleil. « L'on trouve encore dans cette Ville « les plus rares antiquitez du Levant «

» & sur tout une quantité prodigieuse
» de colomnes travaillées avec un art
» merveilleux : mais elle est aujour-
» d'hui presque ruinée ; & les Turcs
» & les Chrêtiens n'y sont pas en as-
» sez grand nombre pour en par-
» ler.

» Pour Barut on sçait que c'étoit an-
» ciennement le Siege & le College des
» plus beaux esprits, de l'Orient. Elle
» est encore à present assez fameuse
» pour son Port de Mer, où se rendent
» continuellement des Caïques & d'au-
» tres bâtimens d'Alexandrie, de Ros-
» sette, de Damiette & du Grand
» Caire.

» Le Prince qui gouverne aujour-
» d'hui Solima & tout le païs d'alen-
» tour, s'appelle *el Emir Abd-alla* ; c'est-
» à-dire le Prince le serviteur de Dieu. Il
» est âgé de cinquante-huit ans. C'est un
» Prince bien-fait, & aimable, bien faisant
» d'un abord facile, & enfin accompli &
» plein de toutes sortes de belles qua-
» litez. Il a trois fils, & deux petites
» Princesses tout-à-fait aimables, &
» dont la vertu ne degenere en rien de
» l'illustre naissance. Un de ces fils est
» marié ; & a déja donné à son pere
» trois petits autres Princes, que l'on
éleve

éleve avec grand ſoin. «
Ce qu'il y a de plus admirable « dans nôtre Prince le ſerviteur de Dieu, « c'eſt qu'il a toûjours eu une amitié « toute particuliere pour les Chrêtiens, « & ſur tout pour les Religieux Francs, « & les Maronites ; parce qu'ils ſont « attachez à l'Egliſe Romaine. Il en a « conçu une haute eſtime, & s'en eſt « expliqué en pluſieurs rencontres : on « lui a même entendu dire, que de toutes « les Religions la Chrêtienne étoit à « ſon avis la ſeule veritable. Il ne laiſ- « ſe pas de demeurer dans ſa ſecte : « mais il n'a pas une haute idée de ceux « qui en ſont ; & l'on peut dire, qu'il « n'y reſte que par politique. Tous ceux « qui le ſervent ſont Chrêtiens ; & ce « ſont les ſeuls qu'il trouve dignes de ſa « confidence. Pour donner des marques « de ſon zéle pour les Chrêtiens, il a « fait bâtir quatre Couvents aux Reli- « gieux Maronites & Grecs ; & actuel- « lement il fait élever à ſes frais un « nouvel Hoſpice aux R. P. Capucins « Miſſionnaires de la Province de Bre- « tagne. Il y a même plus de vingt- « cinq ans qu'il preſſe ces R. P. d'ac- « cepter ſon offre. Ils ſe ſont toûjours « excuſez ſur la pauvreté de leurs Miſ- «

» sionnaires, & lui ont allegué; que » la pension qu'ils recevoient de l'Eu» rope étoit trop modique, pour ac» cepter de nouveaux établissemens; » la prudence ne leur permettant pas » de les entreprendre, de peur d'être » contraints dans la suite de les aban» donner, n'aïant pas dequoi y subsi» ster. Le Prince a perseveré dans sa » demande, & les a fait consentir à » ses bonnes volontez pour eux : le » nouvel Hospice sera cette année fort » avancé. Le bâtiment en sera vouté » depuis les fondemens jusqu'aux toits. » Je veux dire, que les offices d'en » bas, & les chambres de dessus, au » nombre de quatre, seront voutées. » Il y aura une cour avec un bassin » d'une eau fort claire & fort bonne, » dont la source est à la porte. L'E» glise sera mediocre, mais en voute » aussi; au reste fort commode, & » proportionnée dans sa petite éten» duë.

» Cette nouvelle maison a une vûë » agreable, & est située au milieu d'un » païs, où se trouvent toutes sortes » de nations Chrêtiennes, des Maro» nites, des Grecs, des Jacobites, & » avec cela les Druses. On voit par-

là, que ce sera un lieu avantageux «
aux Missionnaires, pour accomplir «
tous leurs devoirs. C'est la seule cho- «
se qu'envisagent nos Peres, qui dans ces «
travaux apostoliques sont veritablement «
infatigables. Ils plantent & arrosent; «
mais c'est au Seigneur à faire fructi- «
fier. Priez pour eux. Je suis, «

MONSIEUR,

Vôtre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, Frere ADRIEN Superieur de la Mission de Solyma.



CHAPITRE V.

Fleuve d'Amour. Vol qu'on veut faire. Inscriptions. Arrivée à Chypre : Vaisseaux Anglois. Arrivée en Egypte. Le Nil.

LE 3. Juin, pour revenir à Seide, je descendis pendant deux heures jusqu'au Fleuve *d'Amour*. Après l'avoir passé à gué, nous marchâmes l'espace d'une heure au de-là, & nous fimes nôtre Connac sous des arbres.

Le 4. dès la pointe du jour nous continuâmes nôtre chemin. Arrivez à Seide à huit heures du matin, nous fûmes au Camp ordinaire : mais à peine y étois-je entré, que je fus la cause innocente d'un chagrin, auquel ni les François ni moi nous ne nous serions jamais attendus. Comme je montois l'escalier du Camp, je posai mon fusil à deux coups contre la muraille : trois hommes, que j'aurois pris à leur air pour des Juifs, voulurent s'en saisir ; j'arrêtai le bras que l'un deux avançoit pour cela & le repoussai. Il est bon de ne pas laisser manier ces

ſortes d'armes aux gens de ce païs, qui ne l'entendent point ; il pourroit en arriver quelque accident fâcheux : d'ailleurs je ne ſçavois point & ne pouvois deviner leur deſſein. Ils ſe retirerent ſans rien dire ; mais ; ſoit qu'ils euſſent effectivement quelque mauvaiſe penſée, ſoit qu'ils cruſſent avoir reçu de moi un affront, & qu'ils vouluſſent s'en vanger, deux heures après ils ſe mirent en devoir d'inſulter tous les Francs qu'ils trouverent. Ils donnerent d'abord quelques coups à un pauvre valet de l'Auberge ; & le ſabre à la main, ils venoient droit au Camp, lorſqu'ils furent arrêtés par des Janiſſaires. Ce petit tumulte jetta auſſi-tôt l'allarme dans tout le Camp ; & le Conſul *M. Leſtelle* vint me reprocher aſſez cavalierement, que j'en étois la cauſe: je ne lui niai point : mais je lui repreſentai, que ce ſeroit une choſe bien étrange, qu'un François n'eût pas le pouvoir d'arrêter la main d'un Turc ou d'un Juif qui voudroit prendre ſes armes ; que je ne ſçavois pas ſi c'étoit là les principes des Conſuls de Seide ; mais que pour moi je m'étois perſuadé, que de ſouffrir de ſemblables inſultes, ce ſeroit le moïen le plus ſur

de faire mepriser la nation ; enfin que je ne pouvois m'abaisser jusqu'à des complaisances qui me paroissoient si lâches. Comme la peur s'étoit saisie de son esprit, il me dit beaucoup de choses mal arrangées, qui m'obligerent de le quitter. Je le fis sans y repondre, de peur d'augmenter le mal ; & je m'en retournai chez un de mes amis nommé *M. Castor*, premier député & un des principaux Marchands, de chez qui le Consul m'avoit retiré pour me loger chez lui. Le Bacha, qui apprit cette affaire au bout d'un moment, commanda aussi-tôt d'arrêter l'insolent qui avoit commencé la querelle. Il le fit mettre en prison, & envoïa un de ses gens à M. le Consul, pour lui dire ; que sur le rapport qu'on lui avoit fait que quelques personnes avoient été assez hardies pour insulter les Francs, il venoit de faire emprisonner l'auteur de cette insolence, & qu'il le puniroit selon sa volonté. L'homme du Bacha pria M. le Consul de lui faire grace : M. Lestelle le fit sans difficulté. Je ne veux pas condamner sa douceur ; mais, pour l'honneur de la nation, il devoit affecter plus de severité, & porter une plainte d'une action,

qui demeurant impunie pourroit avoir de mauvaises suites : en un mot j'aurois voulu que le Bacha en eût été instruit par les François mêmes. Je trouvai à Seide deux Inscriptions : voyez les nomb. 4. & 5.

Comme je songeois à mon depart, le Pere Raphael arriva avec quatre Religieux : ils alloient dans l'Isle de Chypre. Pour passer ce trajet, nous choisîmes un gros batteau, & nous nous y embarquâmes le 9. de Juin. Le vent, qui demeura favorable, nous mit le 11. à la pointe du jour à la rade de *Lernica*, où nous mîmes pied à terre. J'y rendis la Lettre de M. le Comte de Pontchartrain à M. Luce le Consul: il me logea chez lui avec toute sorte d'amitiez.

Le 16. sur les 11. heures du matin il arriva à Lernica un Vaisseau de guerre Anglois, qui avoit pris un gros batteau fait à Seide, & équippé par les gens du païs, à qui le Consul de Seide avoit donné la patente & le pouvoir d'arborer le pavillon blanc. Ce batteau avoit été pris parce que croïant que le Vaisseau Anglois étoit de Malte, il n'avoit point fait de difficulté de passer auprès de lui. Son chargement

pouvoit bien valoir huit cens écus : les Anglois l'armerent aussi-tôt, pour faire des courses sur les petits bâtimens François, qui sont sur ces Mers. Pour me desennuïer en attendant qu'il passât quelque Vaisseau qui pût me conduire en Egypte, je me transportai à Nicosie. Les chaleurs de cette Ville & de l'Isle en general me parurent excessives. Une personne m'assura, que dans un lieu qui n'en est pas éloigné, l'on avoit trouvé de l'or ; & me montra même un morceau de pierre où il y en avoit de tout formé : ce qui me fait croire que la mine pourroit être riche.

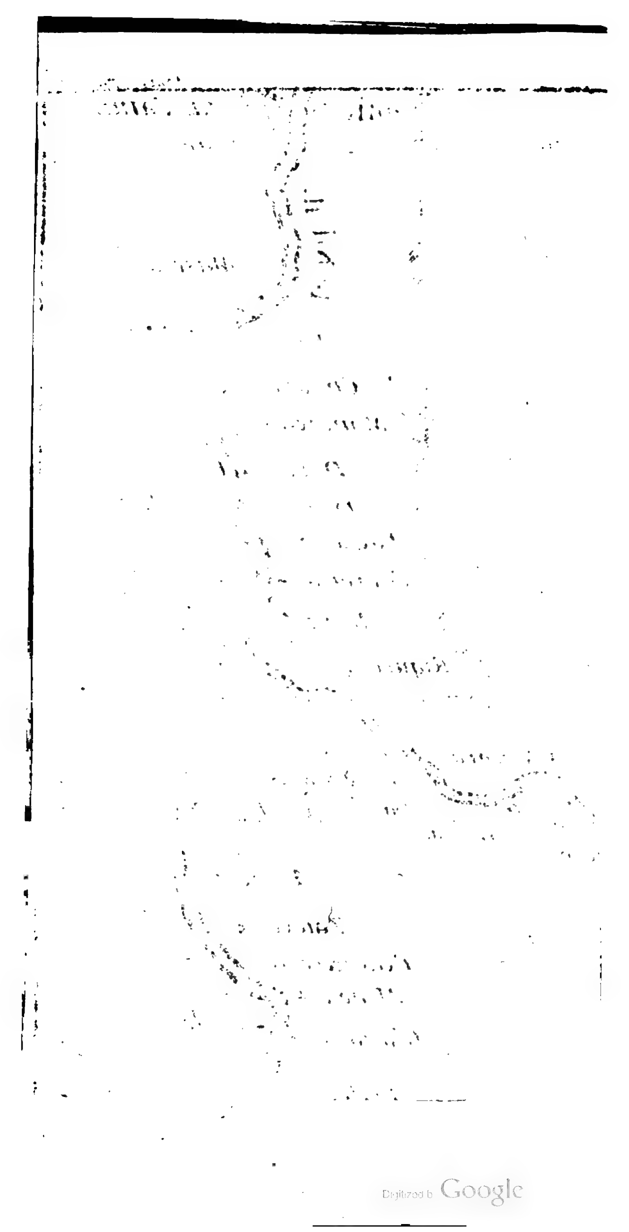
Revenu à Lernica, je me mis sur une barque, qui s'en alloit à un autre Port de l'Isle charger pour l'Egypte. Partis le 10. Juillet nous passâmes à *Limaso*, où nous fîmes quelques provisions. De-là nous avançames à *Basse*, d'où tournant par tramontane, nous fûmes moüiller à la rade de *Megare*. Nôtre barque y fit son chargement de poix ; & après un séjour de douze jours, prit la route d'Alexandrie, où nous arrivâmes le 5. d'Aoust. J'en sortis le 12. pour aller à *Rosette* : j'y arrivai le même jour ; & j'y demeurai jusqu'au 20. Com-

20. Comme le Nil étoit gros & le vent assez bon, je ne mis que deux jours à faire le voïage de Rosette au Caire; & le 23. M. *Maillet* le Consul, mon ancien ami m'y receut, & m'y logea chez lui avec tout l'agrément imaginable.

Le 25. on y fit la fête de saint Loüis à l'accoûtumée; c'est-à-dire, qu'il y eut un repas magnifique, où se trouva toute la nation. Il y avoit déja longtems que j'avois envoïé dans cette grande Ville un Calice, que je destinois pour la Chapelle du vieux Caire: (Cette Eglise est le lieu où l'on pretend que la sainte Vierge demeuroit avec nôtre Seigneur pendant son séjour en Egypte) on me remit mon Calice comme je l'avois enveloppé; j'eus le bon-heur de faire mon present & de m'acquitter le dernier d'Aoust.

Le 5. de Septembre, dans le dessein du voïage du *Phioumé*, endroit de l'Egypte où je n'avois pas encore été, je sortis du grand Caire pour me rendre au vieux, où j'arrivai sur le midi. Quelques heures après je fis marché avec un batelier pour me mener où je voulois aller. Ainsi voïant le vent favorable, nous fîmes voile sur le Nil; & au bout de vingt-quatre

heures, nous entrâmes dans un de ses canaux, qui est sur la droite : nous y navigeâmes deux jours & deux nuits. Arrivez à un lieu nommé *Laon*, où l'on a coûtume de débarquer, nous mîmes pied à terre ; & nous fîmes transporter nos hardes & les marchandises environ cinquante pas, pour les mettre dans une autre barque, & sur un autre Canal du Nil, qui va droit au Phioume. Ce Canal reçoit les eaux du Nil par dessous un beau Pont à trois arcades, auprès duquel l'eau tombe comme dans un precipice, pour aller ensuite arroser les païs les plus bas de l'Egypte ; d'où elle se répand encore dans beaucoup d'autres canaux, qui penetrent toute la Province du Phioume. A ce précipice il se pesche de fort gros poissons, & particulierement une espece particuliere, que les Habitans du lieu appellent *Varioles*. Je demeurai là jusqu'à la nuit sous des baraques où l'on boit du caffé. A neuf heures je m'embarquai : nôtre barque étoit chargée de marchandises pour le Phioume, où nous arrivâmes le lendemain au matin. Je fus loger chez les R. P. de la Terre sainte qui y ont une Hospice.



CHAPITRE VI.

La Ville de Phioume. Colonnes. Restes d'Arsinoé. Catacombes. L'histoire du Lac Querron. Caron ; son Histoire. Grottes. Gerboise, animal extraordinaire.

LE Phioume, dont cette capitale tire son nom, est une des plus abondantes Provinces de l'Egypte. Il est situé au couchant du Nil, & à deux grandes journées du Caire, en remontant ce Fleuve, dont il est aussi éloigné de cinq ou six heures de chemin. C'est une plaine environnée de toutes parts de montagnes ou de deserts de sable. Les plaines du bord du Nil n'ont de communication avec celle-ci que par une gorge de montagnes, qu'on prétend avoir été autrefois pratiquée par art. Les Historiens Arabes disent, dans la description qu'ils en ont faite, que le Phioume est separé de l'Egypte, comme l'Egypte est elle même separée du reste de l'univers, par des deserts ou par la Mer, qui l'environnent de tous côtez : aussi assurent-ils, qu'après la « conquête de l'Egypte par *Omar* fils « *d'Aas*, la Province de Phioume resta «

» deux ans entiers inconnuë aux Arabes.
» Ce conquerant, sur les rapports qu'on
» lui en fit ensuite, ordonna un deta-
» chement pour l'aller reconnoître :
» mais le detachement même, après
» avoir traversé deux journées de desert,
» s'en seroit absolument retourné sans
» ses guides ; qui, pour encourager les
» Soldats, leur assurerent qu'ils n'avan-
» ceroient pas encore l'espace de deux
» lieuës, sans voir paroître les habita-
» tions de cette belle Province. Les
» Habitans ne firent aucune resistance
» aux Arabes : » aussi passent-ils pour
les plus poltrons de l'Egypte ; quoi-
qu'en general on puisse dire que la plû-
part des Egyptiens ne sont pas fort cou-
rageux.

Le Nil, dans le tems de sa hauteur, se communique au Phioume par la gorge des montagnes, dont je viens de parler. Ce vaste terrain, plus bas que celui des bords du Fleuve, le reçoit par une écluse, d'où ses eaux sont ensuite repanduës dans toute la plaine par une infinité de canaux menagez avec un art admirable. Enfin aïant tout arrosé, elles tombent dans un Lac appellé le Lac *Querron*. Comme la fertilité, & par consequent le bonheur de l'Egypte, ne vient

que des inondations du Nil ; il semble que la nature elle même apprenne aux Egyptiens à s'en servir à propos. Ils ont pour cela une industrie merveilleuse ; & c'est chez eux une espece de science, qu'ils cultivent avec tous les soins possibles. Les eaux qui s'amassent dans le Lac Querron, sont ensuite reportées dans la même plaine durant le reste de l'année. Les premiers canaux ne sont pas inutiles dans cette seconde communication. Mais pour la rendre plus entiere, on en a creusé plusieurs autres ; & tout cela est disposé de telle sorte, que ceux qui n'ont pas vû l'entrée des eaux du Nil pourroient croire que le Lac les fournit de lui-même à la Province. Il est vrai que dans ce Lac il y a deux grandes sources, qui sans doute ne contribuent pas peu à la continuité de cet arrosement : car il est perpetuel, sans que les eaux du Lac tarissent ; & delà on peut conjecturer, que les sources remettent dans son lit quantité d'eau à mesure qu'il en sort. Mais cela n'empêche pas que quelquefois les canaux ne s'épuisent, & que le Lac lui-même ne soit reduit à fort peu d'eau. A cette occasion je rapporterai ce qui arriva en 1695. Lannée 1694. le Nil crût très

peu ; & ses eaux devinrent encore fort basses l'année après 1695. Cela fut cause que les eaux du Lac Querron baisserent aussi considerablement. Mais ce qui surprendra, c'est qu'en même tems elles decouvrirent une infinité de belles ruines, comme d'un nombre de très grandes Villes qu'elles avoient ensevelies sous leurs abismes.

Dans toute l'étenduë de l'Egypte, le Phioume est la Province, où il se trouve de plus superbes restes du travail des anciens Egyptiens, sur tout à l'égard des canaux, qui sont peut-être les seuls de l'antiquité qui aïent subsistez jusqu'à nous. Les milliers d'années qui se sont écoulées depuis qu'ils sont faits, ont donné peu d'atteinte à leur solidité : ils sont encore tous en leur entier presque par tout ; & il est impossible d'en considerer la structure & la multiplicité, sans une extrême admiration. La plûpart des Historiens Orientaux disent qu'ils sont l'ouvrage de Joseph. Ils assurent, que ce Patriarche étant âgée de
» plus de cent ans, ses ennemis, envieux
» d'une élevation qui duroit trop pour
» leur ambition, firent entendre au
» Pharaon de ce tems-là, que ce Mi-
» nistre, devenu vieux, n'étoit plus en

état de gouverner l'Egypte. Le Roi, « dit-on, persuadé par leurs discours, « dont il ne voïoit pas le but, se ser- « vit de ce pretexte pour ôter à Joseph « la charge de premier Ministre; & lui « dit de choisir dans ses Etats tel en- « droit qu'il jugeroit à propos, pour « y passer tranquillement le tems qu'il « avoit encore à vivre. Joseph lui de- « manda cette plaine du Phioume, qui « n'étoit alors qu'un marais ingrat & « inutile, qui ne produisoit rien ni à « l'état, ni à ses Habitans, dont le « nombre devoit être fort petit, vû un « si mauvais terrain. Il se retira là avec « sa famille; & une grande partie de « sa nation l'y suivit. «

Comme l'oisiveté n'est bonne à rien « & que des personnes de l'esprit de « Joseph ne font rien que de grand; « il chercha à emploïer les Hebreux. « Il leur fit donc fabriquer des canaux, « bâtir des Ponts, & établir des habi- « tations avec une conduite & une adres- « se surprenante. En un mot tout fut « achevé en mille jours; après lesquels « Joseph invita le Roi à venir voir ce « grand ouvrage. Ce Prince, qui sça- « voit le peu de tems que l'on avoit « mis à le faire, s'écria, surpris de la «

» grandeur & de la beauté du travail, » *comment cela s'est-il pû faire Phi-elf-jom,* » qui signifie, *en mille jours* : d'où le nom » de *Phioume* est resté à la Province. Le » Pharaon admira long-tems la sagesse » de Joseph, qui avoit rendu un païs, » auparavant inutile, la Province la plus » fertile de son Roïaume. Il jugea que » la perte d'un semblable Ministre, qui » devoit être si préjudiciable à son » Etat, pouvant au moins se differer jusqu'à ce que la nature même le » lui ôtât, il étoit de son devoir de lui » remettre le timon des affaires entre » les mains : ainsi Joseph fut rétabli » dans sa charge ; & reprit sa premiere authorité, à la confusion de tous » ses envieux.

On fait beaucoup d'autres histoires sur cette Province : voici une des plus reçuës. « Un Roi d'Egypte étant allé » conquerir l'Ethiopie, resta vingt ans » à cette expedition. Pendant ce tems-» là le Visir, ou si l'on veut, le Ministre » à qui il avoit confié le Gouvernement » de l'Egypte, usurpa le Roïaume dont » il avoit la regence ; persuadé que son » Maître ne reviendroit jamais. Ce-» pendant, comme il avoit toûjours une » apprehension de son retour, il voulut

prendre ses précautions, & se mettre «
en état de deffense contre un Roi lé- «
gitime, qui s'il revenoit, reparoî- «
troit peut-être en conquerant. Il fit «
donc défricher les marais du Phiou- «
me : il fit bâtir plusieurs Villes ; & «
entre autres il en fortifia une, non «
seulement par tout ce que fournit «
l'art ordinaire, mais par la magie «
même & toute la puissance des Talis- «
mans. Le Roi revint, & l'usurpateur «
fut contraint de se retirer dans cette «
Ville; mais on n'osa l'y venir attaquer; «
& le Pharaon fut contraint de lui «
abandonner la joüissance de toute la «
Province. «

Il est certain, qu'il y a eu dans ce petit espace de très grandes Villes, dont les ruines sont encore parlantes. La Province ne contient que trois cens soixante six Villages ; mais on dit, que chaque Village pourroit nourrir un jour durant la Ville du Caire de l'excedent du bled qu'il produit à ses Habitans. On y fait aussi une moisson de lin ; & les lins de cette Province, dont ils empruntent le nom, passent absolument pour les plus beaux d'Egypte. Les Habitans du Phioume en emploient une partie à faire diverses sortes de toile,

qu'ils viennent vendre au Caire ; & c'est leur principal trafic. Ils ont aussi quantité de figuiers, & de vignes, dont les fruits se portent aussi au Caire, & leur produisent beaucoup d'argent. Comme il n'y a pas de vignes dans le reste de l'Egypte, quoiqu'il y ait des treilles en divers endroits, on pourroit croire que cette Province est la *Sébennitique* fameuse chez les Anciens par son bon vin. Il est vrai que cela ne paroît pas s'accorder avec l'ancienne description de cette Province, que l'on mettoit sur un des canaux du Nil, qui s'alloit rendre dans la Mer ; & qu'on appelloit canal Sebennitique : cependant, comme de la Province du Phioume à Alexandrie il n'y a qu'une plaine de sable de deux journées de chemin, il se peut faire que les eaux qui descendent du Nil dans le Phioume & qui y forment à present le grand Lac, aïent autrefois été portées par une continuité de canaux jusqu'à la Mer. Le sable a sans doute rempli les canaux dont je parle ; & ce ne seroit pas même une chose fort surprenante, si l'on disoit, qu'autrefois la Mer elle même a pû confiner au Phioume ; puisque tous les jours nous la voïons abandon-

ner certains endroits, & aller en inonder d'autres. Au reste, quoique j'eusse appris ce que l'on vient de voir par les bruits communs; je ne laissai pas d'examiner par moi-même la Province & la Ville du Phioume.

La Ville est bâtie au bout des ruines de l'ancienne Ville *d'Arsinoé*, du côté du Levant. Ses maisons ne sont pas grandes, n'ont qu'un étage, & ne sont faites que de briques cuites au Soleil. J'entrai dans plusieurs que je trouvai fort commodes, & assez propres. Celles des personnes d'authorité, ont même quelque éclat, & sont fort belles. Le Canal qui m'y mena, passe au milieu de la Ville, & va du Levant au Couchant: on l'appelle *Barb Joseph*, c'est-à-dire *le Fleuve de Joseph*, qui l'a fait faire. On m'assura qu'il ne manquoit jamais d'eau; parce qu'il avoit lui-même des sources qui lui en donnoient: mais il ne porte bâteau que lorsque le Nil est dans son accroissement. Il y a dans Phioume plusieurs Ponts, la plûpart couverts; mais sur tout quatre d'une grande beauté. Ces Ponts sont tant sur le grand Canal, que sur deux autres petits, qui passent dans la Ville; mais ils n'ont point d'eau, lorf-

que le Nil est bas. Il y a encore au Phioume quantité de monumens antiques ; comme des colomnes de Marbre & de Granite, des chapiteaux & des pied-d'estaux. Je vis dans une de ses places une colomne de Granite de plus de 40. pieds de long : elle y est couchée par terre ; & apparemment elle étoit jadis élevée avec quelque figure dessus.

Les Phioumistes sont la plûpart assez pauvres : la veritable cause de leur misere est la tirannie de leurs Gouverneurs. Les Peres de la Terre Sainte ne laissent pas de s'y entretenir, parce qu'ils y pratiquent la Medecine. Entre les toiles que l'on y fait de Lin, est le *Bourdas* : c'est une toile raïée, dont la plûpart des Phioumistes s'habillent. On y travaille aussi des cuirs, qui sont fort estimez ; & c'est de là que viennent les belles Istorio ; c'est à-dire, les nates fines, dont on se sert dans toute la Turquie. Le terroir de cette Ville n'est pas seulement fécond ; ce qui y croît, est aussi beaucoup meilleur que dans les autres païs. On y rencontre des champs entiers pleins de Rosiers : les Figuiers y composent des petits bois ; & les Jardins sont plantez par tout des plus beaux arbres fruitiers, comme de pom-

miers, d'Orangers, de Citronniers, de Peſchers, de Pruniers, d'Abricotiers, de Palmiers & autres, dont les Phioumiſtes vont ou envoïent au Caire vendre les fruits ; ſur tout les Dattes, dont il y a toûjours une très grande quantité. Le vin y eſt bon ; mais il ſeroit beaucoup meilleur, ſi on le faiſoit comme en Europe.

De Phioume j'allai me promener aux ruines *d'Arſinoé*. On n'y voit plus de loin que de petites montagnes faites des demolitions de cette Ville ; elles font aſſez connoître qu'Arſinoé étoit autrefois une des Villes les plus ſuperbes de l'Egypte. Elle a conſervé cet ancien nom parmi les Chrêtiens du païs : mais les Turcs l'appellent *Medinaphares* ; je n'ai pû ſçavoir l'origine de ce nom. Au reſte j'y vis peu de choſes ; & tout y eſt trop enfoüi, pour nous donner aucune connoiſſance ; mais lorſque je fus retourné le ſoir, on me dit qu'il y avoit bien d'autres monumens antiques, & même des plus curieux, aux autres côtez de la Ville. Comme les Arabes font ſouvent des courſes dans ce païs, je pris le lendemain avec moi quatre Turcs, & tous bien armez, nous ſortîmes de la Ville par Ponant,

Après avoir fait environ une lieuë, nous arrivâmes à une grande Eguille quarrée, d'environ soixante pieds de haut: deux de ses côtez en ont huit de largeur; les autres sont un peu plus étroits; mais elle va un peu en diminuant. Je reconnus facilement qu'elle avoit été incrustée d'une matiere blanche, & qu'autrefois il y avoit eu dessus des hieroglyphes, & quelques figures des Divinitez d'Egypte. Voilà ce que j'en ai pû copier.

Une seconde lieuë nous mit à un gros Village nommé *Fidemin*. On y voit quantité de grosses pierres, & à quelques-unes, des bas-reliefs: mais trop effacez pour en voir distinctement les figures. C'est dans ce Village, dont le terroir est un vignoble, que reside l'Evêque des Chrêtiens Cophtes: nous nous y reposâmes quelques tems. Ensuite nous passâmes celui de *Senours*, qui n'est pas moins considerable. Celui-ci est plein de Cophtes: ils y ont même une Eglise assez belle, dediée à l'Archange saint Michel; mais elle est nuë, & sans grands ornements. A une portée de pistolet de Senours est un Pont de brique fort ancien, bâti, à ce qu'on croit, par Joseph; pour

ag. 62

donner passage au Nil, quand il deborde : il n'a que quatre arcades ; mais il me parut avoir été autrefois beaucoup plus grand qu'il n'est.

De-là nous fûmes voir un lieu, qu'on disoit être une Ville soûterraine. Je jugeai d'abord que c'étoit des catacombes ; & veritablement j'y trouvai quantité d'ossements : il y en avoit plusieurs beaucoup plus grands que les ordinaires ; & j'y maniai des crânes d'une grosseur capable d'étonner. Ces caves sont spacieuses, ont des ruës, & de chaque côté des niches, que les gens du païs prennent pour des boutiques : c'est ce qui leur fait dire que ces Catacombes sont une Ville soûterraine.

Le Lac Querron est assez près de Senours. Il n'a pas plus d'une demie lieuë de large ; mais en recompense il est fort long ; c'est-à dire, de plus d'une journée de chemin : il tient toute la plaine ; & va jusques à de petites montagnes remplies de grottes, où l'on avoit coûtume d'aller mettre des Momies. Mon dessein étoit d'en faire le tour : mais les Arabes, irritez de ce qu'on leur avoit donné la chasse les jours precedens, & sur tout de ce que l'on avoit coupé la tête à plusieurs des

leurs, ne faisoient quartier à aucun des Turcs ou des Chrêtiens qu'ils pouvoient attrapper : de sorte qu'il nous fallut malgré nous demeurer dans le Village. Les Pescheurs même quitterent le Lac ; & tout le monde se renferma du mieux & le plus qu'il put. J'allai rendre visite à un des Cheks de Senours : & la conversation, parce que j'étois voïageur, tomba insensiblement sur les raretez du païs. Il remarqua sur mon visage un chagrin de ne pas voir ce Lac à ma fantaisie ; & ce fut pour moi une occasion d'en entendre plusieurs Histoires. Il me dit d'abord que le Lac Querron étoit autrefois beaucoup plus grand, qu'on ne le voit aujourd'hui : qu'il y avoit un endroit, dont toute l'eau s'étoit écoulée : & où il n'étoit resté qu'une terre mouvante: que cet endroit étoit extrémement dangereux ; & que les Chameaux, les Chiens & les Hommes mêmes qui y alloient quelquefois sans y penser, y enfonçoient de maniere qu'on ne les revoïoit plus. Mais ce qu'il ajoûta me parut quelque chose de plus extraordinaire : & peut-être que les Sçavans n'en jugeront pas le recit indigne de leurs attentions, du moins en quelques circonstances.

Dans

Dans ces anciens tems, continua-t- «
il, & lorsque le Lac étoit encore dans «
toute sa grandeur, les Pharaons «
avoient autour d'ici une grande Vil- «
le, où ils faisoient ordinairement «
leur residence. Une femme de cette «
Ville, se promenant un jour sur les «
bords du Lac, y vit une Vache qui «
venoit de mettre bas son veau, & le «
lechoit. La reflexion qu'elle fit, qu'el- «
le demeuroit dans une continuelle «
sterilité, pendant que cette Vache «
& tant d'autres bêtes faisoient tous «
les jours des petits: cette idée, dis- «
je, l'entraîna dans une espece de «
rage; & la fit éclatter en injures; & «
contre la Vache, qu'elle croïoit bien «
plus indigne qu'elle de la puissance «
de produire son semblable; & sur «
tout contre les Dieux, qu'elle trait- «
toit d'injustes, & d'incapables de «
discerner la juste valeur des choses. «
Dans le tems que dans cette fu- «
reur elle se tourmentoit beaucoup, «
& qu'elle étoit, pour ainsi dire, hors «
d'elle; elle entendit comme la voix «
d'un tonnere, qui lui dit; qu'elle «
auroit un Fils; qu'il s'appelleroit Ca- «
ron; & qu'il deviendroit même un «
des Pharaons. Cette femme rentrant «

» en elle même, fut au desespoir de ce
» qu'elle avoit dit : mais l'esperance de
» voir ses vœux exaucez la consola. El-
» le en vit bien-tôt l'accomplissement;
» & au bout de neuf mois elle mit au
» monde un Fils, qu'elle nomma Ca-
» ron. Il croissoit à vûë d'œil; mais la
» malice de son esprit surpassoit infini-
» ment la force de son corps. Dès qu'il
» fut grand, ses mauvaises inclinations
» le porterent aux crimes les plus af-
» freux; & sa mechanceté naturelle lui
» fit former les plus pernicieux projets.
» Enfin voïant que l'on ne fait rien dans
» le monde sans argent; & resolu d'en-
» treprendre tout pour en trouver, il
» s'avisa de se camper sur le bord du
» Lac, en un lieu d'où l'on passoit
» les morts de l'autre côté, pour les
» mettre dans les puits des grottes
» destinées aux Momies. Là pour cha-
» que mort que l'on alloit enterrer, il
» exigeoit bon gré malgré une somme
» assez considerable : & afin qu'on ne
» lui fît point de resistance, il publioit
» que c'étoit un ordre du Roi, dont il
» n'étoit que l'executeur.
» A mesure qu'il gagna, il prit avec
» lui d'autres brigands, pour le soûte-
» nir dans la collection de son nouvel

impôt. Sa fripponerie dura plusieurs « années sans qu'on s'en apperçût : mais « comme tôt ou tard tout se découvre, « la mort du Fils du Roi étant survenuë, « revela aux Egyptiens toute la mechan- « ceté de Caron. Soit qu'il prît le Fils « du Roi, pour le Fils de quelque autre « Seigneur, soit que les richesses qu'il « avoit acquises enflassent son courage « jusqu'à le rendre insolent ; il l'arrêta « comme les autres, pretendit avoir son « droit, & jura que sans cela il ne pas- « seroit point le Lac, se mocquant de « toutes les raisons qu'on pouvoit lui « apporter. «

Les Officiers qui accompagnoient « le corps, persuadez avec raison que « le Fils du Roi devoit être exempt de « toutes sortes d'impôts, & d'ailleurs « irritez par l'impudence d'un homme « qu'ils croïoient un Officier fort subal- « terne, furent aussi-tôt en porter leurs « plaintes au Pharaon. Ils lui represen- « terent que depuis qu'il avoit fait le- « ver un tribut sur les morts ; quoi- « qu'il semblât que leurs corps, n'étant « plus de ce monde, ne devoient pas « causer la misere de ceux qui y restoient, « cependant aucun Egyptien n'avoit re- « fusé de le païer ; & qu'en cela, com- «

» me en toute autre chose, ils s'étoient
» toûjours fait un plaisir de contribuer
» à la gloire & aux richesses de sa Ma-
» jesté : mais que dans l'occasion pre-
» sente ils seroient même coupables de
» se taire ; & qu'il n'étoit pas suppor-
» table qu'un Officier, qui portoit son
» insolence jusqu'à refuser de passer le
» fils du Roi, & à maltraiter les pre-
» miers de la Couronne, demeurât im-
» puni.

» Sa Majesté Egyptienne, qui n'avoit
» rien compris dans ce discours de ses
» Officiers, parce qu'elle n'avoit ja-
» mais entendu parler de Caron, fut
» fort surprise, lorsqu'elle se fût fait
» expliquer plus amplement quel étoit
» cet Officier, & de quelle nature étoit
» l'impôt qu'il exigeoit. Elle dit sur le
» champ, qu'elle n'avoit jamais donné
» d'ordres pareils ; & elle envoïa auf-
» si-tôt les Officiers de Sa Justice, pour
» se saisir du Battelier, qui avoit été
» assez insolent, pour usurper les droits
» des têtes Couronnées.

» Caron, qui n'étoit pas fort timide,
» se presenta effrontément devant le
» Roi. Pharaon lui demanda qui lui
» avoit donné la permission de voler
» ainsi le public : cela ne l'étonna point.

Il répondit d'un ton ferme, que ce « qui étoit une bonne chose pour les « Grands n'étoit pas un crime en lui, « sur tout s'il l'avoit fait pour eux & « en leur place. Le Roi alloit ordon- « ner qu'on l'empalât : mais Caron le « pria de l'écouter ; & montrant toû- « jours un courage de determiné, il lui « dit, qu'il falloit faire les choses moins « à la legere. *Sire*, continua-t-il, *ce n'est* « *point pour moi que j'ai tiré ce tribut de* « *vos Sujets ; c'est pour Vôtre Majesté,* « *dont aucun d'eux ne prend assez les in-* « *terêts : qu'en ai-je affaire, moi parti-* « *culier, qui sçais fort bien me rendre* « *heureux avec fort peu de bien ? Et peut-* « *on dire que c'étoit pour en joüir dans* « *les delices, lorsque l'on me voit tous les* « *jours exposé aux insultes de ceux qui veu-* « *lent aller dans les grottes ? Non, Sire,* « *ce seroit se tromper ; & vous allez tout* « *à cette heure approuver mon dessein. Je* « *me suis persuadé que, puisque vos Fer-* « *miers vous voloient, il falloit du moins* « *que quelque Sujet fidele remît dans vos* « *coffres ce qu'ils en ôtoient. C'est moi, Si-* « *re, qui ai voulu être ce fidele sujet.* « *Vous connoîtrez ma fidelité ; lorsque,* « *saisi des richesses que je n'acquerrois que* « *pour vous, vous me verrez encore pren-* «

» *dre sur moi le même travail, & me re-*
» *mettre dans le même mêtier pour vous*
» *en donner de nouvelles. Je ne le ferai ce-*
» *pendant qu'avec l'aveu de Vôtre Ma-*
» *jesté : mais qu'elle me permette de lui re-*
» *presenter, que c'est le meilleur moïen*
» *qu'elle puisse trouver pour avoir de quoi*
» *se defendre contre ses ennemis.*
» Le Roi envoïa aussi-tôt au lieu où
» Caron lui dit qu'étoit l'argent de l'im-
» pôt qu'il avoit levé sur les morts : il
» le fit mettre dans ses coffres ; loüa
» Caron d'une précaution qu'il trouvoit
» sage ; & au lieu de le faire mourir,
» le fit son Visir ; lui donna la Veste
» avec un Palais magnifique ; & le con-
» firma dans son premier emploi, dont
» il fit la premiere dignité de son Etat.
» Ce fut alors que l'impôt commença
» à s'exiger par l'autorité du Roi. Caron
» y gagna des sommes immenses ; &
» devint enfin si puissant, qu'il fit as-
» sasiner son Roi, & se fit mettre la
» Couronne sur la tête.

On pourroit douter si c'est de-là que les Poëtes ont pris l'histoire de Caron le passager des Enfers, ou si c'est des Poëtes que les Egyptiens la tiennent : mais au moins m'avoüera-t-on que la Fable & cette tradition des Egyptiens

ont une conformité entiere ; & qu'il eſt fort vrai ſemblable, que l'une a donné occaſion à l'autre.

Le Lac de Caron s'appelle en Egyptien, *la birque Querron*. Pour ce qui eſt de l'endroit où l'on enfonce, les Egyptiens diſent qu'il y a de l'eau par deſſous ; & que la terre que l'on y voit eſt fort mince, & fort legere, & flote ſeulement ſur la ſurface du Lac: mais je trouvai peu d'apparence dans ce raiſonnement ; & il ſemble que ſi la choſe étoit telle qu'ils la depeignent, cette terre enfonceroit toute entiere avec ceux qui ſe mettroient deſſus ; ou que ſi c'étoit du ſable, ce fable étant fluide comme l'eau n'en auroit point par deſſous, & demeureroit lui-même au fond. Aſſez près du Lac eſt un grand Palais appellée *Quellai Querron* ; c'eſt-à-dire le Château ou la Fortereſſe de Caron. On m'aſſura que ce Château avoit plus de quatre cens chambres ; & l'on croit dans le pais, que lorſque quelqu'un y entre, il s'y perd & n'en reſſort jamais. Les Phioumiſtes en donnent une raiſon, que la ſuperſtition leur a ſuggerée : ils pretendent que ce Palais eſt plein de treſors, gardez, aſſurent-ils, par de puiſſans Taliſmans qui

tuent aussi-tôt ceux qui ont la hardiesse d'y entrer. Je fus extremement fâché de ne pas voir par moi-même ce qui en est. Pour le Château, on l'apperçoit de loin ; & il a veritablement l'air d'être quelque chose de fort grand. Tous ces lieux sont remplis de ruines ; & l'Egypte est par tout un païs des plus charmans pour les Antiquaires.

En revenant nous passâmes par *Biamuf*: c'est un Village qui n'est éloigné de Phioume que d'une demie lieuë. On y voit une statuë de Geant de pierre de granite : l'injure du tems l'a fort mutilée ; & elle n'a plus ni tête ni bras : elle est sur un grand pied-d'estail fort beau ; & les gens du païs l'appellent la statuë de Pharaon. Près de ce Geant sont cinq autres pieds-d'estaux en demi ronds, plus petits que ceux de la statuë ; mais sans figures : apparemment qu'il y en a eu autrefois.

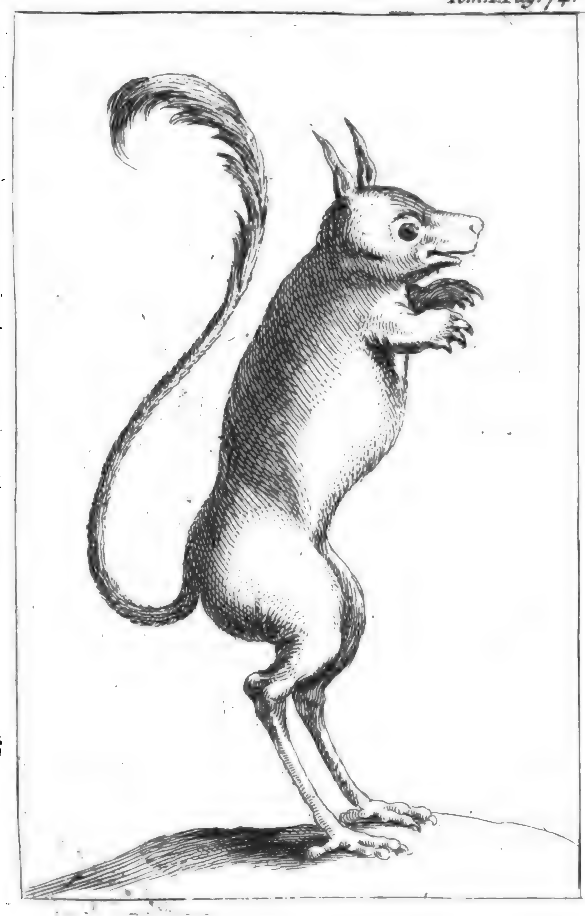
Assez proche de ce Village sont des Grottes qu'on m'assura être fort curieuses. Je m'y transportai, & trouvai que c'étoit peu de choses. Je fus visiter le Chek du lieu sous ses pavillons : il me reçût fort bien. Comme j'étois occupé à visiter cet endroit, j'apperçus un petit animal qui couroit très fort sur ses deux

deux jambes de derriere ; elles étoient ſi longues, qu'il ſembloit monté ſur des échaſſes. Je fus retrouver le Chek pour le prier de me faire avoir de ces animaux, ſi cela étoit poſſible ; il me demanda ce que j'en voulois faire ; *c'eſt pour examiner*, lui-dis-je, *ſi je ne trouverai en eux rien qui puiſſe me ſervir pour la Medecine.* Il envoïa ſur le champ une douzaine de ſes gens à la chaſſe de ces animaux : je les accompagnai de loin, & j'eus le plaiſir de voir cette chaſſe. Ces animaux terrent comme les lapins ; les hommes du Chek ſe mettoient à l'affut proche du trou, & quand l'animal ſortoit, un d'eux alloit vîtement reboucher ce trou dans le fonds, ne laiſſant d'ouvert qu'environ la longueur du bras ; après quoi il retournoit dans ſon poſte, pendant que les autres chaſſoient l'animal, qui revenoit ſe ſauver dans ſon terrier, dont celui qui étoit caché venoit boucher la ſuperficie, & enſuite prenoit l'animal avec la main. On en prit ſept de cette maniere, que j'emportai à la Ville de Phioume, où je fis faire une cage de fil de fer, pour les tranſporter avec moi. Les Arabes ſe ſervent de ces animaux pour aprendre à courir à leurs le-

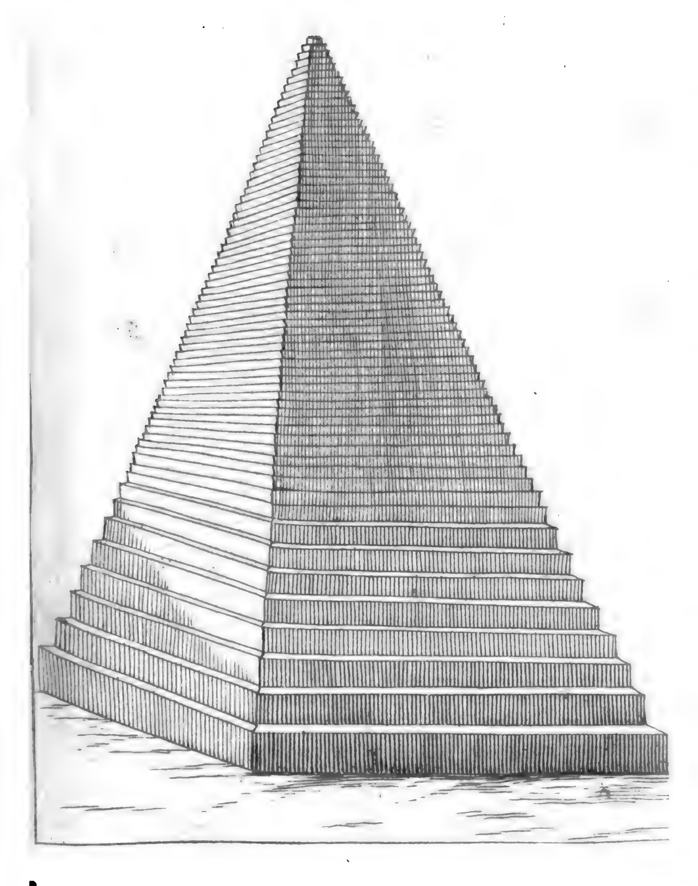
vriers. Dans la ſuite de mon voïage, il ne m'en eſt reſté que deux, que j'ai apportez en vie en France : j'ai eu l'honneur de les preſenter moi-même au Roi, qui les admira comme une eſpece d'animaux que l'on n'avoit point encore vûë ici. Sa Majeſté les fit mettre à la Menagerie, où on leur fit un petit logement exprès dans un des appartemens, de l'ordre de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, qui recommanda à Mademoiſelle de la Roche d'en avoir bien ſoin : ils y ont vecu plus de deux ans, & ont été admirez de tous ceux qui les ont vûs. Ces animaux ſe nomment *Gerboiſe* ; en voici le deſſein.

De Biamuf je revins au Phioume, où je trouvai quelques medailles Egyptiennes aſſez rares.

Le 21. Septembre je me rembarquai pour le Caire. Partis le matin, nous navigeâmes environ ſix heures ſur ce beau canal. J'eus cette fois là le plaiſir de voir à mon aiſe ſes belles chauſſées de briques, & un Pont de dix arcades, bâti ſeulement pour quand le Nil étant trop plein, les eaux ſe debordent & vont arroſer les plaines voiſines. Dans le deſert que nous traverſâmes derriere



Pyramide de 1000. pieds de haut.



Laon, il y a encore deux vaſtes pyramides, qui ne cedent en rien à celles du Caire dont on voit la deſcription dans mon premier voïage. Je reſtai ſous les baraques de Laon juſqu'au 23. pendant que la barque qui alloit au Caire faiſoit tous ſes preparatifs.

J'ometrrai ici tous les Villages que l'on rencontre ſur cette route : on les pourra voir dans la carte qui eſt à la page 51. auſſi bien que le cours du Nil juſqu'à l'embouchure qui s'appelle la grande Riviere. Je remarquerai ſeulement qu'auprès de Meidou on voit encore une pyramide de mille pieds de haut, que l'on trouvera auſſi gravée ſur la même carte.

Le 26. au ſoir nous arrivâmes au vieux Caire. Le lendemain nous mit au grand Caire, où l'on me revit avec d'autant plus de joïe, qu'il y avoit couru un bruit que j'avois été pris par les Arabes. J'y trouvai de fort bonnes medailles, mais en petit nombre : on les vend là plus qu'ailleurs, parce qu'il y a peu de marchands, qui n'aïent des commiſſions pour en acheter.

CHAPITRE VII.

Histoire du Caire. Deposition du Bacha Ali. Rami Bacha mené en prison à Rhodes. Exil de Frangi Amet.

PEndant que j'étois au Caire il se passa en peu de jours des évenemens, ce me semble, très considerables. Le premier Ecuier du Grand Seigneur arrivé dans cette Ville le 15. Septembre, avoit presenté au Bacha un Ordre de sa Hautesse, qui lui écrivoit de païer dans trois jours aux correspondants de certains Marchands de Constantinople sept cens & tant de bourses, que ceux-ci lui avoient prêté il y avoit plus d'un an dans cette Capitale de l'Empire. L'emprunt avoit été fait pour fournir aux sommes qu'un Bacha est obligé de donner à la Porte, pour obtenir le Pachali du Caire : d'ailleurs il avoit fallu se mettre en équipage, & ces deux choses demandent une dépense infinie. Le Bacha, dont les patentes n'étoient que pour un an, s'étoit

persuadé, qu'en ne païant point les Marchands, ils solliciteroient eux-mêmes sa confirmation à la Porte, dans la crainte de perdre leur avance, s'il venoit à être deposé : il se flatoit même qu'ils feroient aussi les frais de cette confirmation, pour laquelle il falloit encore au moins cinq cens bourses. Mais les Marchands aïant raisonné autrement, avoient pris des routes toutes differentes. Piquez de ses refus, & des hauteurs avec lesquelles il avoit traité leurs Agents au Caire, ils s'étoient adressez jusqu'à deux fois au Grand Seigneur lui-même, lorsqu'il alloit à la Mosquée ; & lui avoient exposé les injures que cet orgueilleux Bacha avoit ajoûtées aux refus qu'il avoit fait de donner la moindre chose sur une somme aussi considerable. Ces demarches s'étant trouvées appuïées par le conseil du Visir, qui étoit son ennemi secret, Sa Hautesse, au second placet des Marchands, avoit envoïé sur le champ son grand Ecuier au Caire, avec l'ordre dont j'ai parlé. Cet Officier avoit un second ordre secret, de donner au Bacha quinze jours de terme, au lieu des trois marquez dans le Catccherif publique ; & passé ce

tems-là, s'il n'avoit pas entierement païé, de le faire mettre en prison.

Les quinze jours expirez, & le Bacha remettant le païement de jour à autre, le grand Ecuier se presenta le 29. de Septembre au Dîvan, avant que le Bacha s'y fût rendu; & après y avoir fait lire l'ordre secret du Grand Seigneur, il passa sur le champ avec les principaux Officiers du Roïaume à l'appartement du Bacha, pour le lui signifier. Ce fut un coup de foudre pour lui. D'abord il demanda d'où étoit venu cet ordre: puis il voulut entrer dans l'appartement de ses femmes; ce qu'on ne lui permit pas. Il tomba à demi mort: mais on le releva sans pitié, & on le fit descendre dans la cour du Château; d'où, sur un Cheval qui l'attendoit au pied du grand escalier, à la vûë de tout ce qu'il y avoit au Caire de grands & de petits qu'il avoit également meprisez & maltraitez, il fut conduit dans la prison ordinaire des Bachas appellé *le Château de Joseph*.

Jamais Bacha n'avoit fait son entrée au Caire avec plus de magnificence que celui-ci. Outre l'accompagnement accoûtumé en cette solemnité, sçavoir toutes les troupes entretenuës

du Roïaume, & tous les Officiers des divers états, qui ces jours-là s'efforcent d'étaler leurs pompes, & sont très remarquables par les differentes sortes de Turban qu'ils s'ajustent; ce Bacha avoit une suite de douze cens hommes bien montez & des mieux vêtus. Il étoit precedé de plus de quarante Chevaux richement enharnachez, dont on lui avoit fait present; & de vingt-quatre autres à lui, avec des housses en broderie d'or & d'argent, toutes trainantes à terre, & plus magnifiques les unes que les autres. On sçait combien les Turcs nous surpassent en ce point: il ne paroît jamais aucun vuide dans les brides ni sur les selles de leurs Chevaux; leur cuir, qui est très large, est toûjours couvert de lames d'argent doré; & sur chaque housse il y a un autre étoffe très riche, comme de moire d'or ou d'argent à fleur. Tout cela est accompagné d'un bouclier d'argent ou de vermeil doré, attaché sur la selle avec une maniere d'écharpe de couleur, qui fait un très bel effet.

Immediatement devant le Bacha marchoient à pied trois cens Pages ou valets de pied, tous vêtus de satin rou-

ge & vert. Il paroissoit ensuite sur un superbe Cheval, couvert de pierreries. Mais, contre la coûtume des autres Bachas, qui le jour de leur entrée répondent par des inclinations de tête à droit & à gauche, aux acclamations du peuple immense, dont les ruës, les fênetres & les terrasses des maisons sont alors couvertes; ennivré de la pompe de ce jour, il ne regardoit & ne saluoit personne, croïant que de se mouvoir un peu de droit à gauche, c'étoit encore beaucoup plus qu'il ne devoit faire pour cette multitude.

Il avoit traité à peu près avec la même hauteur les principaux du païs, qu'il recevoit couché sur un Divan, les laissant debout des heures entieres. Il avoit trouvé le moïen de faire empoisonner un fameux Bey nommé *Ismael*, en qui toutes les personnes de consideration du païs avoient une entiere confiance, parce qu'il étoit le seul qui pût lui faire tête. Par cette action cruelle & ses paroles arrogantes, il avoit tellement étonné tous les autres, que les plus considerables avoüoient qu'ils n'osoient plus ouvrir la bouche en sa presence. Ces choses étoient, comme l'on voit, plus que suffisantes pour lui

attirer la haine de toute l'Egypte : Aussi peut-on dire que jamais joïe ne fut plus universelle ni plus grande que celle que causa son humiliation & son emprisonnement.

Au reste il étoit, comme bien d'autres avoient été avant lui, un grand exemple de l'inconstance de la fortune. Cet homme avoit été tiré, par un grand Doüannier de Constantinople, d'un bain où il étoit simple valet ; & après que l'amour de son Maître l'eut poussé ensuite jusqu'au même emploi de grand Doüannier, il avoit été assez heureux pour épouser la fille d'un riche Bacha, dont il avoit eu des biens considerables. Il avoit été Doüannier à Smyrne, ensuite à Constantinople ; delà *Kiaia* (c'est-à-dire, substitut) de deux Grands Visirs ; puis Janissaire Aga ; & enfin Bacha de Temisvar.

Dans ces differens états sa fierté lui avoit attiré plusieurs demeslez avec les François : il en avoit eu aussi diverses mortifications ; & il auroit bien voulu s'en vanger sur ceux de la nation qu'il voïoit en Egypte. A son passage à Constantinople il avoit refusé de Monseigneur l'Ambassadeur deux montres à boëtes d'or. Au Caire il avoit

refusé les presens ordinaires, que doivent les Consuls avant que de prendre l'audience d'honneur; & il s'étoit même excusé de l'Audiance sur ses grandes occupations. Il avoit encore refusé aux Fêtes du Bairam, un autre present d'usage, assez considerable; & l'année s'étoit passée de la sorte, ce fier Bacha ne laissant échapper aucune occasion de chagriner la nation & M. le Consul. Il faut pourtant dire que trois jours avant son emprisonnement il fit faire à M. le Consul par son Medecin certaines avances d'honnêtetez. On n'en augura pas aussi bien qu'il se l'étoit peut-être imaginé; & M. le Consul, plein d'esprit & de jugement, dit aussi-tôt à plusieurs François qui étoient là: *nôtre homme est sur sa fin; il craint de perdre les presents qu'il a refusez, & pense à me faire rechercher une Audience qui ne me convient plus.* Il en prit même l'occasion de faire travailler & d'avancer les logemens & l'Eglise des R. P. Capucins du Caire, qu'il a renduë une des plus belles Chapelles du Levant. Toute la nation ne laissa pas d'être surprise, & même de murmurer, de ce qu'il entreprenoit cette affaire sous le regne d'un Bacha si contraire

aux François. Mais lorsqu'on vit à trois jours de-là trainer Ali Bacha en prison, & le meilleur ami du Consul, *Ibrahim Bey*, en possession du gouvernement par *interim*, l'on changea de sentiment; & l'on avoüa que M. le Consul n'avoit rien fait qu'avec beaucoup de prevoïance.

Cette deposition d'Ali Bacha avoit été precedée d'une autre singularité bien remarquable. *Rami* Bacha son devancier dans le Pachali, avant ce tems-là Plenipotentiaire de la part du Grand Seigneur au traité de Carlowits, puis Grand Visir, avoit été tiré de la même prison où celui-ci fut enfermé, pour être conduit à Rhodes, & y rester enfermé jusqu'à ce qu'il eût satisfait aux dettes, qui étoient le pretexte de sa disgrace; quoique tout le monde fût bien persuadé que c'étoit l'effet de la jalousie du Visir, qui craignoit un homme qui passoit pour la premiere tête de l'Empire, & qui sçait en effet (s'il n'est pas mort,) plus que les Turcs n'ont accoûtumé de sçavoir.

Ces deux evenemens furent suivis de près de l'emprisonnement & de l'exil du fameux *Frangi Hamet bas odabachi des Janissaires*; c'est-à-dire *de Hamet le*

Franc chef des Capitaines des chambres des Janissaires. Cet homme âgé de quarante ans, est un renié originairement Grec de Zanthe, qui parle joliment Italien. Il s'étoit rendu si puissant au Caire par son genie, qu'il n'y avoit pas moins de credit que le Bacha, & se conservoit depuis trois ans dans une charge d'authorité que l'usage du corps n'est pas de remplir plus d'une année. Rien ne se faisoit dans cette Ville même auprès du Bacha que par son canal. Il n'y avoit personne jusqu'aux extremitez de l'Egypte qui eût osé refuser de se conformer à ses volontez. Sa maison étoit continuellement remplie de grands & de petits, qui lui venoient demander des graces & des offices, qu'il vendoit très cher, & dont il ne donnoit à ses confreres les autres Officiers des Janissaires que la moindre partie de ce qu'il recevoit. Il avoit déja amassé de cette sorte plus de six cens bourses, lorsque les autres las de lui voir tant gagner, convinrent secretement de le déposer, & exiler : ce qui fut executé le dernier Septembre, avec des circonstances, que je ne rapporterai point, pour éviter la longueur. Cette chute, qui pa-

rut comme incroïable, fit cesser l'étonnement où l'on étoit encore de celle du Bacha ; & l'on ne fut occupé huit jours entiers, qu'à faire des reflexions sur l'inconstance des choses humaines.

Celui qui s'étoit vû le matin le Maître &, pour ainsi dire, le Roi de l'Egypte, se trouva le soir les fers aux pieds & aux mains, conduit en cet état à l'extremité du Roïaume sous l'escorte de cinquante hommes, & de maniere qu'il ne pouvoit pas s'échapper. On avoit pourtant l'opinion qu'il reviendroit en authorité : & l'on disoit que le corps, dont il étoit Officier, l'avoit exprès laissé en vie ; afin que revenant un jour autant par le secours de ses amis, que par celui de son genie, les Janissaires pussent profiter de ces troubles, qui font les desirs & la fortune des particuliers de cette Milice : car c'est à quoi elle s'étudie, & elle ne subsiste, & ne s'enrichit que parmi les factions.



CHAPITRE VIII.

Du gouvernement present de l'Egypte, ses differens corps, leurs divisions, la richesse du Pachali du Caire.

PAr ce que j'ai rapporté du Divan du Caire à l'égard d'Ali Bacha, on a pu juger que ce Conseil avoit un pouvoir qui marquoit encore de l'independance : & comme l'on sçait que l'Egypte est à present une Province de l'Empire Ottoman, on pourroit se plaindre que je n'ai pas assez developpé ma pensée. Voici donc quelques reflexions que j'ai faites sur la maniere dont l'Egypte est à present gouvernée, & par lesquelles on verra qu'il y a quelque difference entre ce Roïaume & les autres païs tributaires du Grand Seigneur.

Le gouvernement de l'Egypte est presque Aristocratique. Dans les autres Provinces les Bachas ont un pouvoir absolu ; ici il ne peut faire que très peu de chose de son propre mouvement: les sept corps de Milice partagent avec lui l'authorité ; & ont leurs droits, & leurs prerogatives, dont ils font part à tous ceux qu'il leur plaît de favoriser.

Si un Bacha, par exemple, veut faire une avanie à quelque Marchand, il se fait d'abord du corps des Janissaires ou des Azabes, moïennant une somme qu'il leur donne ; & ainsi est hors de toutes les atteintes du Bacha. Outre les protections generales que ces corps donnent ainsi pour de l'argent, toutes les personnes de consideration de ces corps accordent leur protection particuliere à ceux qui ont recours à elles ; & le grand art de ces personnes est de faire valoir les protections qu'elles accordent. En effet plus elles sont efficaces ; plus, comme c'est la coûtume, elles attirent de monde & de courtisans à la personne de consideration qui les donne. Mais si ces protections sont trop considerables, & qu'elles affoiblissent celles du corps entier, (comme il arrive souvent, & telle qu'étoit celle de Frangi Hamet, parmi les Officiers des Janissaires,) il se fait des partis contre ces protecteurs, qu'on fait mourir, qu'on ruine ou qu'on exile selon le cas ou plûtôt la fureur de leurs ennemis.

Tous ces corps en eux-mêmes sont divisez en deux factions ; & l'on peut dire qu'elles partagent aussi l'Egypte entiere. L'une s'appelle en Arabe *Sad*,

c'est-à-dire, *Grace* : l'autre *Haram*, qui signifie le contraire : elles ont d'autres noms en Turc. Ces partis, pleins d'inimitiez l'un contre l'autre, passent des Peres aux enfans, & des Maîtres aux esclaves : ainsi ces corps, quelque union qu'il paroisse entre eux en certaines occasions, sont toûjours divisez, & remplis au moins d'émulation, un parti tachant d'abaisser l'autre.

Les Sujets de chaque parti se connoissent par consequent les uns les autres ; (cela s'entend toûjours des principaux) & forment entre eux des liaisons étroites, pour se maintenir ou s'élever. Il est incroïable combien ces dispositions produisent d'intrigues & d'affaires : ces deux corps en ont ordinairement de generales avec le Bacha ; & leurs particuliers lui en suscitent tous les jours de nouvelles soit pour les rations qu'il est obligé de leur païer, soit pour d'autres droits qui les touchent.

Un Bacha adroit entretient & fomente la division des deux corps, afin qu'ils soient moins en état de s'opposer à ses entreprises. Si elles sont de choses importantes, on voit d'abord les deux partis se réünir, & même ôter le gouvernement

vernement au Bacha ; comme il est arrivé differentes fois, & arriva encore il y a environ dix ans au Bacha *Ismael*. Ils dressent en ces occasions un procès verbal des raisons de leur conduite, ils l'envoïent à la Porte, qui ne manque jamais de l'agréer, parce qu'elle ne peut pas faire autrement. Ils firent à Ismael Bacha les injustices les plus criantes, jusqu'à lui produire après sa déposition diverses personnes, qui reclamerent des biens considerables dont il avoit herité par la mort de divers Sujets ; faisant paroître des personnes qui portoient le nom des deffunts, & étoient munis de temoignages authentiques, comme ils étoient les mêmes qu'Ismail avoit supposez morts.

Tout de même si un homme, dont le Bacha doit heriter, meurt riche de cent mille écus, les principaux du païs & ceux qui sont en authorité detournent les trois quarts de ses effets, & ne laissent paroître au Bacha que ce qu'il n'est pas possible de lui cacher. Ils empêchent aussi l'encherissement de leurs biens : en sorte qu'un Village aïant, selon la coûtume, été mis à l'enchere du tems d'Ismael Bey qu'Aly Bacha fit empoisonner & qu'on appelloit

le Roi du Caire ; on ne trouva jamais que vingt bourses de ce Village, parce qu'il avoit fait connoître qu'il le vouloit achetter. Ce qui montre la fraude, c'est que le lendemain de sa mort le même Village monta à cent vingt : ce qui persuada de plus en plus le Bacha, qu'il avoit eu raison de s'en deffaire.

Le Pachali du Caire, qui a un grand nom dans l'Empire, & qu'on achette à la Porte jusques à 400000. écus, est par ces raisons sur un mauvais pied ; & tous ceux qui y sont venus depuis quinze ans, s'y sont ruinez, & n'en sont sortis qu'après avoir souffert de longues prisons & avoir été depoüillez de tout. Mais ces desavantages des Bachas sont très avantageux au païs. Par-là l'or & l'argent s'y conserve ; & si ceux qui sont riches pouvoient, sans s'exposer, y faire bâtir & faire montre de leurs richesses, l'Egypte seroit encore aujourd'hui le païs du monde le plus abondant en grands Edifices, pour lesquels les Egyptiens ont une inclination comme naturelle ; & en même tems le peuple emploïé aux arts, que demanderoit cette magnificence, seroit sans difficulté le plus heureux de l'U-

nivers. Mais les plus opulens se contentent de bâtir quelques mosquées accompagnées de leurs sepultures encore belles, & des Palais dont les entrées sont detournées des yeux du monde, & dans l'interieur desquels ils renferment un grand nombre de femmes ou d'esclaves, ausquelles rien ne manque que la liberté. Ils enterrent le surplus de leur argent, qui par là est souvent perdu pour leurs heritiers, & devient dans la destruction de ces maisons le partage de quelque étranger: cela arrive tous les jours au Caire.

Avec toutes les richesses où se trouve l'Egypte, le Grand Seigneur n'en sçauroit tirer aucun secours extraordinaire; & pendant toutes les dernieres guerres, elle ne lui a donné que quelques troupes, dont il a même souvent païé le transport. Comme les seules ressources d'argent du Grand Seigneur sont la mort des Bachas, & que ceux d'Egypte ne s'y enrichissent pas, cette Province ne lui raporte rien pour l'augmentation de ses tresors au de-là d'une certaine somme annuelle, qui étoit au commencement de sa conquête de 600000. écus, & qui est reduite à moins de 400000. par les engage-

ments que les Grands Seigneurs ont fait dans la suite du surplus, en le destinant pour un autre usage. Les revenus de l'Egypte sont en tout de 6000. bourses, dont 4800. sont emploïées au païement des Milices, & à la réparation des Ponts, chaussées, & canaux, & autres charges du Roïaume: le reste est pour le Prince. Si l'on en croit les histoires, elle a rendu autrefois des sommes beaucoup plus considerables; & il s'y est vû des fortunes particulieres, dont le détail bien couché dans certains Auteurs est presque incroïable.



CHAPITRE IX.

Histoire, & Intrigue d'une Esclave Circassienne.

DAns les appartemens des femmes dont je viens de parler, il se passe tous les jours mille intrigues amoureuses : & quoique tout soit, pour ainsi dire, enveloppé par la quantité de murailles qui les couvrent aux yeux des hommes ; cependant il est impossible que quelques-unes ne se fassent connoître au dehors, & ne deviennent pour quelques jours la matiere des conversations. Pendant le peu de séjour que je fis au Caire, il arriva entre un Officier des *Azabs* & son épouse une affaire de cette nature, qui merite de trouver ici sa place.

L'Officier avoit été Esclave du Pere de la Dame ; avec cela on assuroit qu'elle ne manquoit pas d'agremens : cependant malgré toutes les loix de la reconnoissance, & la puissance de ses attraits, son mari (ce qui n'est pas moins ordinaire là qu'en Europe) n'avoit pour elle que

» de l'indifference : il passoit, disoit-
» on, quelquefois trois & quatre mois
» entiers sans lui donner aucune mar-
» que de sa tendresse. Une telle con-
» duite lui paroissoit d'autant plus cri-
» minelle, que son Mari marquoit par
» là un mépris formel pour la Reli-
» gion Musulmane ; selon laquelle
» c'est un peché des plus grands
» de ne pas s'approcher de sa fem-
» me au moins une fois par semaine.
» L'obligation s'étend même aux qua-
» tre qu'il est permis aux Turcs d'avoir.
» Malgré cette loi, comme l'amour
» attache uniquement à l'objet aimé, il
» arrive presque toûjours que dans cet-
» te multiplicité de femmes, l'une est
» la cause du mépris des autres : mais
» cet Officier Asab avoit poussé les
» choses plus loin. Son Epouse avoit
» une Esclave Circassienne d'une beau-
» té accomplie : en étant devenu amou-
» reux, il avoit fait tous ses efforts
» pour s'en faire écouter. La Circassien-
» ne étoit aimée aussi d'un Esclave Po-
» lonois de la maison. Soit que ce der-
» nier eût sçû gagner son cœur, soit
» qu'elle apprehendât d'être observée
» ou qu'un reste de pudeur la retînt,
» elle avoit toûjours rejetté les propo-

sitions de son Maître. Voïant même «
que ses sollicitations devenoient plus «
vives, elle avoit declaré à sa Maî- «
tresse, la maniere dont son Mari la «
pressoit de répondre à sa passion. «
Cela produisit toute l'intrigue que «
nous allons voir. «

La Dame loüa d'abord infiniment «
la chasteté de son Esclave ; & com- «
me dans ces sortes d'occasions l'es- «
prit des femmes est toûjours fort in- «
ventif, elle pensa à profiter de la «
tendresse que son Mari avoit pour «
cette fille. Elle l'engagea donc à lui «
donner un rendez-vous à une certai- «
ne heure de la nuit, dans l'endroit «
où elle couchoit avec une autre Es- «
clave de la maison. Remarquons ici «
que les appartemens des femmes, au «
milieu desquels est toûjours une gran- «
de sale, consistent en diverses petites «
chambres qui y aboutissent. Dans la «
principale couchent le Maître & la «
Maîtresse ; dans les autres couchent «
les Esclaves deux à-deux, & souvent «
trois & quatre ; & les portes de ces «
chambres ne sont fermées que par un «
tapis de Turquie. «

La coûtume du Maître étoit, aussi- «
tôt qu'il s'étoit couché de s'endor- «

» mir profondement & de ronfler. Il
» s'éveilloit ensuite vers la minuit, &
» se rendormoit sur le jour. La Dame,
» qui sçavoit toutes ces circonstances,
» dit à l'Esclave Circassienne de don-
» ner à son Mari le rendez-vous pour
» l'heure de minuit. *Ma chere enfant*,
» lui dit-elle, *recommande-lui bien de ne*
» *faire aucun bruit. Dis lui qu'il ne faut*
» *pas seulement ouvrir la bouche ; que ta*
» *compagne a le sommeil tendre ; que tu*
» *serois au desespoir qu'elle découvrît ja-*
» *mais cette intrigue : tu l'instruiras en-*
» *core du côté où tu as coûtume de te met-*
» *tre, où je serai à ta place, de peur de*
» *meprise*. En un mot elles prirent les
» mesures les plus justes qu'elles pu-
» rent, pour rendre à la Dame amou-
» reuse son mari ; & elles se separe-
» rent là-dessus. Le rendez-vous fut
» donné par l'Esclave Circassienne, &
» tous les preparatifs faits comme on
» l'avoit conclu.

» Dès que le Maître fut couché &
» endormi, la Maîtresse & l'Esclave
» furent prendre la place l'une de l'au-
» tre ; & lui reveillé à minuit alla au
» rendez-vous. Là les choses se passe-
» rent à la satisfaction des parties, sans
» le moindre bruit. Il retourna ensuite
à son

à son appartement avec la même « précaution qu'il en étoit sorti ; & la « Maîtresse & l'Esclave reprirent aussi « leurs lits accoûtumez, à la faveur du « sommeil du Maître. «

Ce rendez-vous fut souvent reiteré, & avec le même succez. Cependant la Circassienne songeant que « dans cette affaire, elle étoit la seule « qui eût toute la peine sans plaisir; « elle résolut de mettre à profit les services qu'elle rendoit à sa Maîtresse, « & ceux que son Maître s'imaginoit « lui devoir : ainsi elle donna pour « elle-même au jeune Polonois un « rendez-vous à la porte de l'appartement, pour l'heure que son Maître & sa Maîtresse se trouvoient ensemble dans son lit. Ce rendez-« vous en produisit d'autres ; & comme » le succez en amour donne de la hardiesse, voïant que l'endroit étoit in-« commode pour en goûter les plaisirs, « & qu'il n'y avoit qu'un pas jusqu'à la « chambre du maître qu'elle gardoit, « elle hazarda d'y faire entrer le Polonois, pendant que leur maître commun étoit occupé ailleurs. «

La chose leur réussit diverses fois. « Ils sçavoient le tems ordinaire de «

» l'absence du Maître; ainsi le Polonois
» ne restoit que peu de tems, & sa sor-
» tie precedoit toûjours d'une bonne de-
» mie heure le retour de celui qu'ils
» avoient à craindre. Mais le Maître
» s'étant retiré une nuit plûtôt qu'à
» l'ordinaire, le Polonois sortoit de son
» appartement, lorsqu'il y retournoit;
» de sorte qu'ils se trouverent nez-à-
» nez sur le pas de la porte. Le Polo-
» nois, de peur d'être saisi, poussa son
« Maître avec violence, & gagna la
» porte de l'appartement, qu'il ferma
» sur lui. Quoique l'obscurité fût ex-
» trême, le maître ne laissa pas de con-
» noître à la hardiesse de la personne,
» & à la violence dont on l'avoit pous-
» sé, que ce n'étoit point une femme.
» Il cria; & à sa voix accoururent di-
» verses Esclaves des chambres repon-
» dantes à la sale. Cela donna occasion
» à la Circassienne & à sa Maîtresse de
» venir comme les autres; & tout ce-
» la fut fait dans un tems qu'il n'étoit
» pas possible de distinguer d'où chacu-
» ne étoit sortie. Ce mari se plaignit à
» sa femme, & lui dit qu'elle avoit
» introduit un Esclave dans son appar-
» tement & dans son lit : elle s'en def-
» fendit avec raison, ne sçachant pas

même de quoi il s'agiſſoit. Cependant « cette Dame ſe trouva groſſe ; & ſon « Mari juroit qu'il y avoit plus de trois « mois qu'il ne lui avoit touché. L'eſcla- « ve ſe la trouvant auſſi dans la ſuite, cela « cauſa un double ſchiſme : car la Maî- « treſſe ne douta pas que ce ne fût de « ſon mari, & que l'Eſclave ne l'eût « trahie : d'ailleurs cette adroite Circaſ- « ſienne le declaroit hautement, pour « ſauver ſon Polonois, & ſe conſerver « l'amitié de ſon Maître. Jamais divi- « ſion ne fut plus grande que celle qui « regna dans cette maiſon pendant le « reſte de ces deux groſſeſſes. Le Mari « perſiſta toûjours à accuſer ſa femme « d'infidelité, & à ſoutenir qu'il avoit « été pouſſé par un homme qui ſortoit « de ſon appartement, & s'en étoit « fui. «

Enfin la Dame fatiguée de ces re- « proches continuels, & perſuadée qu'il « y avoit là quelque choſe qu'elle n'a- « voit pas compris, fit donner à la « Circaſſienne une rude baſtonade. « L'eſclave ne put reſiſter à la violence « des coups : elle avoüa l'amour du « jeune Polonois ; & declara en pre- « ſence du Maître les ſervices qu'elle « avoit rendus à ſa Maîtreſſe ; & la «

» maniere dont elle avoit profité de » ces momens, pour satisfaire sa propre passion. Le Maître en recevant » la satisfaction d'apprendre que sa » femme étoit plus sage qu'il ne l'a» voit crû, perdit le plaisir de pen» ser qu'il avoit joüi si souvent de son » aimable Circassienne : il lui pardon» na cependant ses fautes & ses ren» dez-vous avec le Polonois, en fa» veur des prieres de son Epouse, qui » étoit selon les apparences la cause » de ses foiblesses. Elle demeura dans » un appartement de la maison, où » elle resta mariée avec le Polonois. Cette histoire étoit alors le sujet des conversations de tout le Caire.



CHAPITRE X.

Arrivée à Alexandrie : Autruches. Tempête extraordinaire. Mesurata. Tripoli ; son Bey ; sa Cour, mœurs des Tripolins : leur gouvernement semblable à celui des Romains. Mort de Mustapha Venitien. Descriptions de Tombeaux : tradition sur ces tombeaux.

JE quittai le Caire le 14. d'Octobre ; & m'étant embarqué à *Boula*, le Nil gros alors & le vent favorable me porterent à *Rosette* : où arrivé le 16. à la pointe du jour, j'allai loger chez M. Durand, qui me fit beaucoup d'amitiez. De-là parti le 21. sur un *Germe*, c'est-à-dire en batteau, je fus le même jour à *Alexandrie*, où je demeurai jusques au 27. que je me mis sur une barque qui alloit à Tripoli de Barbarie.

Toute la journée du 28. le vent nous fut contraire : il devint même la nuit si violent que l'on fut contraint de revenir à Alexandrie ; parce que le long de cette côte, il n'y a point de Ports connus des Francs. Le jour venu nous

apperçûmes devant nous deux gros Vaisseaux ; c'étoit deux bâtimens du Grand Seigneur, qui amenoient au Caire un Bacha. Je sçus que c'étoit *Aßen Bacha*, le beau frere du Grand Seigneur, qui avoit été Grand Visir, & dont j'avois reçu des Lettres de recommandation pour les Bachas de Natolie. Nous revinmes donc moüiller à Alexandrie à une heure après midi; & nous y laissâmes passer le mauvais tems.

Le 3. de Novembre remis en Mer, après quatre heures de navigation, le vent nous obligea d'aller moüiller au Port *Soliment* : comme il est bon, nous y restâmes trois jours entiers. Je remarquai que son terroir est par tout plein de montagnes ; & ce que l'on trouve peu ailleurs, j'y vis de grands troupeaux d'autruches. Le tems redevenu beau, nous fîmes voiles ; & avec un vent assez incertain nous allâmes jusqu'auprès de *Derne*. Nous mouillâmes à l'abri de trois écueils ; & nous y demeurâmes l'espace de trois jours.

De-là nous fûmes portez avec quelque peine au golfe de *la Sidre*. Nous avancions, & nous étions déja à la hauteur du cap de *Mesurata*, que le vent

devenu en un moment d'une force inconcevable, pensa plusieurs fois nous faire perir. Les vagues de la Mer passoient fort souvent par dessus nôtre barque. On jetta plusieurs choses dans la Mer pour la décharger ; & cette tempête, la plus affreuse que l'on puisse s'imaginer, dura de la même violence plus de trente six heures de suite. Plus morts que vifs, & personne n'aïant songé à manger pendant ce tems-là, nous relachâmes sur des seches du golfe de Sidre, où nous trouvâmes la bonace. Le mauvais tems s'y passa; & nous y debarquâmes plusieurs de nos passagers; qui ne vouloient plus rester avec nous, dans la crainte, soit de quelqu'autre aussi grand danger, soit de la faim; parce que le pain nous aïant déja manqué, nous étions aussi à la fin de nôtre eau; ce qui nous obligea bientôt après de lever l'ancre, & d'aller autre part, pour faire de nouvelles provisions. Nous eûmes assez beau tems pour aller faire aiguade; mais peu après la tempête recommença plus forte qu'auparavant; & nous fûmes fort heureux de nous être mis à l'abri d'une pointe. De là nous allâmes mouiller à *Mesurata*.

Les Habitans de ce païs ſont preſque tous ſous des tentes comme les Arabes. Tout y eſt plein de beaux Palmiers. Nous n'y trouvâmes pas le pain que nous y cherchions ; ainſi nous fûmes obligez de faire nôtre proviſion de Dattes, dont on fut nourri juſqu'à Tripoli, où nous arrivâmes le 10. Decembre après 34. jours de navigation depuis Alexândrie.

Je fus loger chez le Conſul M. *Lemaire* mon ancien ami : il me reçut comme ſi j'euſſe été ſon propre frere. Je me refis chez lui de la diſette, & des fatigues que j'avois ſouffertes ſur la Mer. Je fus voir le Bey, c'eſt-à-dire, le Roi de Tripoli avec M. le Conſul. Sa demeure eſt un petit Château, ſitué ſur le bord de la Mer, où l'on n'entre qu'après avoir paſſé quelques corps de garde, armez ſeulement de vieilles pertuiſanes, de ſabres, de cuiraſſes, & quelques-uns même de gros bâtons. De-là on s'avance dans une petite cour, où eſt comme une alcove, au milieu de laquelle s'éleve le thrône du Prince : c'eſt là qu'il donne les Audiances ordinaires. Nous paſſâmes à ſon appartement, à la porte duquel eſt toûjours environ une douzaine d'eſ-

claves, qui ont sa confiance. Une petite allée nous mit ensuite dans une grande sale meublée à la Turque : c'est là que nous trouvâmes *Caly Bey* : (c'est le nom de ce Prince) assis sur un Divan, & appuïé contre un coussin. Il avoit pour compagnie un *Chaoux* du Grand Seigneur, assis aussi devant lui. A côté étoient deux Turcs de consideration qui joüoient aux échets : ceux-çi étoient accompagnez de quantité d'autres Mores, qui les regardoient joüer. Caly Bey reçut fort bien & baisa M. le Consul : je lui fis aussi mon *Salam-alek* *. Il eut assez de courtoisie pour nous faire asseoir auprès de lui ; & causa même familierement avec nous. Au reste la conversation roula sur plusieurs choses indifferentes ; & principalement sur la Medecine, dont on parla à mon occasion. Il me pria même de lui composer un *manjon*, c'est-à-dire un remede pour conserver la santé : je le lui promis. Nous songions à prendre congé de lui, lorsque nous vîmes paroître une troupe, dont chaque soldat avoit une paire de pistolets à sa ceinture, & un sabre, non pas à leur côté, mais lié sous le bras. Cette troupe est la garde ordinaire du Bey,

* Ce sont deux mots Arabes qui signifient *La paix soit avec vous*, & qu'on dit en saluãt.

lorſqu'il ſort à Cheval. Comme il devoit y monter, nous prîmes congé de lui. En nous quittant il nous fit les mêmes civilitez, & baiſa M. Lemaire avec les mêmes marques d'amitié qu'il avoit fait auparavant. A la ſortie nous vîmes quelques-uns de ſes Chevaux: ils me parurent très beaux & bien entretenus.

Au reſte le gouvernement de Tripoli & des autres Villes de l'Affrique reſſemble aſſez au gouvernement de Rome ſous les Empereurs. Leurs Soldats ſont auſſi arrogans que les Legions; & la cruauté eſt un appanage de ces petits états, auſſi bien qu'elle l'étoit des mauvais Empereurs.

Le 28. Octobre *Mouſtapha Aga*, qui étoit le grand Prevôt, fut pris par deux Chaoux, & mené ſur les murailles, pour y être étranglé, dans la vûe ſeule d'avoir ſon bien, dont on l'avoit déja depoſſedé. Cependant ce grand Prevôt étoit un honnête homme, auquel on ne pouvoit rien reprocher à Tripoli, & qui faiſoit même, à ce qu'on me dit, quantité d'aumônes, ſoit aux Mahometans ſoit aux pauvres Eſclaves Chrêtiens. Il devoit ſa naiſſance à Veniſe; & avoit quitté le Chriſtianiſme

tout jeune. Il y a beaucoup de renegats dans la Barbarie ; parce que le premier métier de ces Afriquains est le vol & la tyrannie, tant sur la Mer dont ils sont les pyrates de profession, que sur la terre à l'égard de leurs concitoïens & des gens de la campagne : ainsi Tripoli, Alger & Tunis peuvent être appellées des cavernes de voleurs. C'est apparemment pour cela que le Bey préfere pour ses Esclaves, les Chrêtiens renegats à ceux de son païs, & qu'il en compose ordinairement sa principale garde. Lorsque j'étois à Tripoli il se mit en campagne avec deux cens de ses plus affidez ; & tous à cheval, ils allerent faire des courses sur les Arabes, pour leur prendre leurs troupeaux & leurs chameaux. Ces courses continuelles, & l'obligation de païer aux Tripolitains des tribus excessifs, lassent souvent les païsans, & leur font abandonner la campagne ; ou du moins empêchent qu'ils ne s'attachent à aucun endroit, & les rendent errans.

Au reste la puissance de cette Ville, autrefois la plus fameuse pour les Corsaires, est à mon avis bien extenuée. Elle n'a plus que trois Vaisseaux,

& une poulacre pour faire le cours ; & comme c'est son principal negoce & toute sa ressource, elle seroit sans doute bien-tôt ruinée entierement, si elle n'avoit soin d'en faire frabriquer d'autres.

Tripoli est une petite Ville, entourrée de murailles, & assez jolie ; elle n'a que trois portes ; une du côté des terres, & deux du côté de la Mer. Son port est beau, & le moüillage y est bon. J'y vis des bâtiment antiques, qui ont autrefois servi à faire des citernes. En d'autres endroits il y a des caveaux, où l'on trouve des ossements de morts avec de belles phioles de verre de plusieurs façons, dont la plûpart ont un petit couvercle, & quelques-unes sont encore pleines de liqueurs. Autre part ce sont des plats & des assiettes de terre rouge ; mais d'une finesse qui les rend pretieuses, aussi bien qu'un nombre infini de grandes giares ou cruches de terre rouge aussi, telle qu'est encore la belle urne dont je mets ici le dessein en graveure.

Comme M. le Maire entre les mains de qui est cette urne, connoît Tripoli & toute sa Province mieux que personne, on sera sans doute ravi d'avoir

ici le memoire d'un voïage entrepris par lui pour M. LE COMTE DE TOULOUSE vers les montagnes de *Derne*. Ce n'étoit pas ſans peine que j'avois paſſé par devant ce beau païs, ſans le parcourir. Je ſçavois, qu'il devoit y avoir des choſes rares & curieuſes. La Province de Cyrenne, où ſe trouve Derne, eſt aſſez illuſtre dans l'antiquité ; & ces bords de Mer, où les tempêtes s'étoient ſi fort dechaînées contre nous, ont été de tout tems fort habitez, très riches par leur commerce, & pleins par conſequent de bâtimens recommandables par leur magnificence : mais le Lecteur n'y perdra rien; mes yeux ſeuls auront été privez du plaiſir qu'ils auroient reſſenti à contempler eux-mêmes les monumens dont on va voir la deſcription. Le memoire qui ſuit a été composé par M. Lemaire lui même : il a été témoin oculaire de tout ce qu'il avance ; & l'on jugera par ſes propres paroles, qu'il parle en connoiſſance de cauſe.



CHAPITRE XI.

Memoire d'un voïage dans les montagnes de Derne.

ARTICLE I.

Noms de plusieurs Villes & Villages ruinez. Description de Cyrenne : Arabes qui l'habitent : leurs mœurs : celles de leurs voisins.

» COmme je suis persuadé, Mon-
» sieur, que vous êtes curieux de
» l'histoire ancienne & moderne, je vous
» envoïe un petit memoire de ce que
» j'ai veu, dans le voïage que je viens
» de faire dans les montagnes de Derne,
» pour le service de son A. S. Mon-
» seigneur le Comte de Toulouse.
» Je partis de Derne le 25. Mai pour
» aller dans les montagnes, du côté de
» l'oüest. Voici le nom des Villes &
» Villages ruinez qui sont de Derne
» à *Cyrenne*, que les Arabes nomment
» *Grenne*; & ce que j'y ai remarqué
» pendant 24. jours que je suis resté
» dans ces montagnes.

Lameloude Ville ruinée des Ro- «
mains, à neuf lieuës de Derne, à «
l'oüest; où il n'y a aucun monument «
à remarquer que des tombeaux & des «
citernes. «

Dionis, petite Ville comme def- «
fus. «

Grenne à deux lieuës, du côté de «
l'oüest, petite Ville où il y a de bel- «
les eaux, bâtie sur un rocher : elle «
a un grand Château entourré de fos- «
sez remplis d'eau de pluïe ; un vieux «
Temple & plusieurs tombeaux entiers «
de plusieurs manieres. «

A quatre lieuës à l'est il y a un au- «
tre Ville ruinée, nommée *Lais*, où «
il y a plusieurs belles citernes taillées «
dans le roc : une des portes de cette «
Ville est encore en état. «

A huit lieuës de Derne à l'oüest est «
une autre Ville nommée *Juste*, où il «
y a un bois d'oliviers sauvages : il y «
a quantité de bâtiments & Châteaux «
ruinés : aux environs ce sont les plus «
beaux terrains & les plus beaux pâ- «
turages du monde, «

La Braque, à cinq lieuës de Cy- «
renne, est une autre petite Ville rui- «
née : elle est à deux lieuës du champ «
de Mars dont je parlerai ci-après. «

» Il, y à dans ces terres plus de cent
» Villes ou Villages ruinés , à vingt
» lieuës aux environs de Cyrenne, auſ-
» quels les Arabes donnent differens
» noms.

» Toutes les campagnes de Derne
» ſont garnies de plante de *Selſione* ou
» *Serpiſſionne*, que les Arabes appellent
» aujourd'hui *Ceſie* ou *Zerra* : Cette
» plante fait un petit buiſſon : la feüil-
» le en eſt épaiſſe & veloutée , cou-
» leur de ſauge : elle eſt toûjours ver-
» te & fleurie en toute ſaiſon. La fleur
» en eſt jaune ; & jette pluſieurs bou-
» quets les uns dans les autres en
» forme d'artichaux. Les abeilles ne
» vivent que de ces fleurs , qui ren-
» dent le miel admirable. Cette plante,
» qui eſt marquée au revers des Medail-
» les de Jupiter Amnon, ſe trouve à Cy-
» renne & à Libida , ci-devant le petit
» Magna , qui eſt une des plus gran-
» des & plus ſuperbes Villes d'Affrique;
» ſituée ſur le bord de la Mer à trente
» lieuës & à l'eſt de Tripoli. Son port,
» fait de main d'homme, eſt encore d'une
» beauté extraordinaire : mais l'entrée
» en eſt bouchée ; & il n'y peut abor-
» der aucun Bâtiment. Les ruines en
» ſont mille fois plus ſuperbes que cel-
les

les de Cyrenne, par la quantité qu'il y a de colomnes de Marbre, & d'autres. J'en ai tiré plus de deux cens colomnes en morceaux, depuis dix-huit pieds jusques à douze, & de 27 pouces de diametre. Il y a eu un Temple, où il y avoit deux cens colomnes de dix-huit pieds & de 27 pouces de diametre, de Marbre vert & blanc & couleur de chair. J'ai travaillé cinq Estez dans ces superbes ruines, sous les ordres de feu M. le Marquis de Seignelay; & cinq mois durant, pour faire conduire à la marine trois colomnes de 27. pieds de long & de quarante deux pouces de diametre, qui y sont encore : il y en a une quatriéme de même grandeur, que l'on a essaïé en vain de fendre avec des coins de fer. Ces quatre colomnes sont de même qualité de Marbre que ci-dessus. Il y en a quantité d'autres rompues, depuis sept pieds jusqu'à douze.

J'ai veu les ruines de Carthage: il n'y a rien de superbe que quelques reservoirs d'eau & les Acqueducs qui portoient les eaux des *Ovans* à Carthage, où il y a quinze grandes lieuës; on les voit encore en leur entier, près

» de cinq lieuës dans la plaine des
» Ovans, de la hauteur d'environ trente
» toises ; tous de pierres taillées en
» pointe de diamans. Ces Acqueducs
» percent deux montagnes : c'est le plus
» grand & le plus superbe de tous les
» travaux que j'aie vûs, après les Py-
» ramides d'Egypte & la façade du Lou-
» vre à Paris, qui est à mon sens
» le plus grand & le plus superbe arc
» de triomphe qu'il y ait au monde.
» Les Maisons Roïales du Roi, ses
» Jardins, les eaux de Versailles & de
» Marly, surpassent aussi toutes les
» magnificences de tous les Rois du
» monde. Je reviens à la suite de mon
» Voïage.

» Je fus le quatriéme Juin 1706. vi-
» siter les ruines de la fameuse Ville
» de *Cyrenne* que les Arabes nomment
» aujourd'hui *Grenne*. Je fus d'abord vi-
» siter la Fontaine, dont j'avois oüi
» parler : voici une Inscription * distin-
» cte que j'ai copiée correctement ; elle
» est au dessus de la Fontaine, gravée
» sur un rocher : quoique les lettres
» soient Latines le langage me paroît
» Grec.

* *On l'a mise à la fin nombre 6.*

» La Ville de Cyrenne a été une très
» grande & superbe Ville à en juger

par les Edifices dont les debris paroissent être quelque chose de grand. J'ai veu dix statuës d'un très bon goût, toutes drapées à la maniere des Arabes d'aujourd'hui, de la hauteur de cinq pieds & demi, mais toutes mutillées & sans tête. Il y a une très belle Fontaine, qui sort d'un rocher, & qui fait un gros murmure: la source vient de fort loin, au dire des Arabes, & a été trouvée à force de travailler dans la roche. Cette source est grosse & coule avec impetuosité: l'eau est fraiche & admirable: elle coule sans cesse, & n'augmente ni ne diminuë, quelque grande que soit la secheresse. Les plus belles maisons étoient suivant toute apparence autour de la Fontaine. Il y a au dessus une muraille d'une épaisseur extraordinaire qui a environ cent toises: elle est très bien bâtie: il y a quelques colomnes de Marbre de seize pieds, dont quelques-unes sont de Granites. J'estime que la Ville avoit quatre lieuës de tour: il ne paroît point d'enceinte de murailles: elle est bâtie sur une haute montagne à deux lieuës de la Mer. Son Port étoit *Souffe* que nos Geographes nomment *mer-*

» *ce souche* : il en est à deux petites
» lieuës. Ce Port étoit bon autrefois ;
» il y avoit une vüe assez grande : il
» est à couvert de deux écueils : il y
» peut moüiller à present deux ou trois
» petites barques dans la belle sai-
» son.

» Il y a dans un autre grand vallon
» quantité de maisons taillées dans le
» rocher, où il y a des boutiques &
» des chambres avec un ordre d'archi-
» tecture & des grandes fenêtres : c'é-
» toit, suivant toute apparence, où les
» Marchands Cyrenniens avoient leurs
» habitations. Il y a un ruisseau qui pas-
» soit au milieu. Ce vallon est compris
» dans la Ville de Cyrenne, & dans le
» vallon de la Fontaine dudit lieu.

» Sur le revers de la montagne, du
» côté de l'Est, il y a un nombre infi-
» ni des tombeaux, taillés dans la ro-
» che avec une propreté singuliere : il
» y a des chambres separées, dans une
» desquelles j'ai trouvé un Tombeau
» de Marbre Grec très bien travaillé :
» il a huit pieds de long sur quatre de
» large : il a deux griffons très bien
» faits & bien conservés, qui tiennent
» un espece de flambeau : il n'y a point
» d'Inscription. J'ai veu sur un pied-

d'eſtail de Marbre, renverſé ſans deſ- «
ſus deſſous, une Inſcription en ca- «
racteres Latins, dont je n'ai pû rien «
tirer, étant fort effacée. J'ai veu un «
bas-relief de ſix pieds de long ſur «
quatre de large, où il y a un char «
de triomphe tiré par quatre chevaux «
très bien faits : il y a trois hommes «
ſur le char habillez à la maniere «
d'Alexandre, ils ſont preſque effacez. «
On y voit auſſi huit femmes qui «
tiennent chacune une petite fille par «
la main ; elles ſont très bien faites «
& toutes habillées d'une draperie «
fort pliſſée : ces femmes regardent «
le char de triomphe. Il paroît aux «
environs de la Ville une infinité de «
Tombeaux ſituez de differentes ma- «
nieres. J'ai remarqué que les peuples «
de ce tems-là avoient une grande ve- «
neration pour les morts. «

Il y a un Champ de Mars qui s'ap- «
pelle aujourd'hui *mena Gaden*, qui «
ſignifie *le lien du ſang* : les Arabes le «
nomment *ſofſaf*, qui ſignifie en Ara- «
be *Saule*. Ils le nomment ainſi à «
cauſe qu'il y a trois differents re- «
ſervoirs taillez dans le roc, dans «
l'un deſquels il y a ſept Saules «
d'une beauté & d'une grandeur ex- «

» traordinaire ; ceux qui ſont dans les
» autres ne ſont pas ſi beaux. Ces re-
» ſervoirs ſont remplis d'eau actuelle-
» ment. Il y a un autre reſervoir d'eau
» taillé dans le roc : il a cent vingt
» pieds de long ſur vingt-deux de large,
» & eſt couvert d'une ſeule voute, &
» eſt rempli d'eau très bonne & très
» fraiche. Les pierres de cette voute
» qui eſt preſque entiere, ont trois
» pieds de long ſur un pied de large ;
» & ſont toutes numerotées par lettres
» Alphabetiques de caractere Latin.
» Il y a plus de vingt autres reſer-
» voirs d'eau : les uns ſont remplis
» d'eau, & les autres de terre. Ce qui
» me fait decider, que c'étoit un Champ
» de Mars, c'eſt un nombre infini de
» Tombeaux élevez de differente ma-
» niere, & rangez en bataille comme
» une armée. On diſtingue les Tom-
» beaux des Officiers Generaux, des
» Subalternes ; & ceux des Soldats ſont
» de pierres de cinq à ſix pieds de haut
» plantées ſur deux lignes droites : ceux
» des bas Officiers ſont élevez au dou-
» ble de ceux des Soldats. Le corps de
» bataille étoit toute la force de l'ar-
» mée ; l'aîle droite & l'aîle gauche
» étoient très foibles, en comparai-

son du corps de bataille ; & le poste « avancé en est à une portée de canon. « Autant que j'en puis juger, il y peut « avoir vingt-cinq mille Tombeaux « dans ce Champ de Mars. On remar- « que distinctement où le fort du com- « bat s'est donné en differens endroits. « Les hommes de ce tems-là n'étoient « pas plus grands que ceux d'aujour- « d'hui : les Tombeaux n'ont que huit « pieds ; j'en ai veu un seul qui en a « vingt de long sur cinq de large. Il « n'y a aucune Inscription. On pour- « roit trouver quelque belle Statuë, si « on vouloit faire travailler dans les « ruines des grandes batisses. J'ai vû « plusieurs chapiteaux de l'ordre Co- « rynthien & Ionique, mutilez par le « tems ; & suivant toute apparence il « n'y avoit pas de grandes magnifi- « cences en Marbre. Les Historiens di- « sent que Cyrenne avoit quarante mil- « le de tour ; ce que je crois, compris « les Tombeaux taillez dans le roc : ils « sont très grands & étoient destinez « pour les familles de consideration. «

Cette Ville avoit à dix lieuës à ses « environs plus de cent Villes ou Vil- « lages très beaux ; & à trois lieuës « l'on trouve un grand bois, où il y a «

» plus de cent mille oliviers sauvages.
» Les montagnes & les anciens monu-
» ments sont presque inhabitez. Il y a
» quelques Arabes qui sont campez
» dans les ruines de Cyrenne, & qui
» vivent pendant six mois de l'année
» de laitage de leurs bestiaux, avec un
» peu de farine d'orge : cela les main-
» tient en santé, & les fait vivre long-
» tems. Il y a des peuples dans le bois,
» qui vivent comme des bêtes : ils n'ont
» aucune religion : les enfans joüissent
» de leurs meres ; le pere de ses filles ;
» & les freres & les sœurs les uns des
» autres : il n'y a pas d'autre mariage
» entre eux. Ils ne païent rien à per-
» sonne ; font des vêtements de peaux
» de chevre. Suivant toute apparence ce
» païs là étoit fort peuplé. Les Arabes
» qui sont campez dans les ruines de
» Cyrenne ont des manieres plus civi-
» les & plus affables. Les femmes y
» sont gracieuses & moins farouches :
» elles ont les plus belles dents du mon-
» de, & les mieux rangées : elles sont
» fort brunes ; & font tout le travail, les
» hommes étant très paresseux. S'ils vou-
» loient cultiver les terres, ils feroient
» des tresors ; mais ils ne sement que
» ce qu'ils peuvent manger chaque an-
» née.

Les

Les montagnes depuis Derne sont « commandées par un Bey, qui est « nommé par le Bey de Tripoli; à qui « il païe six mille pieces Sevillannes * « tous les ans. Il y a de Derne à Bin- « gazi soixante & dix lieuës. «

* six mille piastres ou écus

ARTICLE II.

Derne. Bingazi. Sioune. Ougella. Rassim, ou païs pétrifié : arbres & dattes changées en pierres. Autres Villes, & curiositez. Tripoli.

Derne est une petite Ville bâtie « à demi quart de lieuë de la Mer: il « y a de belles sources d'eau, & en- « tre autres une Fontaine, qui passe « au milieu de la Ville, & tout autour « des murailles. Son terrain contient « environ deux lieuës de long sur une « de large, & est garni de très beaux « jardins. Elle a été bâtie par les Mau- « res Andalouzes, qui furent chassez « d'Espagne. La rade où moüillent les « bâtimens est très mauvaise : on n'y « peut rester que dans la belle saison. « Le gouvernement du Bey de Derne « renferme depuis la Bombe jusques à « vingt-cinq lieuës de Bingazi, dont je «

» parlerai ci après, ce qui fait près de
» cent lieuës, & s'étend dans les ter-
» res plus de cent autres lieuës. On
» estime que dans toute cette étenduë
» de païs il peut y avoir trente mille
» *doires* ou *tentes*, que les Arabes du
» païs nomment *fricque* : il n'y a au-
» cune autre habitation. Les peuples
» sont tous Mahometans ; & n'ont
» d'autres armes que des lances & des
» sabres : ils se font la guerre de tems
» en tems d'une montagne à une au-
» tre.

» *Bingazi* que nos Geographes nom-
» ment *Bereniche*, étoit autrefois une
» grande & belle Ville, & la capitale du
» Roïaume de *Barca*. Bingazi en Ara-
» be veut dire *la fille de la guerre*. Il y
» avoit autrefois un très beau & grand
» Port, que les tems ont renversé, &
» presque comblé : il y peut encore en-
» trer des bâtimens jusqu'à deux cens
» tonneaux : il y a actuellement qua-
» torze pieds d'eau à l'entrée, & il peut
» contenir aisement jusqu'à trente bâ-
» timens. L'entrée en est difficile en
» hyver. Le Port est fort bon en tou-
» tes saisons. C'est proche de ce Port
» que l'on a trouvé cette belle Statuë
» de Marbre, qui est dans la Gallerie

de Verſailles *, que je crois une Ve- «
ſtale. J'ai été pluſieurs fois dans le «
lieu où elle a été trouvée, en faiſant «
le fondement de la maiſon du Ca- «
di de Bingazi : elle étoit dans le ſa- «
ble, la face en bas, enfoncée à quin- «
ze ou ſeize pieds, & ſans aucun «
veſtige de bâtiſſe auprès d'elle ; ce «
qui m'a fait juger qu'elle avoit été «
tranſportée en cet endroit, pour être «
portée à Rome ; & que l'on l'avoit «
enſevelie dans le ſable, pour la con- «
ſerver. «

* Elle eſt à côté de la porte de la Chambre du Roi.

Cette fameuſe Ville eſt devenuë à «
preſent un Village, où il y a envi- «
ron mille maiſons preſque dès-habi- «
tées par la peſte, qui eſt ſouvent en «
ce païs-là. Dans le dernier voïage «
que j'y ai fait en 1703. pour aller «
chercher des Chevaux pour ſon A. S. «
Monſeigneur le Comte de Toulouſe, «
j'y reſtai deux mois. Je fis toute ſor- «
te de diligence, pour tacher de de- «
couvrir quelques curioſitez. J'y trou- «
vai quantité de Medailles de bronze «
preſque toutes effacées : j'en trou- «
vai auſſi quelques-unes d'or & d'ar- «
gent, ſans Inſcriptions. La Ville ne «
paroît pas avoir été ſuperbe en ba- «
tiſſe de Marbre : j'y ai ſeulement vû «

» quelques petites colomnes de Marbre,
» de Jaſpe & de Granite.

» Celui qui gouverne à preſent, eſt
» un Bey que Caly, Bey de ce Roïau-
» me, y a mis : il eſt renegat Corſe,
» affranchi de Caly. Son Gouvernement
» s'étend juſques au bas des montagnes
» de Derne, à un lieu que l'on appel-
» le *Merge*, à deux journées à l'Eſt de
» Bingazi : il commande auſſi juſqu'au
» milieu du Roïaume de *Barca*, & du
» Golfe de *la Sidre* ; & dans les terres
» plus de cent cinquante lieuës juſqu'à
» *Sioune*, à cinquante lieuës au de là
» *d'Ougella* du côté de l'Eſt.

» *Sioune* eſt une Ville aſſez grande,
» habitée par les Arabes du païs, &
» par les Negres. Elle eſt entourée d'eau
» & de marecages. C'eſt une petite Re-
» publique comme Ougella. Leurs ha-
» bitans ont pour tout bien des forêts
» de palmiers dont ils vivent du fruit,
» avec du laitage & quelque peu d'orge.
» Ils ne païent aucun tribut ; tous les
» Arabes, qui habitent à quatre vingt
» lieuës aux environs, viennent tous
» les ans y faire leurs proviſions de
» dattes pour l'hiver.

» A trois journées d'Ougella à l'Oueſt,
» & à huit journées de Bingazi, eſt

Raßim, qui veut dire en Arabe *tê-* «
te de poiſon ou païs empoiſonné. Le «
païs eſt petrifié : il étoit autrefois «
habité comme Ougella. Il y avoit des «
Forêts de Palmiers & d'Oliviers, qui «
ſont preſentement reduits en pierre à «
fuſil ; ſans avoir changé de figure : il «
y en a même encore pluſieurs qui ſont «
ſur pied, & tous generalement pe- «
trifiez : il y en a un nombre infini. «
Il y avoit une Ville qui a été reduite «
en cendre : on y trouve en quelques «
endroits de l'eau, mais ſi amere & «
ſi minerale, qu'à peine l'a-t-on bûë «
qu'il faut la rendre par en bas ; au «
reſte elle ne fait point de mal. Tous «
les Arabes que j'ai veus de ce païs- «
là, & des Eſclaves Chrêtiens qui y «
ont paſſé, m'ont aſſuré avoir veu des «
corps d'hommes & de femmes petri- «
fiez, des beſtiaux de même, & un «
Cheval ſur ſes quatre pieds, qui «
paroiſſoit en vie. Pour moi j'ai veu «
un pain petrifié, & une datte qui «
paroiſſoit cueillie de l'arbre fraiche- «
ment & dans ſa maturité ; ce qui «
me fait juger que cette cataſtrophe «
eſt arrivée dans le tems de la matu- «
rité des dattes, qui eſt ordinaire- «
ment au mois de Septembre & d'O- «

» ctobre : on y voit les Forêts pleines
» de Palmiers & d'Oliviers tous petri-
» fiez ; la plûpart renversez, la racine
» en haut, jusqu'au moindre fibre, sans
» aucun changement de figure : ce qui
» me fait croire que cela a été fait dans
» un instant, soit par la permission de
» Dieu ; ou par un effet de la nature,
» que je ne puis comprendre.
» Pendant mon sejour à Bingazi, qui
» fut de près de deux mois, je fis de-
» couvrir plus de deux cens Tombeaux,
» qui sont taillez dans la roche, sans
» aucune élevation : il y en a pendant
» plus d'une lieuë à la ronde de la mê-
» me maniere, sans aucune Inscription.
» Il y a de ces Tombeaux plus beaux
» les uns que les autres ; c'est où on
» mettoit les familles de consideration
» dans les mêmes sepultures : la plû-
» part de ceux-ci ont été ouverts. Dans
» les autres je trouvai des urnes de
» terre de differente maniere : les unes
» peintes, & dont les figures sont assez
» bien conservées, aussi bien que le
» vernis ; sur tout une de deux pieds
» de haut sur un & demi de large. El-
» le a d'un côté deux Negres qui lut-
» tent, un autre qui attend pour lut-
» ter, & un vieillard qui les regarde

avec une verge dans la main ; (cet «
exercice s'obſerve encore aujour- «
d'hui en ce païs-ci tous les Jeudis :) «
de l'autre côté eſt une Pallas habil- «
lée de noir, avec deux Renômmées «
poſées ſur une colomne de chaque côté «
avec une Inſcription Grecque ; Voyez «
le deſſein de cette Urne à la page 108. «

Cette urne étoit remplie de cen- «
dres de mort ; avoit un Tombeau fait «
exprès pour la mettre, ſur lequel il «
y avoit une pierre quarrée ; & étoit «
couverte d'une platine de cuivre. Il y «
avoit à côté de l'Urne deux lampes de «
terre, d'un beau vernis comme de la «
Chine : il y a apparence que les cen- «
dres qui étoient dans cette urne «
étoient de quelque General Grec «
de Bingazi, & qu'aïant été tué éloi- «
gné de ſon païs, l'on les envoïa à «
ſes parens, qui les mirent dans cet- «
te urne, à qui ils firent un Tombeau «
ſeul : toutes les autres urnes que j'ay «
trouvées, étoient dans les Tombeaux «
à côté du cercueil où il y avoit des «
os de corps humain : elles étoit rem- «
plies de cendre. Je n'ai veu qu'un «
ſeul Tombeau de Marbre : il étoit «
à demi quart de lieuë de l'endroit où «
ſont tous les autres. On ne pouvoit «

» rien voir de plus beau ni de mieux
» travaillé. Il étoit orienté Nord & Sud;
» le visage du General Romain, qui
» étoit dedans, étoit tourné au Midi.
» Il paroît encore fort distinctement,
» d'un côté un homme en relief éten-
» du la tête appuïée sur celle d'un che-
» val, avec une lance; aïant à ses pieds
» une femme prosternée qui pleure, &
» à côté de la femme un bœuf. De
» l'autre côté il y a cinq Soldats de-
» bout, habillez à la Romaine, tenant
» chacun une lance; avec une autre
» troupe de cinq figures drappées, &
» dans differentes attitudes. Il y avoit
» aux deux bouts des jeux d'enfans:
» le tout d'une beauté singuliere, &
» presque hors d'œuvre. Je ne fus pas
» plûtôt retiré, que les Arabes rom-
» pirent ce Tombeau, quoique je l'euf-
» se fait recouvrir de sable. Il y a dans
» les Forêts plusieurs Villes ruinées:
» j'en ai veu trois ou quatre où il n'y a
» rien de remarquable.
» Le Golfe de la Sidre est compris
» dans le Roïaume de Barca: il étoit
» habité du côté de l'Est depuis le mil-
» lieu. Il y a encore plusieurs Ports où
» les bâtimens du païs moüillent, sur
» tout à *Tajonne*, qui est une belle ra-

de, où il peut moüiller des Vaisseaux «
en toute saison. Les Seiches de Mesurata ont soixante mille. Dans le Golfe il y a un beau moüillage pour une Armée, pendant plus de quarante mille, depuis dix brasses jusqu'à douze. «

Il n'y a rien de curieux à Tripoli, qu'un ancien monument, qui est un arc de triomphe tout de Marbre blanc, élevé de trois toises, & qui est enseveli pour le moins autant dans la terre : l'architecture & le bas-relief en sont admirables : il y a quatre Bustes de Consuls Romains, tous mutilez. Les ornemens des quatre coins sont des pilastres ornez de feüilles de vignes. Il y a quatre portes, au dessus desquelles il y a un char de triomphe, avec une figure d'Alexandre tirée par deux sphinx: au dessous sont des troupes d'esclaves. Il y avoit au dessus des portes des Inscriptions Latines : il y en a encore une du côté du Nord, que j'ai copiée avec M. Paul Lucas. «

Voyez à la fin, numb. 7.

La voute en est bien conservée ; elle est ronde, avec de très beaux ornemens en relief ; & tout l'edifice est bâti sans chaux ni ciment. «

» Les pierres de Marbre de cinq à six
» pieds dépaisseur en quarré, sont as-
» sises sur des platines de plomb, &
» liées avec des crampons de fer. Près
» des murailles de la Ville, d'où l'on
» tire de la pierre, on trouve des
» Tombeaux creusez dans la pierre, à
» trois toises dans la roche : ils sont
» faits en maniere de four ; mais plus
» grands & plus élevés, avec plusieurs
» niches. On trouve dans chacun u-
» ne grande urne de verre. Toutes ces
» ruines sont remplies d'ossements de
» corps humains, & d'une eau rous-
» sâtre insipide. J'ai trouvé dans une
» parmi les ossemens deux petites lames
» d'argent, minces comme du papier,
» de la largeur de deux doigts, & de
» la longueur de trois pouces. Dans le
» même Tombeau il y avoit un cer-
» cueil de bois, garni d'une lame de
» plomb dentellée, & des ossemens de
» corps humain presque tous consom-
» mez. Au pied du cercueil il y avoit
» une grande urne de terre pointuë par
» le bout, plantée dans le rocher ; à
» côté & autour du cercueil, il y avoit
» plusieurs plats de terre de differen-
» tes grandeurs, remplis de plusieurs
» sortes de viande, dont il paroissoit

encore des ossemens : il y avoit auſ- «
ſi des taſſes, des gobelets de terre, «
des verres très bien faits, des bou- «
teilles & de petites urnes de verre, «
une ventouſe comme celles qu'on fait «
aujourd'hui, & une lampe de cuivre «
que le tems a preſque conſommée. Il «
y a apparence que les hommes de ce «
tems-là croïoient que les morts man- «
goient, puiſqu'ils mettoient dequoi «
faire un feſtin dans leurs Tom- «
beaux. «

Il y a à huit journées de Tripoli «
ſur le chemin du Phaiſan, une Vil- «
le ruinée, où il y a beaucoup de «
Monumens entiers, des Palais & des «
Temples; & entre autres un grand «
Temple, où il y a quantité de bas- «
reliefs & de Statuës de Marbre. Au «
dire de pluſieurs Marchands d'ici, & «
d'autres qui y ont été pluſieurs fois, «
il n'y a aucune habitation dans ſes «
ruines. Les Arabes y viennent tous «
les ans, de cinq à ſix journées de che- «
min, dans le mois de Mars, avec «
tous leurs troupeaux, auſquels ils «
font faire trois fois le tour du Tem- «
ple : ils font auſſi bruler des parfums «
& des aromates ſur une eſpece d'Au- «
tel, qui eſt au milieu de ce Temple, «

„ & presque dans son entier : ils pre-
„ tendent que cette procession garan-
„ tit leurs troupeaux de toute sorte de
„ maladies. Ils disent que la Ville & le
„ Temple sont enchantez ; & ils ont quan-
„ tité de superstitions fabuleuses. Ils
„ observent regulierement de ne point
„ chasser à deux lieuës aux environs
„ de la Ville, où il y a quantité de
„ gazeles, de lievres, perdrix & au-
„ tres, disant qu'il est impossible de
„ les tuer. Cette Ville est à quatre pe-
„ tites journées de Benoulille, au Sud de
„ Tripoli. Il ne seroit pas difficile d'y
„ aller, & d'obtenir la permission du
„ Bey d'enlever les Statuës en bas-re-
„ lief que l'on jugeroit dignes d'orner
„ les maisons Roïales : il y a quanti-
„ té d'Inscriptions qui pourroient dé-
„ couvrir ce que c'étoit que cette
„ Ville.

L'arc de triomphe, dont il est parlé dans cette Rélation, ne subsisteroit plus il y a long-tems si les gens du païs n'avoient la foiblesse de croire qu'il leur arriveroit de grands malheurs s'ils y touchoient pour le demolir. Ils assurent qu'un Prince en voulant ôter quelques pierres, il se fit un tremblement de terre épouvantable ; & que

comme malgré l'avertissement du Ciel, les ouvriers continuoient à travailler à la démolition, il vint une pluïe de sable qui les ensevelit. On y voit encore une pierre comme hors d'œuvre & à demi tirée, dont on n'ose pas seulement approcher. Je crois qu'à quelques pas de cet arc de triomphe, il y a eu quelque édifice magnifique; car pour le peu qu'on y foüille, on y trouve les plus grosses pieces de Marbre que l'on puisse voir.

Les RR. PP. Religieux de l'Ordre de saint François ont à Tripoli une fort belle Eglise: leur Maison qui y est jointe est aussi fort commode: & il faut ajoûter ici à la loüange de M. le Maire, qu'étant fort consideré & même aimé du Bey, il a obtenu de lui la permission d'y faire bâtir un Hôpital, pour y mettre les Esclaves Chrêtiens, lorsqu'ils seront malades. Cet Edifice est achevé: il y a deux belles sales l'une sur l'autre, où l'on pourra mettre plus de deux cens lits. Un Hôpital peut être d'un grand secours à Tripoli, sur tout dans le tems de la peste, qui y est bien plus frequente qu'ailleurs, & y fait ordinairement de grands ravages.

De cette Ville j'avois envie d'aller à Libida dont je voulois voir les ruines ; j'étois même déja en chemin avec M. le Maire mon ami , qui me faisoit la grace de m'y accompagner : mais nous rencontrâmes un Chek de sa connoissance qui nous avertit qu'il s'étoit repandu de la montagne plus de quatre cens Arabes tous voleurs. Cela fut cause que nous nous en revinmes en chassant.



CHAPITRE XII.

Gerbe, description de cette Isle, sa prise par les Turcs, son revenu. Arrivée à Sfachs, son commerce. Souze. Momette, lions de ce païs, les femmes les font fuir. Mamelif. Tunis. Memoire pour servir à l'Histoire de Tunis.

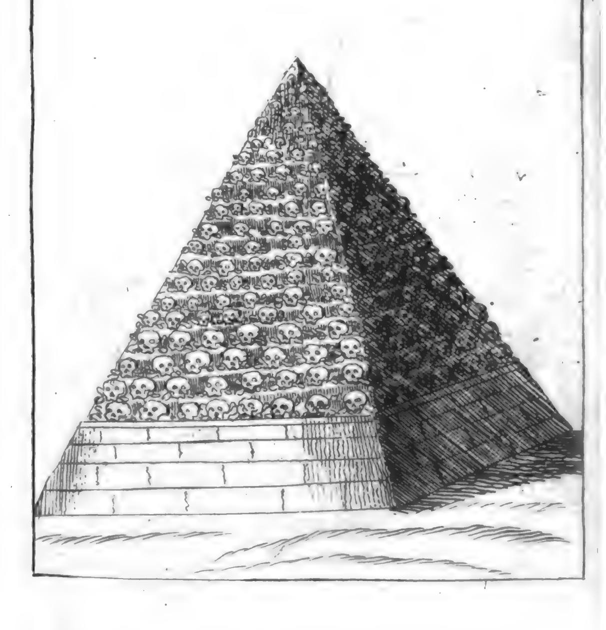
LE 4. Fevrier 1708. partis de cette Isle sur un petit batteau, après une bonace qui dura toute la journée, le vent se mit bon : ainsi nous allâmes toute la nuit assez vîte. Le matin du cinquiéme il se fit contraire, & nous fûmes contraints de relâcher quarante mille, & de moüiller l'ancre à l'abri d'une pointe appellée *Zovairs.*

Restez là deux jours, le 7. au soir nous fîmes voile : le 8. nous nous trouvâmes sur les Seches à trois & quatre pieds d'eau : quelque tems qu'il fasse on est là en sureté. Deux autres jours nous mirent au *Gerbe.* Gerbe est une Isle d'environ 60000. de tour, plate, & sans montagnes ; peu éloignée du continent, de figure ovale, abondante en oliviers, en bleds, & en

bestiaux ; & habitée par des Maures, dont le commerce consiste en petites étoffes de laine très fines.

Au lieu où nous moüillâmes est un Château muni d'environ quinze pieces de Canon. Sa garnison, composée de trente hommes seulement, est Turque ; & toute l'Isle est gouvernée par un Chek, qui la tient à ferme du Bey de Tunis : on dit qu'elle lui produit cinq cens écus de rente tous les jours. Comme j'avois des Lettres pour ce Seigneur, je demandai sa maison : elle n'est éloignée de la Mer que de six mille pas, & je la trouvai assez belle pour le païs. Je dînai avec lui : toute la chere que nous fîmes, consistoit en deux plats de poisson cuit de plusieurs jours. Il vouloit m'engager à rester dans son Isle ; & il me promettoit des merveilles pour en être le Medecin : mais ses offres ne me tenterent pas. Proche le Château dont je parle, il y a une Pyramide de trente pieds de haut, & de plus de cent trente de tour. C'est le Tombeau des Chrêtiens qui furent tuez par Arcan le Chek, qui conquit l'Isle sur la Chrêtienneté. Cette Pyramide est faite de pierres de taille jusqu'à la moitié : le reste jusqu'au haut n'est

Pyramide de Tête de morts de 30. pieds de haut, sur cent trente de tour.



n'eſt que de têtes & d'oſſements d'hommes ramaſſez les uns ſur les autres. En voici le deſſein.

L'après-dînée je revins à mon bateau ; nous continuâmes nôtre route ; & nous arrivâmes ſur les dix heures du matin du quatorze à *Sfachs*. Cette petite Ville eſt fort jolie, entourée de grandes murailles, & d'un negoce conſiderable en cire, en laine, en peaux, & en éponges ; mais la plus grande partie de celles-ci viennent de Gerbe. La Mer de Sfachs eſt des plus poiſſonneuſes ; auſſi le poiſſon s'y donne pour rien. J'y arrêtai des Chevaux pour me conduire à Tunis, & j'en ſortis le 15. au matin.

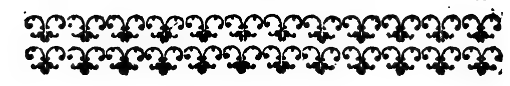
Nous marchâmes toûjours par de très belles plaines, où nous trouvâmes de tems en tems des troupeaux de *Gaſelles*. Le 16. nous vîmes ſur la gauche un colliſée ſemblable à celui qui eſt à Rome. Le 17. nous arrivâmes à *Souſe*. Cette Ville eſt entourée de murailles, a un Château aſſez fort, & fait un commerce paſſable d'huile, de laine, de cire, & ſur tout de *Thons*, que l'on fait mariner.

Nous en ſortîmes le 20. & nous allâmes faire nôtre connac à la vûe de

la *Momette*. Le 21. nous passâmes un bois de même nom, qui a bien trois lieuës de travers. Ce bois, à ce que l'on nous dit, nourrit toûjours un grand nombre de Lions : & l'on en fait dans le païs des histoires qui paroissent tout-à-fait fabuleuses & incroïables. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les femmes d'alentour les font fuir en leur disant des injures ; & qu'elles leur donnent des coups de bâton, & leur font quitter leur proïe, soit qu'ils entraînent leurs vaches, ou qu'ils aïent pris quelque brebis de leur troupeau : nous n'y en rencontrâmes cependant aucun. Nous allâmes coucher ce jour-là à *Mamelif*, lieu fameux par ses bains chauds, souverains, à ce qu'on tient, pour la guerison des rhumatismes, des sciatiques, & de presque toutes les maladies aiguës : je m'y baignai, & j'en trouvai les eaux si chaudes que j'avois quelque peine à y entrer. De Mamelif à *Tunis* il n'y a que quatre lieuës. M. Sorinde le Consul, que j'allai d'abord saluer, me reçut, & me logea chez lui avec toutes sortes d'honnêteté.

Tunis est une des Villes les plus belles, & les plus marchandes de la Barbarie : elle est à un quart de lieuë

d'un grand Lac, qui eſt proprement un bas fond qui va à la Mer. Comme les ruines de Carthage n'en ſont éloignées que de deux heures de chemin, ce fut une des premieres choſes que ma curioſité me porta à voir: mais on n'y apperçoit plus que des pierres les unes ſur les autres, & quelques morceaux d'aqueducs qui ſont encore ſur le pied. Pour Tunis, après avoir remarqué que c'eſt une Ville fort peuplée, aſſez grande, & dont les Habitans tiennent tous de la barbarie, dont le païs porte le nom; je dirai ſeulement qu'aïant ſçû, pendant le ſejour que j'y fis, qu'un homme de merite qui y avoit demeuré un tems très conſiderable, avoit laiſſé des memoires de ce qui s'y étoit paſſé de plus remarquable depuis vingt ans; je les demandai, avec promeſſe de les faire imprimer, lorſque je ſerois de retour à Paris. Quelques curieux, qui ont jetté les yeux deſſus, m'ont conſeillé de les inſerer ici. On ſera ſans doute bien aiſe de voir les mœurs & le gouvernement d'un peuple, qui demeurant dans le même païs que les Anciens Carthaginois, nous eſt preſque auſſi inconnu qu'eux.



MEMOIRE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE TUNIS,

depuis l'année 1684.

ARTICLE I.

Guerre Civile entre Mamed Cheliby Turc du Levant, & les Freres Mamed Bey & Aly Bey. Defaite des Freres. Fautes du Dey. Blocus de Tunis : sortie des Tunisiens. Maures nommez Ouledy Seits : leurs mœurs.

UN projet de negoce, fait à Marseille en 1684. m'aïant par ma mauvaise fortune fait passer à Tunis au mois d'Octobre de la même année, sur le Vaisseau du Capitaine Jean Colomb de Marseille ; je trouvai le païs dans une guerre civile entre le Dey *Mamed Cheliby* Turc du Levant, & les Freres *Mamed Bey* & *Aly Bey*. Ceux-ci

tenoient la campagne, & le Dey étoit dans Tunis : de ſorte qu'il fut impoſſible de rien entreprendre pour le ſujet qui m'y avoit fait venir ; parce que la réuſſite dépendoit de la paix du païs, & qu'il falloit neceſſairement que les Beys & le Dey donnaſſent les mains à ma propoſition. Ces Magiſtrats étant les uns avec les Maures maîtres de la campagne, & l'autre de la Ville, dans laquelle on eſt obligé de reſider & où eſt le centre des Officiers ; en attendant qu'on terminât la guerre que l'on diſoit devoir finir d'un jour à l'autre, je reſtai à Tunis pour voir ce qui s'y paſſeroit.

Je trouvai pour Conſul M. *Le Maire*, qui me fit beaucoup d'amitié, quoique nous ne nous fuſſions jamais vûs. J'y trouvai encore M. *Decoudre Platier*, qui venoit de finir ſon tems de la même charge de Conſul, & avec lequel j'avois eu de grandes habitudes du vivant de M. Arnaud le pere, lors Intendant General des Galeres. J'y trouvai auſſi M. *Ambroin*, mon compatriote, & qui avoit été quinze ans Conſul à Tunis. Avec ces trois perſonnes je tâchois de moderer le mieux que je pouvois le chagrin que j'avois de perdre mon tems,

& de ne pouvoir rien entreprendre que de tâcher de gagner l'amitié du Dey, afin qu'il me fût favorable quand il en seroit tems. Je fis amitié avec son *Kiaia Sidy Amed*, & les autres qui étoient auprès de lui. J'en étois assez bien reçu ; & ils me prioient tous d'aller le plus souvent que je pourrois au Château où le Dey logeoit. J'y allois donc soit pour lui faire ma cour, soit pour sçavoir ce qui se passoit dans le païs.

Dans cet intervalle de tems le Dey fit venir à son secours, ou à la paye, un Chek considerable & de grande reputation, nommé le *Messay*, qui avoit avec lui environ sept cens Cavaliers tous Maures comme lui : ils se logerent sous leurs pavillons hors les murailles de la Ville, du côté de la marine ; & lui il fut loger à une des maisons de feu *Mustafa Jadou*. Le Dey avec ce secours & les Turcs de la paye qui étoient dans la Ville avec lui, se crut assez fort pour battre les deux Freres Beys. De leur côté ils avoient reparé la perte qu'ils avoient faite dans une rencontre, avant que je fusse à Tunis ; & menaçoient de venir bloquer la Ville. Pour les prevenir, le Dey fit marcher vers eux son camp, commandé par

Sidif Amed, que de ſon Cazenadar il avoit fait Bey de Tunis : il y joignit ſes Spahis ; & toute la Cavalerie du Meſſai reſta avec lui dans Tunis, pour tenir les Habitans dans l'obéïſſance. Les deux Armées ſe trouverent bientôt ; & au premier choc celle des deux Freres Beys fut défaite. Mamed Bey gagna avec peine le *Queiroan* : & Ali Bey *Souze* ; l'un & l'autre diſpoſez à ſortir du Roïaume, ſi les troupes du Dey les euſſent pourſuivis ; mais cela eſt hors d'uſage en Barbarie. On ſe contente d'avoir mis en deroute le camp de ſes ennemis, ſans quelquefois perdre un ſeul homme, & de revenir dans la Ville avec la *Taiffe*, demander, de maiſon en maiſon & d'un Bazar à l'autre, des étrennes pour avoir mis en deroute le camp des Ennemis.

Le Bey s'eſt bien repenti dans la ſuite de cette faute & d'une autre plus grande qu'il fit après, de ne pas accepter l'offre qui lui fut faite de recevoir dans la Ville Mamed Bey, qui ſe ſoumettoit, & promettoit de le reconnoître pour le patron du païs ſelon l'ancienne coûtume ; & de ne demander pour lui (comme les Beys d'avant lui l'avoient eu) d'autre inſpection que celle

de faire païer aux Maures la contribution ordinaire, destinée à la paie du Turc. Dans l'état qu'étoit Mamed Bey il auroit tout déferé au Dey, dont le parti se seroit de jour en jour augmenté. D'ailleurs cette action auroit entretenu parmi les deux Freres la division, à laquelle ils étoient naturellement enclins, & qui s'augmenta encore dans ce tems-là, par l'homicide qu'Aly Bey commit en la personne du fils aîné de son frere Mamed Bey, qui lui avoit été donné pour gage & assurance de leur amitié, dans la derniere paix qu'ils avoient faite ensemble : nous parlerons de cet homicide dans la suite de ce journal.

Mamed Bey se voïant exclus de la proposition qu'il avoit faite, entra en accord avec son Frere Aly Bey pour unir leurs forces, & tâcher d'avoir secours d'Alger, sous promesse d'une grande recompense. Ils y envoïerent *Amed Ben Chouquer* Kiaia de Mamed Bey, avec quelques presens pour les puissances d'Alger, qui ne manquerent pas d'accepter la proposition, & de fournir un secours considerable commandé par *Abram* Bey d'Alger ; qui avant que de se declarer pour les Freres, fit dire

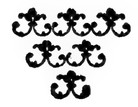
au Dey de Tunis, qu'il se rangeroit de son parti aux mêmes conditions que les Freres lui faisoient. Voici encore une faute de ce Dey : quoique le Messai se fût retiré, il ne laissa pas de refuser ces offres ; ce qui obligea Abram Dey d'accepter celles des Freres. Il se mit donc de leur parti ; & ainsi ils formerent tous ensemble un corps assez considerable, non seulement pour être maîtres de la campagne ; mais même pour venir devant Tunis. Ils firent le blocus de cette Ville le 24. Septembre 1685. & posterent leur camp du côté du Bardou, quoique le jour d'avant, ceux qui precedoient ce camp eussent été repoussés par ceux de Tunis, qui après cet avantage s'étoient retirés dans la Ville, croïant avoir fait des merveilles. Mais ils furent bien surpris le lendemain, de voir à la pointe du jour les pavillons de leurs ennemis dressez un peu au delà de la portée du Canon ; en sorte qu'on pouvoit facilement les compter des murailles de la Ville, & plus commodement de celles du Château, où j'allois tous les jours pour voir ces pavillons, qui étoient une nouveauté pour moi, quoique je sçeusse qu'on ne fait pas les

campemens autrement.

Le 29. les ennemis ayant pendant la nuit approché leurs tentes à trois mille de la Ville, ceux de Tunis firent une ſortie pour aller à eux : mais ils s'avancerent auſſi ; & après un combat de huit heures, les deux Freres ſe retirerent, & les Tuniſiens rentrerent dans la Ville avec dix-ſept têtes qu'ils avoient coupées de leurs ennemis : je les comptai moi-même devant la porte du Château. Quelques déſerteurs aſſurerent qu'il y avoit eu un très grand nombre de bleſſez : auſſi dans le commencement de ce blocus le Dey de Tunis avoit mille Spahis très bien montez & fort braves, avec un corps de Turcs, qui quoiqu'en petit nombre, ne laiſſoient pas de bien faire.

Le Dey de Tunis, qui connut pour lors, mais trop tard, les occaſions qu'il avoit manquées, prit à ſa ſolde les Maures qu'on appelle *Ouledy Seits* : ils ſont tous Cavaliers, & gens qui ne cherchent qu'à entretenir la guerre dans le païs ; d'autant que tant qu'elle dure, ils ne païent aucun carache, & que le beſoin qu'on a d'eux fait qu'ils pillent tout ce qu'ils trouvent, ſans crainte d'être punis. Ils menent leurs

familles avec eux ; les femmes font tout le travail ; elles dressent les tentes ; elles ont soin des bestiaux, & même elles pensent les Chevaux : les hommes ne se mêlent que de faire la guerre, quand il y en a ; & en tems de paix ils travaillent au charbon, dont il se fait une grande consommation dans Tunis & par tout ce païs, où on ne mange aucune viande qui ne soit rotie. Ces troupes allerent loger à la porte de la marine pour la plus grande partie ; & de la fenêtre de nos chambres nous entendions leurs plaintes & leurs lamentations, lorsque quelqu'un deux mourroit ou revenoit blessé de quelque action. Ils étoient plus de deux mille ; mais ils ne rendoient aucun service à Tunis, que celui d'y apporter quelques bœufs & quelques moutons qu'ils déroboienr tant aux amis qu'aux ennemis.



ARTICLE II.

Voïage de M. le Vice-Amiral d'Etrées en Barbarie: ceremonie de la part du Deys traitez avec le Dey & les Beys. Mortification du Consul Michel.

Il faut ici interrompre le recit de la guerre de Tunis contre les Freres Beys & les Algeriens, pour venir au voïage que la Cour de France fit faire à M. le Vice Amiral d'Etrées, pour venir en Barbarie tirer raison de quelques prises faites en tems de paix. Avec douze Vaisseaux de guerre, & quatre Galiotes à bombes, il fut premierement à Tripoli : après y avoir eu la satisfaction qu'on demandoit, il revint à Tunis, pour traiter : (car il n'avoit fait que prendre langue, lorsqu'il moüilla au Cap Carthage en allant à Tripoli.) Cette Flotte arriva justement dans le tems que les ennemis étoient aux portes de la Ville, & qu'il falloit journellement combattre pour les éloigner. Dabord M. le Vice-Amiral fit dire au Dey de Tunis par le Consul François (c'étoit pour lors M. *François Michel de Cassis*) qu'il étoit là avec des ordres

du Roi ; & qu'il eût à lui envoïer quelqu'un pour les lui communiquer. Le Dey de Tunis Mamed Cheliby lui répondit, que Tunis étoit un Port libre aussi bien que la Ville ; & qu'il pouvoit lui même envoïer à terre quelqu'un des siens pour sçavoir ce qu'il demandoit. M. d'Etrées insista à vouloir qu'on lui deputât quelqu'un ; & le Dey de son côté n'en voulut rien faire. Le nommé *Revolat* habitué à Marseille, qui s'étoit embarqué sur les Vaisseaux du Roi pour traiter de l'affaire de *Cap negre*, & qui sçavoit l'accez que j'avois auprès du Dey de Tunis, me vint prier de le porter à envoïer le premier au Vice-Amiral. Il m'ajoûta que le Consul n'osoit plus se presenter devant lui; enfin que lui-même s'alloit embarquer, par la crainte qu'il avoit d'en être maltraité ; & que si je voulois bien me charger de cette negotiation, il témoigneroit à sa compagnie le bon service que je lui rendois. Quoique je sçusse bien que ce qu'il me promettoit n'étoit que pour me leurrer, je ne laissai pas d'aller au Dey, que je n'avois pas vû depuis trois jours, à dessein de ne me point intriguer dans cette préseance. Il me demanda d'abord où j'a-

vois été ; je lui repondis que j'avois été voir le Commandant des Vaisseaux du Roi, quoique je ne fusse pas sorti de Tunis ; & après lui avoir fait connoître qu'il n'étoit pas tems de vouloir tirer au bâton avec l'envoïé du Roi, aïant l'ennemi aux portes de la Ville, & qu'il feroit fort bien, sauf meilleur avis, de lui envoïer quelqu'un pour sçavoir les ordres qu'il avoit ; ce bon homme deDey me demanda,pourquoi je ne lui avois pas écrit sur cela de dessus les Vaisseaux,ajoûtant qu'il auroit plus deferé à ma priere qu'à celle de tout autre ; & pour me le marquer, il ordonna sur le champ trois Turcs des principaux de Tunis, pour aller complimenter le Vice-Amiral. Il me pria même de me joindre avec eux : je m'en excusai, sur ce que je ne voulois pas donner matiere à jalousie au sieur Revolat ; mais en voici la veritable raison. Aïant été appellé par M. le Vice-Amiral dans son bord, lorsqu'il moüilla au Cap Carthage, pour sçavoir de moi en quelle disposition étoit le Dey de Tunis dans son gouvernement, & quel sentiment il avoit à l'occasion des Vaisseaux qu'il voïoit moüillez à sa rade ; nôtre conference fut interrompuë

par un Officier de son bord, qui lui vint dire, qu'il étoit arrivé une escadre de Sandales chargées de toute sorte de rafraichissemens, que le Dey de Tunis lui envoïoit, & tout cela conduit par le truchement de la nation Françoise, avec trois Turcs des plus considerables de Tunis, pour lui faire son compliment. Le present & les Turcs furent bien reçus; & M. le Vice-Amiral me demanda avec quelque espece de joïe, si nous dînerions tous ensemble à sa table. Il ordonna d'abord que tout fût bien partagé avec les autres Capitaines: après quoi voulant prendre congé de lui, il me dit qu'il vouloit premierement que je saluasse M. son Fils qui commandoit un des Vaisseaux de l'Escadre: par bonheur il arriva dans ce moment pour voir son Pere. Après quelques discours que nous eûmes tous trois seuls dans la petite chambre de M. le Vice-Amiral, je les quittai pour venir à l'aigade, où mon homme m'attendoit avec mon Cheval. Etant de retour à Tunis, le Truchement qui avoit accompagné les Sandales, & les Mariniers vinrent se plaindre qu'on ne leur avoit rien donné. Je le témoignai le lendemain au Major des

Vaisseaux, qui fut mandé pour remercier le Dey; mais tout cela ne produisit rien à ceux qui m'avoient porté leurs plaintes : voilà ce qui m'empecha d'aller une seconde fois à bord des Vaisseaux.

Je reviens à M. Revolat, qui m'avoit quitté, lorsque j'allois au Château pour porter le Dey à mander quelqu'un à M. le Vice-Amiral. Je le trouvai à mon retour dans de grandes inquietudes, sur ce qu'on lui avoit dit qu'il n'y avoit pas d'apparence que je réussisse dans ma commission; & que le Dey n'accorderoit pas à ma priere ce qu'il avoit refusé à la sienne, & à celle de M. le Consul Michel : de sorte qu'il étoit plus disposé à se rembarquer, qu'à rester à Tunis. Il fut donc surpris lorsque je lui dis que l'affaire étoit faite, & qu'on envoïoit à bord des Vaisseaux, pour sçavoir quels étoient les ordres du Roi. Le Commandant d'abord fit descendre à terre M. *Robert* Commissaire de l'expedition, avec M. *de la Croix* deputé exprès par la Cour en qualité d'interprête. La negotiation après plusieurs conferences fut enfin concluë pour le prix de 52000. piastres, que le Dey s'engagea de païer pour

toutes les pretentions que la France pouvoit avoir sur Tunis, & pour tout ce qui avoit été pris par les Beys sur les particuliers, sauf à la France d'avoir recours sur les Freres Beys pour leur faire païer ce qui manquoit à la somme que la Cour demandoit. Sur cela on renouvella en partie les anciennes capitulations ; & on y en ajoûta de nouvelles. Cette paix fut terminée au mois d'Aoust 1685. Comme le Dey de Tunis n'avoit point d'argent pour païer sur le champ la somme de 52000. piastres ; le Commissaire, selon l'intention de la Cour, demanda qu'on lui donnât la Lisme de Cap Negre pour six années, & qu'il avoit un homme pour païer la partie accordée : cet homme étoit le sieur Revolat qui avoit été envoïé par une compagnie, pour avoir le Cap Negre, sur le plan que j'en avois envoïé à Marseille ; & tout cela d'accord avec le Ministre avec lequel on s'entendoit pour le païement, ledit Revolat & toute sa generation étant hors d'état, de fournir une somme de 52000. piastres.

Il survint encore une difficulté, quand on voulut dresser le traité de Cap Negre. Il s'en fallut peu que Revolat qui

le demandoit, ne portât les Vaisseaux du Roi à sortir de Tunis sans rien terminer ; & ce à cause des paroles dures que le Dey lui dit sur son empressement à demander les articles du traité. On n'en avoit jamais fait aucun avec tous ceux qui avoient ci-devant tenu le Cap Negre : on leur donnoit seulement un billet avec la tape du Roi, pour y negocier en toute liberté. Le Dey ne vouloit point demordre de cette usage, ni en introduire aucun nouveau : ainsi le Commissaire voïant qu'il n'y avoit pas moïen de surmonter cet obstacle, en donna avis à M. le Vice-Amiral, qui lui ordonna de se retirer : il fut suivi de presque tous nos Marchands. Quand Revolat vit sur tout les Bombardiers s'approcher du fort de la Goulette, pour y jetter des Bombes, il fut plus epouvanté que jamais. Dans cet état il eut recours à moi ; & me dit en propres termes : *comme vous avez commencé cette affaire, il faut que vous l'acheviez ; car je n'y vois pas d'autre jour pour en sortir: me reservant*, dit-il, *de temoigner à ma compagnie de reconnoître les obligations qu'elle vous aura*. Bien que je le connusse dissimulé, je lui dis que toute ma

recompenſe étoit dans la ſincerité de mon procedé ; que je ne lui en demandois point d'autre, non plus qu'à ſa compagnie ; ſur quoi les uns & les autres m'ont tenu parole. Je me remis donc une ſeconde fois en campagne, pour tâcher de gagner le Dey, qui à ma premiere vûe, quoiqu'entouré d'une multitude de Maures qui ne lui donnoient aucun repos, me demanda ce qu'il y avoit de nouveau. Je m'aſſis à mon ordinaire auprès de lui ; & après lui avoir témoigné le chagrin que j'avois de le voir dans l'embarras où il ſe trouvoit, je tombai inſenſiblement ſur celui du traité du Cap Negre ; & après m'être rangé à ſon avis, lui diſant qu'il avoit raiſon de ne rien innover en matiere de Liſme, d'autant qu'on regarde la Liſme du Cap Negre comme une de celles de Tunis qui ne ſe donnent que par un ſeul billet du Dey ou du Bey, ſelon qu'il touche à l'un ou à l'autre ; je lui fis comprendre que cela étoit bon pour les gens du Roïaume ; mais que pour un François cela ne ſuffiſoit pas ; qu'y aïant une compagnie en France, il falloit, pour en tirer des bourſes l'argent qu'on devoit, qu'il parût quelque papier dans les for-

mes, pour lui faire connoître sur quel pied il pouvoit s'établir audit Cap Negre; j'ajoûtai que dans l'état où étoit Tunis, aïant les ennemis aux portes par terre, & par mer; je le trouvois heureux de pouvoir se delivrer de ceux de la Mer avec du papier seulement, pour être en état de mieux repousser les autres; de plus qu'il ne trouveroit aucun Chrêtien, qui voulût prendre la Lisme du Cap Negre sans en venir à un traité; & que dans cette affaire, comme il voïoit, je ne m'emploïois que pour son repos, sauf à lui dans un autre tems de faire ce qu'il trouveroit de plus à propos pour le bien de son païs. Il se rendit à mes raisons: ainsi je remis l'ame de Revolat dans un plein repos, lorsque je l'eus réjoint, & que je lui dis de faire dresser les articles de son traité; le priant seulement d'y observer une moderation raisonnable, pour ne pas tout gâter. Le traité fut fait au nom de *Gautier*, qui étoit un homme supposé, pour le tems de six années; & l'Armée Navale fit voile vers *Souze*, où on fit ratifier aux Freres Beys le traité de paix & celui du Cap Negre, après avoir exigé d'eux 20000. piastres pour leur contribution

aux frais de la guerre ; sçavoir 10000. piaſtres argent comptant , & 10000. en huiles pour être conſignées à la prochaine recolte , ſous le billet qu'en fit au nom des Beys le ſieur *Giraud* Marchand François , reſident audit Souze. Après quoi l'Armée Navale fit voile pour Toulon.

Il faut , avant que de reprendre la guerre de Tunis , que je parle d'une mortification bien ou mal fondée, qui arriva au ſieur Michel, le jour de S. Barthelemy. Ce Conſul ſans conſiderer que M. *Robert* Commiſſaire de l'Armée & chargé de la negociation de paix , étant deſcendu à terre & logé dans la même maiſon que lui , ſeroit bien aiſe d'entendre la Meſſe dans la Chapelle Conſulaire , n'y en aïant point d'autres : il fut ſe mettre le jour de cette Fête à ſa place ordinaire , ſur un agenouilloir couvert d'un tapis , qui étoit le ſeul qui fût dans cette Chapelle. Comme j'étois de l'autre côté , j'obſervai la contenance de l'un & de l'autre ; prevoïant bien que le Conſul recevroit de la confuſion de ſon manque de civilité d'avoir été ſe mettre ſur ſon prie-Dieu , au lieu de l'offrir à M. Robert, & de lui donner même la main pour

l'y conduire, sauf à lui de l'accepter ou non : cette impolitesse obligea M. Robert de lui envoïer son valet pour lui dire de prendre une autre place : ce qu'il fit sans heziter, avec quelque honte : après quoi M. Robert vint s'y mettre ; & on commenca la Messe.

ARTICLE III.

Suite de la guerre : diverses sorties de Tunis. On se defie des Maures : diverses executions cruelles ; misere de Tunis : prise du fort de la Goulette ; le Dey se sauve, fin de la guerre.

Le 9. Octobre toute la Cavallerie des ennemis parut dans la plaine ; & celle de Tunis fit la même chose : de sorte que nous esperions que cette occasion seroit sanglante ; mais elle se passa en legeres escarmouches, de même que la sortie qu'on fit après midi, où les Algeriens n'eurent aucun avantage. Ils perdirent deux Spahis, dont je vis porter les têtes à la place du Château.

Le 10. il y eut un combat plus opiniâtre ; car toute l'Armée jointe ensemble fit une attaque en divers en-

droits de Tunis ; ce qui allarma fort, ne sachant l'endroit qui avoit le plus de besoin de secours. Ce fut celui de la porte de *Babaßedou* où le feu fut grand de part & d'autre, tant de canon que de mousqueterie. Mais enfin les Algeriens se retirerent avec perte de vingt deux têtes des leurs, que nous allâmes voir à l'ordinaire à la place du Château.

Le 18. le Dey de Tunis fut averti qu'on avoit détaché du camp ennemi 3000. hommes pour quelque entreprise, & que ce detachement devoit être emploïé ailleurs qu'à l'attaque de la Ville. Cela le porta à faire une sortie, dans laquelle il s'avança jusqu'aux batteries de Canons des ennemis ; où les Tunisiens demeurerent quelque tems, attendant que la Cavalerie des Maures les suivît pour les couvrir de celle des Ennemis : mais elle resta, sans faire aucun mouvement, dans la plaine, & par là donna le tems à celle des Ennemis de venir au devant de celle de Tunis : l'attaque se reduisit à escarmoucher jusqu'à la nuit avec perte de beaucoup de Chevaux de la part des Algeriens, & de quelques morts & blessez du côté des Tunisiens.

Du 20. au 29. il n'y eut que des partis qui alloient à la plaine, pour faire quelques combats, sans qu'il s'y passât rien d'avantageux pour les uns ni pour les autres.

Le 29. le Dey, qui commençoit à se mefier des Maures, vû le peu de mouvement qu'ils avoient fait à la derniere action, témoigna en être dégouté; & leur fit des reproches assez forts, leur faisant connoître qu'ils ne le servoient que pour leur propre interêt; tuant eux-mêmes leurs propres Chevaux, qui n'étoient la plûpart que des mazettes, pour les faire remplacer par de bons, ou recevoir cent dinars, qui étoit le prix convenu de leur donner pour tous ceux qui periroient dans le combat. Ils s'excuserent le mieux qu'ils purent, & promirent d'être plus braves à l'avenir.

Le premier de Novembre toute la Ville fut en allarme; parce que l'Armée des Ennemis vint en corps jusqu'à la porte de Babasedou, qu'ils croïoient trouver ouverte, sur ce que leur avoient promis quelques Tunisiens, du parti des Beys: mais les conjurez ne se trouvant pas les plus forts, furent obligez de feindre, & même de combattre

tre avec le plus grand nombre contre les assiegeans, qu'on repoussa avec perte, après leur avoir enlevé trois de leurs bannieres, qu'on porta au Dey avec onze têtes. On éventra d'abord un des conjurez; & le lendemain, jour de la commemoration des morts, on en pendit trois; & on en étrangla un plus grand nombre dans le Château.

Depuis le 4. jusqu'au 31. il ne se passa rien de remarquable, qu'une execution cruelle qu'on fit d'un Notaire, d'un Turc, & d'un Maure. Le premier avoit écrit, à la sollicitation de l'autre, une Lettre aux Beys; où il leur faisoit sçavoir l'état de Tunis, & la misere où elle étoit reduite: pour cela ils furent tous deux écorchez vifs, & traînez par la Ville chacun à la queuë d'un cheval, jusqu'à ce qu'ils fussent morts; ensuite leurs cadavres furent jettez dans les fossez des immondices de la Ville: cruauté que j'aurois peine à croire, si je ne l'avois vûë. Le Maure, qui avoit été surpris portant la Lettre au Camp des Ennemis fut pendu.

Le premier Decembre fut emploïé à chercher les moïens de trouver l'argent qui manquoit, pour poursuivre la guerre. Il ne s'en presenta point de

meilleur, que de prendre les marchandises que le Dey avoit en magazin, & de faire distribuer à chaque particulier celles qui leur étoient propres, sur le même pied qu'ils avoient coûtume de les achepter pour les revendre : ainsi les uns prirent de la drogue, les autres des toiles ; & pour subvenir à la depense courante, cela se païoit au jour le jour. Le Dey vendit aussi aux Juifs pour une somme très considerable l'argenterie, qu'il avoit eu de divers particuliers accusez de conspiration, qu'il avoit fait mourir : il la leur vendit à un prix fort honnête ; & sur lequel ils auroient eu un gain très fort en tems de paix. Ce secours ne suffisant pas, vû les frais qu'il falloit faire, pendant cinq mois entiers que dura cette oppression, il n'y eut pas une personne dans Tunis qui ne fût taxée au de-là même de son bien ; ce qui, joint à la cherté du bled, qui se vandoit trente piastres le Caffis, reduisit ces Habitans à la derniere extrêmité. Ils étoient obligez, pour subvenir à leurs taxes & à leur subsistance, de vendre tout ce qu'ils avoient : aussi le Bazard étoit rempli de hardes, de meubles, de joyaux, & sur tout de per-

les barroques dont il y avoit un ſi grand nombre, qu'on auroit pû les achepter par meſures entieres, bien qu'elles ne ſe vendent qu'à l'once. Cette miſere n'empêchoit point qu'on ne fît toûjours des ſorties, où l'avantage étoit égal. Mais à la fin le Dey voïant que toutes ces extorſions lui fourniſſoient à peine dequoi fournir aux faux-frais, & manquant d'argent pour faire la païe ; il s'aviſa, pour ſe conſerver la Taiffe, de donner à manger dans l'eſquif ou Château à tous ceux qui vouloient y aller. Comme tout le monde n'auroit pas pû y tenir à la fois, on ſervoit à deux repriſes matin & ſoir tous ceux qui venoient : & ceux qui aimoient mieux manger chez eux que d'être ainſi preſſez, venoient chercher trois pains qu'on leur diſtribuoit ; & les emportoient dans leur Goulfe. Ce que je trouvai de ſurprenant, c'eſt que les Spahis & les Janiſſaires, ſans recevoir un ſol de païe tant que cela dura, allaſſent tous les jours à l'occaſion, où ils faiſoient des merveilles.

Les Ennemis, fatiguez de la longueur de cette guerre, étoient plus diſpoſez à ſe retirer qu'à continuer le

Blocus : mais ils voulurent auparavant faire une tentative sur le Fort de la Goulette. Pour cet effet, sur la fin d'Avril 1686. ils vinrent une nuit faire tout d'un coup une attaque très forte de concert apparemment avec une partie de la garnison, qui les introduisit dans ce fort. Par cette prise le Bey serra Tunis par Mer & par Terre : ainsi il falloit ou se rendre ou combattre, pour ne point perir de faim. Dans ce même tems les *Ouldiseits* *, voïant qu'on ne leur donnoit plus la païe ordinaire, & prevoïant le danger où ils se trouveroient si les Beys se rendoient maîtres de la Ville, comme il y avoit toute apparence ; ils abbatirent leurs tentes sur le midi, & decamperent avec precipitation, gagnant le chemin de *Queiroan* : ils laisserent même une partie de leurs provisions, qui accommoderent fort les *Anals* * de la porte marine, qui d'abord furent par troupes s'en saisir. Le Dey de Tunis envoïa après eux *Osman Aga* avec quelques Spahis, pour tâcher de les faire revenir ; mais au lieu d'y aller, il se jetta dans le parti des Beys.

* Turcs qui vont ensemble à la guerre, & qui s'appellent Freres.

* C'est-à-dire *les défenseurs les gardes.*

Tous ces malheurs ne firent point perdre courage à Mamed Cheliby ;

aussi c'étoit un homme de cœur, à qui il ne manquoit que de l'argent pour empêcher que ni les Freres Beys ni les Algeriens n'entrassent dans Tunis, quoique toute la Ville fût pour eux. Pour remplacer les Troupes qui l'avoient abandonné, il songea à faire revenir le Messai; & pour l'y engager il lui envoïa son Kiaia *Sedi Mahemed* Cherif, homme des plus braves de Tunis, qui dans une sortie contre les Beys avoit été blessé d'un coup de mousquet à la main gauche dont il tenoit la bride de son Cheval. Le Messai reçût fort bien le Kiaia, qu'il connoissoit pour un des meilleurs Cavaliers de Tunis: mais comme on n'avoit pour lors que des promesses à lui offrir, il travailla si lentement à ramasser ses Troupes; & marcha à si petites journées, qu'il n'arriva sur la Frontiere qu'à la fin de Mai. Là apprenant que Tunis étoit à l'extremité, & voïant qu'il ne pouvoit y arriver assez à tems pour le secourir, il s'en retourna sur ses pas, & mena avec lui Amed Kiaia, qui n'eut pas peu à souffrir dans cette retraite, qui dura bien avant dans le gouvernement de Mamed Bey, qui le rappella du lieu où il étoit pour

l'avoir auprès de lui.

Le Dey tint encore ferme tout le reste du mois de Mai : mais se voïant sans argent, sans secours, & que ses Troupes desertoient continuellement, il resolut de se sauver avec quelques-uns des siens. Ils firent donc sortir pendant la nuit leurs Chevaux par la petite porte qui est derriere le Château, & gagnerent la plaine au dessous du Bardou : mais aïant été rencontrez par les Ennemis, Cheliby après avoir été blessé à la tête & à la main droite en se defendant, fut pris avec tous ceux qui l'accompagnoient, dont le nouveau Bey qu'il avoit fait étoit du nombre. Ils furent tous conduits au Camp, où on les mit dans des tentes differentes. De tous les François il n'y eut que moi qui fut le voir après sa prise. On ne put sçavoir ce que son Casenadar étoit devenu : l'opinion commune étoit que ceux qui l'accompagnoient l'avoient assassiné pour lui ôter ce qu'il portoit avec lui.

Le mois de Juin arrivé les portes de Tunis étant ouvertes, les Freres Beys envoïerent de leurs gens pour se rendre maîtres de la Ville : & ceux de la Ville allerent au Camp comme si de

rien n'étoit, s'embrassant les uns les autres. Ainsi après huit mois de blocus la guerre fut finie, & toutes les Troupes réunies pour recevoir leur paie qui fut pourtant retardée.

ARTICLE IV.

L'état des Beys & du Dey d'Alger après la prise de Tunis. Mauvais compliment fait au Consul. Entrée des Beys, & leur Gouvernement, Contestation pour le mariage du jeune Bey. Haine des deux Freres. Carnage dans Tunis par les Algeriens. Mort d'Aly Bey.

Le Bey d'Alger dressa son pavillon aux environs de la porte de Barbassedou; & les deux Freres Beys plus près de cette porte, l'un à droite, l'autre à gauche, se regardoient comme deux chiens qui ont le même os à ronger. J'accompagnai M. Michel nôtre Consul au compliment qu'il fut faire aux Beys que je n'avois jamais vûs : je me retirai ensuite, & le laissai aller toucher la main au Dey d'Alger, de qui il s'attira un compliment fort dur. Ne sachant sans doute que lui dire, il lui demanda si c'étoit par son ordre qu'un

miserable Noir étoit venu au Boudom faire abbatre le Pavillon blanc qu'on avoit droit d'y tenir arboré, suivant le dernier traitté de paix fait avec le Gouvernement de la Ville & du Royaume. Le Dey lui repondit fierement que c'étoit par son ordre que cela avoit été fait; que tant qu'il seroit à Tunis il se gardât bien de faire remettre ledit pavillon; & que si le Roi de France vouloit lui faire la guerre pour dix années sous pretexte d'infraction à son traitté de paix, il la lui declareroit pour trente. Malgré l'insolence de cette reponse, il fallut avaller la pillule, lui toucher la main, & se retirer.

Les Freres Beys envoïerent deux hommes de leur part au Château, où logeoit le Dey prisonnier, pour en ôter tout ce qui y restoit, qu'ils partagerent entre eux; & le 5. Juin ils firent en ceremonie leur entrée dans la Ville: *Bettach Coggia* nouveau Dey, étoit au milieu d'eux. Après leur entrée, où le Dey d'Alger ne voulut point assister, quoique tout se fît par son ordre, ils logerent le nouveau Dey dans le Château; & eux allerent chacun dans leur maison pour travailler à amasser l'argent promis aux Algeriens. Quoiqu'il n'y

n'y eût aucun reproche contre l'Aga du Château, il fut depossedé seulement pour tirer quelques piastres de lui : mais celui qui lui succeda dans ce poste, n'y demeura gueres ; car aïant été supçonné de tremper dans quelque conspiration contre le Gouvernement, il fut conduit sur le chemin de Souſſe, & dans la route on l'étrangla. *Aly* Capitan, neveu du Dey Bettach Coggia remplaca ce poste. Après que les Beys eurent fait leur entrée, Mamed Bey, sans qu'on fît aucune mention d'Aly Bey son Frere, prit connoissance des affaires ; & fit seul tout ce qui regardoit la fonction des Beys : je lui vendis un chargement d'orge qui me fut païé par Negeg Salme, Andalous. Aly Bey travailloit à se marier à l'insçû de son frere avec la fille de *Chout-Couchou*, qui étoit un renié, mais des plus riches de Tunis : cet homme avoit épousé la femme de son Patron quoiqu'il eût été son esclave ; & outre les biens considerables qu'elle lui avoit apporté, il en avoit encore acquis beaucoup depuis son mariage. Mamed Bey aïant eu vent du dessein de son frere, s'y opposa de toutes ses forces ; & allegua pour raisons, que ce mariage re-

veilloit la douleur du meurtre qu'Aly Bey avoit fait de son fils à qui cette fille étoit promise même par écrit, & que ne pouvant faire revivre son fils, il demandoit cette même fille pour le jeune *Romadan* leur frere, qui avoit fort peu de bien. La contestation fut grande ; & l'affaire fut portée au Dey d'Alger, qui la termina en faveur d'Aly Bey. Il epousa donc l'heritiere dans sa propre maison, prétendant ne l'en faire sortir que quand tout seroit tranquille ; & le lendemain il retourna à son Camp, qui étoit, comme je l'ai déja dit, hors de la Ville, de même que celui de son Frere, & celui du Dey d'Alger : ce dernier venoit rarement dans Tunis. Le mariage qui avoit augmenté de beaucoup les rentes d'Aly Bey, augmenta aussi de plus en plus la haine de son Frere Mamed Bey, qui dans l'opposition qu'il y avoit apportée, avoit plûtôt agi par le chagrin de voir son Frere s'aggrandir, que pour les raisons qu'il avoit données : & il est constant, que sans la presence du Dey d'Alger, ces deux Freres en seroient venus à quelque extremité. Ils ne resterent pas long-tems dans cette situation, qui finit par un des plus funestes ac-

tidens que j'aie jamais vûs.

Le neuviéme jour après ce mariage, qui étoit le 23. Juin, quelques Algeriens étant venus au quartier de *Babasueque* le plus proche de leur Camp, ils y chercherent des femmes, & même voulurent en enlever quelques-unes par force, entrant dans les maisons, avec toute sorte d'indiscretion, menaçant & même frappant tout ce qu'ils rencontroient. Les Maures de l'endroit où ce desordre se faisoit, prirent les armes & coururent à la defense. Il ne se put faire que dans ce tumulte il n'y eût quelques-uns des Algeriens maltraitez : ils coururent à leur Camp mettre l'allarme, & obligerent les autres à prendre les armes pour venir tirer vengeance de ce qu'ils avoient été battus dans une Ville où ils étoient les maîtres, & sur tout par des Maures à qui il est défendu de lever seulement la main sur un Turc, à peine de la vie. Cette canaille vint donc dans Tunis, & courant par pelotons dans les ruës, comme des chiens enragez, leur bonnet aux dents & le sabre à la main, ils massacroient sans aucune distinction tous les Maures qu'ils rencontroient : ces pauvres miserables ne sçachant ce

qu'ils avoient à courir ainsi par la Ville, se laissoient égorger sans aucune resistance. Le Dey de Tunis ne pouvant apporter aucun remede à cette tuerie, fit fermer les portes du Château; ainsi cette tragedie ne finit que quand les Algeriens ne trouverent plus de malheureux à immoler à leur rage. Les Freres Beys qui se trouverent pour lors dans la Ville, songerent à se garentir eux-mêmes du massacre : & cela est si vrai, que deux Maures, poursuivis par des Algeriens, s'étant refugiez dans la grande maison des Beys, on fut obligé de les leur jetter de la terrasse, pour être massacrez ; sans quoi ils menaçoient de mettre le feu à la maison. Mamed Bey qui y étoit, se sauva par la porte de derriere dans le Château, d'où il sortit la nuit pour aller coucher dans un endroit, que *Ben Chouquer* son Kiaia eut toutes les peines imaginables à lui faire quitter deux jours après. Le lendemain matin les mêmes Algeriens tuerent Aly Bey, qu'ils trouverent dans son Camp : ils lui couperent la tête au sortir de sa tente, & la mirent à la porte du Château sur la pointe des bois qui servent de pallissade à un petit jardin qu'il y

a : tout Tunis accourut pour la voir. Ils en auroient fait autant à Mamed Bey, si dans leur furie ils l'avoient rencontré : ils l'accusoient d'autoriser les Maures. Il y eut du moins trois cens de ces malheureux de tuez : & leurs corps resterent pendant trois jours au même endroit où ils avoient été massacrez.

ARTICLE V.

Mamed Ben Chouquer. Mort de Cheliby. Distinction des Beys & des Deys. Assen Renegat François étranglé. Le Bey marie son Frere Romadan. Ben Chouquer veut se faire Bey.

Les esprits étant remis en paix, & Mamed Bey ne se trouvant pas, le Bey d'Alger songea à élire un Bey de Tunis. La Taiffe demandoit qu'on choisît Mamed Cheliby, qu'ils tenoient prisonnier : mais les creatures de Mamed Bey firent tant par leurs intrigues & leurs promesses, que le Dey d'Alger donna sa parole à Mamed Ben Chouquer, qu'il le continueroit, & lui dit de le faire revenir. La difficulté fut de le faire sortir de l'endroit où il s'étoit

caché ; & on ne l'en tira qu'en le menacant de l'y faire étrangler. Il étoit plus mort que vif quand il parut devant le Dey d'Alger, qui après une mercuriale qu'il lui fit sur le procedé des Maures * de Tunis, lui dit qu'il falloit veiller à ce qu'ils ne tombassent plus dans une pareille rebellion, où il avoit couru risque de perdre la vie. Ensuite il le nomma seul Bey de Tunis, declarant qu'il en avoit reçû les ordres du Grand Seigneur, & qu'il avoit été autorisé des mêmes ordres dans tout ce qu'il avoit fait ; après quoi il recommanda à chacun de se tenir exactement dans son devoir. Tout cela se passa dans une espece de Divan qu'il avoit assemblé sous son Pavillon, où il avoit à sa droite son Kiaia, qui avoit à la sienne le Dey de Tunis & ensuite le Bey : le Divan fini tout le monde se retira.

* Ils sont presque tous à la paie sous le nom de *Zouanis*.

Mamed Bey, n'ignorant pas ce que la Taiffe avoit tenté en faveur de Mamed Cheliby, fit tant auprès du Dey d'Alger, soit par promesses soit par argent, qu'il le fit consentir à la mort de cet infortuné : il fut donc êtranglé dans sa tente ; & par cette mort & celle qui avoit precedé d'Aly Bey, on vit la

fin d'une guerre intestine qui duroit depuis dix-huit ans tant entre les deux Freres, qu'avec ceux qui venoient à leur secours. Il est certain que de tous les Deys qui avoient precedé Mamed Cheliby aucun ne s'y étoit si bien pris que lui ; & s'il eût sçû profiter de tous les avantages qu'il avoit eu en differentes occasions sur les Beys, il les auroit infailliblement chassez d'un païs, où ils avoient usurpé le suprême gouvernement par la condescendance de ses devanciers. Depuis ce tems-là tout est changé. Le Dey étoit regardé autrefois comme le premier des Cadis ; & les Beys lui étoient soûmis : aujourd'hui au contraire ce sont ces derniers qui ont toute l'autorité : ils élisent & deposent les Deys à leur fantaisie, sans autres raisons que celles que leur suggerent leur caprice. J'en ai vû deposer ainsi non pas un ou deux, mais onze ; sans que la Doüanne qui est un corps considerable s'y soit jamais opposée : après leur deposition on les relegue en quelque endroit du Roïaume, où ils vivent de leur païe, qui est de vingt aspres par jour, comme des particuliers.

Quand tout fut bien pacifié, les Al-

geriens se retirerent à l'extremité du Roïaume à petites journées ; & Mamed Bey fut acompagner le Dey d'Alger, qui s'en retournoit chargé de très grandes richesses, tant en argent comptant qu'en diverses pierreries & étoffes, dont on l'avoit pour ainsi dire accablé.

Mamed Bey n'aïant plus rien à craindre, songea aux moïens de découvrir l'endroit où son Fils étoit enterré ; car il avoit cette mort d'autant plus à cœur, qu'il n'avoit pour lors aucun autre Fils. On lui dit que de toutes les creatures d'Aly Bey, il n'y avoit personne qui pût lui en donner des nouvelles plus positives qu'un nommé *Assen* renié François ; puisqu'il étoit soupçonné d'avoir été un de ceux qui avoient fait mourir cet innocent. Il fut donc mis à la chaîne ; & aux premiers coups de bâton, il indiqua l'endroit où étoit le cadavre, soûtenant neanmoins qu'il n'avoit eu aucune part à ce meurtre ; & que seulement il s'étoit trouvé present quand on vint dire à Aly Bey que ce qu'il avoit commandé étoit fait. On fut sur le champ au jardin du Bardou, où l'on trouva les os, qui furent ramassez & portez au mausollée des Beys, accompagnez du Pacha, du Dey &

des principaux du païs, qui témoignerent tous au Pere la part qu'ils prenoient à la douleur qu'un tel spectacle renouvelloit en lui. Pour le Renegat il fut étranglé au même endroit où le Fils du Bey l'avoit été. Le nouveau Bey fait par Mamed Cheliby fut conduit à Souze, où on l'embarqua pour le Levant. Tout cela se passa dans le mois d'Août.

Après toutes ces executions, Mamed Bey se trouvant en repos, il songea à l'établissement de Romadan son Frere. Il le maria avec cette riche heritiere, fille de Choutchoucou Mourat que leur Frere Aly Bey avoit épousée : elle mourut trois ans après de peste. Elle laissa un tiers de son bien à son mari, l'autre à ses parens, & le reste à Mamed Bey. Ce Bey donna dans ce même tems sa sœur en mariage à Ben Chouquer: elle mourut aussi trois ans après, & de la même maladie; à sa mort Ben Chouquer étoit disgracié; en voici la raison.

Mamed Bey devenu cruel envers ses domestiques, faisant mutiler l'un, donner la bastonade à l'autre, & usant à leur egard de mille autres sortes de châtimens pour les fautes les plus le-

geres, ils en porterent leurs plaintes à Ben Chouquer. L'accez qu'il avoit auprès du Bey le porta à lui en faire quelques remontrances; mais elles ne produisirent en lui aucun changement. Cela obligea, à ce qu'on assure, ses domestiques de mettre en tête à Ben Chouquer de se faire Bey. Cette proposition le flatta, & lui fit concevoir le dessein de l'entreprendre. Pour cela ils demeurerent d'accord que le Bey dormant dans son vin, auquel il étoit fort sujet, on auroit soin d'avertir Ben Chouquer : cela s'executa. Il vint avec *Sardou* son esclave, homme propre à faire ce qu'on demandoit de lui: mais le premier valet de chambre du Bey, qui étoit du complot, refusant de consentir que ce fût un Chrêtien qui fît le coup, & voulant que ce fût un Maure, cette contestation ne put se passer sans bruit. Le Bey s'étant reveillé, demanda ce que c'étoit; Ben Chouquer se composant du mieux qu'il lui fut possible, chercha une excuse dont il le contenta. Mais comme le crime forge toûjours des apprehensions, quelqu'un étant venu rapporter à Ben Chouquer, que le Bey & le Dey avoient eu de longues conferences à son oc-

caſion, il n'en fallut pas davantage pour lui perſuader qu'il étoit découvert. Dans cette terreur il court à ſa maiſon, quitte ſes habits, & en prend d'autres pour ſe déguiſer, & dans cet état va ſe cacher dans la Ville avec ſon valet. Les gens de ſa maiſon, qui ignoroient toutes ces intrigues, trouvant ſes habits, prennent l'allarme, & le bruit s'en repand juſqu'au Bardou. Le Bey ſurpris de cet accident, & n'en ſçachant pas la cauſe, apprehende de tomber dans quelque nouveau malheur. Cependant Ben Chouquer, revenu de ſa peur ; & aïant appris avec certitude que l'entretien du Bey n'avoit été rien moins que ce qu'on lui avoit rapporté, ſort de ſa niche, & va droit au Bardou ſaluer le Bey, qui lui demande la cauſe de ſa fuite. Il répondit que c'étoit parce qu'on l'avoit aſſûré qu'il vouloit le faire arrêter ; & enfin il ſe juſtifia du mieux qu'il put. Le Bey ne pouvant cependant revenir de ſon étonnement, lui dit qu'il ne pouvoit plus le regarder comme ſon Kiaia ; mais qu'il lui donneroit une ferme dans ſon Roïaume. Ben Chouquer le remercia, & lui demanda la permiſſion d'aller à la

Mecque : le Bey y consentit, & lui donna même quelques presens pour cette Mosquée. Il s'embarqua donc sur un Vaisseau Anglois, qui aïant été rencontré par un François, commandé par Monsieur Ferran, fut pris, & mené à Toulon. Ben Chouquer y trouva Monsieur Desorhinde, qui l'aïant connu à Tunis, lorsqu'il y regissoit les affaires du Cap Negre, lui fut d'un grand secours. Mais laissons-le à Marseille, & retournons à Mamed Bey.

ARTICLE VI.

La cause du Voyage de Ben Chouquer à la Mecque est découverte : il va à Alger : le Dey conçoit le dessein de faire la guerre. Raisons du Dey de Tunis pour l'entreprendre. Action cruelle de ce Dey.

Mamed Bey avoit un second Kiaia, nommé *Chaban* renié Grec, qui avoit soin des affaires, & qui avoit la charge de la Doüanne des cuirs. Ce Kiaia aïant toûjours été jaloux de la superiorité de Ben Chouquer, fit tant qu'il découvrit la cause de sa fuite. Il fit

donc dire au Bey qu'il eût à observer son valet de chambre, & qu'en le menaçant seulement, il apprendroit de lui plus qu'il n'en falloit pour la sûreté de sa personne. Chaban Kiaia fut chargé de faire lui-même l'examen; ainsi le valet se croïant découvert fit une confession generale, pour la penitence de laquelle il fut étranglé, & enseveli tout chaud dans les fondemens d'une batisse qu'on faisoit au Bardou. Toute cette conjuration, soit feinte ou veritable, n'a été divulgée que par Chaban Kiaia : j'en donnai avis à Benne Chouquer à Marseille : il fut surpris que personne que moi, de tant d'amis qu'il avoit à Tunis, ne lui en marquât rien. N'osant donc venir ici, il s'embarqua pour Alger, d'où il écrivit à Mamed Bey pour se justifier; & lui fit écrire (n'aïant pû en avoir de reponse) par le Dey d'Alger : ce Dey le prioit, puisque Ben Chouquer avoit eu le malheur d'encourir sa disgrace par l'effet des faux rapports de ses ennemis, qu'il lui fît au moins toucher les biens de sa femme & de son fils ausquels il avoit survêcu. Mamed Bey aïant meprisé de repondre à cette Lettre, le Dey d'Alger conçut le dessein de lui faire la guer-

re, & ne cherchoit qu'un sujet apparent pour la lui declarer.

Vers ce tems-là Mamed Bey eut deux occasions de se venger des Algeriens. La premiere fut en la personne de *Mesomorte*, qui aïant été chassé d'Alger où il avoit été Dey, vint relâcher lui septiéme sur une Felouque à *Tabarque*, Isle dépendante de Tunis : on detacha sur eux deux Galiotes qui les prirent. Mesomorte fut amené devant Mamed Bey, qui pour accueil, lui fit une mercuriale sanglante sur ses griefs contre Alger. Mais la seconde fois qu'il parut devant lui il changea de batterie : il lui fit donner des habits & quantité d'autres presens, & le traitta en Pacha, ne negligeant rien dans la suite pour lui faire oublier l'amertume du premier accueil. Ils se jurerent une amitié reciproque, dont Mamed Bey ressentit par la suite les effets ; car Mesomorte aïant été fait Capitan General des Vaisseaux du Grand Seigneur, il lui rendit de très bons services auprès du Visir.

La seconde occasion qu'eut Mamed Bey de se venger des Algeriens, fut sur la personne de Abram Dey d'Alger le même qui l'avoit retabli. Ce Dey aïant

été deposé & chassé par Chaban Cogy vint se refugier ici, dans l'esperance d'y trouver de la reconnoissance. On lui donna d'abord une maison à Tunis, avec la subsistance ordinaire; ce qui dura quelque tems : ensuite, sur des plaintes vraïes ou feintes des Algeriens de ce qu'on le souffroit à Tunis, Mamed Bey le fit passer au Querroan; quelque tems après pour le même sujet à Souze; & enfin ce Bey, qui étoit fort vindicatif, aïant à cœur de ce que Abram Dey n'avoit jamais voulu rendre une cassette de joyaux, qu'on lui avoit donné en gage pour quatorze mille piastres, quoiqu'elle en valût d'avantage, & de ce que pendant le tems qu'il avoit continué de regner dans Alger, il avoit toûjours opiné dans le Divan à la destruction de Tunis & de son Gouvernement; le Bey, dis-je, aïant ces deux choses sur le cœur, voulut se deffaire tout-à-fait de lui; & prenant pour pretexte, qu'il ne pouvoit plus entendre les Algeriens se plaindre de ce qu'il le souffroit dans le Royaume, sans les satisfaire; il lui declara qu'il eût à se retirer dans trois jours. Abram Dey se mit en état d'executer cet ordre, prenant la route de Tripo-

ly : mais Mamed Bey, peu satisfait d'une telle vengeance, envoïa *Aly* Corse renié après lui pour le dépoüiller ; ce que celui-ci executa dans la derniere rigueur.

ARTICLE VII.

La guerre commence. Cruauté des Algeriens. Le Bey revient dans Tunis. Abus des recompenses. Turcs transfuges. Les Bedoins prennent les armes.

Les refus que Mamed Bey fit aux Algeriens de quelques denrées, joint aux ressorts que Ben Chouquer fit joüer, obligerent enfin le Dey d'Alger à venir contre Tunis avec un Camp d'environ six mille hommes. Mamed Bey en aïant été informé, se mit en état de les aller attendre sur la frontiere : il mit donc sur pied une petite Armée d'environ trente mille hommes, qu'il obligea la plûpart de s'armer à leurs frais & dépens. Quoique la plus grande partie de cette Armée fût composée de Maures du païs, gens très peu aguerris ; il se mit en marche, & fit suivre vingt-deux pieces de Canon de campagne, de bronze. Arrivez à petites

tites journées au *Quef*, place dependante de Tunis, & qui partage presque ces deux Roïaumes ; ils en repartirent le lendemain & après quelques heures de marche, les deux Armées se trouvant en presence, firent alte ; & chacun choisit un lieu propre pour camper.

Les Algeriens, à la vûë de la multitude des Pavillons des Tunisiens, resterent un peu étonnez : mais, rassurez par les avis qu'ils eurent du peu d'experience pour la guerre de ces trouppes, il fut resolu qu'on les tâteroit par quelques escarmouches ; & que suivant le succez, ou on les enfonceroit, ou on songeroit à faire retraite. Cela leur réussit ; car les soldats de Mamed Bey n'eurent pas plûtôt vû le feu des Algeriens, que la confusion se mettant parmi eux, chacun songea à prendre la fuite : alors les Algeriens se mirent à piller cette multitude de Pavillons, qui un peu auparavant leur avoit donné de la crainte. Cependant on publia à Tunis que Mamed Bey avoit défait les Algeriens, & qu'il revenoit victorieux : cette nouvelle mit toute la Ville en joïe ; mais elle ne dura gueres ; & le lendemain

elle fut changée en consternation, quand on vit arriver en desordre Mamed Bey avec les debris de son Armée. Le premier homme que je vis arriver fut le Kiaia du Bey Chaban Coggia ; c'étoit lui qui avoit obligé le Bey de revenir à Tunis, lui remontrant que ses affaires n'étoient pas si desesperées qu'il se l'imaginoit. Mamed Bey à son arrivée aïant trouvé Aly Capitan embarqué avec son frere Romadan, il crea un nouveau Dey, nommé *Braim Coggia.* Ensuite il fit la revûë de ses Troupes, & se prepara à se deffendre contre les Algeriens, fortifiant la Ville du mieux qu'il lui fut possible, en attendant qu'ils parussent.

Les Algeriens ne furent pas longtems sans paroître : le 25. Juillet 1689. au matin ils camperent devant Tunis, & se posterent dans la plaine du Bardou. Le Bardou est une maison où habite ordinairement le Bey de Tunis, dont elle n'est pas éloignée de plus d'un mille. Le 26. se passa en legeres escarmouches: mais le 27. il y eut un choc assez rude proche la porte de Babacedou. Les Tunisiens en rapporterent plusieurs têtes d'Algeriens ; & l'on donna aux Soldats qui les rapportoient cinq piastres

pour chaque. Cette recompense fut quelques jours après supprimée à cause de l'abus qu'elle produisoit ; plusieurs, pour l'avoir, rapportant des têtes des Soldats de Tunis, aussi bien que de ceux d'Alger. La nuit du même jour les Algeriens tirerent sur la Ville treize bombes, dont ils esperoient sans doute des merveilles ; mais elles ne firent pas grand effet, & Tunis en fut quitte pour la peur que causa leur fracas. Le 28. après quelques petits combats, ceux d'Alger jetterent la nuit une bombe qui ne tua qu'une vieille femme au quartier des Giblins.

Le 29. on fit un grand feu de part & d'autre: il dura mêmes neuf heures entieres ; cependant il n'y eut que quelques blessez. Les Algeriens, voïant qu'ils n'avancoient pas à leur gré, retirerent leurs mortiers plus proche de leurs tentes ; dans la crainte que les Tunisiens ne les vinssent enlever, comme ils avoient déja tenté de le faire. Le lendemain matin huit Turcs de Tunis se sauverent du camp des ennemis, où ils avoient été arrêtez. Ils rapporterent que les affaires des Algeriens n'étoient pas en bon état, & que l'on

commençoit à murmurer dans leur Camp contre Chaban Cogy Dey d'Alger qui le commandoit, & Cidy Hamed Ben Chouquer, à la persuasion duquel les Algeriens étoient venus contre Tunis. Ce Ben Chouquer est celui dont j'ai déja parlé. Il avoit à cœur de ce que Mamed Bey son beau Frere lui avoit refusé de lui rendre le bien de sa femme morte de la peste aussi bien que son Fils, comme nous l'avons déja dit : son but étoit donc, pour s'en venger, d'être établi Bey de Tunis par les Algeriens : & celui de Chaban Cogy d'avoir l'argent qu'il lui avoit promis s'il en venoit à bout.

La nuit du 31. Juillet les Algeriens enleverent quelque bétail autour des murailles de Tunis : les Bedouins ou Villageois, à qui appartenoit ce bétail, prirent les armes & les firent retirer. Ce petit évenement qui fit plaisir aux assiegez, fut suivi d'un autre qui leur donna encore plus d'esperance : quatre Turcs quitterent le Camp d'Alger, vinrent dans la Ville, & assurerent que les Algeriens avoient envoïé leurs blessez au *Quef* sur des charettes. Mais le même jour, à l'heure du *salé* *, quatorze Vaisseaux de Tripoli qui venoient

* *salé* signifie priere.

au secours des Algeriens, mirent vers *la marine* vingt cinq ou trente Pavillons : on ne put pas les empêcher ; mais sur le champ Mamed Bey renforça la garnison de la Goulette d'environ cinq cents hommes.

Le premier d'Août les Tripolitains se furent joindre au Camp d'Alger ; & ils en furent saluez d'une decharge generale. Le 2. qui étoit la Fête du Sacrifice chez les Mahometans, ces deux armées demeurerent en repos. Le 3. même se passa du côté des Tunisiens à voir arriver quantité de Turcs de Tunis, qui étoient restez au Camp d'Alger ; & se retiroient alors dans la Ville. Ils disoient tous, que les Algeriens étoient en petit nombre ; mais qu'ils se promettoient beaucoup de leur propre valeur, & d'un secours qu'ils attendoient encore. Jusqu'au 8. on tira seulement quelques bombes, qui ne firent aucun dommage. L'après-midi les Algeriens approcherent leurs mortiers de la Ville ; & postez vers *Razetapy*, ils tirerent quelques bombes vers le quartier des Juifs ; mais sans rien avancer. Le feu, qui fut assez grand de part & d'autre, dura jusqu'à la nuit ; & excepté quelques bles-

ſez on n'entendit parler d'aucun accident conſiderable.

Le 11. arriva *Bouſſerade*, Chek des Maures, avec quatre cens Chevaux : Mamed Bey qu'il venoit ſervir, le fut recevoir à la porte de la Ville ; lui donna la droite dans la marche ; & le conduiſit dans ſa maiſon après l'avoir fait ſaluer de cinquante coups de Canon. Ce Chek étoit un des plus conſiderables, qui fût parmi les Maures ; & tout le monde avoit pour lui beaucoup d'eſtime.

Le 12. on apprit, de quelques deſerteurs du Camp d'Alger, que les Maures de la campagne avoient défait un convoi que les Algeriens faiſoient venir de *Bege*. On fit le 13. de legeres ſorties ; & les Ennemis jetterent ſur la Ville pluſieurs bombes : mais elles ne valurent pas ce que deux Vaiſſeaux de Tripoli, arrivez de *Bono* le 15. au ſecours du Camp d'Alger, firent dès le 16. en prenant un Sandal qui venoit de *Biſerte* à Tunis, & deux Galiotes qui étoient de Tunis même. De-là au 29. la Ville & les aſſiegeans furent aſſez tranquilles. Mais le 29. au matin il y eut une ſortie conſiderable : l'action qui ſe fit dans la petite plai-

ne de devant le Château, peut passer pour un combat dans toutes les formes. On y vit un grand feu ; il y resta quantité de Soldats & d'Officiers sur la place, enfin elle dura toute la journée, & l'on étoit si acharné l'un contre l'autre, que la nuit seule aïant été capable de faire retirer les deux Armées, elles revinrent à la charge le 30. dès le matin. On combattit encore de part & d'autre avec toute la bravoure imaginable ; & quoiqu'on dût être las de la veille, on ne se quitta qu'au lever de la Lune, avec perte de plus de trois cens hommes de chaque côté.

Pour se refaire, les deuxpeuples ne firent plus rien;il vint seulement du camp quelques deserteurs, jusqu'au 7. Septembre. Ce jour-là il arriva au secours de Tunis 1200. fantassins, & 30. Chevaux Maures sous la conduite d'un Cherif, qu'on disoit être un brave homme. Ceci fit croire que la balance alloit pancher du côté de la Ville ; aussi l'on ne vit le 8 & le 9. qu'une procession continuelle de Turcs de Tunis, qui s'echappoient du Camp d'Alger, & rentroient dans la Ville. Le nombre en étoit trop grand pour n'en être point

surpris : on commença donc à s'en défier ; & veritablement parmi ces deserteurs il se trouva deux Turcs d'Alger. Le premier étoit sans dessein ; mais le second, qui étoit le Capitaine General, en vouloit à la vie de *Chaban Cogy le Dey* : par bonheur il fut découvert ; mais il eut aussi l'adresse de se sauver, & s'en retourna à son Camp.

Le 19. les Algeriens voïant que les Tunisains qu'ils avoient avec eux les abandonnoient tous, pour montrer aux assiegez qu'ils s'en soucioient fort peu, ils tournerent la chose en bouffonnerie, & s'aviserent d'en faire accompagner dix-neuf avec une banniere deploïée jusqu'à la moitié du chemin de la Ville, & en plein jour, c'est-à-dire sur les deux heures de l'après-dînée. Il est vrai que leurs affaires n'empiroient point par là ; au contraire, ces Tunisains les auroient sans doute trahis à la moindre occasion ; & l'on voit assez par le peu de soin qu'ils avoient de les retenir, qu'ils n'en faisoient pas grand cas. D'ailleurs le même jour il arriva au *Cap Carthage* quatre Vaisseaux d'Alger, qui apportoient à leur Camp toute sorte de munitions : aussi le 18. les Algeriens, tout gais

&

& faiſant mille cris de joïe, ſortirent de leurs Pavillons; & firent ſur la Ville deux decharges de leur mouſqueterie, qui furent ſuivies de quelques legeres eſcarmouches. Leur joïe augmenta encore la nuit du 19. au 20. lorſqu'ils virent arriver d'Alger quatre autres Vaiſſeaux, qui saluerent le Camp de plus de quarante canonades. Il s'en ſauva un Eſclave qui dit dans Tunis, qu'ils étoient chargez de munitions & de plus de 300. hommes de debarquement. Ces Soldats, comme les premiers, mirent pied à terre, ſans trouver aucune oppoſition de la part des Tuniſiens. Les Algeriens, prennant avantage de tout, & ſentant leur Camp conſiderablement augmenté, marcherent le vingt-ſix du côté de la Ville, dans la reſolution de la ſerrer de plus près : ceux de Tunis (ce qu'on ne ſe ſeroit pas facilement imaginé) virent encore ce dernier mouvement, ſans ſe mettre en devoir de l'empêcher, quoi qu'ils fuſſent alors en état de le faire.

Le 27. il y eut une eſcarmouche entre la Cavalerie Maureſque des deux partis : celle de Tunis enleva à l'autre une banniere, qu'elle porta en

triomphe à Mamed Bey qui donna vingt-cinq piastres à celui qui la lui presenta. Le 28. pour répondre à une batterie des Algeriens, on plaça vers Babassedou deux pieces de Canon de fonte de 36. à 40. livres de balles, que l'on avoit fait descendre du Fort de la Goulette. Le matin du 30. il parut quatre Vaisseaux d'Alger, qui se joignant aux autres dont on a déja parlé, bloquerent enfin la Ville par mer. Le Bey, allarmé de tous ces préparatifs, envoïa le même jour un exprès à la Porte, pour donner avis au Grand Seigneur du mauvais traittement qu'il recevoit des Algeriens, & le prier d'arrêter par ses ordres une entreprise à laquelle il n'avoit pas dû s'attendre. C'étoit marquer une veritable defiance des forces de Tunis; ces Barbares, qui sçavent par une longue experience que la Porte n'a pas grand égard à leurs plaintes, n'y aïant jamais recours qu'à l'extrêmité.

Le 2. d'Octobre on se battit jusqu'à la nuit à force égale : les Algeriens aïant pourtant gagné une petite Metairie, un Escadron de cinquante Spahis de Tunis, piqué de cette perte, fondit tête baissée sur les ennemis le sa-

bre à la main, & les en chassa. Les jours suivans se passerent de même en escarmouches : je remarquerai seulement que malgré les forces du Camp d'Alger les Tunisains le quittoient continuellement ; & même que la desertion parut si considerable à Chaban Cogy Dey d'Alger, que pour l'arrêter il voulut mettre dans son Armée un Dey de Tunis. Il nomma pour cela un nommé *Cydy Amoudou*, qui étoit de Porte Farine : mais on ne sçut deviner dans quelle vûë ; cet homme étant simple maître d'école, incapable par consequent de posseder cette dignité, & peu propre au gouvernement.

Le 10. on jetta quelques bombes sur la Ville ; mais les Habitans, accoûtumez à entendre un bruit qui jusqu'alors ne leur avoit causé aucun dommage, courroient sans rien craindre aux endroits où elles tomboient ; & se faisoient une bravoure d'en éteindre la fusée avec des peaux de mouton moüillées. Mamed Bey, que le peril rendoit plus attentif qu'auparavant, s'appercevant, que la plûpart des efforts des ennemis tomboient sur le mont *Gibelcada*, qui étoit le lieu le plus

proche de la Ville, & celui qui leur auroit été le plus avantageux pour le siege ; il fit faire plusieurs fournaux, où l'on devoit mettre le feu dès que ses gens s'en seroient retirez. Le Dey d'Alger, informé de son dessein, ordonna à ses Soldats de ne plus rien entreprendre de ce côté là, & pour changer d'attaque les fit tourner vers la porte Babassedou ; mais ils y furent fort mal receus ; & on les contraignit de s'en éloigner. Le tems s'écoula insensiblement jusqu'au 30. sans qu'il se fît rien d'extraordinaire. On jettoit seulement toûjours quelques bombes : il en tomba même une dans la maison du Consul de France ; mais elle ne brûla qu'une caisse ; & les autres qui tomberent ailleurs ne furent pas plus prejudiciables à la Ville. Vers ce tems-là Mamed Bey aïant eu avis que ceux d'Alger vouloient surprendre *Porte farine*, il y envoïa un detachement commandé par Chaban Kiaia : mais malgré ce renfort les Algeriens s'en rendirent maîtres le 2. de Novembre. Ils firent couper la tête à la plus grande partie de la garnison, & Chaban Kiaia y fut fait prisonnier. Les Tunisains se plaignirent fort de ce procedé, sur ce

qu'on leur avoit promis de renvoïer leurs Soldats : mais les Algeriens pretendirent ne leur avoir donné cette parole que pour *Chaban* & *Amed Kiaia* à la priere de *Ferras* qui les avoit demandez. Il est bon que je dise ici un mot de ce Ferras, qui fut la cause de ce siege ; & il n'est pas indifferent de sçavoir d'où lui venoit cette autorité.

Ferras étoit fils d'un Turc qui avoit été l'esclave du pere de Mamed Bey. Il étoit resté parmi les Bedoüins des montagnes, pour les maintenir dans le devoir & dans la soumission au Bey de Tunis ; s'y étant marié, & y aïant acquis beaucoup de credit, & même de puissance, il étoit venu, avec toute la Cavalerie qu'il avoit pu ramasser, au secours de Mamed Bey, lorsque ce Bey, comme nous l'avons déja dit, se mit en marche pour aller au devant du Dey d'Alger. Il l'avoit assuré qu'avec ce seul renfort qu'il lui amenoit, il battroit les Algeriens, pourvû qu'avec ses Troupes il les amusât seulement une demie heure par de legers escarmouches ; ce qui lui seroit facile, vû le nombre de ses Soldats. Mamed Bey, quoique naturelle-

ment lâche, rassuré par les promesses de Ferras, qui avoit tout pouvoir sur son esprit, en vint aux mains comme il le lui avoit conseillé : mais son Armée aïant été aussi-tôt rompuë qu'attaquée ; & la deroute aïant été si generale & si prompte que Ferras s'étoit trouvé sans un seul fantassin pour le soûtenir, avant même que lui & les siens eussent pû monter à Cheval, & être en état de rien entreprendre, il lui avoit été impossible de s'aquitter de sa promesse. Il s'étoit cependant retiré en bon ordre, sans perdre aucun de ses Cavaliers, qui avoient seulement abandonné les tentes dont ils n'avoient pû se charger. Il faut remarquer que lorsque les deux Armées avoient été en presence, Mamed Bey avoit envoïé dans la tente de Ferras 13000. Sultanins dans un ballot, pour être mis à la garde de ses femmes, sans qu'elles sçussent ce que c'étoit. Ferras aïant appris que Mamed Bey étoit rentré dans Tunis, lui avoit deputé ses principaux Cheks, pour lui marquer qu'il falloit songer à se remettre pour conserver le païs, & à chercher de l'argent pour la païe des Bedoüins : on peut juger que ce com-

pliment avoit été fort mal reçeu aussi bien que ceux qui l'avoient fait. Le Bey, persuadé que Ferras avoit son ballot, mais fut tout irrité & en fureur de ce que ces Bedoüins, pour qui on venoit lui demander de l'argent, n'avoient rien fait pour lui, avoit répondu à ces deputez que Ferras étoit un voleur & eux aussi, & qu'ils l'avoient trahi après lui avoir volé ses treize mille sultanins. Enfin il les avoit voulu faire étrangler; & ce n'étoit qu'avec une peine extrême qu'ils s'étoient sauvez d'une Ville où ils avoient crû aller reporter l'esperance. Ce mauvais traittement avoit percé le cœur de Ferras; de depit il s'étoit rangé du côté du Dey d'Alger. Comme sans un Camp de Spahis Maures, les Spahis Turcs ne sçauroient rien faire dans leurs païs, les Maures fournissant aux Turcs les choses qui leur sont necessaires pour la marche, si Ferras étoit resté pour le Dey de Tunis, celui d'Alger se seroit contenté du butin fait au *Quef*, sans songer à venir à Tunis : mais Ferras lui aïant paru ferme dans le dessein de se venger, & par consequent d'aider en tout les Spahis Turcs & Algeriens, il n'avoit point balancé à prendre la

route de cette Ville ; c'étoit donc par reconnoissance de ce service, qu'il avoit à la priere de Ferras sauvé la vie à Chaban, & à Amed Kiaia faits prisonniers à Porte farine. Revenons à present à la suite de ce fameux siege.

Le troisiéme jour de Novembre on travailla à remplacer les Spahis que ceux d'Alger avoient fait mourir si cruellement. Le lendemain avant le jour les Algeriens s'approcherent des murailles de Tunis le plus près qu'ils purent ; & pour intimider les assiegez, ils arrangerent devant la Ville presque toutes les têtes qu'ils avoient coupées à Porte farine, parmi lesquelles il y en avoit même de femmes & d'enfans. Dès que l'aurore les eut fait appercevoir aux Tunisains, cet horrible spectacle les frappa si fort, que de l'étonnement ils passerent à la rage, & furent en tumulte dire au Bey qu'ils étoient prêts de se venger d'une telle cruauté ; qu'il n'avoit qu'à sortir, & qu'ils étoient resolus de le suivre. Si le Bey eût voulu profiter de l'occasion, peut-être que dans la fureur où étoient entrez les Tunisains, il auroit battu ceux d'Alger, & auroit remporté une pleine victoire : mais comme il ne songeoit qu'à

temporiser, dans l'esperance que les Ennemis se retireroient d'eux-mêmes, il se contenta de leur dire qu'il loüoit leur courage ; mais qu'il falloit attendre que l'on eût remplacé les Spahis tuez ; & qu'après cela il feroit ce qu'ils lui demandoient. Cette reponse ralentit l'ardeur de la populace, elle se retira, & il n'y eut que quelques legeres escarmouches & quelques canonades tirées du fort *Gibelcada*, qui ne firent pas grand ravage dans le Camp des Algeriens. Comme ils en avoient un autre sur le chemin de Soliman, ils y envoïerent le 6. un renfort de pietons & de Spahis. Leur vûë étoit de presser la Ville de plus en plus, parce qu'ils voïoient qu'elle ne se défendoit que foiblement. Le septiéme les Tunisains firent une sortie : ils furent même jusqu'à la batterie du canon d'Alger ; & comme elle n'étoit pas des mieux gardée, ils en enleverent la banniere avec quelque peu de poudre: mais ces sorties se faisant par caprice & sans chef, la Cavallerie d'Alger les eut bien-tôt repoussez dans leurs retranchements. Ils y combattirent neanmoins d'assez bonne grace ; & ceux d'Alger y perdirent un monde consi-

derable : cela ne les empêcha pas dès le lendemain de faire encore approcher de Tunis leur Camp du chemin de Soliman. Ce Village n'est éloigné de Tunis que de quinze milles, & l'on n'avoit mis un camp sur son chemin, que parce que la Ville en recevoit tous les jours des secours considerables. Le 10. & le 11. les deux Camps d'Alger attaquerent Tunis par deux portes en même tems, sçavoir par Babassedou, & par Babassoure; ces Portes sont aux deux extremitez de Tunis. Quoique ce fût du plomb & du tems perdu pour les Algeriens, le Bey (comme je l'ai déja dit) naturellement lâche, se voïant serré de si près, craignit aussi-tôt de tomber entre leurs mains : il se sauva la nuit du 13. Persuadé qu'on le recevroit au *Querroam*, il tourna de ce côté là à toute bride avec quelques-uns des siens : mais il fut bien étonné lorsque les Habitans du Querroam refuserent de le recevoir, dans l'apprehension qu'ils avoient que les Algeriens ne vinssent détruire leur Ville avec leurs bombes. Contraint donc de chercher un autre azile, après quelques rafraichissements, il gagna les montagnes du *Salé*, parce qu'il y a là

beaucoup de Villages de Bedoüins, assez forts pour défendre l'entrée de leur païs, quand ils le veulent.

ARTICLE VIII.

Entrée des Algeriens dans Tunis : nouveau Dey : Capitulation : executions : Maures surpris ; Benchouquer fait Bey : violences des Janissaires : Turcs chassez de Coron : sortie des Algeriens de Tunis.

Dès que l'on sçut dans Tunis que le Bey s'en étoit fui, toute la Ville fut dans une desolation generale ; & il ne s'est jamais vû un desordre pareil à celui où étoit ce Peuple infortuné. Toute la nuit ils coururent tous pêle-mêle hommes, femmes & enfans sans sçavoir seulement où ils alloient. Chacun cherchoit un azile, & n'en trouvoit point ; & la confusion jointe au desespoir faisoit d'une fort belle Ville l'objet à mon avis le plus digne de compassion. Lorsque le jour fut venu, le Dey qui auroit peut-être pû les consoler, & soutenir le Siege, crut que le seul moïen de remedier au mal present & à venir, étoit d'envoïer avertir le

Dey d'Alger de la fuite du Bey. Il lui fit donc dire qu'il pouvoit venir à Tunis quand il voudroit ; mais qu'il lui demandoit son mouchoir, pour marque qu'il agreoit sa soumission, & que lui ni sa Ville ne recevroient aucun dommage. On lui accorda tout ce qu'il souhaittoit, avec la permission de se retirer aux *Ovans*, qui est le lieu destiné aux Deys qui n'ont plus leur dignité : par-là Tunis se rassura un peu. Le Dey d'Alger y envoïa *Cydi Amoudou*, qu'il avoit declaré Dey au Camp : ce nouveau Dey fut se loger dans le Château. Le 14. du mois M. le Consul & la nation Françoise s'y transporterent pour le saluer ; mais il étoit allé au Camp d'Alger, pour y prendre *Chabanfisgy*, qui fit son entrée à Tunis, aïant à sa droite *Cydi Amoudou*, & à sa gauche *Amed Ben Chouquer* nouveau Bey, & fut salué de toute la decharge du Château.

Le 15. l'on executa tous ceux que l'on n'avoit pas voulu comprendre dans la capitulation. Depuis le 16. jusqu'au 18. on ne parla que des impôts, que l'on mit sur la Ville, pour avoir dequoi renvoïer les Algeriens : on leur donna la somme de 20000. piastres

qu'on leur avoit promis en capitulant. Le 20. on surprit un Maure qui par le canal d'un Juif changeoit des Sultanins : interrogé il avoüa qu'il en avoit environ 4000.. & qu'il les avoit trouvées dans une tente des Tunisains après la deroute du *Quef* ; il marqua qu'il étoit prêt de les rendre, & même de faire connoître les autres qui en avoient comme lui. Cet évenement verifia l'innocence de Ferras, qui étoit pour lors à Tunis ; & fit blâmer Mamed Bey qui l'avoit accusé de vol sans raison. Ce même jour Ben Chouquer fut fait Bey de Tunis dans le Camp d'Alger : on lui mit le Cafetan au son du Canon ; il fut ensuite conduit à Tunis au son des Tymbales avec le Cafetan de Bey ; & toute la Ville fut le saluer comme tel dans sa maison. Tout le desordre qui arriva à Tunis tomba sur les tavernes qui furent pillées, aussi bien que les Chapelles des bains, dont on en emporta les ornemens.

Le 21. matin le Dey d'Alger fut à la marine pour visiter les Vaisseaux de guerre qui lui restoient, & revint au Château où il dîna. Il se retira ensuite dans son Camp, d'où il ne dé-

coucha jamais dans tout le tems qu'il demeura au siege & après la capitulation de Tunis : il fut salué de cinq coups de Canon : ce qu'on observa toûjours soit qu'il sortît de la Ville, soit qu'il y entrât. Le 25. il tira des chaînes Chaban & Amed Kiaia, à la rançon, le premier de 25000. & le second de 15000. piastres ; l'un & l'autre sous la caution de Ferras, pour le païement qui s'en devoit faire dans trois jours, sous peine d'être mis à la bouche du Canon : ce qui fut moderé par le même Ferras & par Benchouquer. L'ancien Dey de Tunis fut cassé : le Dey d'Alger mit à sa place *Trata Mamet* ; & Cydi Amoudou fut relegué aux Ovans.

Le 27. quelques Spahis & Janissaires étant allez demander leur paie au nouveau Dey, il leur dit qu'il n'avoit point encore d'argent, & qu'ils seroient païez incessamment. Cette reponse, quoique fort raisonnable, ne les contenta point, & ils menacerent hautement de se la faire à eux mêmes, & de mettre la Ville au pillage. Le bruit en courut parmi les Marchands : ceux qui avoient leurs boutiques ouvertes les laisserent la plûpart comme elles étoient, & prirent la fuite. Mais Tra-

ta Mamed, qui étoit un homme de cœur, fit d'abord fermer les portes de la Ville; & manda au Camp d'Alger pour avoir du secours. On lui envoïa 200. Spahis avec Ben Chouquer à leur tête: leur arrivée arrêta tous ces mutins; & les Marchands qui avoient pris l'allarme revinrent à leurs boutiques. Le même jour on fit mourir au Château Assen Cogy, neveu d'Ibrahim Cogy qui avoit été élevé à la dignité de Dey de Tunis par Mamed Bey, depuis la fuite de Delly Dey. Son crime étoit de n'avoir apporté à Trata Dey que 2000. piastres sur 10000. qu'on lui demandoit; parce qu'on supposoit que sous le regne de son oncle, il en avoit amassé plus 30000.

Le 28. la Taiffe * se revolta une seconde fois; & fut encore au Château pour demander sa païe. Elle en trouva la porte fermée; & on leur dit seulement du haut des murailles, que le Dey & le Bey étoient au Camp d'Alger avec Chaban Cogy, & qu'ils y pouvoient aller. Ils y allerent en effet en fort grand nombre; & obligerent un Chaoux qu'ils trouverent par hazard à se mettre à leur tête. Lorsque cette multitude parut proche le Camp, Ben

* Gens de païe.

Chouquet Bey de Tunis commença à craindre, & demanda à Mamed Kiaia qui étoit avec lui, ce qu'il devoit faire. Celui-ci lui conseilla de monter à Cheval, de prendre les Armes, & d'aller trouver Chaban Cogy qui étoit dans sa tente avec Trata Mamed. La Taiffe arrivée au Camp, demanda avec sa païe d'autres Bey & Dey, & en même tems qu'on mît mille Spahis pour la garde du païs. Chaban Cogy repondit que pour leur païe & le nombre des Spahis, on alloit y pourvoir; mais que s'étant rendu maître de Tunis par les armes, il étoit juste que ceux qui la gouverneroient y fussent mis de sa main: qu'au reste les Tunisains devoient s'estimer heureux de ce qu'il ne changeoit point toutes les regles de leur état; & en un mot qu'il ne pretendoit point être tous les jours occupé à toutes ces contentions; si non qu'il trouveroit un remede aussi violent que le mal, & bien-tôt. Ainsi il les fit retirer; & les menaça même de les faire tous étrangler, s'ils revenoient encore lui faire de semblables demandes. Pour reprimer leur impudence, qui paroissoit s'augmenter tous les jours, le lendemain matin le Chaoux, que son infortune

fortune avoit mis malgré lui à la tête des rebelles, fut étranglé avec quelques-autres dans le Château.

De-là jusqu'au 12. Decembre ce qu'il y eut de plus remarquable, fut la rigueur d'un Ban fait contre les Turcs de *Coron* : on leur declara qu'ils eussent à en sortir dans la journée, sous peine d'être taillez en pieces. Il y avoit bien dans ce païs plus de 1000. Turcs, dont plusieurs mêmes étoient établis & mariez : c'étoit une compassion de voir ces pauvres gens si maltraitez, & contraints d'abandonner sans espoir tous leurs biens, & de s'en aller sans sçavoir (comme l'on dit) ou donner de la tête. Le rendez-vous pour les embarquer étoit à Porte farine, pour de là les faire retourner au Levant ; l'on n'a point sçeu les raisons d'un bannissement si inopiné.

Le 18. Janvier 1695. Chabam Cogy, après avoir bien établi la puissance de Trata Mamed Dey & du Bey Ben Chouquer, se mit en devoir de retourner dans son païs. Il emmena avec lui plus de 400. Esclaves Chrêtiens qu'il avoit pris des bains de Mamed Bey, avec les autres depoüilles de sa maison, & plus de 600000. piastres effectives, sa plû-

part en sultanins. Ses Vaisseaux prirent aussi tout ce qu'il y avoit dans les magazins de Porte farine, & nétoïerent entierement l'Arsenal. Le reste des Algeriens s'embarqua dans le même tems; les Tripolins firent la même chose ; & Chaban Cogy se contenta de leur faire quelques regals, après quoi ils s'en allerent tous, les Algeriens emmenant avec eux un vaisseau de Tunis.

ARTICLE IX.

Extorsions des nouveaux Bey & Dey. Remuëment en faveur de Mamed Bey. Mamed Ben Chouquer va contre lui : Armées en face : Espagnol étranglé. Guerre entre le Château & la Ville. Le Dey se retire : sa mort.

Il ne furent pas plûtôt sortis du Roïaume, que le Dey Trata Mamed commença à faire sentir le poids de son gouvernement. N'aïant pas dequoi fournir à la païe de la milice, qu'on lui demandoit, il fut obligé d'en venir à la force pour trouver l'argent qui lui étoit necessaire. Ben Chouquer Bey étoit dans le même embarras : le Peuple étant en quelque façon dans les troubles, n'é-

toit pas d'humeur de rien donner. D'ailleurs la plus grande partie se trouvoit encore dans les interêts de Mamed Bey: on sçavoit qu'il étoit dans les montagnes de Salé ; qu'il y amassoit des troupes pour faire un Camp : enfin ceux qui l'aimoient le moins, l'aimoient autant que celui qu'ils avoient ; & tous excusoient sa fuite, qui ne leur paroissoit plus une lâcheté, mais un effet de sa prudence. *Il a mieux fait*, disoient-ils, *de ceder pour un tems, que de se perdre tout-à-fait ; peut-être qu'en le favorisant, nous changerons d'état avec lui.* Ainsi l'esperance d'être mieux, & la crainte d'un renversement qu'ils attendoient des Magistrats presens, les leur rendoit odieux ; & ils n'étoient par consequent nullement portez à les secourir. Le Dey & le Bey de leur côté s'appercevoient bien de ces mauvaises dispositions ; ainsi pour se maintenir l'un & l'autre, ils demandoient de l'argent à force ouverte & le baton à la main. Le Dey en extorquoit des Habitans de Tunis ; & le Bey tiroit ce qu'il pouvoit de ceux de la campagne: ainsi tous ceux qui passerent pour un peu riches furent contraints de trouver des sommes considerables. Voici un exemple de la violen-

ce avec laquelle se fit cette exaction : le Dey fit arrêter & mettre en prison *Cy li Ame Benotaman*, petit fils du premier Turc du païs, & l'homme de Tunis le plus respecté, qui ne se tira d'affaire qu'en païant 20000. piastres, qu'il fut obligé d'emprunter. La chose parut d'autant plus étrange que ce Turc n'avoit jamais donné prise sur lui, ni manqué en rien de ce qui regarde la police : il étoit même fort aumonier, & faisoit beaucoup de bien aux pauvres Esclaves qu'il visitoit souvent. Cette extorsion finit en vingt jours ; & le Bey & le Dey n'aïant d'autre but que de contenter la Taiffe, outre sa paie ils lui firent encore des gratifications, pour gagner son amitié & en être bien servis dans la suite. Mais comme ces Magistrats virent que les Tunisains persistoient à être mal intentionnez pour eux, ils continuerent leur tyrannie ; & le nombre de ceux qu'on faisoit mourir étoit si grand que je me lasserois si j'en faisois ici la liste. On peut conjecturer que cette conduite avançoit fort les affaires de Mamed Bey : aussi on commença tout de bon à remuer en sa faveur ; & il fut resolu de l'aller chercher vers le Quer-

roam, dont l'on avoit sçeu qu'il approchoit. Mamed Ben Chouquer Bey fit battre la caisse ; & se prepara pour sortir avec son Camp, tant pour se faire reconnoître Bey dans tout le Roïaume, que pour en chasser Mamed Bey : chacun, comme c'est l'ordinaire, en parloit diversement, & selon ses idées. Les preparatifs faits, les Soldats de Tunis sortirent, se rendirent au Camp accoûtumé, & s'approcherent ensuite du Querroam: le Bey y entra ; mais les Habitans, par politique ou autrement, ne voulant pas le mieux traiter que Mamed Bey, le contraignirent d'en sortir au bout de trois jours : ainsi il fallut camper sous ses Pavillons, & se resoudre à chercher Mamed Bey.

Aussi-tôt que les deux camps furent en vûë l'un de l'autre, on commença à donner des escarmouches. Mamed Bey y eut d'abord quelque desavantage ; mais dans la suite les Spahis Turcs étant passez dans son Camp, les affaires changerent de face ; & Ben Chouquer fut quelque tems après obligé de prendre la fuite, & de se retirer sur les terres d'Alger, parce qu'à l'imitation des Spahis presque tout son Camp étoit passé dans celui de Mamed Bey.

La nouvelle en arriva de nuit au Kiaia de Ben Chouquer; il voulut en aller faire part au Dey, mais aïant trouvé les portes du Château fermées, il le dit à un renié Espagnol du Château. Celui-ci aïant renvoïé le Kiaia, ne jugea pas à propos de l'aller communiquer au Dey avant le jour: mais ce pauvre malheureux fut bien surpris, lorsque aïant annoncé cette deroute du Bey le matin seulement, & avouant qu'il la sçavoit dès minuit, il se vit chargé d'injures par le Dey, & envoïé à un coin pour y être étranglé & jetté ensuite dans un puits.

Le Dey dépecha au plus vîte un courier en Alger à Chaban Cogy, pour lui donner avis de ce qui se passoit, & lui demander du secours: & comme il prevoïoit que Mamed Bey ne manqueroit pas de venir à Tunis avec toutes ses forces, il mit tous ses soins à fortifier le Château avec toute sa hampe & ceux de son parti: il avoit outre cela quelques Turcs d'Alger que Chaban Cogy avoit laissez à Tunis pour recevoir l'argent qui lui étoit encore dû. Ensuite il sortoit souvent accompagné de sa hampe *, & alloit par les ruës de Tunis pour tenir ses Habitans

* Garde du Bey.

en crainte ; & s'il en trouvoit quelqu'un qui ne fût pas dans le devoir ; sur le champ il le faisoit saisir, & s'en defaisoit sans autre formalité : cela dura jusqu'au 25. Avril. La nuit du 26. il se fit dans Tunis un grand tumulte : quantité d'Habitans descendirent des murailles de la Ville, & crierent aux armes, croïant que Mamed Bey étoit arrivé au Bardou : mais sur un faux rapport ; car ce n'étoit que quelques Spahis ; & si ceux du Château avoient eu l'esprit de faire une sortie, ils auroient détruits en un moment & sans peine toute cette multitude.

Le 28. le Dey avec ses gens alla renverser des barricades, que les mécontents avoient faites de tonneaux vuides ; ensuite il se retira au Château. Les Habitans en mirent d'autres sur pied dès le 29. mais ils les garderent mal, & elles furent enlevées comme les precedentes : la hampe du Dey fut même prendre tous les Esclaves d'un bain ; & les mena au Château pour les y faire travailler. La nuit du 30. fit voir que le nombre des mécontens étoit fort augmenté : ils firent des barricades à toutes les avenues du Château ; les tonneaux qui y servoient furent rem-

plis de terre ; l'on planta dessus la banniere ; & le premier May l'on y mit des Spahis armez pour les garder, & en deffendre les approches : Enfin le 2. le Château commença à faire feu sur la Ville. Il parut le 3. au Cap Carthage trois Vaisseaux d'Alger, qui releverent les esperances du Dey : dans la pensée qu'ils venoient à son secours, il les fit saluer de plusieurs coups de Canon ; & en même tems pour marquer sa joïe il en fit une décharge sur la Ville. On fut tranquille de part & d'autre tout le 4. dans l'attente de ce qu'alloient faire les Vaisseaux Algeriens. Mamed Bey qui étoit revenu à Tunis, en bon politique (pour tâcher de les mettre de son parti,) leur fit offrir ce dont ils avoient besoin : mais le Commandant lui fit reponse qu'il ne connoissoit que Tarta Mamed Dey, & qu'il alloit faire voile pour Tripoli, jusqu'à ce que les ordres de Chaban Cogy fussent venus.

Du 5. au 12. il n'y eut que des canonades du Château contre la Ville, & des coups de fusil de ses Habitans contre ceux du Château. Il est vrai que Mamed Bey fit faire quelques mines contre les murailles du Château ; mais

elles

elles furent ſans effet, auſſi bien qu'une plus conſiderable qu'on fit joüer le 13. preſque au même endroit, & qui fut éventée; de ſorte que la garniſon du Château n'avoit plus aucune crainte des mines. Cela fut confirmé par deux Turcs qui ſe ſauverent la même nuit du Château : mais ils aſſûrerent en même tems que pluſieurs des Soldats du Dey l'abandonnoient ; & qu'il s'en feroit une plus grande deſertion, ſi la choſe leur étoit plus facile. Les jours ſuivans ſe paſſerent encore ſans perte de part ni d'autre : mais Mamed Bey, ennuïé d'entendre des coups de mouſquets inutiles, fit encore joüer une mine; à laquelle il apporta tous ſes ſoins: elle fit une aſſez grande breche aux murailles du Château ; mais avec cela perſonne de la Ville n'oſa encore y monter ; parce que le lieu étoit trop bien deffendu, & qu'il n'y avoit pas d'apparence d'y rien avancer. Le ſuccez de celle-là ne laiſſa pas d'encourager les partiſans de Mamed Bey : ils en firent joüer une autre le 20. mais elle ne produiſit que de la fumée; & ceux du Château, par raillerie, planterent quatre bannieres aux quatre coins du Château ; pour montrer qu'ils

n'avoient aucune peur de ces mines, & qu'au contraire ils les méprisoient.

Mamed Bey piqué fit venir du fort de la Goulette deux pieces de Canon de fonte, pour repondre à l'artillerie du Château. On les porta le 22. sur une éminence faite exprès; & le 23. il resolut, pour rendre son parti plus puissant, de deputer à ceux de Tripoli, pour les porter à faire avec lui une ligue contre Chaban Cogy Dey d'Alger. Le deputé partit le 24. & les articles furent bien-tôt arrêtez de part & d'autre; parce que les Tripolins avoient besoin de bled & d'orge, & qu'ils ne pouvoient en recevoir commodement que de Tunis. Depuis le 25. jusqu'au 30. on travailla à une autre mine, qui renversa encore considerablement de la muraille, & rendit la premiere breche une fois plus grande: mais il n'étoit pas moins impossible d'en approcher. Ceux du Château firent le 31. à la pointe du jour une sortie par la petite porte du Château qui tourne au marché aux Chevaux: ils eurent même la hardiesse d'aller charger les ouvriers qui plaçoient les deux pieces de Canon amenées de la Goulette, & de les conduire au Château

avec ceux qui les commandoient. L'action étoit d'une nature à faire du bruit: aussi on en parla fort dans Tunis ; & elle fut cause que tous les Habitans prirent les armes , & allerent chacun dans le poste qui lui fut marqué, dans la crainte que la garnison du Château ne fît quelqu'autre tentative sur la Ville même. Le Dey fit mourir le chef de ces ouvriers , après lui avoir fait declarer en quel état étoit Tunis : cette cruauté deplut à ses propres Soldats ; & toute la garnison en eut moins de bonne volonté pour lui.

Le mois de Juin s'écoula tout entier sans aucune action remarquable : on fit seulement de part & d'autre un feu journalier ; mais de maniere que les affaires demeuroient toûjours en même état. Ceux du Château étoient continuellement dans l'attente de quelque secours d'Alger ; & ils le croïoient d'autant plus assuré , que depuis peu un Noir , qui à la faveur des tenebres avoit trouvé le moïen d'entrer dans le Château , avoit rapporté que le Camp d'Alger seroit incessamment à Tunis ; qu'il étoit en chemin , & enfin qu'on pouvoit compter sur ce secours. Le Dey avoit cru la chose ; & pour en

marquer sa joïe, avoit fait tirer sur la Ville une triple decharge de toute son Artillerie : mais quoique le Noir eût dit la verité, & que le Camp d'Alger fût en effet sorti du Roïaume ; cependant le secours n'en étoit pas plus à esperer ; parce que Chaban Cogy n'étant pas dans ce Camp, après quelques jours de marche la Taiffe s'étoit revoltée ; sur ce qu'elle sçut que les ordres de marcher étoient de Chaban Cogy, & non pas de la Porte, comme on le lui avoit persuadé : ainsi tout ce Camp s'en étoit retourné en Alger.

Le 6. de Juillet un Turc de Rhode, nommé *Assen*, à la païe de Tunis depuis long-tems, étant en sentinelle, pour le Château, vers la brêche, & voïant Trata Mamet avec une troupe de ses gens à la portée de son fusil, tira dessus, & blessa à mort le Basse casaque du Dey : (c'étoit un jeune Esclave Portugais, nommé *Laurent.*) Ce coup l'étendit aux pieds de son Maître, qui comme il l'aimoit fort, ordonna aussi-tôt à d'autres de ses gens de l'emporter le plus doucement qu'ils pourroient. Assen dans le trouble, remarquant de loin toutes ces attentions

pour celui qu'il venoit de blesser, s'imagina que c'étoit le Dey même : dans cette pensée il se coula de la brêche en bas, & le vint publier dans la Ville. Deux Gerbeins arrêtez dans le Château, profiterent aussi du tumulte que causoit cette blessure, pour se sauver par le même endroit ; & ils confirmerent à Mamed Bey ce que le Turc avoit rapporté : on lui donna dix piastres & la païe d'une demie piastre. Le Dey, intimidé par cette action d'un homme, qui devant veiller pour lui, l'avoit trahi, se mit en tête que ses Soldats avoient formé quelque complot pour le tuer : dans cette idée il leur tint ce discours. *Quoique jusqu'à present j'aïe fait mon possible pour ne point paroître indigne du rang que j'occupe, & que je n'aïe rien épargné, ni pour acquerir vôtre estime, ni pour me faire aimer de vous ; cependant j'ai tout lieu de croire que ma bravoure ni mes honnêtetez n'ont pû m'attirer cette confiance, qui en étoit le seul but. Ce qui vient d'arriver, cette desertion de quelques-uns qui m'avoient tant de fois promis une fidelité éternelle, est pour moi une preuve convaincante que l'on ne se soucie pas fort de m'avoir pour Dey. Si cependant je voulois*

me comparer à la plûpart de ceux qui jusqu'ici ont été élevez à la même dignité, peut-être, & plusieurs parmi vous le pensent sans doute ; peut-être, dis-je, cette seule resistance à mes ennemis depuis quelques mois, me mettroit au dessus de la plûpart de mes predecesseurs : & de-là on pourroit conclure avec justice que l'état de mes affaires n'est pas encore aussi mauvais qu'on se l'imagine, & que pour peu qu'il nous vienne de secours, il n'y auroit rien de plus facile pour nous, que de reduire une Ville où regne encore le tumulte & la division. Mais il est inutile d'exhorter des gens à qui la crainte a fait prendre une autre resolution : je n'ai donc qu'une chose à vous representer ; voulez-vous tous vous revolter contre moi, & fuir d'ici comme des miserables ? Vous y a-t-on fait mourir de faim ? Vous y a-t-on laissez seuls au milieu des dangers ; & celui que vous défendez, n'a-t-il pas été le premier à vous y défendre vous-mêmes ? Je dis plus : si vous aviez été dans la Ville, qu'y auriez-vous soûtenu, qu'un homme qui a déja abandonné les siens plusieurs fois dans le plus fort du peril ? & y auriez-vous eu moins à craindre que dans ce Château, qui lui commande, & dont elle à reçû jusques à present beaucoup plus

de mal qu'elle n'en a fait? Mais rendons-nous; aussi-bien ne puis-je pas rester ici seul: souvenez-vous seulement que jusques ici vous avez passé pour avoir du cœur, & que vous devez faire vos efforts pour ne point perdre en un moment la gloire que vous vous êtes acquise par tant de travaux. Après leur avoir ainsi témoigné qu'il ne refusoit pas de se rendre, il leur marqua qu'il ne le feroit cependant qu'à des conditions honnêtes; & comme la plûpart y étoient fort disposez, ils approuverent sa proposition; & l'on deputa sur le champ vers le Bey. Mamed Bey leur accorda à tous un pardon general; pour Trata Mamed, il lui permit de se retirer lui & toutes ses femmes où il voudroit, avec autant de richesses qu'il en pourroit porter, l'assurant qu'il ne lui seroit fait aucune insulte. Ce traité fut arrêté le 13. Juillet, & le privilege fut égal pour toute la garnison.

Le Dey se retira au *Marabou*, avec sa femme & ses Esclaves, chez un appellé *Cydy Benarous*, en attendant qu'il se presentât quelque commodité pour passer au Levant, comme on le lui avoit permis. Mais à peine eut-il resté deux heures au Marabou, que le lieu

où il étoit se trouva entourré de toute la populace, accompagnée de Spahis & de Janissaires, qui crioient qu'on le fît sortir. Il se presenta lui-même avec deux pistolets, pour sçavoir ce que c'étoit : dès qu'on le vit on lui tira quelques coups de fusil, dont il tomba mort. La populace se saisit aussi-tôt de son cadavre ; & le traîna par toutes les rües de Tunis, dont tous les Habitans, par une barbarie sans exemple que chez eux, demanderent à manger sa chair crüe : son corps en effet fut haché en pieces, & mangé par tous ceux des Tunisains qui en purent avoir. Sa tête fut portée au Bardou, où on la presenta au Bey, qui la fit mettre sur la Fontaine de sa grande cour. Il est vrai que sa femme ne sortit point du Marabou ; mais elle fut pillée, & toutes ses Esclaves furent données au Bey : d'ailleurs combien de morts pour une dans les insolences commises à l'égard de son mari!

Le 29. on amena le Noir qui avoit porté à Trata Dey la nouvelle du secours d'Alger. Après la reddition du Château, en étant sorti pour s'enfuir, on l'avoit pris sur le chemin de Souse. Il fut livré à la fureur des enfans, qui

après lui avoir coupé les parties & les lui avoir mises à la bouche, le traînerent par toute la Ville. Ce supplice est en usage à Tunis ; mais il est, à mon avis, un des plus cruels qu'on puisse s'imaginer : aussi n'y expose-t-on que ceux qui sont atteints des plus grands crimes.

Tunis aïant ainsi recouvré sa premiere tranquilité qu'elle avoit perduë depuis si long-tems, Cydi Mamed Bey resta le maître du païs, qu'il gouverna assez paisiblement jusqu'à sa mort : elle arriva au Bardou, causée par un mal de poitrine. Il fut regretté de tout le monde, & sur tout de la Nation Françoise, pour laquelle il avoit toûjours eu beaucoup de consideration. Il avoit fait de grandes acquisitions à Tunis ; ainsi il laissa à ses enfans un patrimoine fort ample : mais ils n'en joüirent pas, aïant été tuez fort jeunes, comme on le verra dans la suite. Romadan son Frere lui succeda dans la charge de Bey ; & fut reconnu pour tel par le Dey Mamed Cogy, par le Divan & par tout le Roïaume.

ARTICLE X.

Romadan Bey : Cydy Amurat son neveu veut le dethrôner : Romadan lui fait crever les yeux : Ferras se met en campagne contre Romadan, qui le fait tuer en trahison.

Comme la nature ne distribue pas ses dons également, Romadan étoit un bon Prince ; mais dans le fonds, d'une indolence qui convenoit peu à un gouvernement comme celui de Tunis : aussi Mamed Bey n'avoit-il jamais eu d'estime pour lui ; & s'il avoit vêcu plus long-tems, il lui auroit preferé, pour la charge de Bey, Cydy Amurat son neveu. Ce dernier étoit fils d'Aly Bey Frere de Romadan : c'étoit un jeune homme fort aimé dans le païs, & veritablement de grande esperance. Romadan avoit pour ce neveu autant d'inclination que Mamed Bey ; aussi le laissa-t-il vivre en une entiere liberté : il le maria même avec une femme de feu son frere, nommé *l'Imbarqué* : elle étoit fille d'un Chek de Maures considerable, qui s'étant broüillé avec Alger, & aïant son païs sur les frontie-

res des deux Roïaumes, avoit recherché l'alliance de Mamed Bey, & s'étoit ainsi lié d'interêts avec lui contre les Algeriens leurs ennemis communs.

Comme le caractere de Romadan Bey étoit la negligence, & que c'est une suite naturelle de ces sortes de temperamens d'avoir trop de confiance en certaines personnes, qui abusent de leur facilité, on ne fut pas long-tems sans se plaindre de son gouvernement. Les Creatures de Cydy Amurat prirent de-là occasion de proposer à ce Prince de se faire Bey, l'assurant qu'au Bardou, à Tunis, & à la campagne tout le monde le souhaittoit dans cette dignité. Comme l'esprit de domination est celui qui tente le plus, Amurat oublia bien-tôt tous les devoirs de la reconnoissance, & se laissa entraîner aux mauvais conseils de ses flatteurs. Il resolut donc de sortir du Bardou à l'insçû de son oncle, dans le dessein de s'aller faire proclamer Bey par ses conjurez : mais lorsqu'il lui fallut descendre des murailles de ce Palais, comme avoient fait les autres ; il ne voulut pas le faire, parce qu'il entendit crier quelques Soldats de la Garde de

Romadan. Il passa donc au quartier de ses femmes, comme s'il venoit de faire quelque autre chose : mais le bruit, & peut-être quelqu'autre demarche d'auparavant aïant donné au Bey du soupçon, il fit le lendemain enfermer Amurat avec ordre de le garder à vûë. Cet Arrêt, au lieu de faire revenir ce jeune homme, l'irrita davantage : il fit une ouverture pour se sauver ; mais n'en aïant pû venir à bout, cette action fut trouvée pire que la premiere ; & son oncle qui ne le vouloit pas faire mourir, ordonna à un de ses Esclaves, qui étoit Chirurgien de lui crever les yeux. Le Chirurgien lui passa & repassa dans les yeux une éguille rougie au feu : mais soit par pitié pour un jeune homme de ce merite, soit dans l'esperance d'avoir un jour de lui sa liberté, les choses venant à changer de face, il l'avertit tout bas de serrer les yeux le plus qu'il pourroit. De fait l'éguille ne brûla que l'interieur des paupieres, & même fort legerement : Mais l'inflammation causant une enflure considerable dans les chairs, on crut Cydy Amurat aveugle. D'ailleurs les emplâtres que l'on appliqua sur la partie, pour

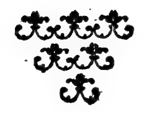
en adoucir les douleurs, ne servirent pas peu à cacher la fourberie. Amurat de son côté fit toutes les demarches d'un Aveugle. Romadan lui donna pour garde un Prêtre renié, Sicilien de nation, & appellé *Soliman*; & le laissa ainsi enfermé au Bardou jusqu'au départ du Camp pour le Quef. Le Bey devant s'y rendre en personne, fit alors traduire son neveu au Château de Souze, toûjours sous la garde de Soliman & de deux Esclaves qui le servoient. Ensuite il se mit en campagne, pour aller exiger le Carache: mais à peine étoit-il à trois journées de Tunis, qu'il eut avis que Ferras n'étoit pas éloigné.

Ferras, comme nous l'avons dit, avoit quitté le parti de Mamed Bey, pour se jetter dans celui des Algeriens: voïant donc Romadan en campagne, & dans le voisinage de sa retraitte, pour sonder ses desseins sur lui, il s'étoit avisé de lui faire dire, qu'aïant eu l'honneur d'être au service de ses peres, il ne souhaittoit rien tant que de revenir au sien; mais qu'il seroit juste pour sa sûreté & pour celle de Romadan même, que quelques-uns des siens eût de l'emploi

dans la maison du Bey : que par là le Bey montreroit la confiance qu'il auroit en lui, & en même tems auroit un ôtage de sa fidelité. Romadan repondit qu'il pouvoit venir au Camp lui même, avec autant de monde qu'il voudroit. Ferras, flatté d'un côté par de belles promesses, & de l'autre connoissant le Bey, qu'il avoit vû naître, pour un homme fort simple, n'hésita nullement à se rendre au Camp du Bey. Là lui & les siens furent reçûs avec toute apparence de bonne amitié ; & pour qu'il ne se méfiât de rien, on ne parla ce jour-là d'aucune proposition: tout fut remis au lendemain, après que le Bey seroit sorti des bains. Cependant Romadan avoit donné un ordre secret de faire main basse sur Ferras & sur ses gens : il n'avoit amené avec lui que cinquante Cavaliers ; ainsi il reconnut qu'il avoit fait un fort mauvais pas, lorsqu'il vit approcher les Spahis de Tunis. Ils commencerent par bloquer la maison où il étoit : ses Cavaliers de leur côté vendirent leur vie le plus cher qu'ils purent : mais quelle que fût leur bravoure, il fallut ceder au grand nombre. La plûpart poursuivis & dans l'impossibilité

de se soûtenir, monterent sur la terrasse, & se jetterent en bas ; mais c'étoit tomber d'un mal dans un autre plus grand ; les Spahis acheverent de les tuer. Les autres Cavaliers de la suitte de Ferras, qui s'étoient tenus à un mille du Camp, aïant sçû que leurs camarades venoient d'être tuez, prirent aussi-tôt la fuite, & se sauverent dans leurs rochers, dont ils garderent les passages.

Romadan Bey s'applaudissoit de cette action ; & auroit souhaitté detot son cœur que son Frere Mamed Bey fût encore en vie, pour avoir le plaisir de se voir vengé de Ferras. Ce Seigneur a laissé parmi les Maures des enfans & des parens, qui seront toûjours les ennemis declarez de la race du Bey ; & ne reviendront jamais d'une haine comme celle-là, dont la cause fut veritablement une trahison.



ARTICLE XI.

Mauvaise conduite de Romadan & de ses Favoris. Cydy Amurat recouvre la vûë : tuë Soliman : s'enfuit dans les montagnes : les affaires changent de face. Romadan est abandonné de ses Troupes : on lui coupe la tête : insultes qu'on lui fait après sa mort.

Cette expedition ne laissa pas de donner aux Tunisains bonne esperance de Romadan. On crut que son bon naturel promettant un gouvernement doux & tranquille, s'il y joignoit un peu d'esprit ou de bons conseils, Tunis reprendroit son ancienne splendeur. Cela seroit sans doute arrivé, s'il avoit toûjours eu auprès de lui des gens de probité; qui sans écouter leurs interêts particuliers, eussent regardé ceux de leur maître, & menagé sa reputation. Avec de tels Ministres le revenu du Roïaume devenant plus considerable, tout le monde y trouveroit facilement son compte. Mais lorsque l'on devore tout, & que l'on voudroit devenir riche & puissant en un jour, il faut de necessité s'écarter des regles, oublier son devoir, & perdre de

de vûë les égards que demande l'état de celui qui nous a mis en place, sur tout s'il a de la facilité, & qu'il s'abandonne à nôtre probité. Tels étoient les Favoris de Romadan Bey : ils se prevaloient de la confiance qu'il avoit en eux, & ils le tenoient dans une ignorance totale de ce qui se passoit dans son païs. Il est de la derniere consequence pour un Etat, que le Prince soit informé de tout : & il arrive toûjours que lorsqu'il s'en repose trop sur ses creatures, l'ignorance où il vit de l'état de ses affaires & de ses peuples, tourne infailliblement à sa perte, ou au moins à celle de ses revenus ; & que celle-là entraîne souvent avec elle la ruine de ceux qui n'avoient en vûë que d'en profiter. Aussi, par la conduite du Bey & de ses Favoris qui l'obsedoient, on conjecturoit que les choses en viendroient à ce point ; & son indolence lui attiroit la haine de tout le monde, & avoit fait former en faveur de Cydy Amurat un parti qui grossissoit de jour en jour : les Tunisiens même ne cherchoient que l'occasion de lui faire connoître la passion qu'ils avoient de le voir regner. Amurat persuadé de leurs intentions, avoit pris la reso-

lution de tout hazarder pour se tirer de la prison. Revenons donc au Château de Souse, où nous avons marqué que son oncle l'avoit fait enfermer sous les yeux de Soliman, Moine venu de Sicile, & à qui pour cela l'on avoit donné le soubriquet de *Papassou Salsou.*

Il étoit assez difficile à Amurat de rien entreprendre : le renié étoit surveillant ; & le Gouverneur du Château le tenoit dans une soumission rigoureuse. Mais d'un autre côté c'étoit pour ce Prince une raison de tout tenter : la pensée qu'il avoit que si une fois il pouvoit s'échaper, le lendemain on le feroit Bey ; & l'esperance de se venger de la cruauté de son oncle, le mettoient au dessus de mille reflexions qu'il auroit pû faire sur le danger où il se jettoit. Il parla donc d'abord aux deux Esclaves de Soliman ; il se familiarisa avec eux autant qu'il fallut ; & ses promesses, qu'il n'épargna point, étant écoutées, il gagna en peu de tems des gens qui comme lui soupiroient après leur liberté. Les Spahis ne furent pas non plus à l'épreuve de ses liberalitez ; ils entrerent dans ses desseins ; & enfin, le jour pris, l'action

commença par la mort de Soliman, à qui ses deux Esclaves donnerent deux coups de coûteau sur la tête lorsqu'il prenoit le sorbet. Cydy Amurat, qui jusqu'alors avoit contrefait l'aveugle, par un miracle premedité depuis long-tems, recouvra la vûë en levant seulement le bandeau qui la lui couvroit. Ensuite voulant achever le meurtre, après quinze coups de coûteau dont sa fureur lui fit percer l'infortuné Soliman, comme il respiroit encore, il lui coupa le gosier, comme à une victime de sa vengeance. Cette execution faite, on fut prendre les seize Maures qui étoient en faction dans le Château; on les fit venir deux à deux pour manger le *Courconson* à l'ordinaire; & on leur montra le cadavre de Soliman, avec menaces que s'ils branloient ou faisoient le moindre bruit, on leur en feroit autant. Effraïez par ce triste spectacle, ils se soûmirent à tout ce qu'on voulut d'eux. Cydy Amurat cependant, pour leur empêcher de rien entreprendre, les fit lier deux à deux; on les mit dans un lieu sûr; & ensuite on travailla à deterrer une fausse porte du Château qui n'étoit comblée que de terre & de pierres. L'on-

verture s'en étant faite assez vîte & sans bruit , on prit les meilleurs Chevaux qui se trouverent dans le Château ; on coupa les jarets des autres; & le Prince avec ses affidez gagna à toute bride le chemin du Querroam. Ils y arriverent à la pointe du jour : mais la crainte d'y être traittez comme les Beys le fit passer outre ; il se refugia donc dans les montagnes du Salé , éloignées de Souse d'environ cinquante mille. Là Cydy Amurat se remit entre les mains du Chek , qui aussi tôt lui promit sa protection : mais comme il ne pouvoit rien faire si les Habitans n'entroient dans les mêmes vûës , lorsqu'il leur en parla , Cydy Amurat ne trouva pas en eux la resolution qu'il avoit esperé ; & leurs opinions furent fort partagées à son égard. Quelques-uns à la verité dirent qu'il le falloit soûtenir , & que cela ne pouvoit être qu'avantageux pour leur païs, qui n'aïant pas beaucoup à craindre, pouvoit former de justes esperances : mais d'autres aussi , & même en plus grand nombre , étoient d'avis qu'on le renvoïât à Romadan Bey ; c'étoit, à ce qu'ils pretendoient , une occasion très favorable pour faire leur paix ;

& il y avoit selon eux tout à apprehender de Romadan, si l'on joignoit cette nouvelle faute à l'ancienne inimitié dont le feu n'étoit pas éteint par la mort de Ferras.

Ces incertitudes ne causerent pas peu d'allarmes à Cydy, qui se voïoit prêt de perir dans un lieu qu'il avoit choisi comme un azile sur : mais la nouvelle de son évasion, arrivée assez vîte au Camp de Romadan, changea bientôt la face des affaires. Les mécontens desertant par pelotons, & quittant le Bey pour se retirer vers Amurat, les Maures des montagnes, qui auparavant chanceloient, se determinerent sur le champ en sa faveur, & le reconnurent pour Bey.

Romadan étoit à Tunis lorsqu'il apprit que son neveu s'étoit échappé. Il se rendit à son Camp, & le fit marcher vers les montagnes ; mais n'étant pas assez fort pour en forcer les passages, il manda à Tunis, pour avoir un renfort de cent Pavillons. Ce renfort lui auroit été inutile : car le nombre de ses Soldats diminuoit tous les jours considerablement ; & ils se rangeoient comme à l'envi du côté de son neveu. Une desertion si violente lui fit

croire qu'il n'étoit plus en sûreté avec eux : la peur le prit ; & voulant se retirer à Souse, il dit à ses trouppes qu'il y alloit devant & qu'elles n'avoient qu'à l'y suivre. Il ne leur en fallut pas davantage pour les déterminer tout-à-fait : au lieu donc de lui obéir, elles allerent toutes trouver Cydy Amurat; & c'étoit à qui arriveroit le premier pour lui baiser la main. Ils se saisirent même de ceux qui avoient été les confidens de Romadan Bey ; & quelques-uns coururent après lui pour lui arracher son premier Favori, qu'ils menerent à Amurat, après l'avoir fort maltraitté & même blessé d'un coup de lance. Cydy commanda qu'on le fît panser ; & lui fit donner des habits à la place de ceux dont on l'avoit depoüillé. Romadan continua sa route vers Souse suivi seulement de trente personnes qui n'avoient point voulu l'abandonner ; mais la nouvelle de son desastre s'étant divulguée, on lui en ferma les portes. Ainsi obligé de se sauver ailleurs, il fut s'embarquer dans un Sambaquin Grec ; mais ce Bâtiment n'étant pas en état de mettre à la voile, & d'ailleurs ceux du Château tirant dessus, il fut contraint de

se debarquer ; & gagna le Marabou, où il croïoit sa personne en sûreté.

Aussi-tôt que Cydy Amurat sçut que son Oncle étoit au Marabou, il y envoïa deux cent Spahis, qui l'en tirerent pour le mener au Château de Sousse, avec ordre de lui trancher la tête dès qu'il y seroit arrivé, & de la lui apporter ensuite au Camp. On ne lui eut pas plûtôt presentée, qu'il fit venir *Musou Sequier*, *Mustafa*, *Adeneb*, *Mamed Cogy*, *Amed Saydan*, & *Mamed Coully*, qui étoient ceux du Camp qui avoient eu le plus de part au gouvernement de Romadan, & qu'il avoit eu soin de faire arrêter, & de mettre sous une garde fidelle : il leur demanda fierement s'ils connoissoient cette tête qu'il leur montroit. Comme une execution si prompte les allarmoit, & leur ôtoit presque la parole, il les pressa de dire de qui elle étoit. Après qu'ils eurent repondu que c'étoit la tête de Romadan, il dit à un d'eux de la prendre, & aux autres de se tenir éloignez de quelques pas ; avec ordre à tous d'en joüer comme d'un cestant, jeu de balle ordinaire à Tunis : de maniere qu'ils se la jettoient de l'un à l'autre au son du tambour &

du canon ; & Cydy ajoûtant la raillerie à la cruauté, leur disoit tout haut, que puisque pendant la vie de Romadan ils s'étoient joüez de sa têre, & avoient tourné sa cervelle à leur fantaisie, il étoit bien juste, pour achever la fête, qu'ils s'en joüassent encore après sa mort. Ce spectacle fini, il les fit retirer chargez de chaînes.

ARTICLE XII.

Consternation dans Tunis. Le Dey étranglé par Cydy Amurat. Maure rompu vif : son histoire. Soliman traîné par par les ruës. Cydy Amoudou.

Le 12. de Mars 1698. Assen Cogy étoit parti du Camp ; & avoit lui-même apporté au Dey, & au Kiaia de Romadan la nouvelle de l'état des affaires, qui pour lors ne rouloient que sur une fuite assurée de Romadan à Souse : on ignoroit le reste ; & Tunis depuis ce tems là étoit dans une consternation d'autant plus fâcheuse, qu'elle ne sçavoit quel parti ni quelle resolution prendre. *Soliman* Chirurgien Italien, renié, étoit un de ceux qui avoient suivi le Bey à Souse : il l'avoit ensuite

ensuite vû s'embarquer ; & étant monté à Cheval , il étoit venu à Tunis, où il avoit publié l'embarquement de Romadan, sans sçavoir qu'il se fût debarqué depuis. Ces deux nouvelles n'avoient pas laissé de faire une forte impression sur les esprits ; & l'on ne doutoit presque plus du malheur de Romadan ; il fut confirmé par des Lettres d'Amurat arrivées le 13. Il mandoit au Dey,& au Kiaia de Romadan, qu'ils eussent à se tenir dans leurs emplois ; qu'il ne prétendoit rien changer dans le gouvernement du païs ; que pourvû que l'on le reconnût pour Bey dans la Ville , comme il l'avoit été par l'Armée , & que chacun fît son devoir , il ne demandoit que le bien & la tranquillité du Roïaume.

Ces Magistrats un peu rassurez firent aussi-tôt ouvrir toutes les boutiques qui avoient été fermées à cause des troubles ; & le Château de son côté fit une decharge de toute son artillerie, pour marquer la joïe publique : mais dans le fonds elle n'étoit que feinte, & la Ville étoit dans une incertitude, qui ne permettoit pas à ses Habitans d'avoir grand contentement. On continua pourtant le 14. à tirer le Canon:

ces réjoüiſſances durent ordinairement trois jours. Le Dey & le Kiaia étant dans la cour où ils ont coûtume de rendre tous les jours la juſtice pendant quelque tems, il arriva du Camp deux Spahis, qui y entrerent; & qui après avoir ſalué le Dey & le Kiaia, tirerent d'un ſac de crain la tête de Romadan, qu'ils laiſſerent rouler par terre; après quoi ils rendirent à l'un & à l'autre des Lettres d'Amurat, & s'en allerent. Jamais ſurpriſe ne fut plus grande que celle de ces deux perſonnes: ils perdirent tous deux la parole; & ils ne revinrent à eux que comme des gens qui ſeroient ſortis d'un aſſoûpiſſement où ils auroient perdu toute connoiſſance. Enfin, remis à peine, ils envoïerent cette tête au Château, pour y être expoſée au lieu accoûtumé: elle y fut portée au bout d'une pique, & ſaluée de quatorze coups de Canon. Le peuple courut en foule la voir; & comme c'eſt ſon ordinaire d'inſulter aux malheureux, l'on n'entendoit par tout que ces cris: *Voilà la tête de Romadan; vive Cydy Amurat Bey.*

Malgré les premieres Lettres dont nous avons parlé, on aſſuroit dans Tunis que Cydy avoit changé toutes les

puissances : ainsi le Dey & le Kiaia se refugierent dans un Marabou, résolus d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils pussent voir quel tour enfin prendroit leur fortune. Ce même jour sur les trois heures après midi le nouveau Bey arriva au Bardou ; fit reconnoître un nouveau Dey ; & établit un nouveau Kiaia. Mais il envoïa au Dey predecesseur sa bague, pour lui marquer qu'il n'avoit aucun mauvais dessein sur lui : on lui dit seulement de sa part, que comme ce n'étoit pas l'usage qu'un Dey demis de sa charge restât dans la Ville, il falloit que dans la suite il demeurât aux Ovans. Les Ovans dont j'ai déja parlé plusieurs fois, sont à sept lieuës de Tunis. Le Dey fut d'abord conduit là dans une charette : pour le Kiaia, qui étoit *Cydy Aly Ben Memed*, à la priere de sa femme qui étoit intime amie de celle de Cydy Amurat, il eut de ce Bey une assurance qu'on ne lui feroit rien ; & on le laissa libre, parce qu'il falloit qu'il agît pour liquider & rendre ses comptes.

L'arrivée du Bey au Bardou obligea M. le Consul & la Nation Françoise de lui aller rendre leur visite. Comme ils étoient avec lui, il virent arri-

ver une charette escortée de quelques Spahis, d'où descendirent enchaînez les cinq favoris de Romadan, que j'ai dit avoir été contraints par Amurat de joüer avec la tête de son Oncle, qui les avoit protegez.

Le 16. le Canon tira plus fort qu'il n'avoit de coûtume ; & le nouveau Dey avec toute sa Hampe fut à l'ordinaire saluer le nouveau Bey au Bardou. Il parut dans ce même tems un Spahis Maure, que l'on avoit rompu vif, & que l'on alloit traîner à la queuë d'un Cheval : on parloit diversement du crime de ce malheureux. Les uns disoient qu'il avoit voulu attenter à la vie du nouveau Bey ; & c'étoit veritablement pour cela qu'il avoit été condamné à ce cruel supplice : on pouvoit même assurer qu'il avoit fait naître un soupçon très violent, parce qu'après plusieurs refus il s'étoit opiniâtré à vouloir parler au Bey ; & l'obstination aïant amené l'envie de le foüiller, on lui avoit trouvé un sabre & des pistolets. Mais comme ce n'est pas une chose extraordinaire à un Cavalier de porter des armes, la plûpart des Tunisains en pensoient tout autrement, & l'on contoit que cet homme

n'avoit demandé à parler à Amurat, que pour avoir de lui-même la confirmation d'une grace que Romadan lui avoit faite pendant son regne. Ce Spahis, à ce que disoit l'histoire, avoit eu une femme d'une complexion fort amoureuse, qui comme bien d'autres ne s'accommodoit pas trop des longues absences ausquelles les gens de guerre, tel qu'étoit son mari, sont obligez. Pour passer ce tems plus agreablement, aïant trouvé dans son voisinage un Andalous d'assez bonne mine, elle avoit lié amitié avec lui; & comme la conversation fait la plûpart du tems passer de l'amitié à l'amour, le bruit étoit que la Tunisaine avoit accordé à l'Espagnol des faveurs qui n'étoient duës qu'au Maure. Son mari en aïant été averti, étoit venu à l'insçeu de sa femme pour la surprendre; & l'avoit veritablement rencontrée avec son Amant dans son lit. On ajoûtoit que par une fureur, naturelle dans ces sortes d'occasions, il avoit coupé la tête à l'un & à l'autre : mais que les parens de sa femme, n'aïant pas laissé de l'accuser d'imposture, & de representer en justice qu'il avoit tué sa femme, parcequ'il ne l'aimoit pas; & l'Andalous,

pour éviter de lui païer une somme d'argent qu'il lui devoit, il avoit eu recours à la misericorde de Romadan Bey, qui lui avoit accordé sa grace; & que c'étoit la confirmation de cette même grace, & point autre chose qui l'avoit porté à vouloir absolument parler à Amurat. L'on voit que sans y penser, les parties avoient lieu d'être satisfaites.

Le 18. le Bey fit sortir de prison & amener en sa presence *Seydan*; & lui fit donner devant lui 266. bastonnades. Seydan, pour se tirer de danger, promit de donner 8000. piastres. Les quatre autres furent ensuite traitez avec la même rigueur; & tous furent renvoïez à la prison. Le 19. on arrêta *Cydi Amoudou*: celui-ci étoit un renié qui gardoit le cachet de Romadan. Amurat en fit encore emprisonner plusieurs autres, qui se taxerent eux-mêmes à païer des sommes considerables; & tous ceux qui avoient été en estime auprès de son oncle, furent reduits aux mêmes extrêmitez. Le 20. on tira de sa sepulture le corps de *Soliman le Papaßou Falsou*, que sa femme avoit fait venir de Souse, dès qu'elle avoit appris sa mort, pour lui rendre les

derniers devoirs. Quoiqu'il fût déja tout pourri, on ne laissa pas de le faire traîner par les ruës le visage contre terre, & d'exposer une de ses cuisses avec la jambe au Bardou, le reste du corps aïant été jetté à la voirie.

ARTICLE XIII.

Cheks Maures tuez ; les Maures demandent à servir dans les troupes d'Amurat : il va à Souse, aux Ovants ; thresor : liberalité, cruautez nouvelles. Cydy Amé disparoît : Extravagances d'Amurat pour ce garçon.

Le 22. on apporta au même Bardou les têtes de trois Cheks Maures. Tout le mal qu'ils avoient fait, étoit d'avoir été soupçonnez de vouloir servir Romadan contre Amurat, lorsque celui-ci s'étoit refugié sur leurs montagnes. Le 2[illegible]. le Bey tua lui même de deux coups de fusil deux Turcs, qui selon le bruit commun n'avoient commis aucun crime ; & n'en étoient pas même soupçonnez. L'un d'eux n'étant pas mort du coup, Amurat lui alla lui même couper la tête. Le 24. on creva les yeux à *Cydy Amoudou* garde-cachet, & à *Soliman Ben* Cazenadar de Roma-

dan. Après avoir fait mettre de la calcinée dans les yeux de celui-ci, il lui fit couvrir d'un sac la tête & une partie du corps; on le promena ainsi sur une bourique dans toute la Ville; & on le laissa ensuite près d'une Mosquée, où personne n'osant l'aborder, il mourut quelques jours après. Comme les jours du Bey devoient tous être comptez par quelque nouvelle cruauté, le 25. voïant que *Mesou Seguier* lui apportoit assez lentement l'argent qu'il lui avoit promis, & qui étoit entre les mains de son frere; il s'avisa de lui faire arracher tout le gras des jambes avec des tenailles rouges. Quelques heures après il fit couper la langue à une femme Noire, qu'on accusa d'avoir mal parlé de la sienne dans le tems qu'il étoit au Château de Soufe, & qu'on le croïoit aveugle. Le 26. fut pour Mesou Seguier & son frere. Le frere declara qu'il n'avoit plus d'argent à Mesou, & qu'il avoit tout remis entre les mains du Bey: c'en fut assez; il le fit arrêter; & pour Mesou Seguier, il lui fit crever les yeux, & appliquer aux deux côtez des fers rouges. Le 28. le Camp arriva: il étoit commandé par Aly Corsou vieux renié; & l'on marqua le 29.

pour l'entrée du Bey. Amurat, pour la rendre plus magnifique, voulut qu'elle fût faite par la femme de feu Mamed Bey son oncle, âgée de dix ans. Il lui fit faire le tour ordinaire; & ils furent accompagnez de toute la milice sous la conduite d'Aly Corsou, qui pendant toute la marche fut à la droite du Bey, & les mena lui & sa femme au Bardou comme en triomphe. La ceremonie finie, le même Aly fut fort étonné de se voir arrêté par l'ordre d'Amurat, & même sur des pretextes très legers; mais on le relâcha quelques jours après, & il en fut quitte pour quelques presens qu'il fit.

Mustapha Adeneb, & *Mamed Coully* étoient restez jusques là en repos: il se les fit presenter; & après plusieurs injures qu'il vomit contre eux, il fit donner à Adeneb 500. coups de bâton. Ce n'étoit pas le premier de ses tourmens: étant encore au Camp, il lui avoit envoïé un Esclave qui lui avoit autrefois appartenu, avec ordre de le razer, & de lui appliquer des allumettes souffrées aux doigts des pieds. C'étoit une peine à laquelle l'Esclave qui s'appelloit *Cavalier* avoit lui-même été condamné par Adeneb, lorsqu'il

étoit à son service ; & l'on jugera par là qu'il ne s'étoit point mal acquitté de la commission que lui avoit donnée Amurat, trouvant par-là le moïen de se venger lui-même. Comme l'histoire de cet Esclave est singuliere, je la mettrai ici en passant seulement, & sans faire une longue digression.

Cavalier étoit d'Italie, Calabrois de naissance, & de son métier Pescheur : son nom Italien étoit *Janvier Caraffe.* Il fut pris par un Corsaire, & vendu à un Gerbein pour une somme assez mediocre. Comme il étoit plein d'esprit, pour être traité en homme de qualité, il dit à son Maître, que s'il se felicitoit de n'être pas resté entre les mains d'un malheureux comme celui qu'il l'avoit pris, il pouvoit le feliciter lui-même d'avoir acheté un homme de sa naissance. Il lui demanda s'il n'avoit pas entendu parler des Caraffes ; & il lui fit concevoir qu'il se feroit tort à lui & à toute sa maison, s'il se rachettoit moins de 30000. piastres. En un mot il sçeut si bien lui faire sonner sa qualité & son grand nom, que le Gerbein le crut sur sa parole, & s'imagina avoir fait sa fortune: ainsi il le traita dans la suite en Cavalier ; l'habil-

la d'un beau Damas cramoiſi; & au lieu de le faire travailler comme les autres Eſclaves, le laiſſa promener avec beaucoup de liberté. Caraffe fit toutes les figures neceſſaires pour ſe conſerver les avantages que lui procuroit ſa naiſſance pretenduë. Il écrivit en Italie qu'on eût ſoin de lui envoïer dequoi païer ſa rançon. Les lettres qu'il avoit compoſées en homme d'eſprit, furent luës au Maître avec toutes les honnêtetez que l'on peut ſe faire de part & d'autres dans ces ſortes de rencontres. Tout cela fut accompagné de nouvelles promeſſes de bienfaits à l'infini pour le Gerbein, s'il vouloit le ſuivre en Italie. En un mot Caraffe paſſa un tems conſiderable ſervi comme un Prince, & honoré même de toute l'Iſle; mangeant & beuvant avec les principaux, & donnant même par là à ſon Maître des connoiſſances, & un accez libre par tout où il vouloit aller avec un ſi noble Eſclave. On ſent plus que je ne pourrois l'exprimer, combien un miſerable Peſcheur, tel qu'il avoit toûjours été, s'applaudiſſoit en lui-même de cette adreſſe, qui lui donnoit tant de bon tems. Quelque tems après il vint des nouvelles d'Italie, mais ſans ar-

gent. Le Gerbein commença à se repentir de sa credulité : On en attendit d'autres ; mais les 30000. piastres n'en vinrent pas plûtôt. Les retardemens impatienterent le Maître de Caraffe : il eut beau lui renouveller tous les jours ses protestations , & le conjurer d'attendre ; le Gerbein au desespoir de l'avoir crû , & ne pouvant plus le souffrir devant ses yeux , après en avoir été trompé si authentiquement le donna à *Mustapha Abdeneb* en troque pour des marchandises. Abdeneb , à qui on avoit dit la qualité de Caraffe, & qui l'avoit même acheté sur ce pied là , pressa aussi-tôt Cavalier de fixer sa rançon. Caraffe continuant à Tunis une fourberie qui lui avoit été si avantageuse sous son premier Maître , commenca encore à parler des Caraffes ses parens & ses ancêtres ; & galamment, sans hesiter le moins du monde , se taxa à 33000. piastres. Abdeneb , entêté de mille recits que Caraffe lui faisoit tous les jours de ses Seigneuries, des bravoures & des grandeurs de sa maison , étoit sur le point de le renvoïer en Italie accompagné d'un Maure , à qui il promettoit en honnête homme de donner ces 33000. piastres,

& par dessus une recompense digne de lui. Mais quelque soupçon que l'on eut de la verité, fit échoüer le dessein qu'avoit menagé Caraffe ; & à la premiere disgrace de son Patron, il retomba dans un troisiéme esclavage sous le Bey. Revenons à ses cruautez.

Le 30. comme l'argent qu'il avoit demandé à Abdeneb, ne venoit point, il lui fit couper le nez & les parties honteuses : on les lui attacha au col ; & après l'avoir laissé quelque tems dans cette posture, on lui coupa la tête, qu'on mit sur une guerite du Château; d'où les enfans à coup de pierres la firent tomber. Au bout de quelques jours Mesou Seguier fut traité d'une maniere encore plus horrible. Il avoit déja beaucoup souffert : on lui coupa encore les oreilles, le nez, la bouche, les deux mains, le ventre, les deux jambes ; & enfin, parce qu'il soupiroit encore, la tête, qui pendant les jours suivans servit de joüet au Bardou. Le reste de son corps, & celui d'Abdeneb furent rôtis à moitié, & portez à un mille du Bardou, pour y être mangez par les chiens.

Le premier Avril 1699. le Bey élargit quelques Maures qui étoient à la

chaîne, aussi bien qu'Aly Amé Coully qu'il mit en liberté. Le 4. on coupa la tête à un Chek Maure de la montagne du *Salé*, & à un Spahis du même Chek : leurs corps furent ensuite traînez par toute la Ville. Le même jour Amurat convia à souper *Mamed Cogy* & *Aly Ben Memed*; & au sortir de la table il fit mettre à la chaîne ce dernier, & fit couper la tête à l'autre. Le lendemain il fit mourir deux Cheks Maures, dont les têtes furent exposez devant la porte du Château avec celle de Mamed Cogy : comme celui-ci étoit connu de toute la Ville, il y eut un grand concours de peuple pour le voir. Je n'aurois jamais fait, si je voulois marquer en détail tous les meurtres d'Amurat Bey ; il suffit de dire qu'il ne laissoit passer aucun jour sans faire battre, pendre, decapiter, écorcher, & traîner à la voirie. Il mettoit là son plaisir, aussi bien qu'à s'enyvrer ; allant d'une maison de plaisance à une autre, & vivant dans les delices, sans perdre neanmoins aucune occasion de meurtres ou de cruauté, qu'il regardoit comme la meilleure partie de ses divertissemens. Il fit dans ce tems là un voïage à Biserte.

Pendant son sejour, & même dans sa marche, il se plongea lui & tous ses gens dans toutes sortes de plaisirs. Il leur faisoit distribuer du vin en abondance ; & à quelque heure de la journée qu'on les allât voir, on les trouvoit toûjours à boire, & la plûpart yvres & hors d'état de se remuer. De Biserte il retourna à Porte Farine, où il trouva deux Vaisseaux du Roi, qui venoient charger du bled pour le *Havre de Grace.* Ces Vaisseaux l'aïant salué à son arrivée de 60. coups de Canon, l'honneur qu'on lui faisoit, lui plut ; & il ordonna sur le champ aux Forteresses de tirer toute leur artillerie. Il envoïa même des presens aux Officiers François qui s'étoient debarquez : ceux-ci retournez dans leurs bords, rendirent de nouveau le salut par 30. coups de Canon. Enfin il y eut encore d'autres saluades de part & d'autre, suivies de quelques dames-jeannes de vin rouge de la Marque, que l'on eut soin de presenter à Amurat. Cela fait, il se disposa pour revenir à Tunis, où il arriva le 17. Avril.

Son retour ne pouvoit être que funeste à quelqu'un. Le premier expedié fut le Truchement du Dey deposé : il

le fit venir devant lui ; & lui tira deux coup de pistolets, l'un dans l'estomac, & l'autre à la cuisse : ensuite il lui fit couper la tête. Au 20. il avoit déja fait mourir plus de trente personnes, parmi lesquelles il y en avoit même de consideration ; & la boucherie continuoit tous les jours sur le même pied.

Il y avoit à trois journées de Tunis une des plus grandes *Neiges* ; c'est-à-dire, un des premiers Escadrons de Spahis Maures de la campagne. Ils s'étoient tenus dans cet éloignement, pour ne point manquer de fourrage ; & comme ils souhaittoient être unis aux Troupes du Bey, & se mettre à sa païe, à la charge de l'aider dans le besoin ; ils lui manderent le 23. des Lettres, par lesquelles ils lui en faisoient la demande, & le prioient de leur envoïer *Amé Kiaia*, pour convenir avec eux des articles du traité qu'ils proposoient. Amé fut chargé de la negociation ; & partit de Tunis le 24. pour l'aller executer. Nous avons remarqué que depuis peu on avoit fait arrêter deux Spahis Maures des montagnes du Salé ; le 25. Amurat en fit élargir un, & jetter l'autre pieds & mains

mains liées du haut du Belveder du Bardou. Ce Spahis tombé ainsi dans le jardin, n'avoit pas assouvi la barbarie de Cydy ; il lui fit encore couper le cou.

Jamais l'histoire n'a parlé d'un Prince aussi cruel que celui-ci : il faisoit toutes les executions lui même ; & son inhumanité alla si loin, qu'après avoir fait trancher la tête à trois des principaux de Tunis, il les fit servir dans un bassin au milieu de sa table ; en mangea lui-même un morceau tout cru ; & en coupa plusieurs autres, qu'il fit cuire pour les faire manger à ses gens. Comme par toutes ces executions le nombre des amis de Romadan Bey étoit considerablement diminué, ses cruautez eurent quelque relâche ; & pour se délasser d'un si bel exercice, il forma le dessein de la promenade des Ovans. Le lieu est assez agreable, rempli de sources vives qui l'entretienent toûjours frais, & orné d'une belle verdure. De-là il se rendit à *Souse*, où il esperoit trouver un tresor, sur un bruit commun, que feu son pere Mamed Bey avoit caché là des sommes immenses un peu avant que d'être tué par ceux d'Alger. On

disoit à la verité que *Vincent*, l'Esclave qui avoit aidé à serrer cet or, aïant ensuite étranglé par l'ordre de son Patron un des enfans de Mamed Bey, s'étoit sauvé de maniere que depuis ce tems là on n'avoit eu de lui aucunes nouvelles. Mais on pretendoit que pendant qu'il avoit été dans le païs, il avoit souvent parlé du thresor ; qu'on lui avoit même oüi dire qu'il étoit dans le Château, & en un mot qu'il n'y avoit qu'à y faire foüiller. Soit que le thresor fût réel, ou seulement dans l'imagination d'Amurat & de ceux qui en parloient, il donna certainement en ce tems-là beaucoup plus de peines qu'il ne valoit ; & occupa mal-à-propos bien des fous, bien des ouvriers, & même bien d'honnêtes gens. On sçait que le Capitaine *Doudon de Sanary* vint exprès sur une barque Françoise, pour grater la terre en plusieurs endroits auprès de Souse. Amurat s'appercevant à la fin que toutes ces recherches n'étoient fondées que sur des visions, & n'aboutissoient qu'à une depense inutile, fit retirer de Sanary; abandonna l'entreprise ; & en fut pour ses frais.

Il revint à Tunis le 15. de Mai :

tout le monde fut à sa rencontre pour lui baiser la main ; & il fut conduit au Bardou avec les ceremonies accoûtumées. J'oubliois de dire que pendant son sejour à Souse un de ses principaux soins, fut de faire deterrer le cadavre de Romadan Bey son oncle. Il étoit dans sa tombe depuis plus de deux mois : malgré la pourriture de ce corps, il le fit brûler ; on ramassa ensuite ses cendres ; on les mit dans une cruche ; & par l'ordre de son neveu, elles furent jettées dans la Mer à plus de deux mille de terre.

Comme tout son voïage avoit été un bacchanal continuel ; il mena dans Tunis une vie de debordé, en continuant toûjours ses barbaries ordinaires. Il ne faisoit point de liberalitez plus volontiers qu'aux Musiciens, & sur tout à ceux qui sçavoient joüer des instrumens. Il leur donna jusqu'à 1500. piastres pour deux concerts. Après le dernier il tua de deux coups de pistolets deux des principaux de ceux qui avoient été arrêtez. La femme noire dont j'ai parlé fut aussi rappellée au Bardou. D'abord on l'y étrangla ; ensuite Amurat la laissa enterrer ; mais au bout de huit jours on la deterra

par son ordre ; on l'empalla par la nature jusqu'aux épaules ; on brûla son cadavre ; & ses cendres furent jettées au vent.

Le 2. de Juin sur le soir, comme *Cydy Amé Ben Ateman* s'alloit coucher au Bardou à l'ordinaire, le Bey lui tira trois coups de pistolets, & en même tems lui fit couper la tête, & ordonna de la faire promener dans toute la Ville, accompagnée de quatre Spahis. Cette execution fut faite dans la chaleur du vin ; mais elle ne laissa pas de mettre tout Tunis dans une veritable consternation. On sçavoit que Ben Ateman étoit intime ami d'Amurat ; & qu'au premier jour il le devoit marier à une des filles de Mamed Bey. Ainsi cette conduite donnoit fort à penser aux Tunisains ; & leur plus grand mal, & celui qui est la cause de tous les autres dans de semblables occasions, étoit qu'ils n'osoient parler.

Depuis quelques jours on avoit envoïé demander le Carache ; & ce n'étoit pas sans peine qu'on l'avoit eu en plusieurs endroits. Il y en eut d'autres où l'on se revolta tout-à-fait ; & ces rebelles furent proprement les Peuples des montagnes des environs du Cap

Negre & de Tabarque. C'est le païs le plus riche du Roïaume ; & ces montagnards sont à leur aise par la commodité qu'ils ont de vendre leurs denrées aux deux places que je viens de nommer. Il y eut donc un ordre aux Troupes de Tunis de marcher de ces côtez là ; & le Camp partit le 30. pour en aller mettre les Habitans à la raison. Le même jour disparut Cydy Amé le favori du Bey ; sans doute qu'il avoit apprehendé le même sort que tant d'autres ; & Amurat avoit fait mourir un si grand nombre d'honnêtes gens, qu'on n'auroit pas été fort surpris de celle d'un homme, dont les debauches la meritoient. Ce qu'il y avoit d'extraordinaire, c'est que le Bey lui avoit donné de grands biens, & que ce Ganymede avoit été presque le maître de toutes ses volontez, quoiqu'il fût fort laid, & plûtôt noir que basané. Amurat informé de son évasion, fit crier dans Tunis, pour celui qui pourroit lui en donner des nouvelles, une récompense de 500. piastres, & un quart de piastre de païe par jour : il y eut en même tems une peine decernée contre ceux qui auroient la hardiesse de le retirer ou le retenir chez eux. Le

Dey d'aujourd'hui *Mamé* prit de la folie du Bey occasion de renouveller la coûtume qu'avoient autrefois les Deys : il se mit donc à la tête de ses Troupes le mousquet sur l'épaule comme les Soldats ; sans doute que son dessein étoit d'acquerir leur confiance. Au reste c'étoit l'extravagance du Bey qui les mettoit en campagne. Amurat s'étoit arrêté au *Fumaire* pour attendre l'issuë de sa recherche, pendant que ses Spahis courroient par tout, soit dans Tunis, soit dans les Villages & les autres Villes circonvoisines, pour sçavoir où étoit allé son bien-aimé. Il n'y avoit guere plus d'une demie-journée qu'il étoit absent, lorsque sa fureur, qui augmentoit d'heure en heure, le porta à faire mener au Camp M. le Consul, tous les Marchands François, & particulierement un Orfevre Italien, avec un jeune homme qui le servoit. Ils eurent le malheur de rencontrer Amurat en chemin entre le Camp & le Bardou : il fit conduire à ce Palais les deux derniers ; & ordonna que le Consul & les Marchands seroient menez au Camp, & mis à la chaîne, où le Consul seroit gardé dans le Pavillon de l'Aga du Camp.

Ensuite transporté de rage il revint à Tunis, où il menaça de tout abîmer, si on ne lui retrouvoit Cydy Amé. Le Dey même, que sa dignité devoit mettre au dessus d'une semblable recherche, ne fut point épargné : il la fallut faire comme les autres avec tous ses gens. Amurat ne se connoissant plus, & ne pouvant plus tenir en place, retourna au Bardou. Apres quelques momens il pretendoit y faire donner une bastonnade de 500. coups à tous les Italiens après son soupé. Peut-être que dans un si grand égarement d'esprit, sa cruauté naturelle l'auroit porté à d'autres extremitez ; mais par un bonheur, qui sans doute venoit d'en-haut pour sauver l'innocence, avant la fin de son soupé on lui vint dire que son mignon étoit trouvé, & que le Dey venoit le lui amener lui-même. Amurat alla au devant de lui jusqu'à la grande porte du Bardou, reçut de sa main ce beau garçon, le mit dans son carosse, & tira droit à la *Fumaire*, où ils dormirent ensemble jusqu'à midi. Ainsi les deux Italiens, le Consul, & les Marchands François furent mis en liberté ; mais ce ne fut, comme l'on voit qu'après une crainte des mieux

fondée, & un danger très veritable de la part du Bey. Cecy nous marque combien il est important que ceux qui ont l'autorité en main soient bien instruits, & deviennent d'honnêtes gens. Les Tunisains avoient vû les Algeriens entrer dans leur Ville par deux fois : ceux-ci l'avoient même fait en conquerans ; & Tunis s'étoit trouvée dans toutes les formes à la merci & à la discretion des vainqueurs : mais on peut dire que jamais sa consternation n'avoit été si grande, ni si universelle, qu'elle le fut par les menaces que lui fit son infame Bey, pendant la fuite de cet Amé dont je viens de parler. Son retour pacifia toutes choses ; & le Camp qu'une si belle expedition avoit arrêté, reprit son chemin vers les quartiers de *Bége*. Bége est un endroit où les Troupes de Tunis, vont tous les ans recevoir des contributions : elles se prennent par tout, hors en un endroit sur la frontiere qui ne reconnoît ni Tunis, ni Alger.

ARTICLE XIV.

Nomades difficiles à dompter. Mauvais succez du Bey, ses debauches à Boussadere. Les Algeriens tous irritez contre lui ; un de ses Soldats le veut tuer. Mort d'un de ses fils : nouvelles cruautez & extravagances.

IL y a long-tems que les deux Roïaumes ont taché de subjuguer les Habitans de ce canton: mais jusqu'ici ils n'en ont pû venir à bout ; parce que ce sont des *Nomades*, qui menant avec eux leurs femmes, leurs enfans, & leurs bestiaux, campent seulement dans les plaines, & se retirent dans des montagnes dès que l'on vient pour les attaquer Le Bey crut pouvoir les surprendre, en divisant son armée en trois corps ; & veritablement une partie de ses troupes étant allée les assaillir brusquement, leur causa d'abord une perte considerable : pour se sauver même, ils furent obligez d'abandonner une partie de leur bétail, dont l'on ne manqua pas de faire aussitôt le pillage. Mais peu de tems après ils eurent leur revanche. Les Chameaux du Bey aïant été mis dans un

paturage à quelques lieuës du camp, ils allerent les enlever. Cette hardiesse irrita fort Amurat : il resolut sur le champ de marcher contre eux dans les formes toûjours avec ses trois corps separez. Il esperoit faire là un butin considerable : mais une terreur panique broüilla tout.

On sçavoit que le Camp d'Alger étoit aussi sur la Frontiere, pour exiger le charache de ceux de sa païe. Un des trois corps du Bey s'étant avancé plus que les autres, vit apparemment les Nomades qui songeoient à venir vers lui. Comme il s'étoit imaginé que la vûe d'une armée reglée sur leurs montagnes les intimideroit, & qu'il ne s'apperçut pas que les troupes qu'il voïoit hésitassent, il se persuada que c'étoit les Algeriens, & revint vers le Bey les Enseignes déploïées. Pour s'excuser les Soldats dirent nettement, que c'étoit le Camp d'Alger qu'ils avoient vû ; & que n'étant pas en état de lui resister, & n'aïant sur tout aucun ordre contre les Algeriens, ils n'avoient pas crû qu'il fût de la prudence de les attaquer. A cette nouvelle le Bey prit la fuite avec toute sa Cavalerie ; ses tentes & son bagage le suivirent à petit pas. Lorsque son armée se fut renduë

auprès de lui, ne voïant pas que le camp d'Alger se hatât de venir, il fit à ses Soldats des reproches sanglans, & démonta tous ses Officiers. Cependant il resolut de s'en retourner à Tunis : mais comme il ne croïoit rien de ce que le premier corps lui avoit rapporté, il en fit enchaîner vingt-cinq tant Turcs reniez que Maures. Il les mena ainsi à Tunis ; & les Turcs au nombre de vingt furent embarquez sur un Vaisseau François qui alloit à Alexandrie. Les autres furent chassez & privez de la païe. Au reste Amurat reprit peu de tems après la route de Bege, pour se trouver à la foire de *Bousſadere.* On en tient là tous les ans une, où le Bey de Tunis ne manque jamais d'aller ; parce que les Maures de la montagne y venant vendre leurs bestiaux, & faire leur provision de tout ce qui leur est necessaire pour l'année; c'est le lieu le plus propre pour leur faire païer les contributions, qu'ils refusent lorsqu'ils sont dans leurs montagnes.

Amurat y fit comme ailleurs mille extravagances indignes d'une personne de son rang. Il s'y abandonnoit tous les jours au vin ; & pour toute com-

pagnie il n'avoit que des femmes debordées, ausquelles il accordoit tout. Cette conduite ne pouvoit que lui attirer la haine & le mépris de tout le monde. Comme il craignoit fort les Algeriens, il avoit tâché de s'assurer de ce côté-là ; & il leur avoit envoïé quelques-uns de ses favoris, avec des presens considerables : mais ses Envoïez avoient été fort mal reçûs ; & on avoit rejetté absolument tous ses presens. On avoit même ajoûté des menaces de venir au printems prochain avec une armée, pour arrêter le cours de tant d'extravagances. Ce qui irritoit principalement ceux d'Alger, étoit sa dureté à l'égard du vieux Dey Amé Cogy. Il étoit encore aux Ovans dans le Marabou, où nous avons dit qu'il s'étoit retiré : mais Amurat l'y avoit fait tenir comme en prison ; & depuis sa retraite, il y avoit toûjours été gardé à vûë.

Le Camp revint à Tunis la nuit du trois au quatre d'Octobre ; & se campa au dessous du Château. Il se trouva là un Marabou du Gerbe, apparemment aposté pour se deffaire d'Amurat. Il tira sur lui un coup de fusil ; mais par malheur il effleura seu-

lement ſon côté. Cette action, que l'on auroit ſans doute approuvée, s'il n'avoit pas manqué le Bey, coûta la vie au Marabou. Sur le champ on lui coupa la tête ; & elle fut promenée par toute la Ville, accompagnée des crieurs ordinaires qui en publioient la cauſe à l'accoûtumée. Cette execution parut plus excuſable qu'une autre qu'il voulut faire les jours ſuivans, & dont il fut détourné par M. le Conſul. Il lui étoit mort un enfant âgé de deux mois ; & pour l'honorer il avoit fait prendre le deüil à toute ſa Cour. Un malheureux qui n'avoit pas fait teindre ſon * *Barnous* en noir, aïant été apperçeu du Bey, il le fit venir devant lui ; lui demanda en fureur, pourquoi il ne s'étoit pas habillé comme les autres ; & ſur l'heure fit tirer ſur lui un coup de piſtolet. Dieu ne voulut pas le laiſſer perir pour une choſe qui n'étoit faute que dans l'eſprit d'un homme auſſi méchant qu'Amurat : comme on lui en alloit décharger un autre, M. le Conſul qui ſe trouva là par hazard, ſe leva ; & demanda au Bey la grace de cet infortuné. Amurat en faveur de M. le Conſul lui accorda la vie ; mais il changea ſa peine en une baſtonnade qu'il

* habit ou *manteau.*

lui fit donner fort rude. Au reste ceci n'est rien en comparaison de ce qu'il fit le même jour à toute la justice de Tunis. Il donna un ordre d'en appeller tous les Officiers au Bardou : ils y furent dans le moment ; mais leur surprise fut extrême, lorsqu'ils le virent jetter par terre le Turban du Moufti ; & après l'avoir plongé dans l'eau, en regaler toute leur auguste compagnie par le visage, comme si c'eût été un asperſoir. Il ne s'en tint pas là : ne les croïant pas assez arrosez, il leur fit verser des cruches d'eau sur la tête ; & les laissa dans cette posture jusqu'au lendemain, qu'il leur fit une legere excuse, en leur disant qu'il ne falloit pas prendre garde à cela ; & que c'étoit le vin qui l'avoit mis dans ces transports.

Le 12. d'Octobre il partit du Bardou pour se rendre à la Ville, & se fit accompagner par 500. Spahis Maures, tous à cheval & habillez de noir. Il descendit dans cet équippage à la sepulture de ses ancêtres : comme c'est un lieu en grande veneration parmi les Mahometans de Tunis ; ils crurent tous que leur Bey y alloit faire sa priere. Mais il n'étoit pas homme à bon-

nes actions : à la vûë d'une partie du peuple il fit ouvrir le tombeau de son Oncle Mamed Bey, qui y reposoit depuis trois ans ; il en fit tirer son cadavre ; lui dit toutes les injures du monde ; tira sur lui un coup de pistolet ; lui en fit tirer un par le Dey, qui l'y étoit venu trouver ; mangea & fit manger au Dey de sa chair plus d'à moitié pourrie ; & enfin le fit mettre dans l'endroit où sont les femmes, à la place de son fils mort, qu'il fit porter à la place de son Oncle. Comme cette expedition devoit être couronnée par quelqu'autre de même nature, il en trouva l'occasion en se retirant au Bardou. Il y avoit sous la porte appellée *Babamenar* un pauvre estropié & presque aveugle : il sçavoit que le Bey étoit allé à la sepulture de Mamed Bey ; & comme les autres il avoit cru que c'étoit par devotion. Lors donc qu'Amurat repassa, ce pauvre miserable, qui ignoroit toutes les infamies, que le Prince venoit de faire, s'avisa de lui demander l'aumône au nom de Mamed son Oncle : ç'en fut assez ; le Bey le fit couper en pieces, comme s'il eût commis le plus grand crime.

ARTICLE XV.

Autres cruautez horribles d'Amurat : Il assiege Querroam. Bravoure du Kiaia du Bey : on prend Querroam. Carache levé dans la Province. Matemoure inconnuë. Grands preparatifs de guerre. Amurat sort de Tunis. Constantine : son Bey Aly Cogy. Le Dey de Tunis reprend ses fonctions. Prise de Constantine ; resistance du Château : il le quitte pour aller contre les Algeriens : il est défait.

LE 10. Decembre le Camp partit pour la campagne du *Gerid*. Il s'arrêta entre le Querroam & les Ovans, pour y attendre le Bey. Amurat s'y rendit le 24. mais il signala son départ par une cruauté horrible sur deux enfans d'un nommé *Aly Chelef*. Il les fit découper en sa presence : on les jetta ensuite dans un bassin d'eau froide à demi morts ; & après les y avoir étranglez, on les hacha en morceaux, comme pour les faire cuire & les presenter sur une table. L'un de ces enfants n'avoit que sept ans, & l'autre en avoit neuf.

Le Bey à la tête de ses Soldats s'approcha du Querroam. La Ville ne voulut point lui ouvrir ses portes : elle se mit même en défense, & tira sur lui & sur ses gens, qu'elle accabla de paroles injurieuses. Sur cela il assembla son Conseil. La plûpart des avis étoient qu'on devoit bloquer la Ville, & l'attaquer dans toutes les formes, pour faire venir ses Habitans à composition : mais Cydy Amé Kiaia du Bey fit prendre une resolution contraire. Il remontra que le blocus leur donneroit le tems de reconnoitre leurs forces : qu'elles étoient à la verité peu de chose ; mais que si l'on temporisoit, ils pourroient recevoir du secours des mécontens, qui tâcheroient de les favoriser. Enfin il conclut à ce qu'on les attaquât, sans leur donner un moment de tems ; & son opinion fut celle que l'on suivit. L'assaut fut donné par trois endroits differens, & Amé Kiaia fut mis à l'endroit qui paroissoit le plus dangereux. L'armée s'étant approchée de la Ville le 29. du mois, le Kiaia donna l'exemple comme il avoit donné le conseil. Il força une de ses portes ; & il y entra le sabre à la main, en tuant tout ce qu'il rencontroit. Les

assiegez se défendirent en braves gens; ils repousserent les ennemis par trois fois : mais ceux-ci animez par la resistance même, firent encore de plus grands efforts ; & se rendirent enfin les maîtres des autres portes & de toute la Ville. Ainsi Querroam fut enlevée en un seul jour ; & le Vendredy matin Tunis en reçeut la nouvelle avec vingt-cinq têtes de ceux que l'on y avoit pris les armes à la main. On en envoïa autant à Souse, à Asfachs, & au Quef pour intimider tous ceux qui pourroient avoir quelque envie de remuer. Les Habitans de Querroam furent enchaînez deux à deux jusqu'à ce qu'ils eussent païé les sommes qu'on leur demandoit. On leur ôta leurs armes ; & l'on abattit les murailles de leur Ville. Jusqu'alors Querroam s'étoit fait craindre ; les Beys predecesseurs de celui-ci avoient eu des peines infinies à le tenir dans l'obeissance ; & lorsqu'ils s'y étoient voulu retirer dans la decadence de leurs affaires, l'on a vû qu'ils n'y avoient pas été fort bien reçûs. Au reste on ne l'avoit ménagé que dans l'apprehension où l'on étoit, que le reste de la Moraille ne se revoltât, & on lui remettoit volontiers une

partie de ses contributions, pour ne pas perdre celles de la campagne, sur laquelle on tâchoit de se recompenser. Le seul Amurat sçeut le ranger à la raison; parce qu'il étoit d'une humeur à risquer tout: & qu'il se soucioit peu de ce qui arriveroit après lui.

Le 7. Janvier 1700. après cette expedition le Bey continua sa marche, pour faire païer le Carache dans la Province du Querroam, & dans les montagnes. Il exempta les Habitans de trois de ces montagnes; parce qu'autrefois elles avoient été les premieres à le reconnoître pour Bey: mais malgré la remise le Carache fut très considerable. De tout cet argent il fit faire une *Matemoure* connuë de lui seul. Les deux Esclaves qu'il y emploïa, reçûrent pour recompense la liberté; mais avec ordre à l'Aga du Monastier de les faire embarquer aussi-tôt qu'il les lui auroit envoïez, & même de tirer sur le bâtiment, s'il ne partoit d'abord. Par là le Bey pretendoit les faire sortir du Roïaume avant qu'ils eussent pû avoir de communication avec personne, & sa vûe étoit de cacher ce souterrain qu'il alloit rendre l'instrument de ses cruautez futures. La bar-

que sur laquelle ils furent mis étant venuë à la Goulette, les Deputez de l'Echelle furent obligez de leur fournir leur subsistance : Amurat avoit eu la dureté de les renvoïer sans leur rien donner : & sans cette charité qu'on leur fit, ils seroient morts de faim dans cette même barque, où il leur falloit demeurer cachez ; car il y alloit de la vie s'ils y avoient été découverts.

Le Bey avoit tout lieu de se feliciter d'une campagne aussi glorieuse ; & la prise du Querroam donnoit aux Tunisains & à tout le Roïaume l'esperance de vivre par la suite en paix. D'ailleurs les Algeriens étoient occupez à une guerre qu'ils avoient contre le Roi de Maroc ; & on ne voïoit pas qu'il dût naître aucune occasion de rien entreprendre. Cependant Amurat dans des vûes que personne ne pouvoit penetrer, commença plus fortement que jamais à faire faire des preparatifs de guerre. On chercha par tout de la poudre & des boulets ; & quoique l'on fît de l'un & de l'autre au Château, & qu'il y eût même plus de 2000. hommes qui ne fussent occupez qu'à cela, on recommanda encore aux Anglois & aux Juifs d'en faire venir incessamment

avec des Pavillons, des sabres & des fusils. On commanda plus de 4000. quintaux de biscuit. On fit une levée de Spahis & de Janissaires sans exemple. On enrôla mille enfans perdus qu'on habilla tous de la même façon, & que l'on n'arma que d'un sabre & de deux pistolets. Enfin le Bey faisoit par dessus tout cela exiger des contributions horribles, tant en argent, qu'en Chevaux, Mulles, chariots, bleds, orges, & en un mot tout ce qui auroit été necessaire pour un Camp de plus de 20000. hommes. Ce qui étonna extrêmement, c'est que personne ne remuant dans le Roïaume, on ne conjecturoit pas même de quel côté alloit tourner l'orage, qui grossissoit neanmoins de jour en jour, & pour lequel le Bey faisoit des emprunts épouvantables. La Nation Françoise lui donna 12000. piastres : l'Angloise autant; & les Juifs que l'on appelle Ligournois 6000. & il n'y eut certainement dans le païs aucune famille qui ne contribuât bien au dessus de ses forces.

Le 6. Juin 1700. tout étant prêt à la fantaisie d'Amurat, son Camp partit avec vingt pieces de Canon; & fut jusqu'à six mille de Tunis. Le Bey, qui s'y trouva, renvoïa dans la Ville

Cydy Amé Cherif son Kiaia, & l'Aga des Spahis, avec ordre de ramasser tous ceux qui y étoient restez, & de les faire marcher à coups de bâton. Le lendemain matin le Camp continua sa marche à petites journées vers le Quef. L'on ne sçavoit encore si c'étoit pour aller contre les Algeriens, ou contre les Maures mécontens des montagnes voisines des Frontieres. Un ordre que l'on envoïa à quelques-uns des premiers, qui étoient restez à Biserte, de retourner en Alger, persuada que le Bey en vouloit aux Algeriens : mais on en fut absolument convaincu, lorsqu'on les vit presser de sortir & presque chasser de cette Ville. Un pauvre Patron, qui menoit une barque Françoise, se trouvant par hazard dans ce Port, fut contraint, avant même que d'avoir fait son chargement, de reporter ces Algeriens dans leurs païs.

Le Camp d'Amurat étoit composé de 7000. Turcs, de 2500. Fovanis ou Maures du Roïaume, de 1500. Spahis, d'une infinité de Moraille, de 2000. Chevaux chargez de munitions de guerre, de plus de 8000. chargez de munitions de bouche, & de 30. pieces de

Canon de Fonte. Tout cela faisoit environ 20000. hommes : il y avoit des vivres au moins pour quatre mois ; & l'on ne doutoit plus que l'expedition ne ne fût contre le Roïaume d'Alger. Le Bey avoit dessein d'y entrer, pour se venger de l'affront qu'on lui avoit fait de rejetter ses presens. Il vouloit montrer aux Algeriens, que s'il avoit recherché leur protection, c'étoit plûtôt à leur égard une raison de le considerer, qu'une occasion de marquer pour lui le mépris qu'ils en avoient témoigné. On se douta bien qu'Amurat commenceroit par Constantine. Cette Ville n'est qu'à huit ou dix journées de Tunis : mais pour un Camp il faut au moins vingt jours pour s'y transporter. Elle est gouvernée par un Bey, que les Algeriens font & défont à leur fantaisie : c'est proprement un Fermier, qui de tems en tems va rendre compte de sa recepte à Alger, où on l'étrangle souvent sous le moindre pretexte. Celui d'alors s'appelloit *Aly Cogy* : c'étoit un mécontent de Tunis ; & quoi qu'il eût reçû de grands bien-faits de Mamed Bey, & qu'il eût même épousé une Tunisaine, on le regardoit comme un ennemi declaré de Tunis, & comme l'au-

teur de la mesintelligence qui se trouvoit depuis quelque tems entre les deux Roïaumes, & même du refus qu'avoit fait le Divan d'Alger de recevoir les presens d'Amurat. Nous avons remarqué que la réponse, qui avoit accompagné ce refus, avoit été fort aigre : le Bey toûjours en fureur de ce traittement, & ne cachant plus son dessein, dit que puisqu'ils avoient dedaigné les regals qu'il leur avoit envoïez, ils pouvoient se preparer à recevoir des piastres, & qu'il alloit les leur porter en personne à la bouche du Canon.

Le Dey de Tunis *Delly Mammé*, qui depuis quatre mois ne se mêloit plus de rien, & ne faisoit aucune fonction de sa dignité, après le depart d'Amurat reprit le soin de toutes les affaires; & donna des ordres tant dedans que dehors la Ville. C'étoit un bon homme, ami de la paix, moderé, & qui s'accommodoit au tems & ne cherchoit qu'à vivre. Jusqu'au six Juillet on ne parla de rien de fort considerable : ce jour là l'on apprit d'une Lettre écrite de *Bonne* par le commis de la compagnie du Bastion au Gouverneur de *la Calle*, que le Camp d'Alger avoit été defait, & que lui même

avoit

avoit fait entrer dans Bonne en desordre ceux qui avoient pû s'echapper de la boucherie des Tunisains. Cette nouvelle fut mandée de la Calle à Cap Negre, & de là au Consul François de Tunis, qui en alla faire part au Dey. Celui-ci fit tirer le Canon pour marque de réjoüissance. Amurat étoit entré dans Constantine : mais Aly Cogy Bey de cette Ville & les Mécontens de Tunis s'étoient retirez dans le Château; & ils esperoient s'y bien deffendre. On ne laissa pas lorsque cette nouvelle fut confirmée à Tunis de faire encore une décharge de tout le Canon, & de mettre toute la Ville en fête. Comme l'on connoissoit Amurat, l'on attendoit de jour en jour des Chameaux chargez de têtes des Principaux qui auroient été pris dans les batailles : il en arriva effectivement ; & l'on plaça ces têtes sur les murailles du Château de Tunis, pour conserver la memoire de ces combats.

Mais pendant ce tems-là le Bey & les Tunisains faisoient des efforts inutiles auprès du Château de Constantine : ils y avoient donné trois attaques, & avoient toûjours été repoussez très vigoureusement. Neanmoins Amurat, obstiné, continuoit le siege, & demandoit des

munitions de guerre & des vivres. On lui avoit déja envoïé du Canon; mais les pieces en étoient trop petites, & elles ne lui avoient pas été d'un grand secours. Dans la quatriéme attaque il perdit quantité de Soldats, & même quelques-uns de ses premiers Favoris. Un autre par-là auroit été rebuté: mais c'étoient ces pertes mêmes qui acharnoient le Bey à se rendre maître de ce Château; & il resolut d'y passer l'hiver s'il le falloit, quelque rigoureux & incommode qu'il pût être.

Il avoit déja fait faire trois mines, qui n'avoient pas réussi: il faisoit travailler à une quatriéme; & journellement on lui apportoit des munitions sur des charettes & toutes sortes d'autres voitures, lorsqu'il apprit que le Camp d'Alger venoit contre lui à grandes journées. Il n'étoit pas de la politique de rester; & deux ennemis auroient été plus forts qu'un seul: il prit donc le parti d'aller à sa rencontre, dans l'esperance de le surprendre & de le rompre. Comme ces deux Camps venoient l'un contre l'autre & sans détours, ils ne furent pas long-tems sans être en vûë. Amurat, pour se battre en brave, outre les armes ordinaires

aux autres, se revêtit encore, selon la bonne coûtume, de celles de Bacchus. Après avoir pris plus de vin que sa tête n'en pouvoit porter, il ordonna aux Turcs & aux Maures de son Infanterie de donner sur les Algeriens ; & lui avec toute sa Cavalerie se tint sur les aîles, pour arrêter les fuïards. Il s'imaginoit déja avoir vaincu ses ennemis: mais il fut fort étonné dès qu'il les vit aux prises dans toutes les formes avec les siens, dont ils faisoient un carnage horrible. Au lieu de mener sa Cavalerie à leur secours, (ce qui ne lui étoit pas difficile, puisque le nombre étoit de son côté) il prit lâchement la fuite ; & laissa par là à la discretion des Algeriens toute son Infanterie, son bagage, ses tentes, ses munitions, avec trente pieces de Canon, qui n'avoient fait aucune décharge. Jamais il n'y eut de combat plus honteux que celui-ci : il ne dura qu'un quart d'heure ; & le General ne fit pas seulement mine de se deffendre. On a vû les superbes apprêts d'une si noble expedition;& sans doute que l'on en a pû concevoir de vastes esperances : cependant en voilà la fin. Elle mit tout le Roïaume dans un état, dont il ne s'est pas encore relevé, & dont problablement

il ne se relevera de long-tems.

ARTICLE XVI.

Amurat se retire au Quef: fait fortifier Tunis ; arrivée du Bey de Tripoli. Extorsions. Prise du Quef par les Algeriens. Perte & desastre du Querroam. Amurat continuë ses cruautez, & ses follies. Esclaves Chrêtiens maltraittez.

Après cette deffaite Amurat Bey se retira au Quef : mais quoique cette place fût aux Tunisains ; comme elle est sur la Frontiere, il ne s'y crut pas en sureté. Tunis étoit le lieu le plus fort du Roïaume ; il songea à y faire sa retraite, sans se soucier de toutes les autres places qu'il laissoit en proïe. Il y envoïa donc un ordre d'en creuser les fossez ; il contraignit même les gens des Villages d'y aller travailler à de nouvelles fortifications ; & il y vint enfin lui-même à trois heures de nuit, n'aïant point voulu qu'on le saluât du Canon, selon la coûtume. Il y trouva le Bey de Tripoli, qui venoit aussi d'entrer dans Tunis, & avoit été salué de trois coups. Ce Bey, ar-

rivé pour secourir Amurat, avoit été reçû de la Ville & de ses Magistrats avec toutes les marques de joïe que pouvoit permettre l'état des affaires: mais son voïage fut inutile, & ses troupes ne servirent de rien pour le dessein qui les amenoit, par des raisons que l'on va voir.

Le Kiaia d'Amurat & sa Cavalerie étoient restez à une journée de Tunis, apparemment pour observer la marche du Camp d'Alger, & pour faire entrer dans la Ville autant de bled, d'orge & de fourrages que les Villages en pouvoient fournir. Le 12. d'Octobre le Bey & le Dey monterent tous deux à cheval, & s'en allerent chacun de son côté visiter les murailles de la Ville, & en faire ruiner tous les dehors qui pourroient mettre à couvert de son Canon. On remarqua que le Bey, sous ce pretexte, avoit été jusqu'au Bardou, qu'il y avoit fait déterrer une somme d'argent très considerable, & que de sa part on l'avoit portée à Tunis. Comme il ne disoit pas ses desseins, les particuliers en raisonnoient diversement: les uns croïoient que c'étoit pour la païe des Soldats: les autres disoient que c'étoit pour l'emporter dans la fui-

te dont ils le soupçonnoient d'avoir pris la resolution : tout ce qu'ils sçavoient certainement & par experience, c'est que cet argent ne l'empêchoit point d'en exiger d'autre. Il demanda à chaque Habitant un fusil de trente piastres, & aux Andalous, outre le fusil, 1500. caffis d'orge. Le 14. il fit venir le Beau-pere d'Aly Souffy ; & lui dit que puisque son Gendre étoit dans le Camp d'Alger & du nombre des Mecontens ; pour montrer qu'il étoit mieux intentionné pour l'Etat, il eût la bonté de lui apporter 2000. piastres: sans quoi il pouvoit s'attendre d'être pendu. Le même compliment fut fait à un autre pour 30000. & il parut par là qu'Amurat avoit bonne envie de se deffendre.

Dans le même tems on fut informé de la prise du Quef par ceux d'Alger. Ils avoient fait quartier à tous les Tunisains échappez du combat dont j'ai parlé ; & ils leur firent même dresser des Pavillons à part, avec ordre de les suivre. On continuoit toûjours de fortifier Tunis, & Amurat faisoit toutes les mines de vouloir soûtenir le Siege. Il avoit fait venir de Porte Farine quelques pieces de Canon de fer, pour

les placer aux avenuës des Faux-bourgs: mais outre que ces Canons ne valoient pas grande chose, les ouvriers ne parroissoient pas se hâter beaucoup ; & la plûpart des Tunisains ne sçavoient encore que croire de ces preparatifs. Il y eut pourtant un ordre à tous les Maures qui sont du côté du Levant, de se rendre à Tunis avec leur fourrage & tous leurs grains ; & de mettre le feu à tout ce qui ne pourroit pas s'emporter : afin que les ennemis, campez autour de Tunis, ne trouvassent dans ces lieux circonvoisins aucun moïen d'y subsister. On ne voïoit tous les jours dans la Ville que des pelottons de ces Maures de la Campagne, errans avec leurs bagages, & incertains dans quel endroit ils iroient prendre leur domicile. Cependant le trouble étoit jusqu'alors plus grand que le mal: car les Algeriens songeant plus à se reposer qu'à accelerer ce siege, laissoient leurs Troupes en un quartier d'hiver fort paisible auprès de Constantine. Mais comme l'infortune d'une Capitale entraîne toûjours avec elle le malheur des autres Villes ; la crainte où étoit Tunis causa la perte du Querroam. Amurat demandoit à ses Habitans quel-

ques orges ; ils marquerent pour cette contribution quelque chagrin : il n'en fallut pas davantage pour determiner ce Bey à la violence. Il fit partir sur le champ, pour les y forcer, des Spahis, qui mirent cette belle place à feu & à sang. Ils apporterent à Tunis les têtes des plus puissants, après avoir passé le reste au fil de l'épée : la Ville avoit été pillée, les femmes & les enfans enlevez & dépoüillez : enfin si l'on excepte quelques-uns qui par la fuite se mirent à couvert de ce carnage, on peut dire que le Querroam fut presque détruit : c'étoit une cruauté digne du seul Amurat, & sans exemple ; sur tout pour un lieu comme cette Ville, qui a toûjours été regardée parmi les Mahometans comme une seconde Mecque. Un Marabou du Querroam, qui s'étoit refugié à Tunis, se plaignant quelques jours après devant Amurat, & disant qu'après avoir été témoin d'une si horrible boucherie la vie lui étoit presque à charge ; ce Bey sur le champ dit qu'il n'étoit pas difficile de lui faire passer ses ennuis : le fit dépoüiller tout nud ; lui fit lier les mains derriere le dos ; & le fit promener par les ruës dans cette posture.
Ensuite

Ensuite on le conduisit par son ordre au Château ; on le fit monter sur ses murailles, & on l'en jetta en bas, où il resta mort. Enfin il lui fit couper la tête, que l'on mit sur les mêmes murailles en rang avec les têtes apportées de Constantine, ou coupées en d'autres occasions.

Le soir du même jour Amurat, transporté de folie & rêvant pour trouver dans sa tête quelque belle imagination, resolut d'aller à un bain nommé *sainte Croix*, où sont presque tous les Esclaves Chrêtiens. Il s'y rendit vers minuit; & après s'en être fait ouvrir les portes, il commanda à deux (qui étoient ses écrivains , & dont l'un s'appelloit George & l'autre Pierre) de lui faire un *soufre* ; c'est-à dire, un repas de tout ce qu'ils pourroient avoir pour manger ; & sur tout de lui avoir du vin rouge. Ils eurent beau lui representer qu'ils n'en avoient que du blanc, il persista à en vouloir du rouge ; & leur dit qu'autrement ils passeroient mal cette nuit : ce qui les obligea d'avoir recours à M. le Consul de France, qui leur en donna. Amurat mangea dans la Chapelle ; & son repas dura jusqu'au matin, qu'il commença d'autres extra-

vagances. Il prit la Croix de dessus l'Autel, & la fit baiser à des reniez qui étoient avec lui, en leur disant: *Voila vôtre Patron.* Il fit faire la même chose aux Marabous qui l'avoient accompagné, en proferant ces paroles *Sans si fede Beiße*, Dieu des Chrêtiens Maître de tout. Un des Esclaves Chrêtiens s'étant mis à genoux devant l'Autel par son ordre, il ajoûta.: *Lorsque l'on est devant un Autel, c'est pour prier.* Le pauvre Esclave plein de crainte qu'on ne lui tirât là quelque coup de pistolet dans la tête, jetta la vûë un peu de côté & d'autre: Amurat s'en étant apperçû, se leva brusquement, & lui alla donner des souflets & plusieurs coups sur la tête, en lui reprochant son peu de devotion; après quoi il en fit mettre un autre à la place de ce premier; & s'en alla ensuite, promettant de donner quelque chose pour la reparation de cette Chapelle, qui est dediée à sainte Croix & à saint Antoine de Padouë.



ARTICLE XVII.

Retour des Algeriens sans rien faire. Le Bey de Tripoli s'en va chez lui aprés avoir reçû des presens. Pacha de Tunis. Le Dey est deposé. Execution de deux personnes accusées d'avoir conjuré contre le Bey. Aly Ben Aly fait Kiaia. Mamed Cheliby Napolitain, Casenadar du Bey, s'enfuit : regrets & bizarrerie du Bey.

Comme Amurat continuoit les fortifications de Tunis, le 20. deux Cavaliers Maures vinrent à toute bride l'assurer que les Algeriens s'en étoient retournez chez eux, après avoir fait trancher la tête à Cogy Bey de Constantine, & à leur Dey même ; parce qu'il vouloit venir assieger Tunis contre l'avis de sa Taiffe. Cette nouvelle, fort surprenante, & qui délivroit le Bey d'un grand chagrin, fut confirmée dans la suite ; & l'on sçut même que le Camp d'Alger & celui de Bonne & des autres endroits s'étoient retirez chez eux assez vîte, contens d'un butin que personne ne leur avoit empêché de faire, & laissant aller les Tu-

nisains, que l'on vit en effet revenir dans la Ville par centaines.

Le changement subit des Algeriens paroît d'autant plus extraordinaire, que leur autre Armée avoit quelque tems auparavant remporté une pleine victoire sur le Roy de Maroc. M. le Consul François d'Alger manda à celui de Tunis, que quoique les Maroquins fussent trois fois autant que les Algeriens, l'avantage de ces derniers avoit été si grand qu'ils avoient envoïé dans leur Ville trois sacs de cuir remplis des oreilles qu'ils avoient coupées.

Amurat hors d'apprehension quitta Tunis, & s'alla loger au Bardou : il y fut suivi de ses Courtisans ; & le lendemain le Dey & le Pachá l'y allerent complimenter.

Le 29. Novembre les Tripolins venus au secours du Bey, qui depuis six jours s'étoient campez autour du Bardou, partirent pour Tripoli. Ils étoient au nombre de 1200. tant Chevaux que Pietons, partie Maures, partie Turcs. La separation se fit de part & d'autre avec toutes les marques d'une amitié sincere : on se promit mutuellement de s'aider dans la suite l'un l'autre de

toutes ſes forces. Le Bardou leur fit ſes adieux en tirant toute ſon Artillerie : lorſqu'ils paſſerent proche le Château, il fit la même choſe pluſieurs fois. Ils prirent le chemin de Souſe, & s'en allerent tout doucement. On voit que par la retraite des Algeriens ces troupes auxiliaires devinrent abſolument inutiles à Amurat : elles ne laiſſerent pas de lui coûter 100000. piaſtres : il en donna au Commandant 10000. de preſent ; & il gratifia les autres Officiers à proportion ; mais tous d'une maniere qui parut pleine de grandeur.

Le 8. Decembre 1700. tous les Marchands de la Ville fermerent leurs boutiques : ils en reçûrent l'ordre du Bey, à cauſe de la mort du Pacha. C'étoit un Turc du Levant, le plus doux & le plus honnête que l'on puiſſe jamais voir. Il eſt bon de dire ici que la Porte envoïe à Tunis & dans les autres Villes de la Barbarie des Pachas, qui comme ailleurs y font reſidence pendant l'eſpace de trois années conſecutives : mais c'eſt plûtôt pour l'honneur de l'Empire Ottoman que pour autre choſe ; & ils n'y ont aucune inſpection ſur les affaires de ces

Roïaumes. Leur revenu est de six mille piastres par an ; & on leur fournit tout ce qui leur est necessaire pour leur entretien & celui de leurs gens qui vont environ à 50. personnes. Ce Pachali étoit autrefois d'un autre éclat : le revenu en étoit grand & l'autorité fort considerable ; mais depuis que les Beys ont usurpé l'autorité, la leur n'est plus rien, & doit passer pour une ombre sans realité.

Les occupations rendant ordinairement un homme plus sage, la guerre avoit causé une petite éclipse au caprice d'Amurat Bey : ils recommencerent bien-tôt après la paix. Le premier jour de Janvier 1701. il changea son Kiaia Cydy Amé Cherif, quoique ce fût un brave homme & le seul auprès de lui qui eût de la valeur & de la prudence. La chose parut d'autant plus étonnante, qu'Amé Cherif avoit été des premiers à joindre Amurat lorsqu'il s'étoit sauvé du Château de Souse dans les montagnes : on pouvoit même dire que c'étoit lui qui lui avoit fraïé le chemin au Gouvernement. Amurat mit à sa place le nommé *Agy Amé Ben Aly*, fils d'un renié.

Le 7. il envoïa du Bardou à Tunis

son carrosse ; c'étoit pour prier le Dey de le venir voir : mais dès qu'il fut arrivé il le deposa de sa dignité, qu'il donna à un vieux valet sorti de la hampe d'Aly Mamé. Ce nouveau Dey fut conduit dans la Ville en ceremonie, salué de toute l'artillerie du Château, & visité par toutes les Nations : mais la Françoise en fut peu satisfaite ; parce qu'elle trouva un bon homme âgé de quatre-vingts ans, ne songeant point au mal, mais aussi incapable de faire aucun bien. Il fut logé dans la maison de son predecesseur, dont la dégradation fit autant de peine que celle du Kiaia ; parce que cet ancien Dey avoit contribué plus que personne à l'établissement d'Amurat. Il étoit Aga des Spahis lorsque le Bey se refugia dans les montagnes du Salé ; & c'étoit lui qui, en lui menant sa Cavalerie & toutes ses bannieres, avoit determiné le reste de la Milice à se ranger de son parti : sa récompense, comme l'on voit, finit par un exil. Il fut relegué aux Ovans le 8. & on l'y conduisit du Bardou dans une charette escortée de quelques Spahis.

Amurat se rendit le 14. à Porte Farine. Il y alloit presser le depart de quel-

ques Vaisseaux qu'il avoit destinez pour aller faire la Taiffe du côté du Levant: mais son expedition fut interrompuë par un retour precipité. Il revint au Bardou le 17. au jour, quoiqu'il ne dût en reprendre le chemin qu'après que ses Vaisseaux se seroient mis en mer. La raison que l'on en peut donner est un bruit qui courut alors qu'il y avoit contre lui une conspiration: mais on en vit la fausseté dès que l'on eut trouvé les conjurez, qu'on ne laissa pas d'étrangler le 19. par son ordre. C'étoient deux hommes dont l'un avoit été Kiaia du Pacha defunt; & l'autre étoit un Noir. Le Kiaia étoit accusé d'avoir dit que quiconque tuëroit le Bey procureroit à la Milice deux aspres de païe d'augmentation: il eut beau nier qu'il eût jamais rien dit de semblable, on ne laissa pas de le faire mourir. Le Noir étoit à la verité un peu trop libre de la langue; mais dans le fond plus propre à faire rire & à divertir qu'à faire entrer personne dans un parti: au reste il n'étoit pas le premier qu'Amurat faisoit mourir pour avoir mal parlé de lui ou des siens.

Le 18. Janvier Aly Ben Aly fut revêtu de la Veste de Kiaia du Bey; &

commença à assister à la païe qui étoit déja ouverte. Le Casenadar du Bey étoit un Napolitain âgé d'environ 20. ans: on l'appelloit en Tunisain *Mamed Cheliby* ; mais son nom Italien étoit *Mariani*. Amurat l'avoit fait renier sa foi en lui mettant le pistolet sous la gorge : on peut juger si cela étoit propre à l'attacher à sa personne. Cheliby avoit toûjours fait bonne mine & paru content : mais il meditoit son retour, & vouloit que la chose vint de fort loin, afin que personne ne s'en apperçût. Il s'étoit fait faire une barque, & avoit même fait un voïage dessus, & étoit revenu fort fidellement : de sorte que le Bey n'avoit plus sur lui aucun soupçon. D'ailleurs comme il l'aimoit souverainement, il s'étoit sans doute imaginé que Cheliby n'auroit garde de le quitter. Cependant Mariani ennuïé d'être Cheliby, aïant fait semblant le premier Fevrier de charger sa barque de bled, & preparé pour son évasion tout ce qui lui étoit necessaire, partit de la Goulette dans la résolution de s'en aller. Pour mieux cacher son dessein, il fut d'abord à la Marce, maison de campagne du Bey à la marine, entre Porte Farine & Cap

Carthage : mais de-là, avec six personnes qu'il emmenoit, il s'embarqua, & fit voile pendant que le Bey dormoit. Celui-ci réveillé sur les huit heures, ordonna à son valet de chambre de faire avertir le Casenadar qu'il avoit besoin de quelque chose. Amurat se rendormit là-dessus ; & par-là donna à Mariani le moïen de s'éloigner encore davantage. Lorsque le Bey sçut qu'on ne le trouvoit point, entré en fureur, il le fit chercher par toutes voïes, même par celle de Mer : tous les Vaisseaux François qui se trouverent à la Goulette furent contraints de mettre à la voile pour tâcher d'attraper les fuïards ; mais leurs recherches n'abboutirent à rien.

Le Bey ne pouvant être sans Casenadar, voulut donner cet Office à deux ou trois personnes, qui s'en étant excusées honnêtement, le laissoient dans un grand embarras, lorsque tourné du côté de *Cassen Ben Amé*, qui étoit le tout-puissant sur son esprit, & lui aïant dit, *Que ferai-je donc Ben Amé* ? celui-ci répondit qu'il ne devoit pas s'en mettre en peine, & que lui-même il s'offroit pour être son Casenadar. Tous l'en feliciterent sur l'heure : mais Amu-

rat chagrin & dans une inquietude affreuſe, parce qu'il croïoit que Cheliby lui auroit emporté tous ſes joïaux, alla au plus vîte avec Ben Amé faire la viſite de ſes coffres. Ils trouverent tout en trés bon état : & non ſeulement il n'y manquoit rien ; mais Cheliby qui étoit un homme d'ordre, avoit même laiſſé un Regiſtre exact de tout ce qu'il avoit eu en maniement. Comme Amurat étoit biſarre, cet ordre, auquel il ne s'étoit point attendu, le fit paſſer de la colere à la douleur ; & ce qui étonna davantage, elle fut ſi grande, qu'il ordonna que dans toutes les Moſquées on prieroit Dieu de rendre ſon voïage heureux. Il jura que dès qu'il ſçauroit le lieu de la Chrétienté où il ſe tiendroit, il lui envoïeroit dequoi y ſubſiſter honorablement, & ſans avoir beſoin du ſecours de perſonne. Il en jetta même ſon turban par terre, & ſe fit donner un bonnet en diſant ces paroles : *Mariani aura jetté le ſien par terre dès qu'il aura été à bord de la barque qui l'a enlevé ; & je veux en faire autant pour l'amour de lui.* Dans ce même tems l'Eſclave qui ſervoit Mariani s'étant preſenté devant Amurat pour quelque ſervice,

il lui demanda pourquoi il n'avoit pas suivi son Patron. L'esclave répondit, qu'il n'avoit rien sçû de son dessein. Amurat repliqua qu'il falloit qu'il l'allât trouver ; & lui donna pour cela la liberté, à condition qu'il meneroit deux Chevaux à Mariani, & qu'il en auroit grand soin. Cette generosité peut passer pour une preuve de la bisarrerie humaine, & paroissoit sur tout fort extraordinaire à un naturel aussi barbare que celui du Bey.



ARTICLE XVIII.

Nouvelle cruauté d'Amurat. Le Bey de Tripoli vient encore à Tunis. Capegy envoïé de la Porte : les ordres de la Porte ſont peu de choſes en Barbarie. Le Bey va au milieu de la peſte. Maures revoltez : Amurat en eſt vaincu : ſa mort : on éteint ſa race ; on fait mourir pluſieurs de ſes Favoris.

Juſqu'au 7. Avril Amurat ne fit autre choſe que ſe divertir. Ce jour-là arriva le Camp du Gerid, qui lui donna une occaſion d'exercer une nouvelle cruauté. Les Spahis qui étoient de garde au Bardou furent trouver les nouveaux venus, & leur dirent de les relever dans la garde. Ceux-ci s'en excuſerent, ſur ce que nouvellement arrivez de la campagne, il leur falloit du moins quelque tems pour ſe repoſer. Les autres, peu ſatisfaits de cette réponſe, pretendirent les y faire contraindre ; & pour cela furent au Bey lui dire qu'il étoit juſte que les Spahis du Camp vinſſent ſervir à leur tour, & les relevaſſent. Dans les principes des Grands, qui ſe perſuadent que

leur service est un bonheur auquel le reste des hommes doit aspirer, ce compliment n'étoit pas d'une nature à faire plaisir au Bey : aussi fut-il fort indigné de leur demande, & plus encore de ce qu'ils étoient venus à lui en foule & armez. Il en fit saisir sur le champ environ quarante dont une partie fut mise à la bouche du Canon ; & l'autre taillée en pieces : on jetta leurs cadavres hors des murailles du Bardou; & ils furent fort long-tems exposez à la vûë du peuple.

Dans ce même tems, c'est-à-dire, le 10. Mai arriva encore à Tunis le Bey de Tripoli. Il y étoit venu l'année precedente pour secourir Amurat ; mais celle-ci il y cherchoit pour lui-même un azyle. Il avoit été chassé par ses Sujets, parce qu'il leur faisoit de faux grammelins, & pour quelques autres raisons qu'il est inutile de marquer ici. Le Bey, qui lui avoit obligation, le reçut fort amiablement : il envoïa au devant de lui Amé son Kiaia avec soixante Spahis, qui le conduisirent en ceremonie à une maison qu'Amurat lui avoit fait preparer auprès du Bardou. Il lui fit aussi present de huit paires d'habits, afin qu'il en pût changer

tous les jours de la ſemaine : en un mot il le prévint ſur tout ce qui pourroit lui rendre ſon ſejour agreable. Sa venuë fut ſuivie de celle d'un Capegy envoïé de la Porte avec une Lettre du Grand Seigneur. On lui fit tous les honneurs imaginables : le Bey le fit ſaluer de l'Artillerie du Bardou & du Canon du Château. Deux jours avant la lecture de la Lettre il lui fit porter un preſent de 2000. piaſtres : enfin cette lecture fut faite au Bardou avec les reſpects accoûtumez. La lettre portoit que la volonté du Grand Seigneur étoit que Tunis & Alger vêcuſſent en paix; que les deux Roïaumes ſe rendiſſent reciproquement ce qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre ; que le premier qui refuſeroit d'obéïr pourroit compter ſon païs détruit , parce qu'on envoïeroit de la porte en Barbarie des Vaiſſeaux & des Janiſſaires pour faire paſſer au fil de l'épée tout ce qui ſeroit au deſſus de ſept ans. Avec cet ordre le Capegy apportoit au Bey le Cafetan & les proviſions de la Charge de Bey : mais tout cela étoit une pure ceremonie : à Tunis comme par tout ailleurs l'argent fait tout. Le Capegy devoit paſſer à Alger joüer le même rôle, &

faire la même recolte. Pourvû que l'argent soit content à l'arrivée de ces Officiers, la Porte ne sçait que ce que l'on veut bien qu'ils lui disent. Il y avoit même alors à Tunis des gens qui doutoient que la Lettre dont le Capegy étoit porteur fût de Constantinople : ce ne seroit pas la premiere fois que gens intriguans auroient rendu tout un Roïaume la duppe de leur avarice.

Puisque je ne parle que d'arrivées, je dirai tout d'un coup qu'en Juin arriverent à Tunis trois Basoubachys de Tripoli; que le 8. Juillet les trois Vaisseaux envoïez du côté du Levant revinrent à Porte Farine; enfin que le 17. Août on vit à la Goulette cinq Galeres de Malte. Les Tripolins pour éviter l'orage qu'Amurat par reconnoissance pourroit élever contre eux, lui avoient député trois Basoubachy; pour l'assûrer que le changement qui étoit arrivé dans le Gouvernement de leur Ville ne diminueroit en rien la bonne amitié qui regnoit entre les deux Roïaumes depuis long-tems; qu'il pouvoit compter sur leurs Troupes dès qu'il en auroit affaire, & même qu'on les lui envoïeroit en plus grand nombre que l'on

l'on n'avoit fait l'année precedente. Ils avoient mis dans leurs Lettres quelques Grammelins faux, pour montrer les pieces que leur faisoit battre le Bey qu'ils venoient de chasser.

Les Vaisseaux d'Amurat rapportoient 1200. Turcs, mais avec la peste. Le Bey se rendit à Porte Farine; & pour remedier au mal qui pressoit, fit faire aussi-tôt une consultation d'un Medecin & de quelques Chirurgiens, dont l'avis fut de faire dresser au plus vîte des Pavillons, d'y faire mettre les pestiferez, & d'empêcher que personne n'eût avec eux aucune communication. L'assemblée congediée le Bey par une folie d'un nouveau genre, s'embarqua dans une chalouppe pour aller à bord de ces Vaisseaux où la peste faisoit ses ravages; & ce qui étoit le plus ridicule de son procedé, donna l'ordre de couper la tête à tous ceux qui ne le suivroient pas. On s'empressa donc d'aller chercher une mort qu'on pouvoit croire incertaine, pour en éviter une presente & plus assurée; & le Bey comme un Heros, pour marquer le peu de crainte qu'il avoit de la contagion, s'étant transporté dans le Vaisseau où il y avoit le plus de malades,

& voïant un pestiferé qui fumoit, prit la pipe & l'acheva avec un visage riant en presence de tous les pestiferez & de ceux qui l'avoient accompagné.

Les Maltois enleverent à la Goulette un Vaisseau Turc & trois autres Bâtimens Maures : le feu des Châteaux ne les empêcha point d'agir ; & l'on peut dire qu'ils le firent sous les yeux du Bey, puisqu'il étoit à sa maison de la Marce.

Pendant ce tems-là les Maures des montagnes voisines de Tabarque s'étoient revoltez ; & descendoient même pour piller les campagnes. Amurat, resolu de les mettre à la raison, partit du Bardou avec son Camp le 18. Octobre ; & alla camper auprès de Tabarque. Leur Gouverneur, voulant cacher ses desseins, ordonna à ceux de l'Isle de ne le point saluer & de ne mettre aucune banniere, mais seulement de se tenir sous les armes & en bonne garde, pour observer les démarches du Bey. Amurat reconnoissant avec sa lunette la contenance de ses ennemis, monta sur la montagne la plus voisine de Tabarque. Il croïoit y trouver des cabanes de Maures ; mais ils s'é-

toient retirez derriere le fort des bois; & comme il ſe perſuadoit qu'ils y étoient baricadez, ſa reſolution étoit de lever le camp : mais lorſqu'il s'y preparoit, il vint à lui deux Cavaliers Maures, qui de la part des autres lui offrirent un beau Cheval, & lui dirent que les Habitans de ces montagnes ne ſouhaitoient rien tant que de vivre en paix avec lui. Le Bey repondit que de ſon côté il ne cherchoit pas à leur faire aucun mal; mais qu'il falloit lui païer le tribut, & outre cela les arrerages. Les Envoïez répliquerent qu'ils en alloient conferer avec leurs Troupes & leur Chek. Amurat ne donna la permiſſion qu'à un, & retint l'autre qu'il fit mettre à la chaîne & garder dans la tente de ſon Caſenadar. Le Cavalier, indigné d'un traitement ſemblable, eut l'addreſſe de ſe déchaîner la nuit, & ſe ſauva vers ſes camarades qu'il anima à la vengeance, ſoit par le recit qu'il leur fit de ce qu'il avoit ſouffert lui-même, ſoit par les idées qu'il leur renouvella de la cruauté du Bey: il leur perſuada qu'il ne manqueroit pas d'en exercer ſur eux d'horribles dès qu'ils ſe ſeroient rangez ſous ſes loix. Son diſcours & les reflexions dont il

fut accompagné éloignerent extrêmement les Maures de leur premier dessein : par-là échoua la negociation; l'on ne renvoïa aucune réponse au Bey, & ils se resolurent à tout.

Comme le Camp d'Amurat étoit peu éloigné de Tabarque, le Gouverneur de cette Ville mit banniere ; salua le Bey de sept coups de Canon ; & lui envoïa par trois fois des rafraîchissemens, qui lui furent apportez par des Maures. Amurat vît bien qu'il n'y avoit rien à faire pour lui dans ce païs; d'ailleurs craignant qu'il n'arrivât quelque mouvement parmi ses gens, il leur ordonna de décamper, & partit le premier avec sa Cavalerie. Les Maures des montagnes, avertis de la marche de son Infanterie, l'attendirent dans un défilé, aïant un bois à leur gauche, & à leur droite un precipice. Lorsqu'elle fut sur le point de passer, ils fondirent dessus avec violence ; & cette attaque imprévûë l'aïant mise en desordre, elle fit une retraite honteuse. Elle y perdit plus de 200. personnes; & les Maures lui enleverent 40. Pavillons, ses provisions, son bagage & ses Chameaux. Pour le Bey, il étoit passé avec sa Cavalerie & son argent : il

se retira à Bege, d'où le 28. Decembre il se rendit au Bardou. Malgré sa défaite il fit publier dans Tunis qu'il avoit fait un accommodement avec les Maures des environs de Tabarque ; & le 30. son Camp y entra avec autant de joïe & de magnificence que s'il avoit remporté quelque grande victoire. La veille il avoit fait donner à son Kiaia Assen Ben Aly Turc une bastonade de deux cens coups : cependant il ne lui ôta point sa Charge, & il en fit toûjours les fonctions.

Le 8. Juin 1702. Amurat Bey partit du Bardou avec sa hampe à pied, & l'Aga des Spahis, nommé *Abrahim Cherif*, Turc du Levant, qui lui servoit d'escorte. Les uns croïoient qu'il alloit joindre le Camp qui étoit à Bege : selon les autres son dessein étoit de prendre le chemin de la montagne où demeuroient les rebelles dont j'ai parlé. Mais Dieu l'arrêta au milieu de ce projet : il y avoit assez de tems que le Roïaume gemissoit sous la tyrannie d'un si mauvais Prince. Ce Bey l'avoit cent fois rempli de carnage & d'horreur ; & il seroit difficile de trouver dans l'histoire aucun Monarque dont l'extravagance & la cruauté aïent été

plus loin. Comme ses crimes étoient venus à leur comble, & que ses sujets étoient tous las de sa domination, sa perte ne pouvoit pas être differée pour long-tems : il la trouva dans le lieu qu'il avoit pris pour l'éviter. Le 3. jour de sa marche, c'est-à-dire le 10. de Juin, étant entré dans son carrosse avec Cydy Mamed son Favori à la sortie d'un lieu appellé Audifferque où il avoit couché, à un demi mille delà, comme il étoit arrêté au passage d'une petite Riviere, l'Aga des Spahis, qui étoit autour du carrosse avec sa compagnie, tira sur lui un coup de mousqueton chargé à plusieurs balles: Mamed en fut tué & le Bey blessé à la cuisse. Comme son tems étoit venu, l'effort qu'il voulut faire pour se jetter à terre, & probablement pour se venger, fut inutile : sa veste s'accrocha à la portiere, & le fit tomber le nez contre terre. Par là on eut la facilité de le prévenir : on lui coupa la tête, aussi bien qu'au fils aîné de Mamed Bey âgé de quatorze ans, qu'il menoit avec lui. Ces têtes furent portées à Tunis ; & de joïe on les promena par toute la Ville, d'où on les transfera au Château. Ainsi finit mal-

heureusement celui qui avoit fait perir tant de malheureux.

Le 11. on coupa la tête à Cydy Amoudou son parent ; & pour exterminer entierement cette race infâme, on y ajoûta la tête du fils du même Amoudou, âgé seulement de quatre ans. On peut dire que le gouvernement des Beys de cette maison avoit été un massacre perpetuel, une affreuse tyrannie, une débauche horrible, & enfin le centre de l'abomination. Le même jour il se fit un Barat au nom du Pacha & du Dey, pour l'assurance publique ; & l'on publia que les Algeriens, les Tripolins & tous autres pouvoient venir negotier à Tunis, & qu'ils y seroient reçûs comme freres.

Le 12. on apporta au Divan la tête du second fils de feu Mamed Bey, appellé *Assen*, & âgé d'environ dix ans. Il avoit été tué en même tems qu'Amurat son oncle : mais comme l'on avoit peur que la chose ne fût pas certaine, & qu'on auroit toûjours apprehendé s'il se fût sauvé ; le Divan, pour être tranquille là dessus, s'en fit apporter la tête, que l'on montra comme les autres par son ordre, & qui fut ensuite portée au Château & mise sur

la coupe de la Fontaine qui eſt devant la porte, après une verification dans les formes : d'où il eſt facile de juger que le coup donné à Amurat avoit été long-tems prémedité. La choſe ne pouvoit arriver autrement ; & l'on doit au contraire être ſurpris que les Tuniſains, d'ailleurs cruels, aïant ſouffert auſſi long-tems toutes les fureurs d'Amurat.

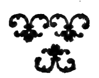
Le 13. les Tuniſains aïant découvert la maiſon où le Caſenadar d'Amurat ſe tenoit caché, on fut l'y prendre; on le conduiſit au Château, où on lui prepara divers tourmens pour lui faire confeſſer où étoit ſon argent & celui du Bey. Cet officier d'Amurat ne lui cedoit point en ſceleratеſſe ; il étoit ſuperbe, cruel, grand poltron, enfin ennemi de tout le monde, & le plus méchant homme qui fût en Barbarie, après ſon Maître. L'horreur que l'on avoit pour lui étoit ſi grande, que tous ceux qui avoient entendu parler de lui ſoûpiroient après ſa perte. Il avoit quatre femmes, qui n'avoient jamais manqué de recevoir quelques baſtonades à ſon retour du Bardou à Tunis, & qui comme les autres ſauterent de joïe à ſa chute ; parce qu'elle leur rendoit leur repos.

Dans

Dans la visite que l'on fit au Bardou, on trouva 100000. piastres en aspres : mais l'on ne croïoit pas que ce fussent là toutes les richesses d'Amurat ; & le Casenadar, pour se conserver la vie, promit de faire trouver encore au Bardou deux jarres * pleines de sequins, & plusieurs autres sommes considerables.

* C'est à dire *deux cruches*.

Le Château tira le même jour quatre coups de Canon pour marque de réjoüissance de ce qu'on avoit pris *Mustapha Boussafara* l'Aga du Château : on l'avoit trouvé auprès de Mamelif deguisé en Marabou. Il étoit accusé de s'être servi de la faveur d'Amurat au de-là des bornes de la justice. Enfin de tous ceux qui avoient eu part au gouvernement du Bey il ne restoit plus qu'*Aßen Ben Aly* son Kiaia ; & l'on croïoit qu'il s'étoit sauvé auprès de son frere, qui étoit chef d'une nege de Spahis au service d'Amurat, éloignée alors de Tunis de cinq ou six journées.



ARTICLE XIX.

Cydy Abrahim fait Bey : son beau caractere. Frere du Bey arrivé à Tunis en pauvre état. Casenadar deposé. Assen Ben Aly Beau-frere de Mamed Bey arrêté. Aly Souffy pris sur les terres d'Alger. Entrée d'Abrahim au Bardou & dans Tunis : divers changemens : Turcs mis en liberté par le credit de Monseigneur l'Amiral de France.

A la nouvelle de la mort du Bey son Camp demeura comme interdit : mais ne pouvant demeurer sans Chef, les Soldats proclamerent Bey *Cydy Abrahim*, l'Aga des Spahis qui avoit porté le coup à Amurat. Il en donna aussi-tôt avis au Divan ; mais avec protestation de renoncer à l'emploi, si le choix que l'on avoit fait de sa personne ne lui étoit point agreable. Aïant reçû la confirmation du Divan, sur le champ il en fit les fonctions ; & nomma ses Officiers, qui demeurerent tous avec lui au Camp de Bege. Pour n'y être point inutile, il continua l'expedition d'Amurat Bey contre les Oule-

dy Seits. Depuis peu, voïant les Tunisains sans Chef, ils avoient fait de grands ravages dans la campagne : mais le nouveau Bey, accoûtumé à la guerre, les arrêta bien vîte. Il envoïa contre eux Soliman l'Aga des Spahis Maures, qui reprit sur eux tout le butin qu'ils avoient fait, & leur donna seulement la chasse.

Les nouvelles que l'on apporta à Tunis les jours suivans, c'est-à-dire depuis le 15. étoient toutes favorables. Les peuples, qu'Amurat avoit fait regarder comme rebelles, venoient en foule au camp ; &, persuadez que le gouvernement alloit être fort doux, apportoient d'eux-mêmes les tributs ordinaires. Ils publioient hautement qu'ils se rendoient volontiers à ce devoir par l'estime qu'ils avoient pour le nouveau Bey ; mais qu'Amurat ne les auroit eus d'eux qu'à la pointe de l'épée.

Abrahim, quoique choisi par les Soldats, paroissoit veritablement digne de remplir la place dont on l'avoit honoré. Il rendoit à tout le monde une justice exacte ; il faisoit la priere à l'ordinaire ; il avoit soin que tous les autres la fissent à son exemple ; on lui parloit quand on vouloit ; il ne beu-

voit que de l'eau ; enfin, pour marquer qu'il ſuivroit la Loi du Prophete de point en point, le vin qu'Amurat Bey faiſoit porter avec lui au Camp fut diſtribué pour rien aux Eſclaves : toutes actions, comme l'on voit, fort loüables, & qui marquoient en lui de la pieté & de la grandeur d'ame. Auſſi tous les Maures furent ravis de ce changement. Ils ne marchandoient plus à ſe rendre : ils vinrent tous avec tout le plaiſir poſſible lui promettre une obéiſſance entiere. Cela fait bien voir de quelle conſequence il eſt pour un Etat d'avoir un Prince qui aime la vertu, & qui, inſtruit par lui-même de ce qui ſe paſſe parmi ſes ſujets, ait ſoin de les remettre dans le bon chemin par la douceur.

Le 19. Juin le Bey fit encore une choſe qui merite d'avoir ici ſa place. Lorſque, par l'ordre du Divan ou de ſa propre reſolution, Abrahim encore Aga des *Spahis* avoit tiré ſur Amurat, un Turc de la compagnie de celui-ci, pendant que tous les autres abandonnoient ce Prince ſon protecteur, s'étoit mis en devoir de le deffendre ; & pour cela avoit tiré à ſon tour un coup de piſtolet ſur Abrahim, & l'a-

voit blessé legerement à la cuisse : mais lorsqu'il avoit vû la tête de son Maître coupée, abandonné lui-même & seul de son parti, il s'étoit sauvé. Comme on avoit fait une recherche très-exacte de tous ceux qui avoient été Favoris d'Amurat, & que d'ailleurs on tâchoit, comme c'est l'ordinaire, de gagner les bonnes graces du nouveau Bey, on avoit pris ce Turc, & on le lui amena. Mais ses Courtisans furent trompez, aussi-bien que celui qu'ils croïoient coupable. Comme ce Turc prioit le Bey de ne le pas faire languir, Abrahim d'un visage riant lui dit, *Qu'il ne jugeoit pas des choses comme les autres ; qu'il le loüoit d'avoir pris la défense de son Patron ; que bien loin de le vouloir faire mourir, il le prioit lui-même d'être son ami ; & que pour marque de l'estime qu'il avoit pour lui, il le faisoit Aga du Quef.* On m'avoüera qu'il y avoit du grand dans cette réponse.

Le 20. on eut dans la Ville quelques soupçons de revolte ; & le 21. on arrêta un Chaoux Turc avec le Cara Mamed Turc. Ils furent tous deux étranglez le 23.& l'on exposa leurs corps à la vûë de tout le monde devant la

porte du Château.

Le 24. un nommé *Agy*, de l'Isle de Gerbe, aïant été au Bey lui demander grace pour un reste de taxe de 3000. piastres qu'Amurat Bey avoit exigée injustement, Abrahim la lui fit avec plaisir; & ordonna qu'on lui fît son billet de décharge. Un de ses écrivains, à qui le Gerbein s'étoit adressé, lui demanda pour ce billet 100. piastres. Le Bey qui le sçut, indigné de ce qu'on osoit prendre de l'argent à un de ses sujets après la remise qu'il lui avoit faite, fit pendre aussi-tôt son Officier; & comme *Boua* un de ses Grands Ecrivains avoit eu part à cette rapine, il le fit conduire au Château; d'où quelques jour après il fut tiré pour être pendu au Souque des Turcs, (ce que l'on n'avoit pas encore vû) avec ordre d'y l'aisser son cadavre pendant trois jours. Le nouveau Bey vouloit que cet exemple fût une leçon pour ces sang-suës, qui tant que le Prince ne voit pas les affaires par lui-même, succent toûjours le peuple, & ont grand soin d'attribuer au Prince toutes leurs exactions.

Le Kiaia d'Amurat Bey, aussi tôt après la nouvelle de la mort de ce Prince, s'étoit sauvé: mais comme il

n'étoit coupable d'aucun crime, il revint ensuite sur la parole d'Abrahim ; & fut continué dans sa charge.

Le 29. nous apprîmes que *Cay Soliman*, renié Venitien, avoit été fait Grand Ecrivain à la place de Boua, & que l'on avoit licentié toute la Taiffe venuë d'Alexandrie. On faisoit bien : elle étoit composée de gens accoûtumez à commettre toute sorte de méchancetez. On laissa cependant à chaque particulier la liberté de prendre tel parti que bon lui sembleroit.

Le 6. Juillet on sçut à Tunis que les Maures & les Ouledy Seits, joints à Soliman Bey, ravageoient la campagne. Assen Ben Aly Kiaia du Bey eut ordre de monter à Cheval avec les Spahis Maures & les Janissaires, qui se trouverent dans la Ville, pour aller contre eux. Il y alla ; leur donna la chasse, sans perdre que cinq ou six hommes des siens ; prit sur eux quantité de bétail, & mit le feu à toutes leurs tentes. La nuit empêcha de les poursuivre, & ils se retirerent vers les Frontieres du Roïaume. Le Kiaia après son expedition revint à Tunis, où il fut salué de trois coups de Canon.

Comme les troubles passez avoient été cause de la déposition de plusieurs Deys, il y en avoit trois aux Ovans. Il courut alors un bruit qu'on les avoit transportez des Ovans à la Mamette. Les uns disoient qu'on alloit les embarquer pour le Levant : d'autres que c'étoit pour les faire mourir, étant soupçonnez d'avoir eu quelques conferences avec Soliman Bey, qui avoit été aux Ovans immediatement après la mort d'Amurat. Enfin pendant quelques jours on ne sçut avec certitude que leur translation des Ovans à la Mamette.

Le matin du 12. Juillet on pendit à la place ordinaire un Maure qui depuis le nouveau gouvernement avoit été fait Ecrivain des Ovans : on lui avoit trouvé des Lettres, qui marquoient des correspondances avec Solyman Bey. Il avoit déja été en prison fort long-tems pour le même sujet du vivant d'Amurat ; & il n'en *étoit* sorti qu'à sa mort, parce qu'alors on avoit élargi tous ceux qu'il avoit fait prisonniers. Mais il recommençoit ses menées ; & l'on accusoit tous ses compatriotes d'avoir aussi bien que lui de mauvais desseins. Les Habitans des Ovans sont tous

Maures, remuans, aimant la nouveauté, & au desespoir de n'avoir pas un Bey de leur nation ; parce qu'anciennement, avant que le Gouvernement fût changé, le Bey étoit toûjours pris des Maures.

Le 13. il arriva à la Goulette une barque de Sio : elle avoit parmi ses passagers un Frere d'Abrahim Bey ; c'étoit son aîné, qui le croïant toûjours Aga des Spahis, & venant pour prendre parti dans ses Troupes, entra, comme on le peut penser, en une agreable surprise, lorsqu'on lui dit que son Frere étoit devenu Bey ; & qu'il vit Cassen Ben Aly le Kiaia de son Frere venir au bord de sa barque le complimenter sur son arrivée, & après lui avoir donné tout ce dont il avoit besoin, lui faire encore d'autres presens très-considerables. Le Kiaia le conduisit à Tunis ; & à son entrée le Château le salua de 13. coups de Canon. Ensuite il fut se reposer à la grande maison du Bey : le Pacha & toute la Doüanne l'y allerent saluer, aussi bien que les autres Grands du païs, qui n'en furent pas des plus contens, & n'en rapporterent pas une haute idée de sa politesse. Mais on ne devoit nullement s'éton-

ner s'il n'avoit pas cet air de grandeur qu'on demandoit de lui : le Capitaine de la barque qui l'avoit amené lui avoit donné le passage gratis ; & il nous assura, que dans la barque il avoit porté sur lui tous ses biens, & n'avoit même été regardé que comme un homme qui venoit chercher à vivre auprès de son Frere, & se mettre au nombre des Spahis, dont il le croïoit encore Aga. Abrahim étoit avec son Camp à *Boussadiere* ; mais lorsqu'il apprit que son Frere l'y venoit trouver, pour l'honorer & obliger toute la Cour à lui deferer les mêmes honneurs, il vint au devant de lui à deux mille du Camp. On ne manqua pas de suivre un exemple qu'on sçavoit donné exprès : mais le tout se passa en reverence ; & l'on n'en eut pas plus grande estime de sa personne.

Le 17. la Nation Françoise se mit en devoir d'accompagner M. le Consul Sorinde qui alloit feliciter le Bey sur son avenement au Gouvernement du païs. C'étoit (comme on en conserve la coûtume) pour lui demander la protection que les Beys ont toûjours donnée aux François. Pendant cet intervalle, étant le plus ancien de la

Nation qui fût à Tunis, j'y restai; & je fus témoin de quelques changemens qui s'y firent. Le nommé *Cara Mustapha* avoit été fait Dey : son entrée se fit le 22. & le Château le salua de toute son artillerie. L'ancien Dey fut envoïé à Souse, où l'on l'étrangla quelques jours après. Dans le même tems on vit conduire au Château Assen Ben Aly Kiaia du Bey ; & *Ali Coursou* fut mis à sa place. Mais la disgrace de Ben Aly fut courte : aïant été mené du Château au Camp où étoit le Bey, il se justifia si bien de toutes les accusations, qu'il fut rétabli dans son poste, aussi bien que son frere. Celui-ci étoit Chef d'une grande neige de Maures, & avoit été arrêté pour les mêmes raisons.

Le 26. on apprit avec surprise la chute *d'Aly Cogy* le Casenadar du nouveau Bey. C'étoit le seul à qui jusques là Cidy Abrahim avoit ouvert tous ses secrets : mais enfin, comme tout change, il fut conduit à la Goulette avec son pere, ses freres, & un des oncles. Quelques jours après ils y furent tous étranglez, à la reserve du plus jeune de ses freres, à qui son bas âge fit trouver grace pour sa vie : mais

pour leurs biens, tout fut perdu. Leurs femmes avoient été embarquées pour être conduites à Alexandrie : après la mort de leurs maris elles furent mises à terre, depoüillées, & reduites à l'état le plus pitoïable.

On avoit envoïé à Alger des Deputez pour apprendre au Divan la mort d'Amurat Bey, & l'élection de Cydi Abrahim Cherif : ils revinrent ce même jour 26. avec des Lettres du Divan pleines d'amitiez & de promesses pour la suite d'une paix inalterable, dont on marqua une extrême joïe dans l'un & l'autre Roïaume, tant par les décharges de Canon, que par tous les autres signes de réjoüissances.

Assen Ben Aly de retour du Camp avoit avec lui *Aly Calef* : celui-ci étoit beau-frere de Mamed Bey ; & il étoit venu pour l'accompagner sans aucun soupçon de rien. Cependant le 31. Assen Ben Aly devant s'en retourner au Camp, & l'autre contant rester dans la Ville, Assen Ben Aly lui dit, qu'avant que de se separer l'un de l'autre, il le prioit de l'accompagner jusqu'au Château, où il avoit affaire. Aly Calef y étant allé par amitié, on l'y arrêta ; & au bruit de cette trahison, qui se répan-

dit sur le champ dans la Ville, on ajoûtoit qu'il y resteroit enfermé jusqu'à ce qu'il eût découvert les Matemoures du feu Bey son beau-frere. D'ailleurs on assuroit qu'aïant promis aux Algeriens 100000. piastres, s'ils pouvoient le remettre dans Tunis, lorsqu'il étoit fugitif du vivant d'Amurat, le Bey Abrahim Cherif, qui l'y avoit laissé venir, pretendoit qu'il les lui donnât.

Le premier Septembre on apporta de Boussadiere la tête d'Aly Soussy qui avoit été Kiaia du Camp. Du tems d'Amurat Bey, aïant été demis de cette charge sans raison, il étoit sorti du Roïaume, & s'étoit lié avec les Mécontens, qui étoient alors en assez grand nombre. On croïoit s'être tiré du pied une épine fort dangereuse; & pour en marquer sa joïe, on salua la tête de cet infortuné de trois coups de Canon retirez jusqu'à trois fois: mais dans le fond on lui faisoit une injustice. Il y avoit sous Amurat peu de gens à Tunis qui n'eussent préferé une domination étrangere; & d'ailleurs celui-ci avoit fait demander grace pour le passé; & ne songeant plus au monde, ny à ses dignitez, il vou-

loit seulement rétablir ses affaires à Tunis, pour ensuite entreprendre le voïage de la Mecque, qu'il premeditoit depuis long-tems : mais les Tunisains en ordonnerent autrement. Un nommé Mustapha, qui avoit aussi été un des Mécontens, ami particulier de Soussy, mais scelerat & traître, sçachant le lieu où Soussy s'étoit retiré, (parce qu'il avoit logé avec lui dans la même maison,) avoit demandé au Bey 400. Spahis, avec promesse de lui rapporter la tête de Soussy. La chose ne pouvoit pas manquer. Entré dans les terres d'Alger, du côté de *Bonne*, il avoit été droit investir le Marabou où étoit Aly Soussy avec toute sa maison. Ses gens surpris avoient d'abord fait quelque resistance ; mais enfin il avoit fallu ceder à la force. Les portes du Marabou avoient été brisées, la maison pillée, & Aly Soussy tué. Comme cela s'étoit fait sur les terres d'Alger, on croïoit que les Algeriens pourroient en faire quelques plaintes.

Le 7. le nouveau Bey à la tête de son Camp arriva à sa maison du Bardou : jamais entrée n'avoit été plus honorable, ny en même tems plus honorée. On s'y étouffoit par le grand nombre

de ceux qui lui allerent baiser la main. Tout y étoit en fête ; & le Château d'un côté, & le Camp de l'autre firent pendant trois jours un feu que l'on n'avoit veu de long-tems à Tunis. Dailleurs le Bey affable receut avec caresses tous ceux qui se presenterent à lui ; ce qui, comme l'on sçait, ne contribue pas peu aux idées d'estime que la populace se forme des Princes. Dans toute la ceremonie le Dey fut assis le second, & après lui le frere du Bey : de sorte qu'on lui baisoit la main comme aux deux autres. Mais on s'appercevoit bien de la difference que la nature aussi bien que la fortune avoit mise entre les deux freres : la figure de celui-ci n'étoit pas autre que les premiers jours; aussi l'on se persuadoit que son frere ne seroit pas long-tems sans le renvoïer en son païs.

Le 9. le Bey à la tête du Camp entra dans Tunis même : toute la Ville en fit encore de grandes réjoüissances: le Camp, & le Château reïtererent aussi leurs décharges plusieurs fois. Enfin le Dey marchant avec tous les Janissaires armez, & le Bey le suivant à cheval avec toute sa Cour, ils ne s'arrêterent qu'à la maison du Pacha, où

étoient toutes les bannieres.

Abrahim avoit déja deux femmes ; une des Quarqueves, qu'il eut tout le tems qu'il fut au Camp de Boussadiere, mais à qui il donna congé lorsqu'il vint à sa Capitale ; & une autre qui étoit sa premiere, & dont il avoit déja eu deux garçons. A celle-ci il donna un appartement dans le Bardou ; mais avec elle il épousa encore Limbarque. On voit que cette Limbarque étoit la beauté de Tunis ; puisqu'aïant été la femme de Mamed Bey, & d'Amurat Bey, elle charmoit encore Abrahim l'ennemi de leur maison. Si elle avoit aimé les autres, c'étoit pour elle quelque chose d'assez dur que d'embrasser le meurtrier d'Amurat. Mais Abrahim valoit mieux qu'Amurat, & pour l'esprit, & pour mari ; & les femmes chez les Mahometans sont si accoûtumées à l'esclavage, qu'il est rare qu'elles aiment un homme uniquement. D'ailleurs que ne feroit pas faire l'amour de regner, ou l'idée que l'on gouvernera le maître de tous les autres !

Le même jour Abrahim fit lier Soliman le barbier ; c'étoit un des plus infames reniez qu'il y eut jamais eu à Tunis :

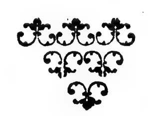
Tunis : aussi sa maison fut-elle mise au pillage. On arrêta aussi *Cay Abraham* Juif. Il faisoit la païe des Soldats ; & comme l'on étoit assuré qu'il s'y étoit fort enrichi, l'on demanda à sa famille 40000. piastres. Les fils de feu *Cay Chavats*, Juifs du païs, furent mis à sa place. Celui-ci les avoit aussi fait deposer du vivant d'Amurat Bey : ainsi c'étoit un flux & reflux perpetuel entre ces deux familles, qui s'épuisoient pour la table & les autres plaisirs du Bey.

Le 14. la paix de Soliman le barbier fut faite moïennant 1000. piastres seulement. La nouvelle femme du Bey avoit prié pour lui ; & elle fit la même chose pour Abraham Cay, qui à sa consideration fut remis dans son poste en païant 30000. piastres. On rançonna aussi le Cay des Falz : c'étoit un fort méchant homme ; mais il se tira d'affaire pour 12000. piastres.

Le 15. arriverent à la Goulette sur une barque Françoise plusieurs Turcs qui avoient fait naufrage à *Catane*. Ils devoient leur liberté à MONSEIGNEUR L'ADMIRAL DE FRANCE, qui s'étant trouvé par hazard à Messine avec une escadre de Vaisseaux, non seulement

les fit renvoïer libres, mais même leur fit rendre toutes les marchandises qu'on leur avoit ôtées. Le Bey de Tunis, pour marquer à ces Turcs la part qu'il prenoit à leur joïe, voulut lui même païer de son propre argent 1500, piastres qu'ils avoient prises à change à Messine pour subvenir aux frais de leur voïage.

Le 18. Cassen Ben Amet après avoir païé les 40000. piastres que le Bey lui avoit demandées & avoir été pour la seconde fois traduit du Bardou à la prison du Château, desesperant d'en sortir, s'y empoisonna : de sorte que le 19. on traîna son corps par toute la Ville, attaché par les pieds à la queuë d'une cavalle. Ce fut là la fin de ce malheureux, qui ne fut regretté de personne, pas même de ses domestiques ; parce qu'il leur avoit été aussi cruel qu'aux autres.



ARTICLE XX.

Grand Ecrivain cassé. Aga du Château étranglé. Mariage de Soliman Bey. Parasoly Grec renié fait Dey. Le Bey casse la dignité de Dey. Pluïe épouvantable. Religieux de saint François maltraitez. Envoïez d'Alger. Maures persistant dans leur revolte. Lettre de la Porte. Monnoïes & reglement.

Le 24. le Grand Ecrivain du Bey, appellé *Mamed Cerrouey*, fut cassé ; & sa place donnée à Cay Solyman, renié Venitien. Celui-ci entendoit fort bien les affaires : mais son avidité étoit extrême ; & il étoit d'humeur à faire monter son emploi à tout ce qu'il pouvoit valoir.

Le 12. Octobre les Juifs de la journée des cuirs, qui portent le chapeau, & que l'on nomme ici Ligournois, furent en corps au Bardou, pour demander au Bey quelque somme d'argent à compte des 54000. piastres qui leur étoient duës pour des avances faites à feu Amurat Bey. Après plusieurs discours de part & d'autre, on leur donna en deduction la valeur de 16000; sçavoir un sabre, que le même Amu-

rat avoit fait faire, pour 10000. piastres, & qui pouvoit être vendu la moitié ; 6000. piastres en perles & autres pierreries, qui ne pouvoient non plus aller qu'à la moitié de ce qu'on les estimoit. Le restant, déduction faite d'autres parties, devoit être païé en cinq ans, en differens termes. Il se fit ce mois là tant de mariages entre les courtisans du Bey, & les femmes & les filles de feu Mamed Bey, qu'il seroit ennuieux d'en marquer le détail. Je rapporterai seulement celui d'Assen Ben Aly Kiaia du Bey avec la femme de Romadan Bey, qui étoit fille d'Amurat. Disons aussi qu'un de ces mariages se fit d'une des filles de Mamed Bey avec un grand Marabou. Le Bey lui donna la maison où logeoit le Consul François, qui fut obligé d'en prendre une autre qu'on lui assigna. Dans ce même tems fut étranglé le vieux Aga du Château. Il avoit souffert une prison de trois mois ; & avoit pendant cet intervalle donné tout ce qu'il possedoit, dans l'esperance de se sauver la vie : mais ses presens avoient été inutiles ; & on le regrettoit même assez peu.

Le 26. on reçut à Tunis la nou-

velle du Mariage de Soliman Bey avec une des filles *d'Amar Ben Sultan*. Celui-ci étoit un homme fort puissant ; il commandoit une Cavallerie nombreuse, tirée des Frontieres de Tunis & d'Alger ; & ne reconnoissoit aucun Maître dans l'un ny dans l'autre Roïaume. Il étoit Oncle de feu Amurat Bey; & il est certain que s'il avoit voulu joindre ses Troupes à celles de son neveu, Amurat n'auroit pas été battu aussi facilement qu'il le fut à la bataille de Constantine.

Le 29. qui étoit un Dimanche, Cara Mustapha Dey fut deposé par le Bey, qui mit à sa place un nommé *Parasoly* Turc du Levant, & Grec renié. Il étoit vieux, fort incommodé de la goutte, & peu propre à agir : mais c'étoit justement un homme tel qu'il le falloit pendant un regne ombrageux, & où l'on craignoit extrêmement les esprits vifs, que leur temperament porte toûjours à la nouveauté. Cara Mustapha avoit possedé la dignité de Dey depuis le 22. Juillet jusqu'au 29. Octobre, sans qu'il y eût aucune plainte contre son gouvernement.

Le matin du 30. le Bey s'étant transporté auprès du Château, s'y fit de-

clarer lui seul Bey & Dey : de sorte qu'à l'avenir il n'y auroit plus qu'une seule dignité, & un seul commandement. Il y dit même publiquement, qu'il alloit abandonner le Bardou, & venir demeurer au Château. Cependant, comme il avoit fait un Dey le jour precedent, il assura qu'il subsisteroit, mais comme son subdelegué ou Lieutenant ; en sorte que dans la suite ce Dey ne pourroit plus rien faire de lui même. Cara Mustapha fut relegué au Monastier ; & il y fut même conduit par Soliman Aga pendant une pluïe épouvantable : on n'en avoit jamais veu tomber de plus violente à Tunis ; elle y renversa plusieurs maisons.

Le 6. Novembre il arriva une chose, à laquelle je ne pense qu'avec indignation : sur une miserable plainte d'un Turc de Tripoli, qui avoit été Esclave à Malte, les R. P. Capucins de Tunis eurent au Bardou & en presence du Bey une cruelle bastonnade. Ces bons Religieux sont francs ; & quoique Italiens, par un article du dernier traité de paix, ils sont sous la protection du Roi. Cependant quelques remontrances que pût faire M. le Consul, present à ce spectacle, faisant au

monde tout ce qu'on pouvoit faire pour l'arrêter, & menaçant même de se retirer lui & toute la Nation, puisque l'on ne vouloit pas observer le traitez; le Bey n'eut egard à rien; & le fit même prendre, ajoûtant qu'il feroit lire ce traité de paix en plein Divan, & qu'après cela on verroit ce que l'on auroit à faire. M. le Consul n'obtint qu'avec peine que les Religieux maltraitez auroient la liberté de s'en retourner à leur maison, chose comme l'on voit, des plus criantes, & qui fut aussi desapprouvée de tous les Tunisains.

Le 11. Decembre le Divan s'étant assemblé, l'affaire fut mise en deliberation: l'on y fit venir M. le Consul; & on lui dit que l'on avoit lû les Traitez de paix; qu'on les avoit confirmez dans tous leurs articles; & que dans la suite la Nation Françoise seroit traittée à Tunis & dans tout le reste du Roïaume comme elle l'avoit été auparavant, sans qu'on donnât la moindre atteinte à sa liberté ny à ses privileges. Le Bey repeta la même chose à M. le Consul, lui marqua qu'il ne seroit plus fait aucune contravention aux traittez; & lui témoigna son

repentir sur ce qui s'étoit passé à l'égard des Missionnaires.

Le 11. Decembre le Château tira plusieurs coups de son Artillerie, pour l'arrivée des Envoïez d'Alger. Ils venoient avec ordre de se rendre au Camp de Tunis, qui depuis le 27. du mois passé étoit en campagne pour le Gerid. Les Algeriens apporterent de leur Divan des Lettres pleines de civilitez. Ils les accompagnerent de deux beaux Chevaux, & de deux jeunes, avec quantité de peaux de Tigres & autres curiositez de leurs païs. Au Camp le Bey les reçeut magnifiquement. Aussitôt après leur arrivée il leur fit donner environ cinquante pit de serge de Venise, pour leur faire des chafetans. Pendant le tems qu'ils furent auprès de lui, il leur fit rendre toutes sortes d'honneurs. On apprit aussi que les Vaisseaux d'Alger qui étoient en course, aïant relâché à Porte Farine & manquant de tout, le Bey avant son départ pour le Camp, avoit donné ordre de leur fournir toutes les choses dont ils auroient besoin, & même des provisions pour deux mois; quoique alors l'on n'eût encore aucunes nouvelles de la deputation d'Alger.

Le

Le Camp de Tunis étoit allé auprès de Gerid ; & le Bey Abrahim leur avoit promis de leur faire grace, s'ils le reconnoissoient pour Bey, & lui païoient les contributions ordinaires. Mais les Maures étoient demeurez obstinez ; & avoient voulu éprouver si le sort de la guerre ne les délivreroit point absolument de ce joug : de sorte que le Bey les avoit attaquez dans toutes les formes. Il deffit ceux de la montagne de *Gountan* ; en tua environ 300. pilla tout ce qu'ils avoient ; & laissa leurs femmes à la discretion de ses Soldats, qui pousserent leur insolence jusqu'à en depouiller plusieurs toutes nuës devant tout le monde ; & si les hommes n'avoient pris la fuite, ils auroient sans doute aussi été fort maltraitez. Par là cette nuée, que la rebellion avoit fait élever, fut dissipée en peu de tems. Les Tunisains n'y perdirent que deux Turcs ; & la nouvelle de ce bon succez étant venuë aux Magistrats le 13. Janvier 1703, par quelques Spahis qu'y envoïa Abrahim Bey, le Château fit aussi-tôt trois décharges de toute son artillerie. Le même jour il arriva de Constantinople une barque Françoise, expediée par le Vicaire du Bey de Tu-

nis, avec des Lettres du Grand Seigneur, qui confirmoient le Bey dans sa dignité. On lui recommandoit fort le soin de ces peuples ; & on lui donnoit les ordres de les gouverner avec justice. Ce sont les complimens ordinaires des Grands-Seigneurs : & on les reçoit toûjours avec soumission, comme nous l'avons dit plusieurs fois ; mais sans se corriger, ni en rien faire davantage.

Le 27. Fevrier le Bey à la tête de son Camp rentra dans Tunis. La joïe de son retour fut universellement répanduë ; & étant allé dans la grande maison du Bey, tout le monde aussitôt y fut le saluer dans la grande sale. De cette campagne il rapporta la charge de douze Chameaux de piastres, sans en compter quelques-uns qu'il avoit envoïez auparavant. Un Ecrivain de sa confidence m'assura avoir vû deux Marabous lui donner en le venant saluer deux sacs ; dont le premier contenoit 2000. pistoles d'Espagne, & le second 7000. Sultanis, que feu Mamed Bey lui avoit confiez ; ajoûtant que puisque la race de Mamed étoit éteinte, ils se croïoient obligez de les rendre au Bey son legitime successeur.

Le premier Mars Abrahim fit faire

un ban pour la suppression des vieilles Bourbos : il y eut ordre de les porter à la fonte, & de les donner pour neuf aspres le rotte ; ce qui revenoit à trois quarts de perte. Le 9. du même mois il fit publier l'exposition des nouvelles que l'on fabriquoit dans le Château. Pour leur souhaitter bonne fortune, on tira en même tems plusieurs canonades : mais le Peuple ne laissoit pas de voir qu'il y perdoit considerablement, les nouvelles devant avoir cours à douze pour un aspre. Pour le gain que faisoit le Bey à ce decri des vieilles, on pretendoit qu'il devoit monter à plus de 100000. piastres. Abrahim, non content de ces richesses de Tunis, voulut attirer dans ses Ports, les prises que les Corsaires Anglois & Hollandois, & tous les autres qui se trouvent presentement en guerre avec la France & l'Espagne, feroient sur les Marchands de ces deux puissans Roïaumes. Il eut soin de leur faire dire qu'ils pouvoient en toute assurance venir vendre & acheter tout ce qu'ils voudroient dans ses Ports, & que pour tous droits ils ne païeroient que trois pour cent ; le tout à la charge de n'y entrer qu'avec le pavillon Anglois.

On lui fit quelques remontrances sur ce procedé ; & on tâcha de lui faire voir qu'il causeroit de grands inconveniens entre des nations qui étoient actuellement en guerre ; mais il répondit nettement qu'étant en paix avec tout le monde, ses ports, qui ne dépendoient que de lui, devoient aussi être libres pour toutes les nations.

ARTICLE XXI.

Abrahim va contre Solyman Bey : il perd une bataille : petit avantage. Oreilles apportées à Tunis. Arrivée d'un second frere du Bey : il est fait Pacha : diverses executions : cruautez pour avoir de l'argent.

Le 5. Mai il arriva à Tunis divers Courriers, qui tous apporterent une nouvelle qu'Abrahim ne receut qu'avec déplaisir, Solyman Bey avoit enlevé le Frere d'assen Ben Aly avec toute sa Cavallerie ; & Abrahim Bey avoit tout lieu de craindre qu'il ne lui en arrivât quelque malheur, Cette apprehension l'obligea de se mettre à la tête de son camp ; & il partit de Tunis le samedi 12. pour aller contre So-

lyman. Le 15. les deux Camps furent en vûë : mais Solyman, par une raison que l'on ne conçut pas trop, commença à prendre la fuite sans être attaqué ; & se retira avec precipitation au-delà d'une grande Riviere, laissant même à l'autre bord quantité de bétail: ce que les Tunisains prirent pour un heureux presage de leur campagne. Ils envoïerent à leur Camp tout ce butin ; & le Bey prit cette occasion pour faire part de cette bonne nouvelle à son Frere, qui sur le champ, pour marque de rejoüissance, fit tirer le Canon du Château.

La Cavalerie du Bey étoit éloignée de lui d'environ cinq ou six mille: le 17. elle voulut poursuivre les fuïards qui étoient de l'autre côté de la Riviere : elle la passa ; & se mit à leurs trousses. La Cavallerie de Solyman, voïant que ses ennemis n'étoient pas en grand nombre, après quelques feintes, tourna bride ; & commença à donner sur eux de toutes ses forces. Les Tunisains demeurerent fermes pendant quelque tems : mais n'étant pas les plus forts, ou les plus hardis, ils furent mis à leur tour en déroute ; & la terreur se répandant en un moment

dans toute cette Cavalerie, sa fuite fut si subite & se fit avec tant de confusion, que pour se sauver la vie, que les Soldats de Solyman promettoient de lui accorder à ces conditions, elle fut obligée de jetter ses armes, & de laisser là ses Chevaux. Après quoi, dépoüillée encore honteusement, elle s'en revint avec perte de 1000. hommes, dont la plûpart avoient été tuez dans le premier feu des ennemis, les autres s'étant noïez en voulant repasser la Riviere. On ne laissa pas pour cette belle action de faire tirer le Canon du Château de Tunis, & de s'attribuer une grande victoire. Ce fut un trait de politique ; & l'on amusa par là le Peuple, qui sembloit vouloir déja remuer. Le Bey ne pouvant plus continuer la guerre si l'on ne lui envoïoit de nouveaux secours, le 21. il en partit un de Tunis. Il y avoit quelques Chevaux de recruë, du biscuit, des fusils, des épées & autres munitions de bouche & de guerre ; mais sur tout un grand nombre de cafetans ou habits pour r'habiller ceux qui avoient été dépouillez. Les Lettres qu'on recevoit alors du Camp, marquoient que Solyman se tenoit ferme

dans le lieu où il s'étoit campé : mais on se persuadoit que, lorsqu'on auroit le secours dont je viens de parler, les ennemis n'attendroient pas le combat. Cela se trouva vrai : car le même jour Abrahim, voïant la Cavalerie de Solyman en humeur de combattre, & sans lui même attendre ce secours, fit avancer vers elle tout son camp. Lorsque l'on fut à portée de fusil, elle prit d'abord la fuite, & se retira dans les montagnes ; de sorte que le Camp de Tunis demeura le maître du terrein, & de quelque peu de bagage qui ne valoit pas la peine d'en rien dire. Mais comme Abrahim avoit interêt de faire croire tout à son avantage dans Tunis, pour tromper le Peuple, & le persuader qu'il venoit de remporter une victoire signalée, on y envoïa du Camp quinze oreilles, que l'on disoit avoir été coupées sur les principaux Officiers du Camp ennemi ; & qui cependant ne venoient que de quelques miserables qui gardoient des troupeaux dans les lieux voisins, & que l'on avoit eu la cruauté de traiter ainsi, pour faire plaisir au Bey. La chose fut reconnuë par quelques Chirurgiens de Tunis, qui observerent que la plû-

part de ces oreilles étoient des oreilles de femmes & d'enfans. Cela n'empêcha pas, aussi-tôt après leur arrivée qui fut le 29. de faire tirer le Canon du Château l'espace de trois jours. Au reste il ne faut pas être surpris de ces fuites subites de Solyman : un Turc, resté prisonnier & blessé dans son Camp, & qui s'en étant sauvé quelque tems après étoit revenu à Tunis, m'assura que ses Troupes ne consistoient qu'en 5000. Chevaux au plus ; qu'il ny en avoit que 2000. qui eussent des fusils; que le reste n'étoit armé que de lances; enfin (ce qui ne regarde les forces de Solyman qu'indirectement) qu'il y avoit dans son Camp un Dey pour connoître des affaires des Turcs.

Le 7. Juin on vit arriver à Tunis un autre Frere d'Abrahim : une barque Françoise l'avoit aussi pris à *Sio* comme passager. Lorsqu'elle fut à la Goulette, le Château la salua de cinq coups de Canon. Ce nouveau venu n'étoit pas plus riche que l'autre : le Vicaire du Bey, qui revenoit de la Porte sur la même barque, pour le faire paroître en public, lui fit present d'une chemise à la Turque, d'un Cafetan, & de plusieurs autres choses qui lui étoient

necessaires. Il monta à Tunis en cet équipage, escorté par son autre Frere, & salué par le Château, qui tira jusqu'à treize coups de Canon. Ce Frere du Bey étoit l'aîné de sa maison ; & le bruit couroit qu'il lui avoit procuré la dignité de Pacha à Tunis ; quoique bien des personnes fussent persuadées qu'il se la reserveroit encore à lui-même, comme il avoit fait de celle de Dey. Mais Abrahim se fioit assez à ses Freres ; & le 12. Juin l'on vit en effet que l'on ne s'étoit pas trompé dans la conjecture. Le vieux Pacha avec toute sa maison fut conduit à Galipoly, pour y attendre quelque embarquement. Il avoit ordre de s'en retourner au Levant, tant pour faire place au nouveau Pacha, que parce qu'il étoit soupçonné d'avoir des correspondances avec Solyman Bey.

Le même jour on étrangla *Mamet Chaluy*, dit *le Carrouy*, dans le Château. Il y étoit arrêté depuis quelques jours ; & son crime étoit aussi d'avoir eu des intelligences avec Solyman. La confirmation du Frere d'Abrahim dans la dignité de Pacha se fit le 14. Juin. Toute la ceremonie se passa au Château ; & le Divan, & ensuite tous les

corps de la Ville l'y allerent complimenter. Il n'y avoit que sept jours qu'il étoit à Tunis, & les Habitans n'étoient pas fort satisfaits de voir toute l'autorité du Roïaume entre les mains d'une seule famille, qui pouvoit passer pour étrangere. Aly Cogy, un des grands Ecrivains de la Doüanne des Turcs, étoit arrêté au Château depuis deux mois : on l'étrangla le 22. Aoust avec un Maure, dont le parent étoit passé dans le Camp de Solyman Bey. On assuroit la mort de quelques autres, que l'on ne nommoit point ; & il sembloit que la Cour allât recommencer les cruautez qui avoient fait tant d'horreur sous Amurat. On appliquoit tous les jours des lames de fer rouge à un renié nommé *Romain*. On en faisoit autant à *Cydy Assen Basoubachi* : l'on pretendoit par là les obliger à se taxer à des sommes d'argent, qu'on leur demandoit, sous pretexte qu'ils avoient eu de secrettes correspondances avec Solyman Bey. Il y avoit toute apparence que c'étoit Abrahim qui ordonnoit tous ces supplices ; & les nouvelles qui s'en répandoient dans la Ville ne contribuoient pas à effacer la jalousie des Tunisains.

ARTICLE XXII.

Le Bey revient sans rien faire. Prisonniers élargis. Consul de France arrêté. Vaisseaux Anglois. Naissance d'un fils au Bey. Chaoux venu de la Porte. Nouvelle de Solyman Bey. Guerre entre le Bey de Tunis & de Tripoli pour trois Chevaux : avantages des Tunisains : ils levent le siege de devant Tripoli ; & reviennent maltraitez.

Pour revenir à l'expedition d'Abrahim, après avoir marché plus de huit jours, dans le dessein d'attraper Solyman Bey, il fut obligé de revenir sur ses pas, sans avoir rien fait, & après avoir seulement ruiné quelques endroits des montagnes où l'on avoit receu son ennemi. Il fit couper les oreilles à la plûpart de ces montagnards, dont ses Soldats enleverent aussi tous les bestiaux : après quoi le Camp revint à Tunis. Le Bey le devança d'un jour ; & d'abord s'alla renfermer dans sa grande maison, pour se délasser des fatigues du chemin, & remit au soir toutes les visites ordinaires. L'entrée du Camp se fit avec ceremonie ; & il

avoit à sa tête un des fils du Bey.

Le premier Septembre les nommez Mamed Cougou, Assen Basoubachi & un Cherif, qui étoient prisonniers depuis quelques mois avec le tenié Romain, furent élargis, sans qu'il leur en coutât rien que les frais de leur detention.

Le 18. Octobre M. de Sorinde Consul de la Nation Françoise fut arrêté pendant une nuit à la maison du Bey. Il s'étoit opiniâtré à ne vouloir point païer au Bey la lisme que doit le Cap Negre ; parce qu'il pretendoit qu'elle servît à compenser les sommes qui lui étoient duës par les Beys ses predecesseurs : il fut relâché le lendemain ; mais sans rien conclure de son affaire.

Le 24. Octobre cinq Vaisseaux de guerre Anglois vinrent moüiller à la Goulette : c'étoit pour ratifier la paix de la part de la Reine d'Angleterre.

Pendant le mois de Decembre Abrahim étant à la campagne du Gerid avec son Camp, Limberque, auparavant femme de Mamed Bey, ensuite d'Amurat son neveu, & enfin épousée comme nous l'avons dit en troisiémes noces par le Bey, accoucha d'un fils. Sa naiss-

ſance fit faire par tout de grandes réjoüiſſances ; & l'on n'épargna point à Tunis l'artillerie ny les feux d'artifice.

Le 17. Janvier 1704. le Bey receut au Camp un Chaoux de la Porte. Il étoit arrivé à Conſtantinople de grands changemens : on avoit dépoſé le Grand Seigneur ; & l'on avoit mis à ſa place *Achmet* ſon Frere. Le Chaoux venoit le faire reconnoître pour Grand Seigneur ; & quoique la nouvelle en fût publique à Tunis depuis plus de trois mois, le Bey ne laiſſa pas d'envoïer un Courrier pour l'apprendre à toute la Ville. Tout cela ſe faiſoit par ceremonie : auſſi ne tira t'on du Canon qu'une ſeule fois ; car, comme je l'ai déja dit ſouvent, ces barbares ne reconnoiſſent le Grand Seigneur que par forme, & autant qu'il leur en revient de l'utilité.

Le 29. Mars parut à Tunis un Maure qui revenoit des montagnes. Il y apporta la nouvelle de la maladie & de la mort de Solyman Bey. Il étoit Maure & ſon pere avoit autrefois été Bey du Roïaume. Depuis la mort d'Amurat les Maures, qui avoient vû anciennement cette dignité entre leurs

mains, avoient fait divers efforts pour y parvenir de nouveau : mais leurs tentatives avoient été inutiles. Comme l'on avoit peur que la nouvelle ne fût pas veritable, le Maure, qui en avoit été porteur, fut mis à la chaîne ; & il y demeura quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle eût été confirmée par cinq Spahis Maures, qui avoient été du parti de Solyman Bey, & à l'arrivée desquels on l'élargit avec 200. piastres de regal.

Le 20. Avril la Caravanne de Tunis, qui revenoit de la Mecque, arriva à Tripoli : elle amenoit avec elle du Caire trois beaux Chevaux pour le Bey de Tunis. Caly Bey de Tripoli, les trouvant à sa fantaisie, les arrêta; & dit qu'il les prenoit en represailles de ce que le Bey de Tunis avoit fait prendre des bestiaux sur les Terres de Tripoli. Abrahim envoïa les lui redemander. Caly les lui refusa : c'en fut assez. Le Bey, offensé, résolut de se venger : mais les Chevaux ne furent pas le seul sujet de la guerre qu'il eut peu après avec les Tripolins. Au mois de May les Galiotes de Tripoli en aïant rencontré une de Tunis, qui

vers Candie avoit fait la prise d'une Calanque Grecque, la conduisit à Tripoli. Caly Bey prit dans cette Galiotte 2000. piastres ; & la renvoïa ensuite à Tunis. Cet acte d'hostilité fit croire aux Tunisains que le Bey de Tripoli avoit quelque dessein contre eux ; & irrita sur tout Abrahim. Lorsqu'on lui en apprit la nouvelle, il entra en fureur ; & menaça d'aller lui-même à la tête de son Camp prendre & saccager Tripoli ; & veritablement pendant tout l'Esté il s'y prepara, de sorte que le 15. Octobre le Camp de Tunis partit pour cette expedition, aïant le Bey à sa tête, & ne promettant rien de bon aux Tripolins. Il y alloit certainement bien garni de munitions de guerre & de bouche, & avec un grand appareil d'Artillerie, & de toutes les choses necessaires pour une Armée ; aussi quelque tems après en receut-on des nouvelles fort tristes pour Caly Bey. Le 27. Decembre au matin le Château de Tunis fit une décharge de tout son Canon, parce qu'on avoit appris par un Courrier, que le Camp de Tunis avoit battu celui de Tripoli, & que Caly Bey ne s'étoit sauvé de la meslée qu'avec bien de la peine, & après

une perte de près de 800. hommes. Les Letttres du Camp marquoient qu'Abrahim alloit mettre le siege devant Tripoli ; qu'avant peu il en seroit le maître ; & qu'il contoit bien avoir la tête de Caly, si la fuite de ce Bey ne l'arrachoit à sa vengeance. Tout le païs d'autour de Tripoli fut ravagé ; & les Noirs, qui s'y trouverent au nombre de plus de 500. furent tous faits esclaves. On assuroit que le malheur du combat, comme tous les autres de Tripoli, venoit de la mauvaise conduite de Caly : qu'au lieu de se tenir dans ses retranchements, il en étoit sorti pour venir au devant d'un parti de Cavalerie, qui étoit suivie du gros des Tunisains ; que ce parti, se trouvant le plus nombreux, avoit envelopé le Bey de Tripoli ; qu'enfin il avoit été deffait, & avoit perdu les 800. hommes dont on vient de parler, sans qu'Abrahim en perdît plus de 15.

Mais ce qui fit voir que le sort des armes est la chose du monde la plus douteuse, le 27. Janvier 1705. dans le tems que l'on s'attendoit d'apprendre la prise de Tripoli, & que l'on embarquoit de nouvelles provisions qu'Abrahim avoit demandées pour le siege,

siege, les deux Vaisseaux François, qui en étoient chargez, furent arrêtez ; & l'on demeura fort surpris de recevoir ordre d'en débarquer les munitions que l'on y avoit mises. Les Tunisains avoient levé le siege de Tripoli, après y avoir perdu bien du monde ; & soit par les frequentes sorties des assiegez, soit par les maladies qui regnoient dans le camp, quatre jours après les Soldats en arriverent à Tunis si maltraitez & si décharnez, qu'ils n'étoient plus reconnoissables. Mais ce qui devoit paroître le plus surprenant, c'est que pas un ne s'accordoit avec l'autre dans les recits qu'on leur faisoit faire des raisons qui les avoient obligez de quitter prise. Ce qui marquoit que ç'avoit été malgré eux & par une necessité extrême qu'ils étoient revenus. Le Bey, accoûtumé à être loüé, ne voulut pas rentrer si-tôt dans Tunis : il resta dans la campagne vers le Gerid ; & prit le pretexte d'en aller recevoir les contributions ordinaires. Son retour fut differé jusqu'au 27. Fevrier ; on ne l'attendoit pas encore ; & il revint accompagné seulement de 50. Spahis. Le reste de ses troupes entra dans la Ville *incognito* ; & l'on n'avoit jamais vû rien de si paisible.

ARTICLE XXIII.

Quatre Maures empalez & mis en croix. Deux Maures & un Juif faux monnoyeurs. Algeriens sur la Frontiere. Abrahim Bey va contre eux avec son camp ; est fait prisonnier. On fait un nouveau Dey & Bey. Envoyez d'Alger : leurs propositions. Le Quef rendu aux Algeriens. Capitulations. Generositez des Tunisains.

Pendant cette expedition infortunée on avoit surpris quatre Maures avec plusieurs Lettres addressées à quelques personnes de Tunis par les Mécontens retirez aux Frontieres du Roïaume. Le 27. Fevrier on les fit mourir d'une étrange maniere. On en mit deux en croix : on leur cloua les mains & les pieds. Les deux autres furent mis *au Casouque*, ou empalez. De ces miserables les deux premiers étoient encore vivans 12. heures aprés : le troisiéme mourut dans l'action. Quelle apparence de vivre ! le bois lui traversoit non seulement les entrailles, mais le cœur, & lui sortoit par les épaules. Le dernier n'étant empalé que jusqu'au

milieu du corps, demeura long-tems en vie : il paroissoit comme assis, & aïant les mains libres ; il poussoit vers le Ciel des cris, qui lui demandoient une mort plus prompte, & qui touchoient tous les spectateurs de compassion.

Depuis quelque tems trois Maures & un Juif exposoient de faux aspres : ils furent pris ; & le 13. Mars on leur coupa les deux mains devant le Château. Le Juif & un des Maures moururent dans le supplice ; les deux autres furent promenez dans toute la Ville.

Le 16. Mars *Agy Mamet Nequeby*, Casenadar du Bey, & son Frere *Gydy Salem*, par les mains de qui tout avoit passé jusqu'alors, & les premiers Favoris du Bey, furent arrêtez au grand étonnement de tout le monde. Leur crime n'étoit que d'être fort riches ; & Abrahim vouloit de l'argent : ainsi ils en furent quittes pour 30000. piastres.

Le 11. Juillet on sçut que les Algeriens étoient sur la Frontiere du Roïaume, du côté du Quef. Le Bey crut devoir leur en deffendre l'entrée ; & quoique le Conseil fût d'avis qu'on

les laissât faire, pour voir leur dessein; Abrahim ne voulut point attendre; & se mettant à la tête de son Camp, pour aller contre eux, prit même les devants avec sa Cavalerie. Après quelque tems de marche, n'aïant vû paroître que de la Cavalerie Mauresque, il s'imagina que les Algeriens étoient au moins éloignez d'une journée de chemin; il prit donc la resolution d'attaquer les Maures, & fut droit à eux. Mais, arrivé à portée de mousquet, il fut bien surpris de voir derriere ces Maures l'Infanterie Algerienne, qui tout d'un coup vint fondre sur lui, & fit plier toute sa Cavalerie. Il fut envelopé par le grand nombre en un moment, & enfin fait prisonnier: malheur qui arrive rarement; mais le plus grand qui puisse arriver à un Prince. Il avoit sur lui de belles pierreries; & ceux d'Alger prirent dans son Camp la valeur de plus de 100000. piastres en argent comptant.

La nouvelle de cette bataille fut bien-tôt répanduë par tout. On la sçut à Tunis le 14. par ceux même qui avoient pris la fuite sans combattre: mais aucun d'eux ne pouvoit rien avancer de certain sur le Bey. L'on atten-

dit tout le 15. pour voir s'il ne paroîtroit point. Enfin, comme personne n'en apporta de nouvelle en aucune maniere, on le crut mort ou prisonnier. Aly Cogy Turc, Aga du Château, assembla le Camp & le Divan, pour deliberer sur les resolutions que l'on devoit prendre dans cette fatale conjoncture, & tâcher d'apporter à ces desastres du Roïaume le remede le plus prompt & le plus salutaire qu'il seroit possible. On resolut donc de faire un Bey & un Dey, pour s'opposer au plus vîte à la marche & au progrès des Algeriens, qui superbes du succés de la bataille qu'ils venoient de gagner, s'avançoient toûjours vers Tunis; & esperoient n'être pas longtems à s'en rendre maîtres. Le Divan & le Camp élurent tous d'une voix l'Aga pour le Dey & Assen Ben Aly pour Bey. Le Pacha leur mit le Cafetan à l'ordinaire; & un moment après le Château les salua de quinze volées de Canon.

Le 15. Juillet, comme l'on songeoit à envoïer au Camp d'Alger quelques Marabous, pour sçavoir des Algeriens mêmes ce qu'ils demandoient, il arriva de leur part trois Deputez, suivis

de 50. Cavaliers qui les escortoient. Ils dirent au Gouvernement qu'il n'y avoit pas long-tems que les deux Roïaumes avoient troublé la paix, & qu'ils venoient de la part de leur Dey, Mustapha Cogy, sçavoir quel étoit le sentiment des Tunisains. Comme ces paroles n'étoient pas fort sensées, & paroissoient trop generales, on commença par bien recevoir ces Deputez, & ensuite les faire parler, & leur parler à son tour des moïens que l'on pouvoit prendre pour arrêter ces longues guerres qui ne sont utiles à personne. On proposa aux Algeriens de leur donner pour les frais de leur voïage 200000. piastres, & quelques autres gratifications; à la charge qu'ils sortiroient du Roïaume, & le laisseroient en repos. Les Deputez se chargerent d'en porter la parole à leur Dey; & ceux de Tunis les firent accompagner par trois autres Deputez de leur part, pour confirmer le traité, en cas que le Dey d'Alger l'agréât.

Pendant ce tems-là on ne laissa pas de redoubler le travail, que l'on avoit commencé, pour achever le fort de Gibelcada; & de munir les autres Forteresses de la Ville de plusieurs pieces

de Canon, qu'on fit venir du Fort de la Goulette. Les Deputez revinrent le 24. & pour toute réponse rapporterent, que le Dey d'Alger demandoit que celui de Tunis & le nouveau Bey se rendissent à son Camp, pour recevoir de lui & de ses mains le Cafetan qu'on leur avoit déja donné à Tunis; qu'il vouloit que cela fût fait préalablement à tout traité; en un mot qu'étant le Maître du païs, comme ils ne pouvoient pas le nier, il étoit de la justice qu'ils en vinssent à son égard aux devoirs & hommages de l'obéissance.

Le 25. on fit une Doüanne generale, pour sçavoir les réponses du Dey d'Alger. On y repliqua qu'on lui étoit fort obligé de ses honnêtetez, & de celles de toute sa Milice; mais que comme c'étoit la coûtume que la ceremonie de recevoir le Cafetan se fît à la porte du Château de Tunis, il pouvoit y venir quand il lui plairoit avec 50. autres de ses Spahis; qu'au surplus ils étoient prêts de le recevoir en paix & en guerre.

Quoique les Tunisains fissent toutes ces soumissions, & qu'ils eussent peut-être même acquiescé à tout ce qu'on

leur demandoit là, si les sommes d'argent n'avoient été exorbitantes ; cependant les principaux, indignez de l'insolence du Dey d'Alger, étoient déja fort resolus à défendre leur liberté. Ils ne laisserent pas le 27. Juillet que les Deputez d'Alger partirent, de leur donner 28. Chevaux chargez de toutes sortes de rafraîchissements pour leur Dey ; & d'accompagner ce present d'un salut de trois coups des Canon.

Ce fut dans ce tems-là que l'on apprit qu'Abrahim avoit été fait prisonnier, & n'étoit que blessé. Son Frere qui (comme on l'a dit) étoit Aga du Quef, à la nouvelle qu'on lui apporta de la prise du Bey, rendit cette place aux Algeriens. Quoique par là il fît aux Tunisains un tort très considerable, son dessein fut moins d'aller contre leurs interêts, que de soulager son Frere. Il auroit sans doute pû soûtenir le siege ; puisqu'il avoit dans le Quef une garnison de 500. hommes, des munitions pour une année au moins, & avec cela beaucoup d'argent ; secours qui, passant avec lui dans le Camp de ceux d'Alger, les rendirent si arrogans, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de toutes les démarches que je rapporte.

Le

Le 28. les Maures Ouledy Seits vinrent se mettre à la païe de Tunis, au nombre de 1000. Chevaux ; & il arriva encore le même jour 150. Spahis Turcs, de ceux qui étoient quelque tems auparavant sortis de la païe. Ainsi l'on ramassoit le plus de Soldats qu'il étoit possible, pour resister aux Algeriens. D'un autre côté l'on avoit achevé plusieurs forts, que l'on faisoit garder par les Maures du païs ; & l'on esperoit que les Turcs seroient toûjours en état de harceler les ennemis dès qu'ils viendroient à paroître.

Le 29. on vit revenir les Deputez des deux Roïaumes. Ceux d'Alger apportoient de la part de leur Dey deux Cafetans ; un pour le Dey, l'autre pour le Bey de Tunis. Outre cela ils avoient ordre de demander 500000. piastres pour les frais de la guerre, & Porte Farine pour faire embarquer leurs Soldats dans leur retour à Alger. On tint là dessus une Doüanne generale. Toute la Ville se trouva le 30. devant la porte du Château : mais ce fut pour dire aux Députez d'Alger que l'on ne vouloit plus entendre parler de leur accommodement ; & que l'on combatroit jusqu'à la mort, plûtôt que de leur

accorder ce qu'ils demandoient. Après cette reponse faite par tout le Peuple ; pour montrer aux Algeriens que l'on preferoit la guerre à une paix aussi injurieuse que celle-là, on fit tirer au Château trois coups de Canon à boulets. Pour les Cafetans, on ajoûta que l'on remercioit le Dey d'Alger de son honnêteté ; mais qu'il devoit se ressouvenir, que leurs Roïaumes avoient tous deux un même maître, qui étoit le Grand Seigneur ; & qu'ainsi il ne pouvoit pas trouver mauvais qu'ils refusassent le Cafetan de la main d'un homme qui étoit sujet aussi-bien qu'eux.

Les Deputez d'Alger vouloient s'en aller le 31. mais on les arrêta, de peur que la populace, fort irritée de leurs propositions, ne leur fît quelque insulte. On les traita magnifiquement au Château où ils étoient logez ; & le premier Aoust ils furent reconduits à près d'un mille hors de la Ville par le Dey & le Bey, qui les firent passer au milieu de plus de 20000. hommes, tous en armes ; tant pour leur faire honneur, que pour leur marquer que l'on étoit sur la deffensive. Le Château les salua de trois coups de Canon ; & ils allerent ainsi rejoindre le Camp d'Al-

ger, qui n'étoit qu'à deux journées de Tunis.

Dans le même tems une barque Françoise, qui venoit de décharger du bled & de l'orge à Souse, rapporta qu'elle avoit vû vers Porte Farine sept ou huit Vaisseaux, qu'elle croïoit être d'Alger ; parce que le jour precedent il y en avoit eu au Cap Carthage deux, qui avoient envoïé leurs chaloupes armées reconnoître un Pinque François, qui y avoit moüillé sous le Fort de la Goulette : ce qui lui avoit fait lâcher sur ces chaloupes deux coups de Canon, pour les obliger à se retirer.

Les ennemis ne hâterent pas extremement leur marche ; & ils firent en cela un grand bien aux Tunisains, ausquels ils donnoient le tems de faire leurs preparatifs. Dans cet intervalle il arriva à Tunis un troisiéme secours de 1500. Cavaliers Maûres, partie du Salé, partie des Ouledy Seits ; & afin que ceux des montagnes vinssent comme eux se mettre à la païe & deffendre la Ville, on leur promit de remettre tous les Tributs pendant l'espace de trois ans.

Le 12. Aoust quelques Spahis allerent à la petite guerre ; & amenerent avec eux dix Chevaux d'Alger destinez

à porter au Camp ennemi quantité de raisin : on les avoit escortez d'environ 50. hommes que les autres defirent. Comme il ne faut pas grand chose pour toucher la populace, ce petit avantage encouragea les Tunisains. Le Château en tira trois coups de joïe ; & l'on fut ravi d'avoir renvoïé les Deputez d'Alger, & rompu entierement avec leur Dey.

Le 16. trente Turcs de Tunis, qui avoient été dans la garnison du Quef, se rendirent dans la Ville avec une banniere portée par un des Spahis d'Alger, qui pour sa recompense fut mis à dix aspres de païe par jour. Le 17. arriverent seize autres déserteurs du Camp, que l'on mit aussi à la païe des Maures. Ceux-cy dirent aux Magistrats que les Algeriens n'étoient qu'à deux mille de Tunis ; mais on le sçavoit déja par les espions.

Depuis le 17. jusqu'au 20. ce ne fut qu'une longue suite de Soldats, qui, abandonnant les Algeriens, venoient prendre parti pour Tunis. Ils assurerent tous que le Camp s'approchoit, & qu'ils ne s'en étoient sauvez que dans le mouvement qu'il avoit fait pour se mettre en marche. Cette nouvelle

fit tirer le coup de Canon à boulet ; (c'est le signal que l'on donne à toute la Cavalerie de se rendre au Château.) Tout cela se fit en assez grande diligence ; & le Bey s'étant mis à la tête de cette Cavalerie , elle fut d'abord à la grande plaine qui est vers le Bardou. Elle y demeura toute la matinée , pour voir si les ennemis ne paroitroient point ; & en attendant elle fit dans cette plaine diverses courses, qui furent pour elle & pour le Peuple qui les regardoit un sujet de divertissement ; après quoi l'on se retira sans confusion. Le même jour arriva à Tunis le nommé *Cheby* avec une nege de Maures d'environ 400. Chevaux : c'étoit un Chek considerable ; & le fils de celui qui , dans la derniere guerre de Mamed Bey , l'avoit reconduit des montagnes du Salé à Tunis.

Le 24. Aoust quelques Cavaliers d'Alger s'étant montrez auprès du territoire de Tunis , on fit aussi sortir de la Ville de la Cavalerie pour les aller reconnoître. Après quelques escarmouches les Algeriens prirent la fuite, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'un homme & deux chevaux. Le Bey , content de cette bravoure des siens , &

pour les animer à bien faire, fit donner à chaque Cavalier une ceinture de soïe. Les Tunisains furent encore encouragez par l'arrivée du nommé *Ferru* qui le 27. vint à leur secours, avec une autre nege de près de 500. Chevaux. Le Bey alla au devant de lui; le reçut dans la plaine, & le conduisit dans la Ville avec de grandes honnêtetez : c'étoit aussi un Chek fort puissant ; & nous aurons occasion d'en parler plus au long dans la suite.

Le même jour il se passa une chose de peu d'importance, qui ne laissa pas de faire beaucoup de peine aux Tunisains, qui la prirent pour un mauvais augure. Un parti de Cavalerie Mauresque étant sorti de la Ville sans ordre de ses Commandans, pour aller reconnoître les forces d'Alger, les premiers gardes du Camp s'unirent ensemble, & les attaquerent avec vigueur. Ceux de Tunis furent repoussez ; & aïant laissé sur la place une douzaine de leurs camarades, les Algeriens leur couperent la tête, & la firent promener dans tout leur Camp. Ce desavantage sensible, comme je viens de le dire, à tout Tunis, fit faire deffence à toute personne de sor-

tir de la Ville ſans chef, ni ſans commandement. Ce parti n'avoit pas laiſſé d'amener avec lui quelques priſonniers qu'ils avoient fait ſur les Algeriens, parmi leſquels ils s'en trouva quelques-uns Juifs, & d'autres qui étoient Maures. Enfin le 29. ſur le midi les Algeriens arriverent devant Tunis, & ſe poſterent ſur l'éminence qui eſt entre le Bardou & le Raſe tapy, où ils étoient hors la portée du Canon de la Ville. La Cavalerie Tuniſaine s'étant avancée vers eux, pour voir leur nombre, il y eut dès ce premier jour quelques petites eſcarmouches dans leſquelles elle eut toûjours la victoire de ſon côté. On reſolut donc que le Bey tiendroit la campagne, comme il avoit commencé, avec cette même Cavalerie, à la tête de laquelle il s'étoit mis. Le Dey & ſes Soldats devoient demeurer dans le Château, pour le deffendre. Deux deſerteurs d'Alger raporterent que le Camp ne ſeroit composé que de 4000. Pietons, & 600. Spahis Turcs; & ſoit pour faire plaiſir aux Tuniſains, ou autrement, ils ajoûterent que la plûpart de ces Spahis étoient dans le deſſein de ſe mettre du Parti de Tunis.

ARTICLE XXIV.

Diverses sorties, escarmouches, plaintes de ceux de Tunis. Les Algeriens se retirent.

Le 30. les Algeriens se rangerent en bataille, dans la grande plaine d'entre le Bardou & Tunis, sur une éminence qui est vers l'étang. Les Troupes de Tunis firent la même chose; mais sous le Canon de la Ville. Les hostilitez commencerent bien-tôt après: les forteresses tirerent d'abord sur les ennemis, & particulierement sur l'infanterie qui en fut fort incommodée. Cela obligea la Cavalerie de s'éloigner petit-à-petit, en faisant quelques legeres escarmouches, mais qui répondirent peu à ce que l'on avoit attendu de tout ce grand mouvement. Ces escarmouches durerent jusqu'à cinq heures de l'après-dinée, sans avancer beaucoup: on sçut d'un deserteur que ceux d'Alger y avoient perdu plus de quarante hommes. Ces jours-là il arriva de la Porte un Capegis avec des Lettres du Grand Seigneur, qu'on lut publiquement. Cet Officier avoit ordre de

mettre en paix les Roïaumes de Tripoly, Tunis, & Alger, & de courir main armée sur ceux qui se trouveroient obstinez, & rebelles aux volontez de sa Hautesse. On reçut l'ordre avec les ceremonies accoûtumées ; & un moment après cette lecture la Ville, pour marquer sa soumission, fit une décharge de toute son Artillerie. Mais cet honneur & tous les autres que l'on fait ordinairement aux Deputez de la Porte n'aboutissent jamais à rien : ce sont des feintes toutes pures ; aussi les personnes intelligentes de Tunis jugerent d'abord que ce Capegis, comme bien d'autres qui l'avoient precedé, ne feroit ni bien ni mal. J'y en avois déja vû venir plusieurs avec le même ordre : mais ni Tunis ni les deux autres Villes ne leur avoient deferé qu'autant qu'il leur avoit plû, & cette désobeissance est passée comme en coûtume chez les Barbares.

Le 4. de Septembre sur les huit heures du matin les ennemis, rangez en bataille, s'approcherent du chemin qui va du Bardou à Tunis. Leur dessein étoit d'attaquer le nouveau Fort de Gibelcada : mais on les repoussa avec vi-

gueur. Tous les Maures de la Ville sortirent contre eux par la porte de Babassedou : ils étoient à la verité mal armez, mais en grand nombre ; & ils jetterent tous des cris si épouvantables, que les Algeriens reculerent jusqu'au debris d'un vieux bâtiment, qui n'est qu'à 150. pas du Bardou. Ils s'arrêterent là ; & y firent un grand feu contre cette multitude, qui perdit un bon nombre des siens ; mais sans reculer que lentement : parce que le Canon de Gibelcada, qui tira sans cesse jusques à quatre heures de l'aprés-midi, les couvrit en partie. Cette espece de combat, où la mêlée fut chaude & longue, emporta aux Tunisains plus de 150. hommes ; nombre d'autant moins surprenant, que la plûpart n'avoient pour armes que des *Dabous*, c'est-à-dire, que des batons gros par le bout & presque en forme de massuë. Ceux d'Alger y perdirent deux bannieres & plus de 200. hommes. Les jours suivans jusques au 10. se passerent de part & d'autre en maraudes.

Le 10. les ennemis s'étant presentez, les assiegez coururent sur eux ; en même tems le Canon de Gibelcada les chargea vigoureusement, & les con-

traignit de se tenir au large : ainsi ne pouvant rester dans la plaine, & fatiguez par les Tunisains, ils tournerent leurs efforts vers la porte Babassedou. Leür Cavalerie jetta l'epouvante parmi les Maures volontaires qui étoient de ce côté-là : ils reculerent jusques auprès de quelques vieilles masures ; & selon toutes les apparences, ils n'y auroient pas tenu ferme bien long-tems : mais il vint à leur secours une compagnie de Turcs, qui les rassura. Etant donc restez là les uns & les autres presque toute la journée, & y aïant fait un feu continuel, ils obligerent les Algeriens à se retirer.

Le 11. on sçut d'un deserteur, qu'il étoit mort dans ces deux actions 250. Turcs d'Alger ; qu'il y en avoit 464. autres de blessés ; que le Camp manquoit d'huile & d'orge ; mais qu'il avoit du bled en abondance. Trente sept autres, tant Turcs que Maures, qui peu après abandonnerent aussi le parti des Algeriens, & se rendirent à Tunis, confirmerent la même chose. Il courut en même tems une nouvelle ; que les Maltois avoient pris & coulé à fond deux Vaisseaux d'Alger : cela donna du courage aux Tunisains ; & ils crurent

que cette perte obligeroit le Dey d'Alger à s'éloigner de Tunis.

Le 24. les Tunisains bien armez sortirent la plûpart dès la pointe du jour hors des murailles, & allerent défier au combat les Algeriens. Ceux-ci se firent quelque tems tirer l'oreille. Mais enfin les assiegez s'étant avancez jusqu'à deux mille de Tunis, & postez au jardin appellé *de Ben chouc*, les Algeriens qui étoient dans le Bardou, detruit par Abrahim Bey, dont il n'étoit resté que les murailles, en sortirent aussi au nombre de 1500. hommes pleins de furie, & avec des cris épouvantables. Ils avoient mis leur Cavalerie sur les aîles : ils fondirent tous sur les Tunisains du jardin de Ben chouc, qui essuïerent là une décharge vehemente : ils en reculerent environ 500. pas ; mais sans se décourager : ils soûtinrent au contraire les Algeriens avec vigueur pendant toute l'action, qui dura deux grandes heures ; après lesquelles les Algeriens firent leur retraite. Les Forts de la Ville avoient fait un feu continuel ; & jusques alors on n'avoit point encore vû de combat si violent, sur tout de la part des Tunisains. Deux deserteurs leur rapor-

terent qu'ils avoient conté 320. blessez parmi les Algeriens ; mais que pour les morts ils n'en pouvoient rien dire de certain. Les Assiegez perdirent environ quatre vingts hommes.

Le 26. le Dey & le Bey étant assemblez au donjon du Château de Tunis, pour observer quelques escarmouches qui se faisoient dans la plaine, il arriva encore deux Spahis deserteurs du Camp. Un d'eux, qui étoit des Noirs d'Ismaël venus au service d'Alger au nombre de 300. tous bien armez & bons Cavaliers, assura que leur armée manquoit de biscuit, d'huile, & de la manteque ; que n'aïant pas voulu païer les Maures de ce qu'ils leur avoient fourni, ceux-ci de leur côté ne leur apportoient plus rien ; qu'ainsi dans peu les Algeriens seroient contraints de se retirer, si le secours qu'ils attendoient par mer & par terre ne leur venoit incessamment.

Le 1. d'Octobre les Tunisains firent une sortie ; & s'approcherent du Camp ennemi plus près qu'ils n'avoient fait. Ils vouloient encore attirer ceux d'Alger au combat ; & ils tirerent pour cela du Canon, & crierent entre eux de toutes leurs forces. Mais les autres s'é-

tant seulement mis hors de leurs pavillons, & placez sur trois lignes à l'entrée de leur Camp, ne firent du reste aucun mouvement pour les repousser. Ils avoient cru que la prise de Tunis étoit pour eux une affaire de rien; & ils s'étoient imaginé en aller reduire les Habitans en deux jours, ou au moindre tumulte. Mais cette inaction donnoit de nouvelles esperances aux assiegez; & ils en conjecturoient avec raison que les Algeriens n'étoient pas en état de leur nuire: d'autant plus que les Soldats d'Alger sembloient se debander, & qu'il ne se passoit point de jour qu'il ne s'en refugiât quelqu'un dans Tunis.

Le 4. la Ville fit une autre sortie; & ses combattans furent encore plus avant que le 1. Ils firent porter avec eux une piece de Canon de huit; & afin qu'on ne pût la leur enlever, & qu'ils ne pussent eux-mêmes l'abandonner sans resistance, ils mirent exprès un bon nombre de personnes pour la soûtenir. On la tira par trois fois à Boulet sur le Camp d'Alger: les Algeriens demeurerent encore tranquiles; sortant à la verité de leurs tentes, pour empêcher que les Tunisains n'entrassent

dans leur Camp, en cas qu'il leur en prît envie ; mais ſans remuer ni combattre le moins du monde : repos qui marquoit évidemment leur foibleſſe ; n'y aïant eu en ces deux rencontres que leur Cavalerie Maureſque qui fît dans la plaine quelques eſcarmouches. Les Tuniſains ſe retirerent dans la Ville, le Bey à leur tête ; & le Dey avec toute ſa hampe quitta le Château pour venir au devant d'eux dans la campagne, d'où ils entrerent tous enſemble dans Tunis, avec toute la Milice du Roïaume, qui donna un ſpectacle très agreable, tant par l'ordre de ſa marche, que par une infinité de monde qui s'y trouva ; la Cavalerie voltigeant çà & là autour des bannieres déploïées ; & le Dey, le Bey, & le Pacha venant enſuite accompagnez de tambours, de trompettes, & de tous les autres inſtrumens dont on a coûtume de ſe ſervir dans les plus grandes réjouiſſances.

Le 5. il vint à Tunis trois Turcs avec une Lettre du Dey d'Alger, qui les établiſſoit tous trois Plenipotentiaires pour la paix entre les deux Roïaumes. Ces Envoïez étoient des plus conſiderables du Camp. Ils fu-

rent d'abord conduits devant le Dey, le Bey, & le Pacha, qui commencerent par leur faire une ample mercuriale. On leur reprocha qu'ils étoient entrez sans raison dans un païs qui ne leur appartenoit pas ; qu'ils y avoient commis des excez qu'aucun vainqueur Mahometan n'auroit pas même permis dans des Provinces conquises sur les Infideles ou les ennemis du Grand Seigneur, leur Empereur & leur Maître commun. On leur dit que s'ils avoient eu quelque sujet de plainte contre Abrahim pendant qu'il gouvernoit le Roïaume, ils avoient dû être contens de ce qu'il étoit tombé en vie entre leurs mains ; que pour se venger de lui il leur auroit été plus honorable de le faire mourir, que de l'exposer comme ils avoient fait à la risée de tout leur Camp, & sur tout des Maures qui étoient les esclaves des Turcs ; qu'un Bey, non seulement d'un Roïaume aussi considerable qu'étoit celui de Tunis, mais même de tout autre, & du moindre, devoit être traité plus favorablement ; qu'ils avoient dû se ressouvenir que le sort des armes étant journalier & toûjours douteux, eux-mêmes ou leurs Commandans pourroient un

un jour se trouver dans quelque malheur encore pire ; que neantmoins on vouloit bien oublier tous ces mauvais traitemens , & leur accorder la paix qu'ils venoient demander ; mais à condition que le Divan de Tunis recevroit d'eux satisfaction ; c'est-à-dire, la restitution de tout ce qu'ils avoient pris dans le Roïaume aprés la reddition du Quef qu'ils avoient surpris malignement & sous de faux ordres.

Aprés toutes ces reprimandes, les Deputez furent menez dans le Château où ils devoient coucher. On les y traita avec civilité ; & le lendemain ils furent renvoïez à leur Camp. Cette reponse qu'ils reportoient étoit conforme à ce qu'on avoit dit aux Algeriens lorsqu'ils étoient entrez au Quef. Ce n'avoit été qu'à la charge de n'y toucher à rien de ce qui étoit dans la place ny à la personne des Soldats de la garnison , qui ne les avoient introduits dans la Ville que sur la bonne foi de leurs promesses , qu'ils n'avoient pas laissé de violer sans aucun sujet; puisque non seulement ils avoient desarmé cette garnison, mais même l'avoient dépouillée , envoïée à leur Camp , & traitée en esclaves , & comme des en-

nemis déclarez. On pretendoit donc que les Algeriens vuidassent le Quef à leur tour, & le remissent entre les mains des Tunisains dans le même état qu'ils l'avoient trouvé. On leur accordoit pour deliberer là dessus encore trois jours, après lesquels on n'écouteroit aucune proposition d'accommodement.

Le même jour le Frere d'Assen Ben Aly Bey de Tunis, qui étoit au service d'Alger avec toute sa nege d'environ 600. Chevaux, tous Maures, vint à Tunis ; & se rangea du parti de son Frere qui le reçut avec plaisir. Quoique sa retraite empirât les affaires des Algeriens, ils n'étoient pas dans la volonté d'accepter la paix aux conditions que l'on a marquées : ainsi dans l'impuissance de continuer ce siege, ils prirent le parti de la fuite. Pour la couvrir ils delogerent à la faveur des tenebres. Ils s'en étoient allez sans prendre avec eux la Cavalerie Mauresque qui étoit à leur solde : ces Maures s'étant apperçus de ce decampement trois heures après, indignez de ce qu'on les laissoit là, vinrent aussitôt en apporter la nouvelle au Fort de Tunis ; & demanderent du secours si l'on vouloit poursuivre ces fuïards. On

tira d'abord le Canon pour faire mettre en armes les Habitans, qui ne manquerent pas de venir au Château. L'on y delibera ſur ce qu'il falloit faire ; & l'on reſolut d'attendre le jour, à la pointe duquel le Bey monteroit à cheval ſuivi de toute ſa Cavalerie, avec ordre à tous ceux qui étoient à la paie de les accompagner. Ils partirent à l'heure priſe ; & le Dey lui-même ſortit de Tunis avec toute ſa hampe & quatre pieces de Canon, plûtôt par oſtentation que par aucun beſoin ; puiſque devant reſter dans la plaine entre Tunis & le Bardou juſqu'au retour du Bey, il n'y avoit que faire de cette artillerie. Ceux d'Alger ſe retirerent en très bon ordre ; & ſur le midi ils firent alte pour ſe repoſer. Les Maures de Tunis voulurent s'avancer juſqu'à la portée du fuſil ; mais ils furent repouſſez avec vigueur ; & il en reſta même plus de cent ſur la place. Cette defaite découragea les autres ; ils crûrent que l'ennemi reduit au deſeſpoir les alloit tous maſſacrer. Ils ſe ſauverent donc ; & abandonnerent même le Bey, qui étoit reſté derriere ſur une petite éminence, qu'il quitta auſſi pour reprendre le chemin de Tunis. Il y trou-

va le Dey qui l'y attendoit dans la plaine ; & celui ci fut, comme on le peut penser, fort surpris de le voir revenir dans l'épouvante après l'avoir attendu victorieux.

La Ville étoit restée ce jour là comme deserte ; tout le monde jusqu'aux enfans en sortit pour aller visiter le Camp des Algeriens. On y trouva encore quarante pavillons tendus, qu'ils avoient laissez pour cacher leur depart. Il y avoit outre cela quantité de bled, d'orge, environ 130 bombes de 150. livres, avec un mortier, une piece de canon de fonte qu'ils avoient jettée dans un puits, beaucoup de fourage, & de bois d'olivier, quelques jeunes chameaux, & un grand nombre de moutons. Les Tunisains pillerent toutes ces choses à l'envie l'un de l'autre ; & il n'y en eut aucun qui ne revint dans la Ville plein de joïe, & se faisant fête de porter quelques marques de triomphe. Il paroissoit sur tout dans la campagne, où les hommes, les femmes & les enfans marchoient tous pêle mêle, & en chantant. Le Dey, qui n'avoit pas été plus loin que le Camp, rentra dans Tunis avec toute sa hampe, & ses quatre pieces de Canon,

& de là envoïa au Bey, qui étoit retourné contre les Algeriens, des provisions & un renfort d'environ 2000. Fantassins. Dans le même tems on apporta les têtes de sept Turcs, partis de Constantine & de quelques autres endroits, pour accompagner un convoi de 200 Chameaux chargés de munitions Algeriennes : le Bey de Tunis avoit eu le bonheur de les rencontrer. Ce convoi étoit escorté de 100. Turcs d'Alger ; mais on ne coupa la tête qu'à ceux qui avoient fait resistance ; les autres eurent leur grace, parce qu'ils avoient mis les armes bas.



ARTICLE XXV.

Embuscade mise par les Algeriens. Bravoure du Bey de Tunis. Retraite du même Bey desapprouvée. Executions sous pretexte d'intelligence avec les ennemis. Divisions entre le Bey & le Dey. Envoïé de la Porte pour le Tribu de Gerbe.

Les Algeriens s'étoient retirez vers Bege ; & continuoient leur route, sans que la Cavalerie Tunisaine fît autre chose que les suivre pour les observer. Elle ne pouvoit pas en venir à une attaque, parce qu'elle ne se sentoit pas assez forte. Ce fut aussi pour cela que le Dey le matin du huit donna dans la Ville un ordre à toute l'Infanterie & la Cavalerie, qui y étoient restées, d'aller trouver le Bey sous peine de la vie ; & fit publier une amnistie generale pour tous les Algeriens qui se retireroient à Tunis. Le 9. leur Armée laissa derriere elle son bagage, comme pour s'enfuir plus vîte. C'étoit une feinte, qui trompa l'avidité de la Cavalerie Maure. Elle se pressa pour le pillage ; & tomba dans une embus-

cade, où ceux d'Alger firent sur elle un si grand feu, qu'elle fut aussi-tôt dissipée. Le Bey se trouvoit près de là; mais son Infanterie étoit éloignée. Elle avoit été postée sur une éminence voisine, pour faire face aux ennemis ; & il n'avoit alors avec lui que sept de ses gardes. Il ne laissa pas d'arrêter les Algeriens, comme s'il eût eû avec lui bien des gens pour leur resister. Le combat fut même assez chaud ; & le Bey y païa de sa personne ; & prit lui même une banniere sur l'ennemi : mais ensuite il ramena toutes ses troupes à Tunis. A son arrivée on lui fit par tout de grandes acclamations : le Dey fut au devant de lui ; & ils marcherent ensemble jusqu'à la porte du Château, où avant que de se quitter, ils se firent l'un à l'autre toutes les honnêtetez, & se marquerent toute l'amitié possible. Entre autres, le Dey fit present au Bey d'un beau Cafetan de brocard, dont il le revêtit lui-même ; après quoi chacun s'en retourna chez soi. Mais cette retraite du Bey ne fut pas approuvée de tout le monde ; & ses envieux en prirent occasion de parler contre lui: aussi dès le lendemain le gouvernement de Tunis fit-il là-dessus ses reflexions.

Il considera premierement, qu'un ennemi qui se retire avec chagrin ne peut que faire de très grands dégats par tout où il passe, principalement lorsqu'il est persuadé que personne ne le poursuit. En second lieu, que les pauvres gens de la campagne, qui souffroient sans doute de grandes peines, exposez de cette maniere là, & comme abandonnez à l'insolence d'un Soldat mécontent, meritoient bien, par leur fidelité passée, que l'on se mît en devoir de les deffendre. Enfin il jugea que ce seroit une lâcheté, dont la honte rejailliroit sur tout le Roïaume, & qui pourroit même avoir de mauvaises suites, si l'on n'avoit pas le courage de se remuer contre des gens que la fuite devoit avoir troublez, & qui ne gardoient de l'ordre dans leur marche, que que pour cacher leur épouvante. Ainsi l'on résolut que le Bey accompagné de toute la Cavalerie Mauresque ressortiroit de Tunis, pour prendre le chemin de Bege. Le 11. sur les deux heures de l'après-midi le Bey la fit partir, sans y mêler aucun Turc : les Tunisains les haïssent, & s'en deffioient alors. Le 12. au matin on en étrang'a trois, (dont un étoit même du Divan) accusez

accusez d'avoir eu quelques intelligences avec les ennemis, & de leur avoir donné & facilité les moïens de prendre Biserte & Porte-Farine, s'ils en avoient eu le dessein. On en punit trois autres, accusez de s'être trouvez dans le Camp d'Alger, & d'avoir même combattu contre les Tunisains pendant le siege : on leur fit souffrir le même supplice. Tous les jours on en faisoit mourir quelqu'un sous ces pretextes d'intelligence avec les Algeriens ; & il est probable que s'il y en eut qui perirent justement, la haine ou le mensonge en fit étrangler une partie.

Dans ce même tems on reçut de Tabarque des Lettres qui marquoient, qu'il étoit arrivé à Bonne huit Vaisseaux d'Alger avec un secours de gens & de munitions de guerre & de bouche : on les envoïoit au Camp dans la pensée qu'il étoit encore devant Tunis. Ils furent fort surpris d'apprendre la fuite de leur armée : mais ils ne sçavoient pas les vûes de ses chefs ; & l'on fut depuis informé qu'ils ne s'étoient éloignez de Tunis, que parce qu'on leur avoit dit que l'on vouloit faire à Alger un nouveau Dey. Au reste le Bey de Tunis poursuivoit toû-

jours sa pointe. Il étoit pour lors à Bege, où il tachoit de ramasser les chameaux qui lui étoient necessaires pour son Camp qu'il preparoit. Il écrivit le 21. au Dey, pour lui marquer qu'il en avoit plus de 6000. que c'en étoit assez, & que l'on n'avoit qu'à lui envoïer les Turcs avec leurs Pavillons, afin qu'il se pût mettre en chemin sans être obligé de revenir à Tunis. Il lui donnoit aussi avis qu'il avoit attrapé *Mustapha Ben Bustapha*, & qu'il le tenoit chargé de chaines. Le crime de ce Seigneur étoit d'avoir abandonné Abrahim peu de jours avant que ce Bey fût fait prisonnier par ceux d'Alger, & d'avoir dit, lorsqu'il avoit appris que Ben Aly avoit été fait Bey, qu'il s'étonnoit de ce que l'on n'avoit pas songé à lui, puisqu'il avoit 100000. écus pour en soûtenir la dignité, au lieu que Ben Aly étoit sans grands biens. On fit le même jour un cri public, par lequel on ordonnoit à tous ceux qui étoient restez dans le Camp des Algeriens jusqu'à leur départ, de sortir au plûtôt du Roïaume, sous peine d'être mis en prison, & étranglez. Mais si les Tunisains étoient indignez; ceux d'Alger de leur côté étoient dans un dépit mor-

tel d'avoir levé le siége. Tout leur Camp jura qu'il reviendroit l'année prochaine dès le commencement du printems ; qu'il prendroit Tunis ; & qu'il la ruineroit de fond en comble, quand tout Alger y devroit perir. Le secours qui étoit à Bonne y resta dans ce dessein : tous les Soldats, & toutes les munitions y furent debarquées ; & l'on remit seulement sur un Vaisseau, qui retournoit à Alger, ceux que la maladie ou leurs blessures pouvoient rendre inutiles pour la campagne prochaine. Cette nouvelle qui couroit depuis quelques jours, fut confirmée dans Tunis par le Gouverneur de la *Calle*. Tunis est un lieu où l'on ne demeure jamais en repos. On pretendoit y faire une nouvelle Taiffe ; en attendant, tous les Soldats que l'on avoit chassez pour être restez avec les Algeriens jusqu'à leur decampement, furent remis à la païe de quatre aspres. Enfin le Dey, dans l'esperance de reduire la puissance du Bey à ses anciens droits, envoïa le premier Novembre des personnes du Divan pour exiger le carache. Mais, dès que ces personnes furent arrivées auprès du Bey, irrité à l'excez de leur nouvelle commission

il les fit arrêter ; & quoiqu'il ne fût qu'à deux journées de Tunis, il leur dit, qu'étant le maître de la campagne, & de toute la Moraille, c'étoit à lui que le carache appartenoit. Afin que la chose n'allât pas plus loin, *Agy Mamed Nequeby*, creature du Dey, se transporta au Camp du Bey, pour tâcher de réunir les esprits: mais cela n'ôta point la mauvaise intelligence que le soupçon devoit naturellement faire naître dans une telle affaire : depuis ce tems-là ils se defioient l'un de l'autre. D'ailleurs le Bey, sur l'autorité de qui l'on attentoit par là, étoit aimé de tout le monde ; & de plus étoit fort puissant, puisqu'il tenoit la campagne avec presque toute la Cavalerie : ces circonstances jointes à son indignation rendoient son parti très formidable. Le Dey de son côté ne manquoit point de credit : ainsi l'on conjecturoit, avec quelque apparence, qu'il alloit arriver dans Tunis de grands desordres. Ce qui pouvoit augmenter cette crainte, déja assez bien fondée, c'est que le 5. Novembre on apprit qu'Abrahim Bey, qui après avoir été fait prisonnier avoit été conduit à Alger par *Mustapha Agy Dey*, s'étoit mis en che-

min pour revenir à Tunis lui trentiéme ; & pretendoit faire ses efforts pour en reprendre le gouvernement. C'étoit M. Durand Consul d'Alger qui avoit lui même apporté cette nouvelle. Il étoit arrivé à la Goulette sur un Vaisseau François ; & il venoit d'Alger à Tunis , pour accommoder quelques broüilleries qui étoient sur cette échelle , & en même tems saluer les nouveaux Dey & Bey.

Dès le 20. Decembre , on s'apperçut de quelque changement dans les Soldats : le Dey ordonna aux Spahis de se tenir prêts pour aller à Bonne , à ce que l'on disoit , ou au Camp ; ils repondirent qu'ils n'iroient nulle part ; qu'ils n'eussent auparavant touché leur païe , avec les quinze piastres qu'on leur donne ordinairement tous les six mois dans le tems que le Camp sort pour faire le charache ; & sur le refus qu'on leur en fit , ils allerent en corps au Château demander eux-mêmes au Dey les distributions accoûtumées : demande injurieuse , qu'ils accompagnerent de paroles qui tendoient à une revolte prompte & manifeste. Le Dey , pour dissiper cette mutinerie , leur fit donner à chacun

cinq piastres ; & leur promit de leur achever la somme avant peu. Mais si l'orage fut calmé, ce ne fut que pour ce jour-là.

Le Bey augmenta ses Spahis Maures de 4000. Il n'étoit avec eux qu'à sept lieuës de Tunis ; & les brouilleries étoient si affreuses dans cette Ville, qu'après que ses Pavillons, qu'elle avoit mis hors ses murailles en tirant le Canon & avec toutes les ceremonies accoûtumées, y eurent demeuré tendus l'espace de dix jours, elle fut obligée de les rapeller : chose inouïe dans le Roïaume ; puisque de memoire d'homme il n'est jamais arrivé que les Pavillons y rentrassent sans avoir fait la campagne.

J'oubliois de dire que le 10. Decembre il vint à Tunis par Tripoli un Envoïé de la Porte, avec un ordre du Grand Seigneur de lui faire païer le tribut que l'Isle de *Gerbe* donne à la Sultane d'environ 12000. sequins tous les ans. Sur cela le Dey alla lui-même avec l'Envoïé à la Doüanne des Turcs. Le Divan assemblé dans la cour y lut ses Lettres ; & de son ordre l'on écrivit au Gerbe pour avoir ce tribut : après quoi l'on tira sept coups de Canon,

pour honnorer la venuë de ce Deputé, qui fut loger en une maison que le Divan lui assigna pour le tems qu'il resteroit à Tunis.

ARTICLE XXVI.

Nouvelles du retour d'Abrahim Bey. Exactions du Dey : sa hampe se mutine. On parle de paix. Le Dey quitte le Château, il est relegué aux Ovans : on le tuë en chemin. On prend Abrahim. Le Bey vient au Bardou. Envoïé d'Alger. Conspiration.

Le 21. on sçut qu'Abrahim Bey étoit arrivé à *Bonne*. Le Dey de Tunis, toûjours jaloux de la puissance du Bey qu'il avoit taché de reduire, le favorisoit sous main ; & il lui envoïa à Biserte une fregate armée. Mais c'étoit un pauvre secours pour Abrahim qui étoit haï des Tunisains, au lieu qu'ils aimoient Ben Aly Bey. D'ailleurs les affaires d'Abrahim alloient mal à l'égard de ses Troupes : son Aga des Spahis, fait prisonnier par les Algeriens & ressorti d'Alger avec lui, aïant été envoyé avec dix-neuf de ceux dont il étoit le chef pour aller à la decouverte de Tunis, & voir la disposition

du païs, avec ordre d'entrer même dans la Ville pour y joindre le Dey, si la chose lui étoit possible ; cet Aga, dis-je, avoit été pris par un des partis du Bey, & conduit dans son Camp. Le Dey fut desolé d'apprendre de semblables nouvelles ; mais il ne perdit point courage : au contraire, dès qu'il sçut que Ben Aly avoit des Spahis Maures autour de Sousse, il envoïa au secours de cette ville 100. hommes, moitié Spahis, moitié Janissaires. Ces nouveaux troubles obligerent le Dey à de nouvelles exactions. Le Consul Anglois étant allé pour lui rendre sa visite de civilité à l'ordinaire le 24, il lui demanda en emprunt 3000. piastres. Ce Consul s'en excusa ; & dit que sa volonté y étoit entiere ; mais que n'aïant point d'argent, il ne se trouvoit point en état de lui faire ce plaisir. Le Dey peu content de cette réponse, sans repliquer un mot, le fit arrêter dans le Château ; & il y demeura jusqu'au 26. que vinrent les 3000. piastres. La seule raison qu'il apportoit de ce procedé, étoit la necessité où il étoit de païer ses Soldats.

Comme les flatteurs sont ordinairement ceux qui allument le feu de la discorde parmi les Grands, on accusoit

à Tunis quelques amis du Dey d'être les auteurs des differens qu'il avoit avec Ben Aly Bey : entre autres on nommoit Solyman Aga & Solyman Cogy, tout deux Turcs reniez, & AgiMamedNequeby, Maure du païs ; qui veritablement étoient les trois courtiſans le plus aſſidus auprès du Dey ; mais en même tems fort éloignez de lui donner de mauvais conſeils, comme on le peut juger par la demarche que je vas rapporter. Pour ſe diſculper d'une tache auſſi noire que celle-là, ils prirent tous trois enſemble la reſolution de dire au Dey en amis la difference qu'il y avoit entre lui que l'on haïſſoit, & le Bey, qui étant aimé de toute la Moraille, & de la plus grande partie des Turcs, étoit avec cela le maître de la campagne. Ils lui inſinuerent qu'il lui ſeroit avantageux de s'accommoder avec Ben Aly ; que le Bey étoit un galant homme, franc, & ſur la parole de qui l'on pouvoit hardiment ſe fier ; qu'ils ſe perſuadoient que le plus grand obſtacle qu'il y avoit à cet accommodement étoit la penſée qu'avoit le Bey, qu'ils étoient les trois boute-feux de cette guerre civile, & qu'ils fomentoient cette diviſion dans ſon eſprit, en lui inſpirant de

s'attribuer un gouvernement que Ben Aly pretendoit lui appartenir ; mais que s'il vouloit bien leur en donner la permission ils se retireroient, & sur tout qu'ils aimoient mieux sortir d'eux mêmes du Roïaume, que de se voir imputer la cause de tous ces desordres presens. C'étoit assuremment agir en honnêtes gens, & se sacrifier pour le bien d'un peuple qui ne devoit pas tant les toucher que leurs propres interêts : mais le Dey, qui les loüa de leur sincerité, leur repondit aussi que comme il ne consultoit personne dans ses actions, ils le devoient laisser faire sans rien craindre pour eux. Il les assura de nouveau qu'il feroit tout son possible pour maintenir son autorité toute entiere, & telle qu'elle avoit été autrefois. Il leur marqua même qu'il alloit faire une Doüane, où tous les Turcs seroient appellez ; qu'il leur y feroit part de son dessein ; & que s'ils l'approuvoient, & lui promettoient de combattre pour lui, & de le soûtenir dans le gouvernement, il feroit de son côté tout son possible pour les aider ; enfin que lorsqu'il les assembleroit, s'ils n'étoient pas de cet avis, il se soumettroit avec eux au Bey comme avoient fait les derniers Deys :

mais que pour eux, il les declareroit toûjours innocens ; & diroit hautement, pour les justifier, qu'ils n'avoient jamais eu part à ses projets. Il demeura donc dans sa même resolution : mais il semble qu'il n'étoit pas assez liberal pour la bien executer. Le premier jour de Janvier 1706. il dit à la Milice de Tunis qu'il ne pouvoit pas lui continuer sa païe ; parce que le Bey étant le maître de la campagne, & par consequent des contributions qui avoient coûtume d'en revenir, il ne sçavoit où prendre de l'argent, à moins qu'eux tous, faisant un corps & le mettant à leur tête, ils n'allassent eux mêmes dans la campagne exiger les tribus ; que s'ils ne le vouloient pas, il leur permettoit de se transporter au Camp du Bey, pour recevoir ce dont ils avoient besoin. Ce compliment ridicule en lui même, mais sur tout trop hardi & hors de saison, excita quelque rumeur à la porte du Château. Le Dey fâché de l'avoir fait, s'évanoüit au bruit ; & sa hampe commença le nombre des murmurans. Chacun se retira pourtant chez soi ; & il n'y eut alors que quelques Spahis un peu feroces qui, prenant avec eux leurs ba-

nieres, monterent à cheval, & sortant par la porte marine, prirent le chemin du Camp. Il furent suivis de quelques Janissaires : mais comme la faim oblige à bien des choses, ils étoient peut-être dignes de quelque excuse ; & enfin toute cette action se fit sans qu'ils excitassent dans la Ville aucun tumulte.

Le Dey, revenu de son évanouissement, & voïant les affaires absolument délabrées, soit pour causer, soit pour prevenir un plus grand desordre, fit faire un cri public, que le Dey étoit le Dey & Assen Ben Aly Bey ; qu'on alloit travailler à la paix ; que tous eussent à ouvrir leurs boutiques & à continuer leurs travaux. Il envoïa même Solyman Cogy son Casenadar au Bey, pour l'assurer qu'il prendroit le parti qu'il souhaitteroit ; qu'il le reconnoissoit pour son maître ; & qu'il ne feroit que ce qu'il voudroit qu'il fît. Mais lorsqu'un homme commence à se défier lui-même de ses desseins, il accelere ordinairement sa chute dans le tems qu'il croit faire des efforts pour l'éloigner. Le même jour, sans attendre le succez de son Casenadar, à l'heure du *Magreson*, c'est-à-dire le soir, il sor-

tit du Château avec quelques Turcs qu'il prit pour l'accompagner ; & se retira de lui même au *Marabou* de *Cydy Menarous* , suivi de Solyman Aga qui voulut demeurer avec lui , aïant toûjours été son ami particulier. Lorsqu'il alloit partir l'Aga du Château lui baisa la main par deux fois , en l'arrosant de ses larmes : ce n'étoit pas sans raison ; il prevoïoit bien que le Dey en sortoit pour n'y plus rentrer. Cet Aga en ferma les portes en attendant les ordres de Ben Aly Bey. Cependant le 2. Janvier le Pacha & le Divan se transporterent au Château ; le firent ouvrir, & mirent à tout une espece de scellé ; afin qu'on ne divertît rien de ce qui étoit dans les chambres où avoit demeuré le Dey. On y trouva plus d'argent que l'on ne s'étoit imaginé : on en fit un memoire fort exact ; & sur le champ l'on en porta à la maison du Pacha 10000. sultanins pour la païe de la Milice. Mais si d'un côté cet argent lui fit plaisir, de l'autre il augmenta l'indignation qu'elle avoit conçuë contre le Dey, lorsqu'en refusant de la païer,il avoit dit qu'il n'en avoit pas les moïens. Quoiqu'au Merabou il ne fût peut-être pas informé de ce qui se passoit , il ne laissoit

pas d'être dans une apprehension continuelle qu'on ne l'insultât, comme l'on avoit fait le Dey Trata Mamed qui s'étoit refugié comme lui. Cela le porta à demander au Divan un nombre d'Officiers pour le garder jusqu'à l'arrivée de Ben Aly ; on les lui accorda volontiers.

Le 3. Janvier le Château tira le matin douze coups de Canon à l'arrivée de deux hommes que le Bey envoïoit à Tunis, pour assurer tout le monde qu'il ne vouloit que la paix, & qu'il feroit grace à tous ceux qui s'étoient opposez à son autorité, excepté à un seul dont il demandoit la tête, & outre cela que le Dey fût relegué aux Ovans, l'endroit ordinaire où demeurent les Deys deposez. On sçut par les Maures envoïez que Cara Mustapha étoit marqué pour être une seconde fois Dey de Tunis. On alla au Marabou, sous pretexte d'y prendre l'ancien Dey pour le conduire vers Ben Aly ; mais apparemment qu'il y avoit un ordre de le tuer en chemin ; car à 500. pas du Marabou on lui coupa la tête que l'on porta seule au Bey, laissant son corps sans sepulture. On eut pourtant par la suite assez de con-

ſideration pour ne le point rendre la proïe des bêtes ſauvages. Il fut mis avec ſa tête dans un ſac de crin que l'on tranſporta à ſa maiſon ſur une bourique; afin que ceux qui reſtoient de ſa famille lui rendiſſent les derniers devoirs, & l'enterraſſent: ce qu'ils firent dans une geme qu'il avoit fait faire lui même aux Fauxbourg de Babalien.

Cette execution fit craindre extremement tous les amis du Dey. Solyman ſon Caſenadar, & Solyman Aga ſon Garde eſtape furent comme les autres baiſer la main du Bey; mais il les fit lier & tenir ſous une bonne garde. Le Conſul de France, à la tête de toute la nation, étoit parti la veille à cheval pour aller au devant du Bey, qui étoit environ à une journée de Tunis. Il en furent reçeus avec de grandes marques de bienveillance; mais cependant ſans longs complimens. Il vouloit hâter ſa marche; & le lendemain, qu'il devoit ſeulement camper hors les Murailles de Tunis, il entra dans le Château où toute la Ville lui alla baiſer la main.

Le 4. Cara Muſtapha fit auſſi ſon entrée dans Tunis: on l'y reçut au

bruit du Canon ; & devant la porte du Château où il descendit, les Magistrats, & toute la Ville lui allerent baiser la main & faire leurs complimens. Monté au Château il s'y assit à la droite du Bey. Ce fut là que le Consul de France à la tête de la Nation alla saluer le Dey; & comme il le trouva avec le Bey, il fut fort bien reçeu de tous deux.

Le 6. Ben Aly fut rendre visite au Dey dans sa maison avec une suite à pied, & sans armes. Le 10. on eut encore des nouvelles de la querelle, qui paroissoit finie, entre l'ancien Dey & le Bey. Abrahim étant arrivé à Biserte sur une barque Françoise pour se joindre au deffunt Dey, dont il ignoroit la mort, & sur les Lettres de qui il étoit venu, y avoit envoïé prendre langue, pour sçavoir qui étoit maître du Roïaume. L'on avoit arrêté ceux de ses gens qui étoient descendus à terre, pendant qu'il restoit dans la barque qui l'avoit amené. Sur cela Ben Aly envoïa à Biserte une partie de sa Cavalerie Mauresque sous la conduite *d'Agi Abei* ; sortit lui même de Tunis pour aller à la Marce, & n'être pas enfermé en cas de quelque revolte ; & ordonna au Dey d'aller demeurer au

Château

Château par la même precaution. On fit aussi armer un petache Anglois, qui étoit à la sonde de la Goulette ; & on le fit partir le même jour sur les quatre heures de l'après-dînée, pour tâcher d'attraper Abrahim, si la barque Françoise étoit encore devant Biserte. Il faut remarquer que dans cette expedition la reussite vint proprement d'une poursuite concertée entre le Petache Anglois, & une autre barque Françoise armée à Porte-Farine pour le même sujet. Le Petache aïant trouvé la barque où étoit Abrahim entre Biserte & Porte Farine l'attaqua brusquement : l'autre prit le large, & voïant une autre barque Françoise, l'alla acoster pour apprendre des nouvelles. Celle-ci s'étant approchée avec plaisir, & arambée, les gens du Bey sauterent dans celle d'Abrahim qui se défendit en brave homme, & en tua deux de sa main. Mais enfin il falloit ceder à la force, & au grand nombre : il fut tué lui même ; & sa tête fut portée au Château, où tout le monde l'alla voir. Pour marque de rejoüissance, l'on en tira en deux fois 29. coups de Canon ; & le Bey deux heures après revint de la Marce à Tunis, où il fut reçu au bruit

du Canon, & des *lu lu lu* que les Tunisains ont coûtume de heurler dans ces rencontres. Ainsi en moins de quinze jours Ben Aly Bey se trouva le seul maître du Roïaume; & vit à ses pieds les deux têtes qui pouvoient seules lui disputer le gouvernement.

Le 15. partirent pour Souse les deux enfans, la femme & l'oncle d'Abrahim. On leur donna 50. Spahis pour les escorter; & on les alloit embarquer pour le Levant. Tout le tems qui s'écoula depuis le 14. Janvier jusqu'au 10. Fevrier fut emploïé à purger le païs de ceux qui étoient soubçonnez d'avoir trempé dans les desseins d'Amurat & du dernier gouvernement, de quelque maniere que ce fût. Le Bey s'en retourna au Camp, & le 19. on reçut de lui une fort mauvaise nouvelle. Les Turcs du Camp avoient tiré sur lui un coup de fusil, qui probablement n'aïant pas été bien miré, avoit seulement tué son Cheval. Cela lui fit prendre la resolution de venir resider au Bardou; ainsi il écrivit au Dey de faire preparer deux appartemens pour lui. Dans ce même tems il arriva à Souse un Vaisseau de Tunis, nommé *le Patache*: il venoit de faire le cours;

& il apprit aux Tunisains que la Reale avoit été prise ou coulée à fond par les Maltois. Mais ce Patache perit lui même au port : aïant reçu ordre de desarmer à Souse, le feu se mit à ses poudres, & il fut entierement perdu.

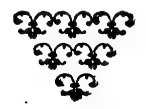
Le 13. Juin vint à la Goulette la barque du patron *Ortis* : il sortoit du Port d'Alger ; & amenoit quatre Turcs que le Divan d'Alger envoïoit à celui de Tunis, pour l'assurer de sa bonne volonté, & lui marquer qu'oubliant toutes les vieilles rancunes, tous ses vœux étoient de vivre dans la suite en paix & en bonne intelligence. Le Bey & le Dey les reçurent avec de grands témoignages d'amitié ; & leur dirent que de leur part il n'y auroit jamais d'obstacles à une veritable concorde entre les deux Roïaumes : de sorte que la paix fut concluë des deux côtez.

Le 17. le petit Camp se rendit à Tunis : il avoit pour commandant le neveu du Bey, âgé d'environ 18. ans. Son oncle le declara Bey du Camp, sous la conduite de Solyman Aga, qui lui servoit de Casenadar & de Gouverneur. Ce jeune homme avoit un merite distingué, & étoit plus qu'aucun autre attaché aux

voirs de sa religion. Son pere, le frere du Bey, étoit aussi un honnête homme ; & ce fut autant à cause de son merite, que par faveur, que son frere Ben Aly Bey le fit Bey du Quef après le Turc dont j'ay parlé. De sorte que l'on vit trois Beys de la même maison: tous trois honnêtes gens ; ce qui n'est pas une petite loüange pour Ben Aly Bey, le premier des trois. Mais, comme je l'ai dit plusieurs fois, les Tunisains ne sçauroient vivre dans la tranquilité : malgré l'union de ces Magistrats, il y eut encore le 18. un complot de dix-huit Turcs pour tuer le Dey & l'Aga du Château, & s'en rendre maîtres. Ils ne s'en seroient pas tenus là ; & leur dessein étoit d'en faire autant au Bey: mais comme il demeuroit dans le Bardou & hors de Tunis, la chose ne leur auroit pas été si facile. On ne sçut cette conspiration, que parce qu'un des conjurez trahit les autres, & alla en avertir Ben Aly. Il donna ordre sur le champ à ses Chaoux de se saisir de ceux qu'ils pourroient rencontrer, ou qu'ils verroient sortir de *Sarmoy*, qui est un azile à Tunis. Ceux qui furent pris furent menez au Château ; & on les fit mourir la nuit même : après quoi leurs ca-

davres furent exposez aux yeux de tout le monde.

Voila ce que j'ai pû recueillir de ce qui s'est passé à Tunis. On dira peut-être que ces Memoires ont l'air d'un Journal ; & que cette maniere de raconter les choses, en marquant à chaque action le tems où elle est arrivée, contient toûjours quelque chose de dégoutant, & d'ennuieux : mais je prie les Lecteurs de se ressouvenir, que le veritable caractere de l'histoire étant de mettre la verité devant nos yeux, un Journal chronologique est sans difficulté ce qu'il y a de plus estimable ; quoique l'on n'y trouve pas ce tour ni ces transitions agreables, qui reveillent, & que l'on doit laisser aux Romans, dont le but est seulement de divertir. Mettons à present le reste de nôtre voïage.



CHAPITRE XIII.

Suite du voïage sur un Vaisseau Anglois, pris par les Corsaires : arrivée à Marseille. Retour à Paris.

COmme il ne se presentoit à Tunis aucun bâtiment pour passer en France, je me trouvai contraint d'y rester long-tems. Le 4. Juin 1708. par le conseil de M. le Consul, je m'embarquai sur un petit Vaisseau Anglois qui alloit à Livourne; & je le fis d'autant plus volontiers, que par-là je n'avois presque rien à craindre des ennemis de l'Etat. Je me persuadois que, portant sur moi les ordres du ROI, si le Vaisseau Anglois étoit attaqué par quelque François, je serois également en sureté; & que des Sujets de Sa Majesté, ou même des gens de ma patrie, n'auroient garde de me maltraiter. Mais on se trompe souvent dans ses esperances; & les personnes, dont il semble que l'on auroit le moins à craindre, sont quelquefois celles qui nous font le plus de mal. Parvenu à la hauteur de l'Isle de

la *Cabrare*, qui n'eſt pas éloignée de Livourne, nous découvrîmes un Vaiſſeau qui venoit ſur nous à toutes voiles, & à toutes rames. Nôtre Capitaine aïant reconnu qu'il étoit François, le voïant s'approcher de nous en Corſaire, mit dans ſon eſquif ſon argent & ce qu'il avoit de plus pretieux ; & les gens qu'il y fit deſcendre eurent ordre de gagner la terre de Corſe. Par-là il ſauva ſon bien, ou du moins le tira des mains des François.

Comme la bonace regnoit alors ſur la Mer, le Corſaire qui avoit beaucoup de rames, nous fut bien-tôt à tire de Canon. Après en avoir eſſuïé cinq coups, nous amenâmes nos voiles ; & la chaloupe du Pirate nous vint à bord. Là commença à ſe faire un pillage dans toutes les formes. C'étoit quelque choſe d'horrible à voir ; & j'y remarquai à loiſir la fureur & l'avidité de ces Corſaires, plus barbares cent fois que tous les Caffres. Le Vaiſſeau François étoit commandé par le Capitaine *Joſeph Bremond*. Lorſque l'on vint à moi, je dis aux Officiers que j'étois François comme eux ; mais qu'outre cela j'avois l'honneur d'être à Sa Majeſté, & que j'étois porteur de ſes ordres, & de dé-

fences à ses Sujets & à tous autres d'oser attenter sur moi, ni de me faire aucun tort. J'ajoûtai que j'avois été obligé de me mettre sur le Vaisseau Anglois pour revenir en Europe; & je les priai instamment de ne point toucher à mes hardes. Je me fis même mener au bord de Bremond, à qui je montrai les ordres du Roi: mais il ne parut pas y avoir beaucoup d'égard; son procedé envers moi me le fit bien voir. Il est vrai qu'il me renvoïa à la prise, avec ordre à ses gens de me rendre toutes mes hardes; mais c'étoit pour s'en emparer lui-même. Dès que je fus de retour à son bord il me dit tout net *que mes ordres du* Roi *étoient une chanson; qu'ils avoient été fabriquez sur les Galeres de Marseille; & que l'on en avoit de semblables autant que l'on vouloit pour trente sous; en un mot que j'étois son prisonnier; que c'étoit à lui tout ce que j'avois; & que chez lui, François, ou autre, c'étoit la même chose.* En effet pour me faire voir que mes hardes étoient à lui, il les fit emporter en ma presence, & les alla lui même faire serrer dans sa chambre.

Le 15. on les visita toutes exactement. Le Sieur Bremond prit mon argent,

gent, & mes armes, sans s'en cacher; & me disant à moi *que j'étois à lui avec tout ce que je possedois.* Les Medailles, que j'avois recherchées avec tant de peine, & achetées pour le cabinet de SA MAJESTE' étoient avec quelques-unes de mes hardes dans une enforge: je les y avois mises par paquets; & l'enforge étoit elle-même fermée d'un bon cadenat. Bremont me fit rendre l'enforge, mais vuide, & après en avoir volé 222. Medailles, & toutes mes hardes. Que dire à un Corsaire qui ne respire que le pillage & le sang, & le maître absolu dans son Vaisseau? Debarqué à Livourne au *Lazaret*, sur le champ j'en dressai mes plaintes au Consul de France, qui ne parut pas s'empresser beaucoup pour me faire rendre ce que le Corsaire m'avoit pris. Je lui écrivis jusqu'à trois fois, sans qu'il daignât me repondre; quoique je lui eusse en même tems envoïé une Lettre à lui adressée en ma faveur par M. le Consul de Tunis, qui lui marquoit que je ne m'étois embarqué sur le Vaisseau Anglois que pour ne pas tomber entre les mains des Corsaires ennemis. Enfin las d'écrire en vain, je lui presentai une Requête. Elle le

fit venir au Lazaret, où j'étois obligé de rester, pour me demander si veritablement j'avois des ordres du Roi. Je les lui montrai ; je les fis parfumer, & les lui donnai à examiner. Le lendemain il fit venir Bremont ; & l'aïant traité assez rudement, il lui dit qu'il me falloit rendre ce qu'il m'avoit volé ; & lui ordonna sur tout de faire une recherche exacte de toutes mes Medailles. Le même jour je fis entendre plusieurs témoins, qui déposerent tous que l'on m'avoit pris des effets que j'apportois dans une enforge. Mais le Consul, par quelque raison qu'il me fut impossible de decouvrir, content de ses premieres poursuites, cessa les perquisitions, & ne poussa plus mon affaire avec la même vigueur. Je lui presentai une seconde Requête, mais encore inutile. Enfin une troisiéme ne le fit pas plus agir pour les interêts du Roi : au contraire je ne sçais par quelle manie, changé à mon égard, & oubliant absolument son devoir de Consul de France, il se mit à publier que je demandois à Bremont des Medailles que j'avois perduës ailleurs que dans son Vaisseau, ou plûtôt, disoit-il, que je n'avois jamais

tuës. Ce procedé étoit d'autant plus injuste, qu'il avoit vû lui-même & examiné à loisir l'acte que j'en avois fait passer à la Chancellerie d'Alexandrie, où je les avois enregistrées, & montrées toutes à M. *de Monthenaul*, Vice Consul pour le ROI. M. de *Riencourt* me dit de me transporter sur le bord du Corsaire, & d'y faire faire une visite pour retrouver les Medailles : mais certainement il n'étoit plus tems ; & ce que je lui repondis paroîtra raisonnable à toute la terre, *qu'en 25. jours un Corsaire au Port avoit pu detourner ce qu'il avoit voulu.* Il me repliqua cependant, *que si je ne voulois pas retourner au Vaisseau de Bremont, pour y retrouver les Medailles du* ROI, *il feroit contre moi un procès verbal, qu'il envoiroit à la Cour.* Ces paroles me determinerent à me rendre au Vaisseau ; & me persuaderent que j'y trouverois quelque chose. J'y fus avec son Secretaire. On visita la caisse du Capitaine, où l'on trouva une Taix de coussin en broderie Or & Argent, qui m'avoit été prise. On me montra aussi la bourse dans laquelle j'avois toûjours tenu les Medailles enfermées ; mais elle étoit vuide. Je reconnus encore plusieurs autres effets

qui m'avoient été pris ; mais l'on se contenta de me les faire voir. Enfin après une recherche fort penible & contrainte, puisque je voïois bien qu'elle seroit inutile, les Medailles que je demandois par ma Requête n'aïant point été trouvées dans le Vaisseau, on en fit un procez verbal. Le Consul me le voulut faire signer : mais je le refusai ; d'autant plus qu'il y avoit ajoûté, & de son chef, & pour faire plaisir à Bremont & à ceux qui le soûtenoient, *que j'étoit content de la recherche*. Je lui representai avec vigueur, *que je serois fort éloigné de le faire, tant que je ne trouverois point ce qui appartenoit à* SA MAJESTÉ. Il me fallut essuïer des injures, & écouter toutes les sottises qui lui vinrent en bouche. Enfin ce bon Consul me dit hautement, *que j'avois tort d'accuser d'honnêtes gens d'un vol dont ils étoient incapables ; & que de ce côté-là il rendroit plûtôt justice à Bremont qu'à moi*. Après m'avoir dit plusieurs autres choses de cette nature, pour disculper Bremont du vol, & le mettre à couvert des recherches que l'on en pourroit faire dans la suite, il fit assembler plusieurs Marchands François qui se trouvoient à Livourne ; il

leur fit ſigner ce procez verbal ; & me demanda en leur preſence , *pourquoi je ne l'avois pas voulu ſigner.* Je lui fis reponſe que , *comme il n'avoit pas le pouvoir de me faire juſtice , je partois inceſſament pour la France , où Monſeigneur le Comte de Pont-Chartrain , à qui je rendrois un compte exact de tout ce procedé, ſçauroit bien me la faire.* Avant que de me mettre en chemin je fus bien aiſe de voir encore ce Conſul , pour ſçavoir de nouveau s'il conſervoit ſes mêmes idées ; & je fus extremement ſurpris lorſqu'il me fit rapporter mes armes d'une chambre voiſine de celle où je lui parlois. Il me dit que le Corſaire les lui avoit renduës pour moi ; mais cependant il ne voulut pas me les donner.

Je ne ſçai par quelle avanture M. le Grand Duc , dont j'ai l'honneur d'être très connu , avoit appris ce qui m'étoit arrivé à l'égard de Bremont & dans Livourne : il eut la bonté de m'en faire écrire par M. le Baron de Ricaſoly : & m'envoïa en même tems un paſſeport , qu'il accompagnoit de ces paroles les plus obligeantes qui aïent jamais été prononcées , *que puiſqu'on m'avoit pris mes armes , il m'envoïoit les ſiennes ; afin que ſi j'avois le malheur de*

rencontrer encore quelques Corsaires, elles fussent pour eux un frein qui les empêchât d'assouvir leur avarice ; n'étant pas juste qu'après toutes les peines souffertes dans de si longs voïages, je fusse encore dépoüillé de ce qui pouvoit me rester. Je fis aussitôt reponse à M. le Baron de Ricasoly. Je lui marquai que j'étois confus de toutes les bontez de M. le Grand Duc ; & le priai instamment de lui en faire pour moi tous les remerciemens possibles.

Le 26. je m'embarquai dans une Felouque, qui me mena à Genes. J'y reçus de grandes amitiez de M d'Iberville Envoïé de Sa Majesté, & n'y demeurai que trois jours. Il passa quatre Galeres de France, qui revenoient de faire le cours, & sur l'une desquelles je m'embarquai. Nous nous trouvâmes en peu de tems à Marseille, d'où enfin je me rendis à Paris par les voitures ordinaires.

FIN.

ERRATA.

P*age* 11. *ligne* 10 quinze, *lisez* cinq. *Pag.* 23. *lig.* 20. devant, *lis.* dedans. *Pag.* 87. *lig.* 4. Azabes, *lis.* Azaps. *Pag.* 93. *lig.* 16. *de même.* *Pag.* 137. *lig.* 27. Thous, *lis.* Thons.

INSCRIPTIONS.

Inscription trouvée à Jerusalem.

I.

REX BALDVINVS. IVDAS ALTER MACHABÆVS SPES PATRIÆ VIGOR ECCLESIÆ VIRTVS VTRIVSQVE QVEM FORMIDABANT, CVI DONA TRIBVTA FEREBANT, CEDAR & ÆGYPTVS DAN ac HOMICIDA DAMASCVS PROH DOLOR IN MODICO CLAVDITVR HOC TVMVLO.

Attestation d'avoir été à Jerusalem.

2.

FR. CAJETANUS A PANORMO Ordinis Min. Regul. Observ. S. P. N. Francisci Lector jubilatus, in partibus Orientis Commissarius amplissimus, Sacræ Congregationis de Propaganda Fide Responsalis, Missionum Ægypti, & Cypri Præfectus, totius Terræ Sanctæ Custos, Sacri Montis Sion, nec-non sanctissimi Sepulchri Domini nostri Jesu Christi Guardianus, & Servus.

Universis & singulis Præsentes nostras inspectu-

ris ; Lecturis pariter, & audituris salutem in Domino sempiternam.

CUM Peregrinationum omnium eaque per sæculorum gentiumque volumine cuncta & sanctior habita, & devotior reperta sitque exemplarior audita quæ in alma hac loca utriusque Testamenti potioribus Mysteriis irrigua fuit, ejusmodi pietate nulla dignior, quæ nostro fulciatur testimonio ; proinde notum facimus, & attestamur Dominum PAULUM LUCAS *Antiquarium Regis Galliæ, de Roüen in Normandia, ad hanc istam Hierosolymorum Urbem pervenisse, & sancta Loca quæ in ea, & circa illam sunt, nec-non quæ tam in Judæa, quam in Galilæa à Fratribus nostris fidelibusque Peregrinis visitari solent, humiliter, & devotè visitasse, in eisque sua peccata confessum, ac sacra Communione refectum fuisse. In quorum omnium fidem has manu nostra subscriptas, ac Officii nostri sigillo munitas expediri mandavimus. Datis Hierosolymis in Conventu nostro sanctissimi Sepulchri, die 29. Aprilis 1707.*

Fr. CAJETANUS A PANORMO
S. Montis Sion Guardianus, totius Terræ Sanctæ Custos.

Locus sigilli.

De Mandato suæ Reverendissimæ Paternitatis
FR. ALOYSIUS MARIA A S. JOSEPH
Prosecretarius Terræ Sanctæ.

Inscriptions trouvées à Seide.

4.

THC TOΥ ΠΡOCION TOC ANATO......

. . . .

ΔΙΛΘΥ ΠΡΟ ΟΥ ΜCOCO ΝΑΡCΥCICΗ
ΜΗΔΙΔΟΥ.. ΠΑΡ Α ΙΑΡΤΟΜЄ ΤΚΡΟΝ-
ΓΟΗΝ' ΤΑΙ ΠΛΗΡΗ CΧΑΡΙC

5.

ΗΠΟΛΙΣ
ΑΓΙΑ ΝΔΑΜΟΘΕ ΤΟΥ ΚΡΗΤΑ
ΤΟΝ. ΑΡΧΙΣΩΜΑ ΤΟ ΦΥ ΛΑ-
ΚΑ. ΚΑΙ ΕΠΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ Α-
ΡΕΤΗΣ. ΕΝ ΕΚΕΝΚΑΙ ΕΥΝΟΙ-
ΑΣ. ΤΗΣ ΕΙΣ ΒΑΣΙΛΕΑ ΠΤΟ-
ΛΕΜΑΙΟΝ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣ ΣΑΝ-
ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΝ. ΤΗΝΑ ΔΕΛ-
ΦΗΝ ΘΕΟΥΣ ΦΙΛΟΜΗ ΤΟΡΑΣ
ΚΑΙ ΤΑ ΤΕΚΝΑ. ΑΥ ΤΩΝ ΚΑΙ
ΤΗΣ ΕΙΣ ΑΥΤΗΝ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ.

Inscription trouvée à Cyrenne.

6.

LII.AIONZZFOZZOTA
IEPEITEYONTANIPANAN
E.E.E.I.E.Y.A.X.E.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre bien amé le sieur PAUL LUCAS l'un de nos Antiquaires & Mareschal des Logis de feuë nôtre tres-chere petite fille Madame la Dauphine, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer *Les Voyages au Levant, dans l'Asie, Afrique & autres lieux, de sa composition* ; s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de continuation de Privilege sur ce necessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer lesdits Voyages en un ou plusieurs volumes, en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter lesdits Voyages en tout ni en partie, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de

titre, & traduction en Langue Latine, ni d'en faire des extraits ou abregez, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impression desdits Voyages sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens: Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original: Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires sans autre permission, & nonobstant Clameur de Ha-

tro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles le vingt-quatriéme jour du mois d'Avril l'an de Grace mil sept cens douze, & de nôtre Regne le soixante-neuviéme.

Par le Roy en son Conseil,
DE S. HILAIRE.

Je soussigné confesse avoir cedé & transporté au sieur NICOLAS SIMART ce present Privilege, pour en joüir en mon lieu & place, suivant les conventions faites entre nous. A Paris ce 7. Juin 1712.

PAUL LUCAS.

Registré sur le Registre N°. 491. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 460. N°. 499. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris ce treiziéme jour du mois de Juin 1712.

L. JOSSE, Syndic.

